Collection LE TAWHID

Commentaire du livre

AL 'AQÎDA AL-WASITIYYA

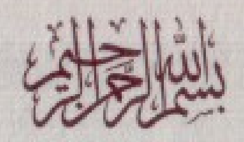
La Profession de foi d'Ibn TAYMIYYA

شرح العقيدة الواسطية

Texte bilingue français arabe vocalisé

De Cheikh Sa'dî avec les annotations de Cheikh Ibn Bâz

DAR AL MUSLIM



Le commentaire du livre

AL 'AQIDA AL WASITIYYA

العَقِيدَةُ الوَاسِطِيَة

D'après l'œuvre originale de cheikh Ibn Taymiyya
Commentaire de cheikh 'Abd 'Ar-Rahman As-Sa'dî
Avec les annotations de cheikh Ibn Bâz

DAR AL MUSLIM

Préface de la seconde édition

Voici donc la seconde édition de cet ouvrage. Sous une forme nouvelle. Mais identique à la précédente pour ce qui est du contenu si ce n'est la reformulation d'un certain nombre de phrases et d'expressions qu'il a semblé nécessaire d'apporter. Nous avons notamment inclus le texte original dans son intégralité –entièrement vocalisé- pour permettre à chacun d'en avoir une première lecture avant d'en entamer l'explication

Préface de la première édition

Cher lecteurs, lectrices. C'est une grande fierté qui nous anime aujourd'hui, vu l'honneur qui nous est fait de vous présenter cet ouvrage que nous avons intitulé la profession de foi d'ibn Taymiyyah. Communément appelé « al'aqîda alwâsitiyyah ». Aussi, si plusieurs traductions existaient déjà, aucune n'était accompagnée d'explications dignes de ce nom. C'est pourquoi nous avons sélectionné celle de cheikh Sa'dî, le grand savant de Qâsim en Arabie Saoudite (et dont l'élève le plus brillant fut cheikh Al 'Uthaymîn).

L'œuvre originale

Editées tardivement, ces explications figuraient sur un manuscrit sur lequel était également aposées les annotations de cheikh ibn Bâz auquel fut lu le manuscrit en question. Plusieurs maisons d'éditions, en arabe, ont publié ce texte après l'avoir mis à jour par des spécialistes. Nous nous sommes essentiellement basés sur la version authentifiée (tahqîq) par le cheikh 'Alî Hasan Al Halabî, élève du grand savant de ce siècle, cheikh al Albânî. Mais la perfection n'appartient qu'à Allah. Nous avons dû recourir à d'autres versions pour pallier aux fautes de frappes et de sens. Notamment celles authentifiées par Ashraf 'Abd Al Maqsoud, cheikh Souleyman Al Bassâm (un élève de cheikh Sa'dî) et celle éditée par 'Abd Ar-Rahmân ibn Rouwayshid et Soulayman ibn Hammad. Chacune des versions nous a permis de rectifier certaines erreurs présentes dans d'autres.

La traduction

Il est bien connu que la traduction est un exercice ardu. Traduire un ouvrage relatif au dogme islamique l'est d'autant plus au vu de la responsabilité que cela incombe. C'est la raison pour laquelle nous avons, **à maintes reprises,** corrigé et révisé cette traduction afin de présenter une version exempte d'erreurs (incha Allah) et que le résultat de nos efforts soit honorable. Aussi, la traduction des termes techniques, scientifiques, du vocabulaire classiques et autres expressions correspondent à un choix effectué en fonction des exigences scientifiques. Elle est également le résultat de discussions et concertations entre les membres de l'équipe. Et notamment du frère Rachid Ouzzi qui a su fournir tous les efforts nécessaires à la réalisation de ce projet.

Cet écrit est d'une importance capital du point de vue religieux. En effet, il traite de nombreux points de croyance, la base même de la religion. Selon cheikh Al'Uthaymin, c'est ce qui a été écrit de mieux à ce sujet (voir kitâb al'ilm). On constatera la méthodologie de l'auteur du texte qui ne se contente pas d'exposer la croyance des gens de la sunna. Chaque point abordé est l'objet d'une comparaison en opposition aux croyances erronées des sectes déviantes de l'islam.

Prouvant le positionnement permanent des gens de la sunna comme celui du juste milieu. Une position conforme aux enseignements prophétiques. En parfaite adéquation avec la saine raison. Outre les explications de cheikh Sa'dî nécessaires pour une bonne compréhension du texte, on appréciera particulièrement les annotations de cheikh ibn Baz.

A savoir, son extraordinaire aptitude à reprendre les notions mentionnées de façon claire et concise. L'ancien mufti d'Arabie Saoudite y ajoute certaines précisions et complète ainsi les propos de cheikh Sa'dî, levant toute ambiguïté… Louanges à Allah pour tous Ses bienfaits.

AL 'AQIDA AL WASITIYYA
LE TEXTE ORIGINAL BILINGUE
LA PROFESSION DE FOI D'IBN TAYMIYYA
متن العقيدة الواسطية

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

الْحَمْدُ للهِ الَّذِي أَرْسَلَ رَسُولَهُ بِالْهُدَىٰ وَدِينِ الْحَقِّ لِيُظْهِرَهُ عَلَىٰ الدِّينِ كُلِّهِ وَكَفَىٰ بِاللهِ شَهِيدًا، وَأَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ: إِقْرَارًا بِهِ وَتَوْحِيدًا، وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ - صَلَّىٰ اللهُ عَلَيْهِ وَعَلَىٰ آلِهِ وَصَحْبِهِ وَسَلَّمَ تَسْلِيمًا مَزِيدًا. أَمَّا بَعْدُ: فَهَذَا اعْتِقَادُ الْفِرْقَةِ النَّاجِيَةِ الْمَنْصُورَةِ إِلَىٰ قِيَامِ السَّاعَةِ - أَهْلِ السُّنَّةِ وَالْجَمَاعَةِ -، وَهُوَ: الْإِيمَانُ بِاللهِ وَمَلَائِكَتِهِ وَكُتُبِهِ وَرُسُلِهِ وَالْبَعْثِ بَعْدَ الْمَوْتِ وَالْإِيمَانِ بِالْقَدَرِ: خَيْرِهِ وَشَرِّهِ. **وَمِنَ الْإِيمَانِ بِاللهِ:** الْإِيمَانُ بِمَا وَصَفَ بِهِ نَفْسَهُ فِي كِتَابِهِ وَبِمَا وَصَفَهُ بِهِ رَسُولُهُ مُحَمَّدٌ ﷺ مِنْ غَيْرِ تَحْرِيفٍ وَلَا تَعْطِيلٍ، وَمِنْ غَيْرِ تَكْيِيفٍ وَلَا تَمْثِيلٍ. بَلْ يُؤْمِنُونَ بِأَنَّ اللهَ سُبْحَانَهُ: ﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِۦ شَىْءٌ ۖ وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْبَصِيرُ ﴿١١﴾﴾ [الشورىٰ:11].

Au nom d'Allah Le Tout-Miséricordieux Le Très-Miséricordieux

Chapitre I
Les attributs

« Louange à Allah qui a envoyé Son messager accompagné de repères et de la religion véritable pour lui donner le dessus sur toutes les autres. Allah suffit comme Témoin ».

« Je témoigne également qu'il n'y a de Dieu qu'Allah, l'Unique, qui n'a pas d'associé, en affirmant cela et en attestant Son unicité ».

« Je témoigne que Mu<u>h</u>ammad est Son serviteur et Son messager. A lui et à ses proches prières et saluts supplémentaires d'Allah ».

Ainsi donc, voici la profession de foi du groupe sauvé et secouru, jusqu'au Jour de la résurrection, les gens de la Sunna et de l'union, à savoir la foi en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses messagers, en la résurrection après la mort et en la prédestination

« La foi en Allah inclut de croire à toutes les qualités qu'Allah s'est attribuées dans Son livre et à celles que Son messager Mu<u>h</u>ammad ﷺ lui a attribuées. sans déformation (*ta<u>h</u>rîf*) ni dépouillement (*ta'<u>t</u>îl*), ni définition du comment (*takyîf*), ni assimilation (*tam<u>th</u>îl*)

En effet, les sunnites ont pour croyance que rien n'est comparable à Allah et qu'Il est Celui qui entend tout et qui voit tout.

فَلَا يَنْفُونَ عَنْهُ مَا وَصَفَ بِهِ نَفْسَهُ، وَلَا يُحَرِّفُونَ الْكَلِمَ عَنْ مَوَاضِعِهِ وَلَا يُلْحِدُونَ فِي أَسْمَاءِ اللهِ وَآيَاتِهِ، وَلَا يُكَيِّفُونَ، وَلَا يُمَثِّلُونَ صِفَاتِهِ بِصِفَاتِ خَلْقِهِ؛ لِأَنَّهُ سُبْحَانَهُ لَا سَمِيَّ لَهُ وَلَا كُفْءَ لَهُ وَلَا نِدَّ لَهُ، وَلَا يُقَاسُ بِخَلْقِهِ ﷻ، فَإِنَّهُ أَعْلَمُ بِنَفْسِهِ وَبِغَيْرِهِ وَأَصْدَقُ قِيلًا وَأَحْسَنُ حَدِيثًا مِنْ خَلْقِهِ، ثُمَّ رُسُلُهُ صَادِقُونَ مُصَدَّقُونَ؛ بِخِلَافِ الَّذِينَ يَقُولُونَ عَلَيْهِ مَا لَا يَعْلَمُونَ، وَلِهَذَا قَالَ: ﴿سُبْحَٰنَ رَبِّكَ رَبِّ ٱلْعِزَّةِ عَمَّا يَصِفُونَ ﴿١٨٠﴾ وَسَلَٰمٌ عَلَى ٱلْمُرْسَلِينَ ﴿١٨١﴾ وَٱلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿١٨٢﴾﴾ [الصافات: 180- 182].

فَسَبَّحَ نَفْسَهُ عَمَّا وَصَفَهُ بِهِ الْمُخَالِفُونَ لِلرُّسُلِ وَسَلَّمَ عَلَىٰ الْمُرْسَلِينَ لِسَلَامَةِ مَا قَالُوهُ مِنَ النَّقْصِ وَالْعَيْبِ وَهُوَ قَدْ جَمَعَ فِيمَا وَصَفَ وَسَمَّىٰ بِهِ نَفْسَهُ بَيْنَ النَّفْيِ وَالْإِثْبَاتِ. فَلَا عُدُولَ لِأَهْلِ السُّنَّةِ وَالْجَمَاعَةِ عَمَّا جَاءَ بِهِ الْمُرْسَلُونَ؛ فَإِنَّهُ الصِّرَاطُ الْمُسْتَقِيمُ صِرَاطُ الَّذِينَ أَنْعَمَ اللهُ عَلَيْهِمْ: مِنَ النَّبِيِّينَ وَالصِّدِّيقِينَ وَالشُّهَدَاءِ وَالصَّالِحِينَ.

Ils ne nient pas les qualités qu'Il s'est attribuées, ne dénaturent pas les propos, ne déforment pas le sens de Ses superbes noms, de même qu'ils ne définissent pas le comment (*takyîf*) et n'assimilent pas Ses attributs à ceux de Ses créatures, car le Très Haut n'a ni semblable ni égal et on ne peut établir d'analogie entre Lui et Ses créatures. Allah, loin de Lui tout défaut, est celui qui connaît le mieux Sa personne et autrui. Ses paroles sont plus véridiques et plus belles que celles de Ses créatures. En outre, Ses messagers sont véridiques et crédibles, contrairement à ceux qui disent de Lui ce qu'ils ne savent pas. C'est pour cela qu'Allah a dit –loin de Lui tout défaut : ***Pureté à ton Seigneur, le Seigneur de la puissance. Il est au-dessus de ce qu'ils décrivent !*** (S37.V180.)

« Il s'est exempté de tout ce que les détracteurs des messagers Lui ont attribué, puis Il a adressé Son salut aux messagers pour la pureté de leurs paroles qui sont dénuées de toute imperfection et défaut… » « Par ailleurs, dans les qualités et les noms qu'Il s'est attribués Allah a joint la négation à l'affirmation –Loin de Lui tout défaut. Aussi, les gens de la Sunna n'ont aucune réticence contre ce que les messagers ont apporté, car c'est la voie droite, la voie de ceux à qui Allah a accordé Ses faveurs, à savoir : les prophètes, les véridiques, les martyrs et les vertueux ».

وَقَدْ دَخَلَ فِي هَذِهِ الجُمْلَةِ مَا وَصَفَ اللهُ بِهِ نَفْسَهُ فِي سُورَةِ «الْإِخْلَاصِ» الَّتِي تَعْدِلُ ثُلُثَ الْقُرْآنِ.

حَيْثُ يَقُولُ: ﴿قُلْ هُوَ ٱللَّهُ أَحَدٌ ۝١ ٱللَّهُ ٱلصَّمَدُ ۝٢ لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ ۝٣ وَلَمْ يَكُن لَّهُۥ كُفُوًا أَحَدٌۢ ۝٤﴾ [الإخلاص: 1-4].

وَمَا وَصَفَ بِهِ نَفْسَهُ فِي أَعْظَمِ آيَةٍ فِي كِتَابِهِ حَيْثُ يَقُولُ: ﴿ٱللَّهُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ٱلْحَىُّ ٱلْقَيُّومُ ۚ لَا تَأْخُذُهُۥ سِنَةٌ وَلَا نَوْمٌ ۚ لَّهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۗ مَن ذَا ٱلَّذِى يَشْفَعُ عِندَهُۥٓ إِلَّا بِإِذْنِهِۦ ۚ يَعْلَمُ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْ ۖ وَلَا يُحِيطُونَ بِشَىْءٍ مِّنْ عِلْمِهِۦٓ إِلَّا بِمَا شَآءَ ۚ وَسِعَ كُرْسِيُّهُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ ۖ وَلَا يَـُٔودُهُۥ حِفْظُهُمَا ۚ وَهُوَ ٱلْعَلِىُّ ٱلْعَظِيمُ ۝٢٥٥﴾ [البقرة: 255]. وَلِهَذَا كَانَ مَنْ قَرَأَ هَذِهِ الْآيَةَ فِي لَيْلَةٍ لَمْ يَزَلْ عَلَيْهِ مِنَ اللهِ حَافِظٌ، وَلَا يَقْرَبُهُ شَيْطَانٌ حَتَّىٰ يُصْبِحَ. وَقَوْلُهُ سُبْحَانَهُ: ﴿هُوَ ٱلْأَوَّلُ وَٱلْءَاخِرُ وَٱلظَّٰهِرُ وَٱلْبَاطِنُ ۖ وَهُوَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ ۝٣﴾ [الحديد: 3] وَقَوْلُهُ سُبْحَانَهُ: ﴿وَتَوَكَّلْ عَلَى ٱلْحَىِّ ٱلَّذِى لَا يَمُوتُ﴾ [الفرقان: 58].

« La description qu'Allah a faite au sujet de Sa personne dans la sourate « La pureté » est incluse dans cet ensemble. Allah dit dans cette sourate qui égale le tiers du Coran :

1. ***Dis : ‹Il est Allah, unique.***
2. ***Allah, le seul à être imploré pour ce que nous désirons.***
3. ***Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus.***
4. ***Et Nul n'est égal à Lui›.*** (S112.V1-4.) »

«La description qu'Allah a faite au sujet de Sa personne dans le plus important verset coranique est incluse dans cet ensemble. Allah dit en effet : ***« Allah ! Point de divinité à part Lui, le Vivant, celui qui subsiste par lui-même ‹al-Qayyum›. Ni somnolence ni sommeil ne le saisissent. A Lui appartient Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ? Il connaît leur Passé et leur futur. Et, de Sa science, ils n'embrassent que ce qu'Il veut. Son ‹Kursiyy› contient les cieux et la terre, dont la garde ne Lui coûte aucune peine. Et Il est le Très Haut, le Très Grand ».*** (S2.V255.) ***« Il connaît leur passé et leur futur »***, Concernant les versets suivants: ***« Et remets ton sort au Vivant qui ne meurt jamais. »*** (S25.V58.)

وَقَوْلُهُ: ﴿وَهُوَ ٱلْعَلِيمُ ٱلْحَكِيمُ ۝٢﴾ [التحريم: 2]. ﴿وَهُوَ ٱلْحَكِيمُ ٱلْخَبِيرُ ۝١٨﴾ [الأنعام: 18].

﴿يَعْلَمُ مَا يَلِجُ فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا يَخْرُجُ مِنْهَا وَمَا يَنزِلُ مِنَ ٱلسَّمَآءِ وَمَا يَعْرُجُ فِيهَا﴾ [سبأ: 2].

﴿۞ وَعِندَهُۥ مَفَاتِحُ ٱلْغَيْبِ لَا يَعْلَمُهَآ إِلَّا هُوَ ۚ وَيَعْلَمُ مَا فِى ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ ۚ وَمَا تَسْقُطُ مِن وَرَقَةٍ إِلَّا يَعْلَمُهَا وَلَا حَبَّةٍ فِى ظُلُمَٰتِ ٱلْأَرْضِ وَلَا رَطْبٍ وَلَا يَابِسٍ إِلَّا فِى كِتَٰبٍ مُّبِينٍ ۝٥٩﴾ [الأنعام: 59].

وَقَوْلُهُ: ﴿وَمَا تَحْمِلُ مِنْ أُنثَىٰ وَلَا تَضَعُ إِلَّا بِعِلْمِهِۦ ۚ﴾ [فاطر: 11].

وَقَوْلُهُ: ﴿لِتَعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ وَأَنَّ ٱللَّهَ قَدْ أَحَاطَ بِكُلِّ شَىْءٍ عِلْمًۢا ۝١٢﴾ [الطلاق: 12].

وَقَوْلُهُ: ﴿إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلرَّزَّاقُ ذُو ٱلْقُوَّةِ ٱلْمَتِينُ ۝٥٨﴾ [الذاريات: 58].

وَقَوْلُهُ: ﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِۦ شَىْءٌ ۖ وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْبَصِيرُ ۝١١﴾ [الشورى: 11].

وَقَوْلُهُ: ﴿إِنَّ ٱللَّهَ نِعِمَّا يَعِظُكُم بِهِۦٓ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ سَمِيعًۢا بَصِيرًا﴾ [النساء: 58].

«...Et il est le Sublime, le Très Grand,» (S42. V4.)
«...C'est Lui le Sage, le parfaitement Connaisseur.» (S6.V18)
« ... Et C'est Lui le Sage, le parfaitement Connaisseur. Il sait ce qui pénètre en terre et ce qui en sort, ce qui descend du ciel et ce qui y remonte.» (S34.V1-2.)

« C'est Lui qui détient les clefs de l'Inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît. Il connaît ce qui est sur la terre ferme ou en mer. Pas une feuille ne tombe sans qu'Il ne le sache. Il n'y a pas une graine dans les ténèbres de la terre, ni rien de frais ou de sec, qui ne soit consigné dans un Livre ». (S6.V59.)

« Aucune femelle ne porte ni ne met bas sans qu'Il le sache ». (S35. V11.)
«... Afin que vous sachiez qu'Allah est en vérité Omnipotent et qu'Allah a embrassé toute chose par [Son] savoir.» (S65.V12.)

« En vérité, C'est Allah qui est le grand Pourvoyeur, le Détenteur de la force, l'Inébranlable.» (S51.V58.)

« Il n'y a rien qui Lui ressemble et ç'est Lui qui entend tout et voit tout » (S42.V11.)

« Quelle bonne exhortation qu'Allah vous fait ! Allah est, en vérité, celui qui entend tout et qui voit tout.» (S4.V58.)

وَقَوْلُهُ﴿وَلَوْلَآ إِذْ دَخَلْتَ جَنَّتَكَ قُلْتَ مَا شَآءَ ٱللَّهُ لَا قُوَّةَ إِلَّا بِٱللَّهِ﴾ [الكهف: 39].

وَقَوْلُهُ: ﴿ وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ مَا ٱقْتَتَلُوا۟ وَلَـٰكِنَّ ٱللَّهَ يَفْعَلُ مَا يُرِيدُ﴾[البقرة: 253].

وَقَوْلُهُ: ﴿أُحِلَّتْ لَكُم بَهِيمَةُ ٱلْأَنْعَـٰمِ إِلَّا مَا يُتْلَىٰ عَلَيْكُمْ غَيْرَ مُحِلِّى ٱلصَّيْدِ وَأَنتُمْ حُرُمٌ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ يَحْكُمُ مَا يُرِيدُ ﴾ [المائدة: 1]

وَقَوْلُهُ: ﴿فَمَن يُرِدِ ٱللَّهُ أَن يَهْدِيَهُۥ يَشْرَحْ صَدْرَهُۥ لِلْإِسْلَـٰمِ ۖ وَمَن يُرِدْ أَن يُضِلَّهُۥ يَجْعَلْ صَدْرَهُۥ ضَيِّقًا حَرَجًا كَأَنَّمَا يَصَّعَّدُ فِى ٱلسَّمَآءِ ﴾ [الأنعام: 125].

وَقَوْلُهُ: ﴿وَأَحْسِنُوٓا۟ ۛ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٩٥﴾ ﴾ [البقرة: 195].

﴿وَأَقْسِطُوٓا۟ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُقْسِطِينَ ﴾ [الحجرات: 9]

﴿فَمَا ٱسْتَقَـٰمُوا۟ لَكُمْ فَٱسْتَقِيمُوا۟ لَهُمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُتَّقِينَ ﴾ [التوبة:7].

﴿ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلتَّوَّٰبِينَ وَيُحِبُّ ٱلْمُتَطَهِّرِينَ ﴾[البقرة: 222].

« En entrant dans Ton jardin, que ne dis-tu : ‹Telle est la volonté (Et la grâce) d'Allah ! Il n'y a de puissance que par Allah » (S18.V39.)

« Si Allah avait voulu, ils ne se seraient pas entre-tués, mais Allah fait ce qu'Il veut. » (S2.V253.)

« Vous est permise la bête du cheptel, sauf ce qui sera énoncé [comme étant interdit]. Ne vous permettez point la chasse alors que vous êtes en état d'ihram. Allah, en vérité, décide ce qu'Il veut. » (S5.V1)

« Celui qu'Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'Islam. Et celui qu'Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et oppressée, comme s'il se hissait au ciel. » (S6.V125.)

« Et faites le bien. Car Allah aime les bienfaisants. » (S2.V195.)

« Et soyez équitables car Allah aime ceux qui sont équitables. » (S49.V9)

« Tant qu'ils sont droits envers vous, soyez droits envers eux. Car Allah aime les pieux. » (S9.V7.)

«... En vérité, Allah aime ceux qui se repentent et ceux qui se purifient. »(S2.V222.)

وَقَوْلُهُ: ﴿قُلْ إِن كُنتُمْ تُحِبُّونَ ٱللَّهَ فَٱتَّبِعُونِى يُحْبِبْكُمُ ٱللَّهُ﴾ [آل عمران: 31].

وَقَوْلُهُ: ﴿فَسَوْفَ يَأْتِى ٱللَّهُ بِقَوْمٍ يُحِبُّهُمْ وَيُحِبُّونَهُۥٓ﴾ [المائدة: 54].

وَقَوْلُهُ: ﴿إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلَّذِينَ يُقَٰتِلُونَ فِى سَبِيلِهِۦ صَفًّا كَأَنَّهُم بُنْيَٰنٌ مَّرْصُوصٌ﴾ [الصف: 4].

وَقَوْلُهُ: ﴿وَهُوَ ٱلْغَفُورُ ٱلْوَدُودُ ﴿١٤﴾﴾ [البروج: 14].

وَقَوْلُهُ: ﴿بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ ﴿٣٠﴾﴾ [النمل: 30]،

﴿رَبَّنَا وَسِعْتَ كُلَّ شَىْءٍ رَّحْمَةً وَعِلْمًا﴾ [غافر: 7].

﴿وَكَانَ بِٱلْمُؤْمِنِينَ رَحِيمًا﴾ [الأحزاب: 43].

﴿وَرَحْمَتِى وَسِعَتْ كُلَّ شَىْءٍ﴾ [الأعراف: 156].

﴿كَتَبَ رَبُّكُمْ عَلَىٰ نَفْسِهِ ٱلرَّحْمَةَ﴾ [الأنعام: 54].

﴿وَهُوَ ٱلْغَفُورُ ٱلرَّحِيمُ﴾ [يونس: 107].

﴿فَٱللَّهُ خَيْرٌ حَٰفِظًا وَهُوَ أَرْحَمُ ٱلرَّٰحِمِينَ ﴿٦٤﴾﴾ [يوسف: 64].

وَقَوْلُهُ: ﴿رَّضِىَ ٱللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا۟ عَنْهُ﴾ [المائدة: 119].

« Dis : ‹Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors » (S3.V31.)

« ... Allah va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime » (S5.V54.)

« Allah aime ceux qui combattent dans son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé. » (S61.V4.)

« Et c'est Lui le Clément, le Tout Affectueux » (S85.V14.)

« Par le Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux ». (S27. V30.)

« Seigneur ! Tu étends sur toute chose Ta miséricorde et Ta science. » (S40.V7.)

« ...et il est Miséricordieux envers les croyants. » (S33.V43.)

« ...et Ma miséricorde embrasse toute chose. » (S7.V156.)

« ...votre Seigneur s'est prescrit à lui-même la Miséricorde. » (S6.V54.)

«...et C'est Lui le Clément, le Miséricordieux. » (S10.V107.)

«... Mais Allah est le meilleur gardien, et Il est le plus Miséricordieux des miséricordieux ! » (S12.V64.)

« ...Allah les a agréés et eux L'ont agréé. Voilà l'énorme succès. » (S5.V119)

﴿وَمَن يَقْتُلْ مُؤْمِنًا مُّتَعَمِّدًا فَجَزَآؤُهُۥ جَهَنَّمُ خَٰلِدًا فِيهَا وَغَضِبَ ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَلَعَنَهُۥ﴾ [النساء: 93].

وَقَوْلُهُ: ﴿ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمُ ٱتَّبَعُوا۟ مَآ أَسْخَطَ ٱللَّهَ وَكَرِهُوا۟ رِضْوَٰنَهُۥ﴾ [محمد: 28].

﴿فَلَمَّآ ءَاسَفُونَا ٱنتَقَمْنَا مِنْهُمْ﴾ [الزخرف: 55].

وَقَوْلُهُ: ﴿وَلَٰكِن كَرِهَ ٱللَّهُ ٱنۢبِعَاثَهُمْ فَثَبَّطَهُمْ﴾ [التوبة: 46].

وَقَوْلُهُ: ﴿كَبُرَ مَقْتًا عِندَ ٱللَّهِ أَن تَقُولُوا۟ مَا لَا تَفْعَلُونَ﴾ [الصف: 3].

وَقَوْلُهُ: ﴿هَلْ يَنظُرُونَ إِلَّآ أَن يَأْتِيَهُمُ ٱللَّهُ فِى ظُلَلٍ مِّنَ ٱلْغَمَامِ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ وَقُضِىَ ٱلْأَمْرُ﴾ [البقرة: 210].

وَقَوْلُهُ: ﴿هَلْ يَنظُرُونَ إِلَّآ أَن تَأْتِيَهُمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ أَوْ يَأْتِىَ رَبُّكَ أَوْ يَأْتِىَ بَعْضُ ءَايَٰتِ رَبِّكَ﴾ [الأنعام: 158].

﴿كَلَّآ إِذَا دُكَّتِ ٱلْأَرْضُ دَكًّا دَكًّا ۝٢١ وَجَآءَ رَبُّكَ وَٱلْمَلَكُ صَفًّا صَفًّا﴾ [الفجر: 21، 22].

« Quiconque tue intentionnellement un croyant, sa rétribution alors sera l'Enfer, pour y demeurer éternellement. Allah l'a frappé de Sa colère, l'a maudit ... » (S4.V93)

« Cela parce qu'ils ont suivi ce qui courrouce Allah, et qu'ils ont de la répulsion pour [ce qui attire] Son agrément. » (S47.V28.)

« Puis lorsqu'ils Nous eurent irrité, Nous Nous vengeâmes d'eux » (S43.V55.)

« ...mais leur départ répugna à Allah; il les a rendus paresseux. » (S9.V46.)

« C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas. » (S61.V3.)

« Qu'attendent-ils sinon qu'Allah leur vienne accompagné de l'ombre des nuées de même que les Anges ...? » (S2.V210.)

« Qu'attendent-ils ? Que les Anges leur viennent ? Que vienne Ton Seigneur ?» (S6.V158.)

« Prenez garde ! Quand la terre sera complètement pulvérisée, et que Ton Seigneur viendra ainsi que les anges, rang par rang, » (S89.V21-22)

﴿وَيَوْمَ تَشَقَّقُ ٱلسَّمَآءُ بِٱلْغَمَـٰمِ وَنُزِّلَ ٱلْمَلَـٰٓئِكَةُ تَنزِيلًا﴾ [الفرقان: 25].

وَقَوْلُهُ: ﴿وَيَبْقَىٰ وَجْهُ رَبِّكَ ذُو ٱلْجَلَـٰلِ وَٱلْإِكْرَامِ ﴿٢٧﴾﴾ [الرحمن: 27]. ﴿كُلُّ شَىْءٍ هَالِكٌ إِلَّا وَجْهَهُۥ ۚ﴾ [القصص: 88].

وَقَوْلُهُ: ﴿مَا مَنَعَكَ أَن تَسْجُدَ لِمَا خَلَقْتُ بِيَدَىَّ ۖ﴾ [ص: 75].

﴿وَقَالَتِ ٱلْيَهُودُ يَدُ ٱللَّهِ مَغْلُولَةٌ ۚ غُلَّتْ أَيْدِيهِمْ وَلُعِنُوا۟ بِمَا قَالُوا۟ ۘ بَلْ يَدَاهُ مَبْسُوطَتَانِ يُنفِقُ كَيْفَ يَشَآءُ ۚ﴾ [المائدة: 64].

وَقَوْلُهُ: ﴿وَٱصْبِرْ لِحُكْمِ رَبِّكَ فَإِنَّكَ بِأَعْيُنِنَا ۖ وَسَبِّحْ بِحَمْدِ رَبِّكَ حِينَ تَقُومُ﴾ [الطور: 48]

﴿وَحَمَلْنَـٰهُ عَلَىٰ ذَاتِ أَلْوَٰحٍ وَدُسُرٍ ﴿١٣﴾ تَجْرِى بِأَعْيُنِنَا جَزَآءً لِّمَن كَانَ كُفِرَ﴾ [القمر: 13-14].

﴿وَأَلْقَيْتُ عَلَيْكَ مَحَبَّةً مِّنِّى وَلِتُصْنَعَ عَلَىٰ عَيْنِىٓ ﴿٣٩﴾﴾ [طه: 39]

وَقَوْلُهُ: ﴿قَدْ سَمِعَ ٱللَّهُ قَوْلَ ٱلَّتِى تُجَـٰدِلُكَ فِى زَوْجِهَا وَتَشْتَكِىٓ إِلَى ٱللَّهِ وَٱللَّهُ يَسْمَعُ تَحَاوُرَكُمَآ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ سَمِيعٌۢ بَصِيرٌ﴾ [المجادلة: 1].

« Et le Jour où le ciel sera fendu par les nuages et qu'on fera descendre des anges, » (S25.V25)

« [Seule] subsistera la Face [Wajh] de Ton Seigneur, plein de majesté et de noblesse. » (S55.V27.)

« Tout doit périr, sauf son Visage. » (S28.V88.)

« Qu'est ce qui t'a empêché de te prosterner devant ce que J'ai créé de Mes mains? » (S38.V75.)

« Et les Juifs disent: ‹La main d'Allah est fermée !› que leurs propres mains soient fermées, et maudits soient-ils pour l'avoir dit ! Au contraire, Ses deux mains sont largement ouvertes : Il distribue ses dons comme il veut. » (S5.V64.)

« Et Supporte patiemment la décision de Ton Seigneur car, en vérité, Tu es sous Nos yeux.» (S52.V48.)

« Et Nous le portâmes sur une arche faite de planches et de clous voguant sous Nos yeux» (S54.V13 et 14.)

« Et J'ai répandu sur toi une affection de ma part, afin que tu sois élevé sous Mon oeil. » (S20.V39.)

« Allah a certainement entendu la parole de ceux qui ont dit : ‹Allah est pauvre et nous somme riches›. » (S3.V181.)

« Allah a bien entendu la parole de celle qui discutait avec toi à propos de son époux et se plaignait à Allah. Et Allah entendait votre conversation, car Allah voit tout et entend tout. » (S58.V1)

وَقَوْلُهُ: ﴿لَّقَدۡ سَمِعَ ٱللَّهُ قَوۡلَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓاْ إِنَّ ٱللَّهَ فَقِيرٞ وَنَحۡنُ أَغۡنِيَآءُۘ﴾ [آل عمران: 181].

وَقَوْلُهُ: ﴿أَمۡ يَحۡسَبُونَ أَنَّا لَا نَسۡمَعُ سِرَّهُمۡ وَنَجۡوَىٰهُمۚ بَلَىٰ وَرُسُلُنَا لَدَيۡهِمۡ يَكۡتُبُونَ﴾ [الزخرف: 80]. وَقَوْلُهُ: ﴿إِنَّنِي مَعَكُمَآ أَسۡمَعُ وَأَرَىٰ﴾ [طه: 46] ﴿أَلَمۡ يَعۡلَم بِأَنَّ ٱللَّهَ يَرَىٰ﴾ [العلق: 14].

﴿ٱلَّذِي يَرَىٰكَ حِينَ تَقُومُ ٢١٨ وَتَقَلُّبَكَ فِي ٱلسَّٰجِدِينَ ٢١٩ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلۡعَلِيمُ ٢٢٠﴾ [الشعراء: 218-220].

﴿وَقُلِ ٱعۡمَلُواْ فَسَيَرَى ٱللَّهُ عَمَلَكُمۡ وَرَسُولُهُۥ وَٱلۡمُؤۡمِنُونَ﴾ [التوبة: 105] وَقَوْلُهُ: ﴿وَهُوَ شَدِيدُ ٱلۡمِحَالِ﴾ [الرعد: 13].

وَقَوْلُهُ: ﴿وَمَكَرُواْ وَمَكَرَ ٱللَّهُۖ وَٱللَّهُ خَيۡرُ ٱلۡمَٰكِرِينَ﴾ [آل عمران: 54]. وَقَوْلُهُ: ﴿وَمَكَرُواْ مَكۡرٗا وَمَكَرۡنَا مَكۡرٗا وَهُمۡ لَا يَشۡعُرُونَ﴾ [النمل: 50].

« Allah a certainement entendu la parole de ceux qui ont dit : ‹Allah est pauvre et nous somme riches›. » (S3.V181.)

« Ou bien pensent-ils que Nous n'entendons pas leur secret ni leurs délibérations ? Mais si ! Et Nos anges prennent note auprès d'eux. » (S43.V80.)

« ... Je suis avec vous : J'entends et Je vois. » (S20.V46.)
« Ne sait-il pas que, vraiment, Allah voit ? » (S96.V14)

« Qui te voit quand tu te lèves, et (voit) tes gestes parmi ceux qui se prosternent. » (S26.V218-219.)

« Et Dis: ‹Œuvrez, car Allah va voir votre œuvre, de même que Son messager et les croyants, » (S9.V105.)

« ... Alors que Sa force est redoutable. » (S13.V13.)

« Et les mécréants complotèrent. Mais Allah aussi rusa contre eux. Or, d'entre ceux qui emploient la ruse, Allah est le meilleur.» (S3.V54.)

« Ils ourdirent une ruse et nous ourdîmes une ruse sans qu'ils s'en rendent compte. » (S27.V50.)

وَقَوْلُهُ: ﴿إِن تُبْدُوا۟ خَيْرًا أَوْ تُخْفُوهُ أَوْ تَعْفُوا۟ عَن سُوٓءٍ فَإِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَفُوًّا قَدِيرًا﴾ [النساء: 149].

﴿وَلْيَعْفُوا۟ وَلْيَصْفَحُوٓا۟ ۗ أَلَا تُحِبُّونَ أَن يَغْفِرَ ٱللَّهُ لَكُمْ ۗ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ﴾ [النور: 22].

وَقَوْلُهُ: ﴿وَلِلَّهِ ٱلْعِزَّةُ وَلِرَسُولِهِۦ وَلِلْمُؤْمِنِينَ﴾ [المنافقون: 8].

وَقَوْلُهُ عَنْ إِبْلِيسَ: ﴿قَالَ فَبِعِزَّتِكَ لَأُغْوِيَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ﴾ [ص: 82].

وَقَوْلُهُ: ﴿تَبَٰرَكَ ٱسْمُ رَبِّكَ ذِى ٱلْجَلَٰلِ وَٱلْإِكْرَامِ﴾ [الرحمن:78].

وَقَوْلُهُ: ﴿فَٱعْبُدْهُ وَٱصْطَبِرْ لِعِبَٰدَتِهِۦ ۚ هَلْ تَعْلَمُ لَهُۥ سَمِيًّا﴾[مريم: 65].

﴿وَلَمْ يَكُن لَّهُۥ كُفُوًا أَحَدٌ﴾ [الإخلاص: 4].

وَقَوْلُهُ: ﴿فَلَا تَجْعَلُوا۟ لِلَّهِ أَندَادًا وَأَنتُمْ تَعْلَمُونَ﴾ [البقرة: 22].

﴿وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَتَّخِذُ مِن دُونِ ٱللَّهِ أَندَادًا يُحِبُّونَهُمْ كَحُبِّ ٱللَّهِ ۖ﴾ [البقرة: 165].

« Ils rusent, et Je ruse également. » (S86.V16.)

« Que vous fassiez du bien, ouvertement ou en cachette, ou que vous pardonniez un mal... Allah est Clément et Omnipotent. » (S4.V149.)

« Qu'ils pardonnent et absolvent. N'aimez-vous pas qu'Allah vous pardonne? Et Allah est Clément et Miséricordieux! » (S24.V22)

« ... Or C'est à Allah qu'appartient la puissance Ainsi qu'à son Messager... » (S63.V8)

« Par Ta puissance ! » -dit [Satan]- Je les séduirai assurément tous » (S38.V82.)

« Infinie est la bonté des noms de ton Seigneur, plein de majesté et de Munificence ! » (S55.V78.)

« Adore-Le donc, et sois constant dans l'adoration que tu Lui voue. Lui connais-tu un semblable ? » (S19.V65.)

« Et Nul n'est égal à Lui » (S112.V4)

« ... Ne Lui cherchez donc pas des égaux, alors que vous savez (tout cela). » (S2.V22.)

« Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des égaux à Lui, en les aimant comme on aime Allah... » (S2.V165.)

وَقَوْلُهُ: ﴿وَقُلِ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِى لَمْ يَتَّخِذْ وَلَدًا وَلَمْ يَكُن لَّهُۥ شَرِيكٌ فِى ٱلْمُلْكِ وَلَمْ يَكُن لَّهُۥ وَلِىٌّ مِّنَ ٱلذُّلِّ ۖ وَكَبِّرْهُ تَكْبِيرًۢا﴾ [الإسراء: 111]

﴿يُسَبِّحُ لِلَّهِ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۖ لَهُ ٱلْمُلْكُ وَلَهُ ٱلْحَمْدُ ۖ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ۝١﴾ [التغابن: 1].

وَقَوْلُهُ: ﴿تَبَارَكَ ٱلَّذِى نَزَّلَ ٱلْفُرْقَانَ عَلَىٰ عَبْدِهِۦ لِيَكُونَ لِلْعَٰلَمِينَ نَذِيرًا ۝١ ٱلَّذِى لَهُۥ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَلَمْ يَتَّخِذْ وَلَدًا وَلَمْ يَكُن لَّهُۥ شَرِيكٌ فِى ٱلْمُلْكِ وَخَلَقَ كُلَّ شَىْءٍ فَقَدَّرَهُۥ تَقْدِيرًا ۝٢﴾ [الفرقان: 1-2].

وَقَوْلُهُ: ﴿مَا ٱتَّخَذَ ٱللَّهُ مِن وَلَدٍ وَمَا كَانَ مَعَهُۥ مِنْ إِلَٰهٍ ۚ إِذًا لَّذَهَبَ كُلُّ إِلَٰهٍۭ بِمَا خَلَقَ وَلَعَلَا بَعْضُهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ ۚ سُبْحَٰنَ ٱللَّهِ عَمَّا يَصِفُونَ ۝٩١ عَٰلِمِ ٱلْغَيْبِ وَٱلشَّهَٰدَةِ فَتَعَٰلَىٰ عَمَّا يُشْرِكُونَ﴾ [المؤمنون: 91- 92].

﴿فَلَا تَضْرِبُوا۟ لِلَّهِ ٱلْأَمْثَالَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ وَأَنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ﴾ [النحل: 74].

« Et dis : ‹Louange à Allah qui ne s'est jamais attribué d'enfant, qui n'a point d'associé dans la royauté et qui n'a jamais eu de protecteur contre l'humiliation›. Et proclame hautement Sa grandeur. » (S17.V111.)

« Ce qui est dans les cieux et ce qui est sur terre affirment la pureté d'Allah. A Lui la royauté et à Lui les louanges. Et Il est Omnipotent. » (S64. V1.)

« Qu'on exalte la Bénédiction de celui qui a fait descendre le Livre de Discernement sur Son Serviteur, afin qu'il soit un avertisseur à l'univers. Celui à qui appartient la royauté des cieux et de la terre, qui ne s'est point attribué d'enfant, qui n'a point d'associé en Sa royauté et qui a créé toute chose en Lui donnant ses justes proportions.» (S25. V1et2.)

« Allah ne s'est point attribué d'enfant et il n'existe point de divinité avec lui. Sinon, chaque divinité s'en irait avec ce qu'elle a créé et certaines seraient supérieures aux autres. (Gloire et pureté) à Allah! Il est Supérieur à tout ce qu'ils décrivent.92. [Il est] Connaisseur de toute chose visible et invisible! Il est bien au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent! » (S23.V91.)

« N'attribuez donc pas à Allah des semblables. Car Allah sait, tandis que vous ne savez pas. » (S16.V74.)

﴿قُلْ إِنَّمَا حَرَّمَ رَبِّيَ ٱلْفَوَٰحِشَ مَا ظَهَرَ مِنْهَا وَمَا بَطَنَ وَٱلْإِثْمَ وَٱلْبَغْيَ بِغَيْرِ ٱلْحَقِّ وَأَن تُشْرِكُوا۟ بِٱللَّهِ مَا لَمْ يُنَزِّلْ بِهِۦ سُلْطَٰنًا وَأَن تَقُولُوا۟ عَلَى ٱللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ﴾ [الأعراف: 33].

وَقَوْلُهُ: ﴿ٱلرَّحْمَٰنُ عَلَى ٱلْعَرْشِ ٱسْتَوَىٰ﴾ فِي سَبْعَةِ مَوَاضِعَ:

فِي سُورَةِ **«الْأَعْرَافِ»** **قَوْلُهُ:** ﴿إِنَّ رَبَّكُمُ ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ فِى سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى ٱلْعَرْشِ﴾ [الأعراف: 54].

وَقَالَ فِي سُورَةِ «يُونُسَ» عَلَيْهِ السَّلَامُ: ﴿إِنَّ رَبَّكُمُ ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ فِى سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى ٱلْعَرْشِ﴾ [يونس: 3].

وَقَالَ فِي سُورَةِ «الرَّعْدِ»: ﴿ٱللَّهُ ٱلَّذِى رَفَعَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ بِغَيْرِ عَمَدٍ تَرَوْنَهَا ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى ٱلْعَرْشِ﴾ [الرعد: 2]. **وَقَالَ فِي سُورَةِ «طه»:** ﴿ٱلرَّحْمَٰنُ عَلَى ٱلْعَرْشِ ٱسْتَوَىٰ﴾ [طه: 5]. **وَقَالَ فِي سُورَةِ «الْفُرْقَانِ»:** ﴿ثُم ٱسْتَوَىٰ عَلَى ٱلْعَرْشِ﴾ [الفرقان: 59]. **وَقَالَ فِي سُورَةِ «الم السَّجْدَةِ»:** ﴿ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَا فِى سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى ٱلْعَرْشِ﴾ [السجدة: 4].

« C'est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours puis Il est monté sur le Trône ('arsh). » (S57.V4)

« Ô Jésus, Je vais mettre fin à ta vie terrestre et t'élevé vers Moi....» (S4.V158.)

« Mais Allah l'a élevé vers Lui....» (S4.V158.)

« ... Vers Lui monte la bonne parole, et Il élève haut la bonne action... » (S35.V10.)

« Ô Hâmân, bâtis-moi une tour ! Peut- être atteindrai-je les voies, les voies des cieux, et apercevrai-je le Dieu de Moïse ; mais Je pense qu'il ment » (S40.V36-37.)

« Êtes-vous à l'abri que celui qui est au ciel ne vous enfouisse sous terre. Où êtes-vous à l'abri que Celui qui au ciel envoie contre vous un ouragan de pierres? Vous saurez ainsi quel fut Mon avertissement. » (S67.V16 et 17.)

« C'est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours puis Il est monté sur le Trône ('arsh) ; Il sait ce qui pénètre dans la terre et ce qui en sort, et ce qui descend du ciel et ce qui y monte, et Il est avec vous où que vous soyez. Et Allah observe parfaitement ce que vous faites. »(S57.V4)

وَقَوْلُهُ: ﴿مَا يَكُونُ مِن نَّجْوَىٰ ثَلَٰثَةٍ إِلَّا هُوَ رَابِعُهُمْ وَلَا خَمْسَةٍ إِلَّا هُوَ سَادِسُهُمْ وَلَآ أَدْنَىٰ مِن ذَٰلِكَ وَلَآ أَكْثَرَ إِلَّا هُوَ مَعَهُمْ أَيْنَ مَا كَانُوا۟ ۖ ثُمَّ يُنَبِّئُهُم بِمَا عَمِلُوا۟ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ﴾ [المجادلة: 7]. ﴿لَا تَحْزَنْ إِنَّ ٱللَّهَ مَعَنَا﴾ [التوبة: 40].

وَقَوْلُهُ: ﴿إِنَّنِى مَعَكُمَآ أَسْمَعُ وَأَرَىٰ﴾ [طه: 46].

﴿إِنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلَّذِينَ ٱتَّقَوا۟ وَّٱلَّذِينَ هُم مُّحْسِنُونَ﴾ [النحل: 128]

﴿وَٱصْبِرُوٓا۟ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلصَّٰبِرِينَ﴾ [الأنفال: 46].

﴿كَم مِّن فِئَةٍ قَلِيلَةٍ غَلَبَتْ فِئَةً كَثِيرَةًۢ بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ مَعَ ٱلصَّٰبِرِينَ﴾ [البقرة: 249]. وَقَوْلُهُ: ﴿وَمَنْ أَصْدَقُ مِنَ ٱللَّهِ حَدِيثًا﴾ [النساء: 87].

﴿وَمَنْ أَصْدَقُ مِنَ ٱللَّهِ قِيلًا﴾ [النساء: 122].

﴿وَإِذْ قَالَ ٱللَّهُ يَٰعِيسَى ٱبْنَ مَرْيَمَ﴾ [المائدة: 116].

﴿وَتَمَّتْ كَلِمَتُ رَبِّكَ صِدْقًا وَعَدْلًا﴾ [الأنعام: 115].

وَقَوْلُهُ: ﴿وَكَلَّمَ ٱللَّهُ مُوسَىٰ تَكْلِيمًا﴾ [النساء: 164]

« Pas de conversation secrète entre trois sans qu'Il ne soit leur quatrième, ni entre cinq sans qu'Il n'y ne soit leur sixième, ni moins ni plus que cela sans qu'Il ne soit avec eux, là où ils se trouvent. Ensuite, Il les informera, le Jour de la Résurrection, de ce qu'ils faisaient. Allah, vraiment, est Omniscient. » (S58.V7)

« ‹Ne t'afflige pas, car Allah est avec nous.› » (S9.V40.)

« Je suis avec vous : J'entends et Je vois. » (S20.V46.)

« Certes, Allah est avec ceux qui [L'] ont craint avec piété et ceux qui sont bienfaisants. » (S16.V18.)

« ... Et soyez endurants. Vraiment, Allah est avec les endurants. » (S8.V46)

« ‹Combien de fois une troupe peu nombreuse a, par la grâce d'Allah, vaincu une troupe très nombreuse ! Et Allah est avec les endurants›. » (S2.V249.)

« ... Et qui est plus véridique qu'Allah en parole ? » (S4.V87.)

« ... Et qui est plus véridique qu'Allah en parole? » (S4.V122.)

« ... Allah dira : ‹Ô Jésus, fils de Marie,... » (S5.V110.)

« Et la parole de Ton Seigneur s'est accomplie en toute vérité et équité.» (S6.V115.)

«... Et Allah a parlé à Moïse de vive voix » (S4.V164.)

﴿مِّنْهُم مَّن كَلَّمَ ٱللَّهُ﴾ [البقرة: 253].

﴿وَلَمَّا جَآءَ مُوسَىٰ لِمِيقَٰتِنَا وَكَلَّمَهُۥ رَبُّهُۥ﴾ [الأعراف: 143]

﴿وَنَٰدَيْنَٰهُ مِن جَانِبِ ٱلطُّورِ ٱلْأَيْمَنِ وَقَرَّبْنَٰهُ نَجِيًّا﴾ [مريم:52]

وَقَوْلُهُ: ﴿وَإِذْ نَادَىٰ رَبُّكَ مُوسَىٰٓ أَنِ ٱئْتِ ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ﴾

[الشعراء: 10].

﴿وَنَادَىٰهُمَا رَبُّهُمَآ أَلَمْ أَنْهَكُمَا عَن تِلْكُمَا ٱلشَّجَرَةِ﴾ [الأعراف: 22]

وَقَوْلُهُ: ﴿وَيَوْمَ يُنَادِيهِمْ فَيَقُولُ مَاذَآ أَجَبْتُمُ ٱلْمُرْسَلِينَ﴾

[القصص: 65].

﴿وَإِنْ أَحَدٌ مِّنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ٱسْتَجَارَكَ فَأَجِرْهُ حَتَّىٰ يَسْمَعَ كَلَٰمَ ٱللَّهِ﴾ [التوبة: 6].

﴿وَقَدْ كَانَ فَرِيقٌ مِّنْهُمْ يَسْمَعُونَ كَلَٰمَ ٱللَّهِ ثُمَّ يُحَرِّفُونَهُۥ مِنۢ بَعْدِ مَا عَقَلُوهُ وَهُمْ يَعْلَمُونَ﴾ [البقرة: 75]

﴿يُرِيدُونَ أَن يُبَدِّلُوا۟ كَلَٰمَ ٱللَّهِ ۚ قُل لَّن تَتَّبِعُونَا كَذَٰلِكُمْ قَالَ ٱللَّهُ مِن قَبْلُ﴾ [الفتح: 15].

« …. Il en est à qui Allah a parlé… » (S2.V253.)

« Et Lorsque Moïse vint à Notre rendez-vous et que son Seigneur lui eut parlé… » (S7.V143.)

« Du côté droit du Mont (Sinaï) Nous l'appelâmes et Nous le fîmes approcher tel un confident. » (S19.V52.)

« Et Lorsque ton Seigneur appela Moïse : ‹Rends-toi auprès du peuple injuste, » (S26.V10.)

« Et leur Seigneur les appela: ‹Ne vous avais-Je pas interdit cet arbre? »

« Et le jour où Il les appellera et qu'Il dira : ‹Que répondiez-vous aux messagers ?› » (S28.V65.)

« Et si l'un des associateurs te demande asile, accorde-le lui, afin qu'il entende la parole d'Allah,… » (S9.V6.)

« … Alors qu'un groupe d'entre eux, après avoir entendu et compris la parole d'Allah, la falsifièrent » (S2.V75.)

« …ils voudraient changer la parole d'Allah. Dis-leur : « Jamais vous ne nous suivrez ! Allah en a décidé ainsi !.» (S48.V15.)

﴿وَٱتۡلُ مَآ أُوحِيَ إِلَيۡكَ مِن كِتَابِ رَبِّكَۖ لَا مُبَدِّلَ لِكَلِمَٰتِهِۦ﴾ [الكهف: 27].

وَقَوْلُهُ: ﴿إِنَّ هَٰذَا ٱلۡقُرۡءَانَ يَقُصُّ عَلَىٰ بَنِيٓ إِسۡرَٰٓءِيلَ أَكۡثَرَ ٱلَّذِي هُمۡ فِيهِ يَخۡتَلِفُونَ﴾ [النمل: 76].

﴿وَهَٰذَا كِتَٰبٌ أَنزَلۡنَٰهُ مُبَارَكٞ﴾ [الأنعام: 92].

﴿لَوۡ أَنزَلۡنَا هَٰذَا ٱلۡقُرۡءَانَ عَلَىٰ جَبَلٖ لَّرَأَيۡتَهُۥ خَٰشِعٗا مُّتَصَدِّعٗا مِّنۡ خَشۡيَةِ ٱللَّهِ﴾

[الحشر: 21].

﴿وَإِذَا بَدَّلۡنَآ ءَايَةٗ مَّكَانَ ءَايَةٖ وَٱللَّهُ أَعۡلَمُ بِمَا يُنَزِّلُ قَالُوٓاْ إِنَّمَآ أَنتَ مُفۡتَرِۭۚ بَلۡ أَكۡثَرُهُمۡ لَا يَعۡلَمُونَ ١٠١ قُلۡ نَزَّلَهُۥ رُوحُ ٱلۡقُدُسِ مِن رَّبِّكَ بِٱلۡحَقِّ لِيُثَبِّتَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَهُدٗى وَبُشۡرَىٰ لِلۡمُسۡلِمِينَ ١٠٢ وَلَقَدۡ نَعۡلَمُ أَنَّهُمۡ يَقُولُونَ إِنَّمَا يُعَلِّمُهُۥ بَشَرٞۗ لِّسَانُ ٱلَّذِي يُلۡحِدُونَ إِلَيۡهِ أَعۡجَمِيّٞ وَهَٰذَا لِسَانٌ عَرَبِيّٞ مُّبِينٌ﴾[النحل: 101-103]

وَقَوْلُهُ: ﴿وُجُوهٞ يَوۡمَئِذٖ نَّاضِرَةٌ ٢٢ إِلَىٰ رَبِّهَا نَاظِرَةٞ﴾[القيامة: 22-23].

« Et récite ce qui t'a été révélé : le Livre de Ton Seigneur. Nul ne peut changer Ses paroles... » (S18.V27.)

« Ce Coran raconte aux enfants d'Israël la plupart des sujets sur lesquels ils divergent, » (S27.V76.)

« Et Voici un Livre (le Coran) béni que nous avons fait descendre... » (S6.V155.)

« Si nous avions fait descendre ce Coran sur une montage, Tu l'aurais vu s'humilier et se fendre par crainte d'Allah... » (S59.V21.)

« Quand nous remplaçons un verset par un autre - et Allah sait mieux ce qu'il fait descendre- ils disent: ‹Tu n'es qu'un menteur›. Mais la plupart d'entre eux ne savent pas. Dis: ‹C'est le saint esprit [Gabriel] qui l'a fait descendre de la part de ton Seigneur en toute vérité, afin de raffermir [la foi] de ceux qui croient, ainsi qu'un guide et une bonne annonce pour les musulmans. Et Nous savons parfaitement qu'ils disent: ‹Ce n'est qu'un être humain qui lui enseigne (le Coran) ›. Or, la langue de celui auquel ils font allusion est étrangère [non arabe], et celle-ci est une langue arabe bien claire. » (S16.V101 à 103.)

«Ce jour-là, il y aura des visages resplendissants, qui regarderont leur Seigneur» (S75.V22 et 23.)

﴿عَلَى ٱلْأَرَآئِكِ يَنظُرُونَ ﴿٢٣﴾﴾ [المطففين: 23].

﴿لِّلَّذِينَ أَحْسَنُوا۟ ٱلْحُسْنَىٰ وَزِيَادَةٌ﴾ [يونس: 26].

وَقَوْلُهُ: ﴿لَهُم مَّا يَشَآءُونَ فِيهَا وَلَدَيْنَا مَزِيدٌ﴾ [ق: 35].

وَهَذَا الْبَابُ فِي كِتَابِ اللهِ تَعَالَىٰ كَثِيرٌ، مَنْ تَدَبَّرَ الْقُرْآنَ طَالِبًا لِلْهُدَىٰ مِنْهُ تَبَيَّنَ لَهُ طَرِيقُ الْحَقِّ.

فَصْل

ثُمَّ فِي سُنَّةِ رَسُولِ اللهِ ﷺ، فَالسُّنَّةُ تُفَسِّرُ الْقُرْآنَ وَتُبَيِّنُهُ، وَتَدُلُّ عَلَيْهِ وَتُعَبِّرُ عَنْهُ؛ وَمَا وَصَفَ الرَّسُولُ بِهِ رَبَّهُ عز وجل مِنَ الْأَحَادِيثِ الصِّحَاحِ الَّتِي تَلَقَّاهَا أَهْلُ الْمَعْرِفَةِ بِالْقَبُولِ وَجَبَ الْإِيمَانُ بِهَا كَذَلِكَ.

فَمِنْ ذَلِكَ: قَوْلُهُ ﷺ: «يَنْزِلُ رَبُّنَا إِلَى السَّمَاءِ الدُّنْيَا كُلَّ لَيْلَةٍ حِينَ يَبْقَىٰ ثُلُثُ اللَّيْلِ الْآخِرُ، فَيَقُولُ: مَنْ يَدْعُونِي فَأَسْتَجِيبَ لَهُ؟ مَنْ يَسْأَلُنِي فَأُعْطِيَهُ؟ مَنْ يَسْتَغْفِرُنِي فَأَغْفِرَ لَهُ؟»[1] مُتَّفَقٌ عَلَيْهِ

---

(1) رواه البخاري (1145) ومواضع، ومسلم (758).

« Sur les divans, ils regardent. » (S83.V23.)

« A ceux qui agissent en bien est réservée la meilleure (récompense) et même davantage. » (S10.V26.)

« Il y aura là pour eux tout ce qu'ils voudront. Et auprès de Nous il y a davantage encore. » (S50.V35.)

Les versets de ce genre sont nombreux dans le Livre d'Allah, et la voie de la vérité apparaîtra à toute personne qui médite le Coran, en y cherchant ce qui la guidera »

Chapitre III
De la sunna du Prophète ﷺ

« La Sunna explique le Coran et le clarifie, elle mène vers Lui et en exprime le sens. Aussi, les hadiths *sahîh* transmis et acceptés par les gens de connaissance, dans lesquels le Prophète ﷺ a décrit son Seigneur, doivent être acceptés avec foi de la même manière. »

« Un exemple est le hadith où le Prophète ﷺ dit : « *Lorsque le dernier tiers de la nuit commence, notre Seigneur descend au ciel le plus proche et dit : « Qui veut M'invoquer afin que Je l'exauce, Qui veut Me demander afin que Je lui donne ? Qui veut solliciter Mon pardon afin que Je lui pardonne ?* »[2]. Hadith accepté à l'unanimité ».

---

[2] Boukharî (1145) Muslim (758).

وَقَوْلُهُ ﷺ: «للهُ أَشَدُّ فَرَحًا بِتَوْبَةِ عَبْدِهِ الْمُؤْمِنِ التَّائِبِ مِنْ أَحَدِكُمْ بِرَاحِلَتِهِ...»[3] الْحَدِيثَ. مُتَّفَقٌ عَلَيْهِ.

وَقَوْلُهُ ﷺ: «يَضْحَكُ اللهُ إِلَىٰ رَجُلَيْنِ يَقْتُلُ أَحَدُهُمَا الْآخَرَ كِلَاهُمَا يَدْخُلُ الْجَنَّةَ»[4] مُتَّفَقٌ عَلَيْهِ.

وَقَوْلُهُ: «عَجِبَ رَبُّنَا مِنْ قُنُوطِ عِبَادِهِ وَقُرْبِ خَيْرِهِ يَنْظُرُ إِلَيْكُمْ أَزِلِينَ قَنِطِينَ، فَيَظَلُّ يَضْحَكُ، يَعْلَمُ أَنَّ فَرَجَكُمْ قَرِيبٌ»[5] حَدِيثٌ حَسَنٌ.

وَقَوْلُهُ ﷺ: «لَا تَزَالُ جَهَنَّمُ يُلْقَىٰ فِيهَا وَهِيَ تَقُولُ: هَلْ مِنْ مَزِيدٍ؟ حَتَّىٰ يَضَعَ رَبُّ الْعِزَّةِ فِيهَا رِجْلَهُ - وَفِي رِوَايَةٍ: عَلَيْهَا قَدَمَهُ - فَيَنْزَوِي بَعْضُهَا إِلَىٰ بَعْضٍ، فَتَقُولُ: قَطْ قَطْ»[6] مُتَّفَقٌ عَلَيْهِ.

وَقَوْلُهُ: «يَقُولُ تَعَالَىٰ: يَا آدَمَ. فَيَقُولُ: لَبَّيْكَ وَسَعْدَيْكَ. فَيُنَادِي بِصَوْتٍ: إِنَّ اللهَ يَأْمُرُكَ أَنْ تُخْرِجَ مِنْ ذُرِّيَّتِكَ بَعْثًا إِلَىٰ النَّارِ»[7] مُتَّفَقٌ عَلَيْهِ

---

(3) رواه البخاري (6308)، ومسلم (2746).

(4) رواه البخاري (2826) ومسلم (1890).

(5) جزء من حديث طويل رواه الحاكم في المستدرك (8683) وفي سنده يعقوب بن محمد بن عيسىٰ الزهري، قال عنه الذهبي في التلخيص: ضعيف. وضعفه الشيخ الألباني في «ظلال الجنة» (636).

(6) رواه البخاري (6661) ومواضع، ومسلم (2848).

(7) رواه البخاري (4741) ومسلم (222).

Concernant le hadith suivant : « *Je jure que la joie d'Allah quand un de Ses esclaves se repent est plus grande que celle que vous ressentez en retrouvant votre monture* »[8] Hadith accepté à l'unanimité.

Concernant le hadith : « *Allah rit à deux hommes dont l'un tue l'autre et qui entreront au paradis* »[9]. Accepté à l'unanimité. Et sa parole ﷺ : « *Notre Seigneur s'étonne de Ses serviteurs qui perdent espoir alors que leur situation est sur le point de s'améliorer. Il vous regarde lorsque vous êtes complètement désespérés et ne cesse de rire, Il sait que votre délivrance est proche* »[10]. Hadith *hasan*

Concernant le hadith où le prophète ﷺ déclare que : « *Les gens seront continuellement jetés les uns après les autres dans une Géhenne qui répétera « Encore, encore ! », jusqu'à ce que le Tout Puissant y mette Son Pied (rijl). Et dans une autre version : « pose Son pied (qadam) dessus ». Elle se contractera alors entièrement en disant : « Cela suffit ! Cela suffit !* »[11]. Hadith accepté à l'unanimité. Concernant le hadith : « *Allah dira : Ô Adam ! Me voici répondra-t-il. Il appellera alors d'une voix : Allah t'ordonne d'extraire un groupe de ta postérité qui ira en enfer.* »[12] Hadith accepté à l'unanimité.

---

[8] Boukharî (6308) et Muslim (2746).
[9] Boukharî (2826) et Muslim (1890).
[10] Partie d'un long hadith rapporté par al-Hâkim dans *al-mustadrak*(8683). Adh-Dhahabî a qualifié un des membres de la chaîne de transmission de faible et Albânî en a dit autant du hadith dans *dhilâl al-janna* (636)
[11] Boukharî (6661) et Muslim (2848).
[12] Boukharî (4741) et Muslim (222).

وَقَوْلُهُ: «مَا مِنكُمْ مِنْ أَحَدٍ إِلَّا سَيُكَلِّمُهُ رَبُّهُ لَيْسَ بَيْنَهُ وَبَيْنَهُ تَرْجُمَانٌ»[13]. وَقَوْلُهُ فِي رُقْيَةِ المَرِيضِ: «رَبُّنَا اللهُ الَّذِي فِي السَّمَاءِ تَقَدَّسَ اسْمُكَ أَمْرُكَ فِي السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ، كَمَا رَحْمَتُكَ فِي السَّمَاءِ اجْعَلْ رَحْمَتَكَ فِي الْأَرْضِ، اغْفِرْ لَنَا حَوْبَنَا وَخَطَايَانَا، أَنْتَ رَبُّ الطَّيِّبِينَ، أَنْزِلْ رَحْمَةً مِنْ رَحْمَتِكَ وَشِفَاءً مِنْ شِفَائِكَ عَلَىٰ هَذَا الْوَجَعِ؛ فَيَبْرَأَ»[14] حَدِيثٌ حَسَنٌ، رَوَاهُ أَبُو دَاوُدَ وَغَيْرُهُ. وَقَوْلُهُ: «أَلَا تَأْمَنُونِي وَأَنَا أَمِينُ مَنْ فِي السَّمَاءِ»[15] حَدِيثٌ صَحِيحٌ. وَقَوْلُهُ: «وَالْعَرْشُ فَوْقَ المَاءِ وَاللهُ فَوْقَ الْعَرْشِ وَهُوَ يَعْلَمُ مَا أَنْتُمْ عَلَيْهِ»[16] حَدِيثٌ حَسَنٌ، رَوَاهُ أَبُو دَاوُدَ وَغَيْرُهُ. وَقَوْلُهُ لِلْجَارِيَةِ: «أَيْنَ اللهُ؟» قَالَتْ: فِي السَّمَاءِ. قَالَ: «مَنْ أَنَا؟» قَالَتْ: أَنْتَ رَسُولُ اللهِ. قَالَ: «أَعْتِقْهَا فَإِنَّهَا مُؤْمِنَةٌ»[17] رَوَاهُ مُسْلِمٌ.

---

(13) رواه البخاري (7443)، ومسلم (1016).

(14) رواه أبو داود (3892) وأحمد (24003) وقال الشيخ الألباني في «ضعيف الجامع» (5422): ضعيف

(15) رواه البخاري (4351) ومسلم (1064).

(16) صححه العلامة الألباني رحمه الله تعالىٰ في «مختصر العلو» (1/ 75) موقوفًا علىٰ ابن مسعود س.

(17) رواه مسلم (537).

Concernant le hadith ﷺ : « *Allah adressera bel et bien la parole à chacun d'entre vous, sans intermédiaire* »[18]. Concernant la formule d'incantation prophétique suivante, destinée à guérir le malade : « *Seigneur ! Toi Allah qui est au ciel (fî as-samâ') ! Pur est Ton nom. Ton ordre se trouve dans le ciel et sur terre. Tout comme Ta miséricorde est dans le ciel fais en sorte qu'elle ait lieu sur terre. Pardonne-nous tous nos péchés, Tu es le Seigneur des bonnes gens ! Fais descendre une partie de Ta miséricorde et de Ta guérison sur ce mal afin qu'il guérisse !* »[19].

Ainsi que les hadiths suivants : « *Comment pourriez-vous ne pas m'accorder votre confiance alors que celui qui est au ciel (fî as-samâ') me l'a accordée ?* »[20]. Hadith sahîh. « *Et le Trône ('arsh) est au-dessus de cela, et Allah est au-dessus du Trône, et Il sait ce que vous faites* »[21]. Hadith considéré comme *hasan*, rapporté par Abû Dâwud et autres.

Le prophète demanda également à la servante : « *Où est Allah ?* ». *Elle lui a répondu* : « *Au ciel (fî as-samâ')* ». « *Qui suis-je ?* » *Ajouta-t-il,* « *Tu es le Messager d'Allah* » *répliqua-t-elle. Le prophète dit alors au maître de la jeune fille* : « *Affranchis-la, car c'est une croyante !* »[22]. Rapporté par Muslim.

[18] Boukharî (7443) et Muslim (1016).
[19] Abû Daoud (3892) et Ahmad (24003).Albânî l'a dit très faible *da'îf ajjâmi'*
[20] Boukharî (4351) et Muslim (1064).
[21] Albânî l'a dit Sahîh dans *mukhtasar al'ulûw* (1/75).
[22] Muslim (537).

وَقَوْلُهُ: «أَفْضَلُ الْإِيمَانِ: أَنْ تَعْلَمَ أَنَّ اللهَ مَعَكَ حَيْثُمَا كُنْتَ»[23] حَدِيثٌ حَسَنٌ.

وَقَوْلُهُ: «إِذَا قَامَ أَحَدُكُمْ إِلَىٰ الصَّلَاةِ فَلَا يَبْصُقَنَّ قِبَلَ وَجْهِهِ وَلَا عَنْ يَمِينِهِ، فَإِنَّ اللهَ قِبَلَ وَجْهِهِ، وَلَكِنْ عَنْ يَسَارِهِ أَوْ تَحْتَ قَدَمِهِ»[24] مُتَّفَقٌ عَلَيْهِ. وَقَوْلُهُ ﷺ: «اللَّهُمَّ رَبَّ السَّمَوَاتِ السَّبْعِ وَالْأَرْضِ وَرَبَّ الْعَرْشِ الْعَظِيمِ، رَبَّنَا وَرَبَّ كُلِّ شَيْءٍ، فَالِقَ الحَبِّ وَالنَّوَىٰ، مُنْزِلَ التَّوْرَاةِ وَالْإِنْجِيلِ وَالْقُرْآنِ، أَعُوذُ بِكَ مِنْ شَرِّ نَفْسِي وَمِنْ شَرِّ كُلِّ دَابَّةٍ أَنْتَ آخِذٌ بِنَاصِيَتِهَا، أَنْتَ الْأَوَّلُ فَلَيْسَ قَبْلَكَ شَيْءٌ وَأَنْتَ الْآخِرُ فَلَيْسَ بَعْدَكَ شَيْءٌ، وَأَنْتَ الظَّاهِرُ فَلَيْسَ فَوْقَكَ شَيْءٌ، وَأَنْتَ الْبَاطِنُ فَلَيْسَ دُونَكَ شَيْءٌ، اقْضِ عَنِّي الدَّيْنَ، وَأَغْنِنِي مِنَ الْفَقْرِ»[25] رَوَاهُ مُسْلِمٌ. وَقَوْلُهُ ﷺ لَـمَّا رَفَعَ الصَّحَابَةُ أَصْوَاتَهُمْ بِالذِّكْرِ: «أَيُّهَا النَّاسُ ارْبَعُوا عَلَىٰ أَنْفُسِكُمْ فَإِنَّكُمْ لَا تَدْعُونَ أَصَمَّ وَلَا غَائِبًا، إِنَّمَا تَدْعُونَ سَمِيعًا بَصِيرًا قَرِيبًا، إِنَّ الَّذِي تَدْعُونَهُ أَقْرَبُ إِلَىٰ أَحَدِكُمْ مِنْ عُنُقِ رَاحِلَتِهِ»[26] مُتَّفَقٌ عَلَيْهِ

---

(23) رواه الطبراني في «المعجم الأوسط» (8796) وضعفه الشيخ الألباني في «ضعيف الجامع» (1002).

(24) رواه البخاري (406، 416)، ومسلم (547، 548).

(25) رواه مسلم (2713).

(26) رواه البخاري (2992) ومواضع، ومسلم (2704).

Au sujet du hadith : « *Le meilleur de la foi est de savoir qu'Allah est avec toi où que tu sois* ».[27]

Et sa parole ﷺ : « *Quand vous vous tenez debout pour prier, ne crachez pas en face de vous, car Allah est en face de vous, ni sur votre droite. En revanche, vous pouvez le faire sur votre gauche ou sous vos pieds* ». [28]

Et le hadith : « *Ô Allah ! Seigneur des sept cieux et du trône grandiose. Notre seigneur et celui de toute chose. Qui fend le grain et le noyau, a révélé la Torah l'Evangile et le Coran. Je me refugie auprès de Toi contre le mal émanant de moi-même ainsi que la mal de toute chose qui reste sous Ton pouvoir. Tu es le Premier, rien ne te précède; Tu es le Dernier, rien ne te succède ; Tu as le dessus, rien n'est au-dessus de Toi ; Tu es le Pénétrant, rien ne te fait obstacle. Acquitte-Toi de ma dette et épargne-moi la pauvreté.* »[29] *Aussi, lorsque les compagnons ont élevé la voix en évoquant Allah, il dit : « Ô gens ! Doucement ! Celui que vous invoquez n'est ni sourd, ni absent. Mais Il voit et entend tout. Il est proche. Il est encore plus proche que l'un d'entre vous ne l'est du cou de sa monture.*[30] » Hadith accepté à l'unanimité.

---

[27] Rapporté par at-Tabrânî. Dit faible par Albânî da'îf al-jâmi' (1002).
[28] Boukharî (406,416) et Muslim (547,548).
[29] Muslim (2713)
[30] Boukharî (2992) et Muslim (2704).

«إِنَّكُمْ سَتَرَوْنَ رَبَّكُمْ كَمَا تَرَوْنَ الْقَمَرَ لَيْلَةَ الْبَدْرِ لَا تُضَامُونَ فِي رُؤْيَتِهِ، فَإِنِ اسْتَطَعْتُمْ أَلَّا تُغْلَبُوا عَلَىٰ صَلَاةٍ قَبْلَ طُلُوعِ الشَّمْسِ وَصَلَاةٍ قَبْلَ غُرُوبِهَا: فَافْعَلُوا»[31] مُتَّفَقٌ عَلَيْهِ.

إِلَىٰ أَمْثَالِ هَذِهِ الْأَحَادِيثِ الَّتِي يُخْبِرُ فِيهَا رَسُولُ اللهِ ﷺ عَنْ رَبِّهِ بِمَا يُخْبِرُ بِهِ. فَإِنَّ الْفِرْقَةَ النَّاجِيَةَ - أَهْلَ السُّنَّةِ وَالْجَمَاعَةِ - يُؤْمِنُونَ بِذَلِكَ كَمَا يُؤْمِنُونَ بِمَا أَخْبَرَ اللهُ بِهِ فِي كِتَابِهِ مِنْ غَيْرِ تَحْرِيفٍ وَلَا تَعْطِيلٍ وَمِنْ غَيْرِ تَكْيِيفٍ وَلَا تَمْثِيلٍ، بَلْ هُمُ الْوَسَطُ فِي فِرَقِ الْأُمَّةِ كَمَا أَنَّ الْأُمَّةَ هِيَ الْوَسَطُ فِي الْأُمَمِ. فَهُمْ وَسَطٌ فِي بَابِ صِفَاتِ اللهِ عَزَّ وَجَلَّ بَيْنَ أَهْلِ التَّعْطِيلِ الْجَهْمِيَّةِ؛ وَأَهْلِ التَّمْثِيلِ الْمُشَبِّهَةِ

---

(31) رواه البخاري (554) ومسلم (633).

Concernant le hadith suivant : « *Vous verrez votre Seigneur, comme vous voyez la pleine lune sans aucune gêne. Tant que vous en aurez la force, accomplissez assidûment les deux prières d'avant le lever et le coucher du soleil* ».

... Et bien d'autres hadiths où le Prophète ﷺ relate toutes sortes de faits au sujet de son Seigneur

La faction saine et sauve que sont les partisans de la Sunna et de l'union y accordent foi, de même qu'ils croient aux faits qu'Allah a affirmés dans Son Livre, sans aucune déformation (*tahrîf*) ni dépouillement (*ta'tîl*), et sans aucune définition du comment (*takyîf*) ni assimilation (*tamthîl*). Au contraire, ils constituent la voie du juste milieu entre les sectes de la communauté, de même que la communauté (musulmane) constitue la voie du juste milieu entre toutes les autres communautés (religieuses). Ils constituent également la voie du juste milieu concernant les questions relatives aux attributs divins entre les adeptes du dépouillement (*ta'tîl*) *al-jahmiyya* et ceux de l'assimilation (*tamthîl*) *al-muchabbiha.*

وَهُمْ وَسَطٌ فِي بَابِ أَفْعَالِ اللهِ بَيْنَ الْجَبْرِيَّةِ وَالْقَدَرِيَّةِ وَغَيْرِهِمْ وَفِي بَابِ وَعِيدِ اللهِ بَيْنَ الْمُرْجِئَةِ وَالوَعِيدِيَّةِ مِنَ الْقَدَرِيَّةِ وَغَيْرِهِمْ. وَفِي بَابِ أَسْمَاءِ الْإِيمَانِ وَالدِّينِ بَيْنَ الْحَرُورِيَّةِ وَالْمُعْتَزِلَةِ وَبَيْنَ الْمُرْجِئَةِ وَالْجَهْمِيَّةِ. وَفِي أَصْحَابِ رَسُولِ اللهِ ﷺ بَيْنَ الرَّافِضَةِ وَالْخَوَارِجِ.

فَصْلٌ

وَقَدْ دَخَلَ فِيمَا ذَكَرْنَاهُ مِنَ الْإِيمَانِ بِاللهِ: الْإِيمَانُ بِمَا أَخْبَرَ اللهُ بِهِ فِي كِتَابِهِ وَتَوَاتَرَ عَنْ رَسُولِهِ، وَأَجْمَعَ عَلَيْهِ سَلَفُ الْأُمَّةِ: مِنْ أَنَّهُ سُبْحَانَهُ فَوْقَ سَمَوَاتِهِ عَلَىٰ عَرْشِهِ عَلِيٌّ عَلَىٰ خَلْقِهِ، وَهُوَ سُبْحَانَهُ مَعَهُمْ أَيْنَمَا كَانُوا يَعْلَمُ مَا هُمْ عَامِلُونَ كَمَا جَمَعَ بَيْنَ ذَلِكَ فِي قَوْلِهِ: ﴿هُوَ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ فِى سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى ٱلْعَرْشِ ۚ يَعْلَمُ مَا يَلِجُ فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا يَخْرُجُ مِنْهَا وَمَا يَنزِلُ مِنَ ٱلسَّمَآءِ وَمَا يَعْرُجُ فِيهَا ۖ وَهُوَ مَعَكُمْ أَيْنَ مَا كُنتُمْ ۚ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٤﴾﴾ [الحديد: 4].

En outre, ils sont entre les jabrites et les qadarites concernant les actes d'Allah. Etsur la question des menaces adressées par Allah, les gens de la Sunna et de l'union se placent au juste milieu entre les murjites et les *wa'îdiyya* parmi les qadarites et autres. Ils constituent également le juste milieu entre les harûriyya et les mutazilites d'une part et les jahmites et les murjites d'autre part, concernant les qualificatifs relatifs à la foi. Concernant les compagnons du Prophète ﷺ, les gens de la Sunna se trouvent entre les râfida et les khârijites.

Chapitre IV
L'élévation (*al-'uluww wa-al-fawqiyya*)

La foi en Allah, que nous venons de citer, inclut un point affirmé par Allah dans Son Livre et rapporté de façon abondante d'après Son messager ﷺ. Il est également accepté à l'unanimité par les Prédécesseurs de cette communauté, à savoir qu'Allah est au-dessus de Ses cieux, sur Son Trône (*'arsh*), au-dessus de Ses créatures. Il est également avec eux, où qu'ils soient, et sait ce qu'ils font. Le Très Haut a réuni ces deux points, dans le verset où Il dit : « ***C'est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours puis Il est monté sur le Trône ('arsh) ; Il sait ce qui pénètre dans la terre et ce qui en sort, et ce qui descend du ciel et ce qui y monte, et Il est avec vous où que vous soyez. Et Allah observe parfaitement ce que vous faites.*** » (S57.V4.)

وَلَيْسَ مَعْنَىٰ قَوْلِهِ: ﴿وَهُوَ مَعَكُمْ أَيْنَ مَا كُنتُمْ﴾ أَنَّهُ مُخْتَلِطٌ بِالْخَلْقِ فَإِنَّ هَذَا لَا تُوَجِّهُهُ اللُّغَةُ، بَلْ الْقَمَرُ آيَةٌ مِنْ آيَاتِ اللهِ مِنْ أَصْغَرِ مَخْلُوقَاتِهِ، هُوَ مَوْضُوعٌ فِي السَّمَاءِ، وَهُوَ مَعَ الْمُسَافِرِ وَغَيْرِ الْمُسَافِرِ أَيْنَمَا كَانَ. وَهُوَ سُبْحَانَهُ فَوْقَ عَرْشِهِ رَقِيبٌ عَلَىٰ خَلْقِهِ مُهَيْمِنٌ عَلَيْهِمْ مُطَّلِعٌ عَلَيْهِمْ إِلَىٰ غَيْرِ ذَلِكَ مِنْ مَعَانِي رُبُوبِيَّتِهِ، وَكُلُّ هَذَا الْكَلَامِ الَّذِي ذَكَرَهُ اللهُ - مِنْ أَنَّهُ فَوْقَ الْعَرْشِ وَأَنَّهُ مَعَنَا - حَقٌّ عَلَىٰ حَقِيقَتِهِ لَا يَحْتَاجُ إِلَىٰ تَحْرِيفٍ وَلَكِنْ يُصَانُ عَنِ الظُّنُونِ الْكَاذِبَةِ مِثْلِ أَنْ يُظَنَّ أَنَّ ظَاهِرَ قَوْلِهِ: ﴿مَّن فِي ٱلسَّمَآءِ﴾ أَنَّ السَّمَاءَ تُظِلُّهُ أَوْ تُقِلُّهُ؛ وَهَذَا بَاطِلٌ بِإِجْمَاعِ أَهْلِ الْعِلْمِ وَالْإِيمَانِ، فَإِنَّ اللهَ قَدْ ﴿وَسِعَ كُرْسِيُّهُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ﴾ وَهُوَ ﴿يُمْسِكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ أَن تَزُولَا﴾ ﴿وَيُمْسِكُ ٱلسَّمَآءَ أَن تَقَعَ عَلَى ٱلْأَرْضِ إِلَّا بِإِذْنِهِۦٓ﴾. ﴿وَمِنْ ءَايَٰتِهِۦٓ أَن تَقُومَ ٱلسَّمَآءُ وَٱلْأَرْضُ بِأَمْرِهِۦ﴾ [الروم: 25]

Le sens de l'expression « ***Il est avec vous*** » ne veut pas dire qu'Il est mélangé aux créatures, car la langue arabe ne l'implique pas forcément. En effet, la lune est un des signes d'Allah, une de Ses plus petites créatures. Elle se trouve dans le ciel et avec le voyageur ainsi que le sédentaire, où qu'ils soient. Allah est le Seigneur absolu : Il est sur le Trône (*'arsh*), observant Ses créatures, les dominant et sachant tout ce qu'elles font…Etc. Tout ce qui a été mentionné par Allah, à savoir qu'Il est sur le Trône (*'arsh*) et qu'Il se trouve avec nous, est une réalité concrète qui n'a pas besoin d'être déformée. Cependant, cette vérité doit être préservée des présomptions mensongères, comme de penser par exemple que le sens prépondérant de l'expression « Au ciel » est que ce dernier soutient Allah ou le surplombe. Cela est faux comme l'affirment, à l'unanimité, les gens de science et de foi. En effet, Son *Kursiyy* « contient les cieux et la terre ». (S2. V255). C'est également Lui qui « maintient les cieux et la terre pour les empêcher de s'affaisser ». (S35. V41.). Et « ***qui retient le ciel pour l'empêcher de tomber, sauf par Sa permission*** ». (S22. V65.) « ***Et parmi Ses signes : le ciel et la terre sont maintenus par Son ordre***». (S30. V25.)

فَصْلٌ

وَقَدْ دَخَلَ فِي ذَلِكَ: الْإِيمَانُ بِأَنَّهُ قَرِيبٌ مُجِيبٌ كَمَا جَمَعَ بَيْنَ ذَلِكَ فِي قَوْلِهِ: ﴿وَإِذَا سَأَلَكَ عِبَادِى عَنِّى فَإِنِّى قَرِيبٌ﴾ [البقرة: 186] الْآيَةَ.

وَقَوْلُهُ ﷺ: «إِنَّ الَّذِي تَدْعُونَهُ أَقْرَبُ إِلَىٰ أَحَدِكُمْ مِنْ عُنُقِ رَاحِلَتِهِ»[32]. وَمَا ذُكِرَ فِي الْكِتَابِ وَالسُّنَّةِ - مِنْ قُرْبِهِ وَمَعِيَّتِهِ - لَا يُنَافِي مَا ذُكِرَ مِنْ عُلُوِّهِ وَفَوْقِيَّتِهِ فَإِنَّهُ سُبْحَانَهُ لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ فِي جَمِيعِ نُعُوتِهِ وَهُوَ عَلِيٌّ فِي دُنُوِّهِ قَرِيبٌ فِي عُلُوِّهِ.

وَمِنَ الْإِيمَانِ بِاللهِ وَكُتُبِهِ: الْإِيمَانُ بِأَنَّ الْقُرْآنَ كَلَامُ اللهِ مُنَزَّلٌ غَيْرُ مَخْلُوقٍ، مِنْهُ بَدَأَ وَإِلَيْهِ يَعُودُ؛ وَأَنَّ اللهَ تَكَلَّمَ بِهِ حَقِيقَةً وَأَنَّ هَذَا الْقُرْآنَ الَّذِي أَنْزَلَهُ عَلَىٰ مُحَمَّدٍ ﷺ هُوَ كَلَامُ اللهِ حَقِيقَةً لَا كَلَامُ غَيْرِهِ. وَلَا يَجُوزُ إِطْلَاقُ الْقَوْلِ بِأَنَّهُ حِكَايَةٌ عَنْ كَلَامِ اللهِ أَوْ عِبَارَةٌ؛ بَلْ إِذَا قَرَأَهُ النَّاسُ أَوْ كَتَبُوهُ فِي الْمَصَاحِفِ لَمْ يَخْرُجْ بِذَلِكَ عَنْ أَنْ يَكُونَ كَلَامَ اللهِ تَعَالَىٰ حَقِيقَةً، فَإِنَّ الْكَلَامَ إِنَّمَا يُضَافُ حَقِيقَةً إِلَىٰ مَنْ قَالَهُ مُبْتَدِئًا لَا إِلَىٰ مَنْ قَالَهُ مُبَلِّغًا مُؤَدِّيًا.

---

(32) تقدم تخريجه.

Chapitre V : La proximité

Cela inclut également de croire qu'Il est Proche et qu'Il répond aux invocations. Le Très Haut a cité ces deux notions ensemble en disant : **« *Si Mes serviteurs t'interrogent à Mon sujet, qu'ils sachent que Je suis tout près d'eux, toujours disposé à exaucer les vœux de celui qui M'invoque* ».** (S2. V186.) Le Prophète ﷺ dit également : « Celui que vous invoquez est plus proche de vous que le cou de votre monture » Ainsi, ce qui a été rapporté dans le Livre et la Sunna au sujet de Sa proximité et de Sa compagnie, ne contredit nullement ce qui a été mentionné concernant Son élévation et le fait qu'Il soit en haut, car rien ne Lui est semblable dans tous Ses qualificatifs (loin de Lui tout défaut). Il est Elevé dans Sa proximité et Proche dans Son élévation ».

Chapitre VI : Le Coran est la Parole d'Allah

La foi en Allah et en Ses Livres inclut de croire que le Coran est Sa parole, descendue et incréée. C'est de Lui qu'il est venu, et c'est à Lui qu'il revient. Cela inclut également de croire qu'Allah l'a réellement dit, et que ce Coran descendu vers Muhammad ﷺ est la parole réelle d'Allah, et non celle d'un autre. En outre, il n'est pas permis de dire que le Coran rapporte ou exprime la parole d'Allah. Même si le Coran est récité ou écrit dans les *mushaf* (exemplaires du Coran) il n'en demeure pas moins la parole d'Allah au sens propre. En effet, la parole est attribuée réellement à celui qui la dit à l'origine et non à celui qui la prononce pour la transmettre ou la rapporter.

وَهُوَ كَلَامُ اللهِ؛ حُرُوفُهُ وَمَعَانِيهِ؛ لَيْسَ كَلَامُ اللهِ الْحُرُوفَ دُونَ الْمَعَانِي وَلَا الْمَعَانِيَ دُونَ الْحُرُوفِ. وَقَدْ دَخَلَ أَيْضًا فِيمَا ذَكَرْنَاهُ مِنَ الْإِيمَانِ بِهِ وَبِكُتُبِهِ وَبِمَلَائِكَتِهِ وَبِرُسُلِهِ: الْإِيمَانُ بِأَنَّ الْمُؤْمِنِينَ يَرَوْنَهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ عِيَانًا بِأَبْصَارِهِمْ كَمَا يَرَوْنَ الشَّمْسَ صَحْوًا لَيْسَ بِهَا سَحَابٌ، وَكَمَا يَرَوْنَ الْقَمَرَ لَيْلَةَ الْبَدْرِ لَا يُضَامُونَ فِي رُؤْيَتِهِ، يَرَوْنَهُ سُبْحَانَهُ وَهُمْ فِي عَرَصَاتِ الْقِيَامَةِ، ثُمَّ يَرَوْنَهُ بَعْدَ دُخُولِ الْجَنَّةِ كَمَا يَشَاءُ اللهُ تَعَالَىٰ.

فَصْلٌ

وَمِنَ الْإِيمَانِ بِالْيَوْمِ الْآخِرِ: الْإِيمَانُ بِكُلِّ مَا أَخْبَرَ بِهِ النَّبِيُّ ﷺ مِمَّا يَكُونُ بَعْدَ الْمَوْتِ: فَيُؤْمِنُونَ بِفِتْنَةِ الْقَبْرِ وَبِعَذَابِ الْقَبْرِ وَنَعِيمِهِ. **فَأَمَّا الْفِتْنَةُ:** فَإِنَّ النَّاسَ يُمْتَحَنُونَ فِي قُبُورِهِمْ، فَيُقَالُ لِلرَّجُلِ: مَنْ رَبُّكَ؟ وَمَا دِينُكَ؟ وَمَنْ نَبِيُّكَ؟ فَيُثَبِّتُ اللهُ الَّذِينَ آمَنُوا بِالْقَوْلِ الثَّابِتِ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَفِي الْآخِرَةِ، فَيَقُولُ الْمُؤْمِنُ: رَبِّيَ اللهُ وَالْإِسْلَامُ دِينِي، وَمُحَمَّدٌ ﷺ نَبِيِّي.

Le Coran est la parole d'Allah dans ses lettres et ses significations ; Sa parole ne se résume pas aux lettres en dehors de ses significations ni aux significations en dehors de ses lettres. Parmi les points de croyance que nous avons mentionnés, à savoir la foi en Allah aux livres aux anges et aux prophètes. On inclut la croyance au fait que les croyants verront réellement leur seigneur de leurs yeux le jour de la résurrection. De la même façon qu'ils voient le soleil un jour de ciel dégagé, sans nuages. Et comme ils voient la lune lors d'une nuit claire. Ils n'éprouveront aucune difficulté à Le voir. Ils le verront alors qu'ils seront sur la place de la résurrection. Ensuite, ils Le verront après être entrés au paradis. Comme Allah le voudra.

Chapitre VII : Au-delà de la mort

La foi au Jour de la résurrection englobe la foi en tout ce que le Prophète ﷺ a rapporté au sujet de ce qui suit la mort. Les partisans de la Sunna croient en l'épreuve de la tombe, en son châtiment et en sa félicité. Pour ce qui est de l'épreuve, les gens la subiront dans leurs tombes où on leur demandera : « *Qui est ton Seigneur ? Quelle est ta religion ? Qui est ton Prophète ?* ». Les croyants seront affermis par Allah par la parole de fermeté, en ce bas monde et dans l'autre, le croyant dira donc : « *Allah est mon Seigneur, l'islam est ma religion, et Muhammad ﷺ est mon Prophète !* ».

وَأَمَّا الْمُرْتَابُ فَيَقُولُ: هَاه هَاه لَا أَدْرِي، سَمِعْتُ النَّاسَ يَقُولُونَ شَيْئًا فَقُلْتُهُ، فَيُضْرَبُ بِمِرْزَبَةٍ مِنْ حَدِيدٍ فَيَصِيحُ صَيْحَةً يَسْمَعُهَا كُلُّ شَيْءٍ إِلَّا الْإِنْسَانُ، وَلَوْ سَمِعَهَا الْإِنْسَانُ لَصَعِقَ.

ثُمَّ بَعْدَ هَذِهِ الْفِتْنَةِ: إِمَّا نَعِيمٌ وَإِمَّا عَذَابٌ إِلَىٰ أَنْ تَقُومَ الْقِيَامَةُ الْكُبْرَىٰ، فَتُعَادُ الْأَرْوَاحُ إِلَىٰ الْأَجْسَادِ.

وَتَقُومُ الْقِيَامَةُ الَّتِي أَخْبَرَ اللهُ بِهَا فِي كِتَابِهِ وَعَلَىٰ لِسَانِ رَسُولِهِ وَأَجْمَعَ عَلَيْهَا الْمُسْلِمُونَ فَيَقُومُ النَّاسُ مِنْ قُبُورِهِمْ لِرَبِّ الْعَالَمِينَ حُفَاةً عُرَاةً غُرْلًا وَتَدْنُو مِنْهُمُ الشَّمْسُ وَيُلْجِمُهُمُ الْعَرَقُ.

فَتُنْصَبُ الْمَوَازِينُ فَتُوزَنُ فِيهَا أَعْمَالُ الْعِبَادِ، ﴿فَمَن ثَقُلَتْ مَوَٰزِينُهُۥ فَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿١٠٢﴾ وَمَنْ خَفَّتْ مَوَٰزِينُهُۥ فَأُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ خَسِرُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ فِى جَهَنَّمَ خَٰلِدُونَ﴾ [المؤمنون: 102- 103].

وَتُنْشَرُ الدَّوَاوِينُ - وَهِيَ صَحَائِفُ الْأَعْمَالِ - فَآخِذٌ كِتَابَهُ بِيَمِينِهِ وَآخِذٌ كِتَابَهُ بِشِمَالِهِ أَوْ مِنْ وَرَاءِ ظَهْرِهِ، كَمَا قَالَ: ﴿وَكُلَّ إِنسَٰنٍ أَلْزَمْنَٰهُ طَٰٓئِرَهُۥ فِى عُنُقِهِۦ ۖ وَنُخْرِجُ لَهُۥ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ كِتَٰبًا يَلْقَىٰهُ مَنشُورًا ﴿١٣﴾ ٱقْرَأْ كِتَٰبَكَ كَفَىٰ بِنَفْسِكَ ٱلْيَوْمَ عَلَيْكَ حَسِيبًا﴾ [الإسراء: 13-14].

Quant au sceptique, il dira : « *Euh ! Euh ! Je ne sais pas ! J'ai entendu les gens dire des choses que j'ai répétées !* ». Il sera alors frappé avec une barre de fer, et il poussera un cri qui sera entendu par toutes les créatures, sauf l'être humain. Et s'il l'entendait, il serait foudroyé.

« Ensuite, après cette épreuve, il y aura soit une félicité soit un châtiment, jusqu'au Jour de la grande résurrection.

Les âmes réintégreront leurs corps, et le Jour de la résurrection surviendra, comme l'avait annoncé le Très Haut dans Son Livre et par la bouche de Son messager, et comme il est convenu parmi tous les musulmans.

Les gens se lèveront alors vers le Maître de l'univers et sortiront de leurs tombes, pieds nus, dévêtus et non circoncis. Le soleil se rapprochera d'eux et ils baigneront dans la sueur jusqu'aux bouches.

Les balances seront établies et on y pèsera les œuvres des gens. « ***Ceux dont la balance est lourde seront les bienheureux. Et ceux dont la balance est légère seront ceux qui ont ruiné leurs propres âmes et ils demeureront éternellement en Enfer.*** » (S23.V102-103)

Les registres –les feuillets contenant les œuvres- seront déployés, certains prendront leurs registres avec la main droite et d'autres prendront les leurs avec la main gauche ou derrière leur dos.

Le Très Haut a dit : « ***Et Au cou de chaque homme, nous avons attaché son oeuvre. Et au Jour de la résurrection, Nous lui sortirons un écrit qu'il trouvera déroulé : « ‹Lis ton écrit, aujourd'hui tu te suffis d'être ton propre comptable›*** » (S17.V13-14.)

وَيُحَاسِبُ اللهُ الْخَلَائِقَ وَيَخْلُو بِعَبْدِهِ الْمُؤْمِنِ فَيُقَرِّرُهُ بِذُنُوبِهِ كَمَا وُصِفَ ذَلِكَ فِي الْكِتَابِ وَالسُّنَّةِ، وَأَمَّا الْكُفَّارُ: فَلَا يُحَاسَبُونَ مُحَاسَبَةَ مَنْ تُوزَنُ حَسَنَاتُهُ وَسَيِّئَاتُهُ؛ فَإِنَّهُ لَا حَسَنَاتِ لَهُمْ وَلَكِنْ تُعَدُّ أَعْمَالُهُمْ فَتُحْصَىٰ فَيُوقَفُونَ عَلَيْهَا وَيُقَرَّرُونَ بِهَا.

وَفِي عَرَصَاتِ الْقِيَامَةِ الْحَوْضُ الْمَوْرُودُ لِلنَّبِيِّ ﷺ، مَاؤُهُ أَشَدُّ بَيَاضًا مِنَ اللَّبَنِ وَأَحْلَىٰ مِنَ الْعَسَلِ، آنِيَتُهُ عَدَدُ نُجُومِ السَّمَاءِ، طُولُهُ شَهْرٌ وَعَرْضُهُ شَهْرٌ مَنْ يَشْرَبُ مِنْهُ شَرْبَةً لَا يَظْمَأُ بَعْدَهَا أَبَدًا.

وَالصِّرَاطُ مَنْصُوبٌ عَلَىٰ مَتْنِ جَهَنَّمَ - وَهُوَ الْجِسْرُ الَّذِي بَيْنَ الْجَنَّةِ وَالنَّارِ - يَمُرُّ النَّاسُ عَلَىٰ قَدْرِ أَعْمَالِهِمْ، فَمِنْهُمْ مَنْ يَمُرُّ كَلَمْحِ الْبَصَرِ وَمِنْهُمْ مَنْ يَمُرُّ كَالْبَرْقِ، وَمِنْهُمْ مَنْ يَمُرُّ كَالرِّيحِ، وَمِنْهُمْ مَنْ يَمُرُّ كَالْفَرَسِ الْجَوَادِ، وَمِنْهُمْ مَنْ يَمُرُّ كَرِكَابِ الْإِبِلِ، وَمِنْهُمْ مَنْ يَعْدُو عَدْوًا، وَمِنْهُمْ مَنْ يَمْشِي مَشْيًا، وَمِنْهُمْ مَنْ يَزْحَفُ زَحْفًا، وَمِنْهُمْ مَنْ يُخْطَفُ خَطْفًا فَيُلْقَىٰ فِي جَهَنَّمَ؛ فَإِنَّ الْجِسْرَ عَلَيْهِ كَلَالِيبُ تَخْطَفُ النَّاسَ بِأَعْمَالِهِمْ، فَمَنْ مَرَّ عَلَىٰ الصِّرَاطِ دَخَلَ الْجَنَّةَ.

فَإِذَا عَبَرُوا عَلَيْهِ وَقَفُوا عَلَىٰ قَنْطَرَةٍ بَيْنَ الْجَنَّةِ وَالنَّارِ فَيُقْتَصُّ لِبَعْضِهِمْ مِنْ بَعْضٍ، فَإِذَا هُذِّبُوا وَنُقُّوا أُذِنَ لَهُمْ فِي دُخُولِ الْجَنَّةِ.

Allah jugera alors les gens et Il s'isolera avec Son serviteur croyant et lui fera reconnaître ses péchés, comme cela est décrit dans le Coran et la Sunna. Quant aux incroyants, ils ne seront pas jugés en pesant leurs bonnes et mauvaises actions, puisqu'ils n'en ont pas de bonnes. En revanche, leurs œuvres seront énumérées et leurs seront montrées, ils les reconnaîtront et seront rétribués en conséquence. Le Jour de la résurrection, un lieu contiendra le « Bassin » (*hawd*) du Prophète (ﷺ), dont l'eau est plus blanche que le lait et plus sucrée que le miel. Ses coupes sont au nombre des étoiles du ciel, sa longueur est équivalente à un mois de marche, de même que sa largeur. Celui qui en boira une gorgée, ne ressentira plus la soif.

Le chemin (*sirât*) sera établi sur le dos de la Géhenne, il s'agit du pont qui se trouve entre le paradis et l'enfer. Les gens le franchiront en fonction de leurs œuvres. Certains le traverseront à la vitesse des chevaux, d'autres à la vitesse de l'éclair, d'autres à la vitesse du vent, d'autres en un clin d'œil, d'autres à la vitesse des chameaux, d'autres le traverseront au pas de course, d'autres en marchant, d'autres encore en rampant, alors que d'autres seront happés et jetés dans la Géhenne. En effet, il y aura sur ce pont des harpons qui happeront les gens selon leurs œuvres. Aussi, ceux qui le traverseront entreront au paradis.

Une fois qu'ils l'auront franchi, ils s'arrêteront sur une passerelle entre le paradis et l'enfer où la justice sera rendue à chacun selon la loi du talion. Une fois épurés et lavés ils pourront entrer au paradis.

وَأَوَّلُ مَنْ يَسْتَفْتِحُ بَابَ الْجَنَّةِ: مُحَمَّدٌ ﷺ، وَأَوَّلُ مَنْ يَدْخُلُ الْجَنَّةَ مِنَ الْأُمَمِ: أُمَّتُهُ. وَلَهُ ﷺ فِي الْقِيَامَةِ ثَلَاثُ شَفَاعَاتٍ:

أَمَّا الشَّفَاعَةُ الْأُولَىٰ: فَيَشْفَعُ فِي أَهْلِ الْمَوْقِفِ حَتَّىٰ يُقْضَىٰ بَيْنَهُمْ بَعْدَ أَنْ يَتَرَاجَعَ الْأَنْبِيَاءُ: آدَمُ وَنُوحٌ وَإِبْرَاهِيمُ وَمُوسَىٰ وَعِيسَىٰ ابْنُ مَرْيَمَ عَنِ الشَّفَاعَةِ حَتَّىٰ تَنْتَهِيَ إِلَيْهِ.

وَأَمَّا الشَّفَاعَةُ الثَّانِيَةُ: فَيَشْفَعُ فِي أَهْلِ الْجَنَّةِ أَنْ يَدْخُلُوا الْجَنَّةَ؛ وَهَاتَانِ الشَّفَاعَتَانِ خَاصَّتَانِ لَهُ.

وَأَمَّا الشَّفَاعَةُ الثَّالِثَةُ: فَيَشْفَعُ فِيمَنْ اسْتَحَقَّ النَّارَ، وَهَذِهِ الشَّفَاعَةُ لَهُ وَلِسَائِرِ النَّبِيِّينَ وَالصِّدِّيقِينَ وَغَيْرِهِمْ، فَيَشْفَعُ فِيمَنْ اسْتَحَقَّ النَّارَ أَلَّا يَدْخُلَهَا، وَيَشْفَعُ فِيمَنْ دَخَلَهَا أَنْ يَخْرُجَ مِنْهَا. وَيُخْرِجُ اللهُ مِنَ النَّارِ أَقْوَامًا بِغَيْرِ شَفَاعَةٍ، بَلْ بِفَضْلِهِ وَرَحْمَتِهِ، وَيَبْقَىٰ فِي الْجَنَّةِ فَضْلٌ عَمَّنْ دَخَلَهَا مِنْ أَهْلِ الدُّنْيَا، فَيُنْشِئُ اللهُ لَهَا أَقْوَامًا فَيُدْخِلُهُمُ الْجَنَّةَ. • وَأَصْنَافُ مَا تَضَمَّنَتْهُ الدَّارُ الْآخِرَةُ مِنَ الْحِسَابِ وَالثَّوَابِ وَالْعِقَابِ وَالْجَنَّةِ وَالنَّارِ، وَتَفَاصِيلُ ذَلِكَ مَذْكُورَةٌ فِي الْكُتُبِ الْمُنَزَّلَةِ مِنَ السَّمَاءِ، وَالْآثَارِ مِنَ الْعِلْمِ الْمَأْثُورِ عَنِ الْأَنْبِيَاءِ.

Le premier à demander que les portes du paradis s'ouvrent sera le Prophète ﷺ. La première communauté à entrer au paradis sera la sienne. Le Prophète ﷺ aura droit à **trois intercessions**.

Pour ce qui est de **la première**, il intercédera en faveur des gens qui attendent le jugement afin qu'il leur soit rendu. Et ce, après que les prophètes Adam, Noé, Abraham et Jésus fils de Marie se soient refusés à le faire, et c'est lui qui s'en chargera en fin de compte.

Pour ce qui est de **la deuxième** intercession, elle concernera les habitants du paradis en faveur desquels il intercédera afin qu'ils puissent y entrer. Ces deux intercessions sont spécifiques au prophète ﷺ. Quant à la troisième, il la réalisera en faveur de ceux qui auront mérité l'enfer afin qu'ils n'y entrent pas, et en faveur de ceux qui y entreront afin qu'ils puissent en sortir.

Ce troisième type d'intercession sera réalisé par Muhammad ﷺ ainsi que tous les prophètes, véridiques et d'autres encore. Il intercédera ainsi en faveur de ceux qui auront mérité l'enfer afin qu'ils en soient épargnés et en faveur de ceux qui y seront entrés, afin qu'ils en sortent. De plus, Allah fera sortir des gens du feu sans intercession, uniquement par Sa grâce et Sa miséricorde. Il restera des places au paradis, en plus de celles occupées par les terriens. Allah créera alors des gens destinés au paradis et les y fera entrer. Tout ce qui concerne l'au-delà, comme la reddition des comptes, la récompense, le châtiment, le paradis et l'enfer, ainsi que les détails à ce sujet, sont mentionnés dans les Livres descendus du ciel et dans les récits que comporte la science héritée des prophètes.

وَفِي الْعِلْمِ الْمَوْرُوثِ عَنْ مُحَمَّدٍ ﷺ مِنْ ذَلِكَ مَا يَشْفِي وَيَكْفِي؛ فَمَنِ ابْتَغَاهُ وَجَدَهُ. وَتُؤْمِنُ الْفِرْقَةُ النَّاجِيَةُ مِنْ أَهْلِ السُّنَّةِ وَالْجَمَاعَةِ بِالْقَدَرِ خَيْرِهِ وَشَرِّهِ، وَالْإِيمَانُ بِالْقَدَرِ عَلَىٰ دَرَجَتَيْنِ كُلُّ دَرَجَةٍ تَتَضَمَّنُ شَيْئَيْنِ:

فَالدَّرَجَةُ الْأُولَىٰ: الْإِيمَانُ بِأَنَّ اللهَ تَعَالَىٰ عَلِيمٌ بِالْخَلْقِ وَهُمْ عَامِلُونَ بِعِلْمِهِ الْقَدِيمِ الَّذِي هُوَ مَوْصُوفٌ بِهِ أَزَلًا وَأَبَدًا وَعَلِمَ جَمِيعَ أَحْوَالِهِمْ مِنَ الطَّاعَاتِ وَالْمَعَاصِي وَالْأَرْزَاقِ وَالْآجَالِ، ثُمَّ كَتَبَ اللهُ فِي اللَّوْحِ الْمَحْفُوظِ مَقَادِيرَ الْخَلْقِ: **«فَأَوَّلُ مَا خَلَقَ اللهُ الْقَلَمَ، قَالَ لَهُ: اكْتُبْ. قَالَ: مَا أَكْتُبُ؟ قَالَ: اكْتُبْ مَا هُوَ كَائِنٌ إِلَىٰ يَوْمِ الْقِيَامَةِ»**[33]، فَمَا أَصَابَ الْإِنْسَانَ لَمْ يَكُنْ لِيُخْطِئَهُ وَمَا أَخْطَأَهُ لَمْ يَكُنْ لِيُصِيبَهُ، جَفَّتِ الْأَقْلَامُ وَطُوِيَتِ الصُّحُفُ، كَمَا قَالَ تَعَالَىٰ: ﴿أَلَمْ تَعْلَمْ أَنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ مَا فِى ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ ۗ إِنَّ ذَٰلِكَ فِى كِتَٰبٍ ۚ إِنَّ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرٌ﴾ [الحج: 70].

وَقَالَ: ﴿مَآ أَصَابَ مِن مُّصِيبَةٍ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَا فِىٓ أَنفُسِكُمْ إِلَّا فِى كِتَٰبٍ مِّن قَبْلِ أَن نَّبْرَأَهَآ ۚ إِنَّ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرٌ﴾ [الحديد:22]

---

(33) رواه أبو داود (4700) والترمذي (3319).

Cependant, les récits contenus dans la science héritée de Mu<u>h</u>ammad ﷺ sont amplement suffisants pour quiconque désire s'y référer » Le groupe sauvé, à savoir les partisans de la Sunna et de l'union, croit également au destin, qu'il soit bon ou mauvais. Or, la foi au destin comporte deux degrés. Chacun des deux degrés comprend deux points.

Le premier degré est de croire qu'Allah sait ce que font les créatures. Et ce, par Sa science éternelle qui est, depuis toujours et à jamais, un de Ses attributs. Il connaît toutes les circonstances de leurs vies, que ce soit leur obéissance, leurs péchés, les moyens de leur subsistance ainsi que le terme de leurs vies. Ensuite, Il a écrit la destinée des créatures dans la Table bien gardée (*Law<u>h</u> Ma<u>h</u>fû<u>dh</u>*). « La première chose qu'Allah créa fut le calame, « Ecris! » Lui dit-Il. « Que dois-je écrire ? » A répondu le calame. « Ecris tout ce qui aura lieu jusqu'au Jour de la résurrection ! ».

Aussi, ce qui a atteint l'homme ne saurait le manquer, et ce qui l'a manqué n'aurait pu l'atteindre. Les calames se sont asséchés et les feuillets ont été pliés, comme a dit le Très Haut : ***« Ne sais-tu pas qu'Allah sait ce qu'il y a dans le ciel et sur terre ? Tout cela est dans un Livre, et cela pour Allah est bien facile.*** » (S22.V70.)

Il a également dit : « ***Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes, qui ne soit enregistré dans un Livre avant que nous ne l'ayons créé(e) ; et cela est certes facile à Allah*** » (S57.V22.)

وَهَذَا التَّقْدِيرُ - التَّابِعُ لِعِلْمِهِ سُبْحَانَهُ - يَكُونُ فِي مَوَاضِعَ جُمْلَةً وَتَفْصِيلًا، فَقَدْ كَتَبَ فِي اللَّوْحِ المَحْفُوظِ مَا شَاءَ، وَإِذَا خَلَقَ جَسَدَ الْجَنِينِ قَبْلَ نَفْخِ الرُّوحِ فِيهِ بَعَثَ إِلَيْهِ مَلَكًا؛ فَيُؤْمَرُ بِأَرْبَعِ كَلِمَاتٍ فَيُقَالُ لَهُ: اكْتُبْ رِزْقَهُ وَأَجَلَهُ وَعَمَلَهُ وَشَقِيٌّ أَوْ سَعِيدٌ؛ وَنَحْوُ ذَلِكَ، فَهَذَا التَّقْدِيرُ قَدْ كَانَ يُنْكِرُهُ غُلَاةُ الْقَدَرِيَّةِ قَدِيمًا وَمُنْكِرُوهُ الْيَوْمَ قَلِيلٌ.

وَأَمَّا الدَّرَجَةُ الثَّانِيَةُ: فَهُوَ مَشِيئَةُ اللهِ النَّافِذَةُ وَقُدْرَتُهُ الشَّامِلَةُ وَهُوَ الْإِيمَانُ بِأَنَّ مَا شَاءَ اللهُ كَانَ، وَمَا لَمْ يَشَأْ لَمْ يَكُنْ وَأَنَّهُ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ مِنْ حَرَكَةٍ وَلَا سُكُونٍ إِلَّا بِمَشِيئَةِ اللهِ سُبْحَانَهُ لَا يَكُونُ فِي مُلْكِهِ إِلَّا مَا يُرِيدُ. وَأَنَّهُ سُبْحَانَهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ مِنَ المَوْجُودَاتِ وَالمَعْدُومَاتِ. فَمَا مِنْ مَخْلُوقٍ فِي الْأَرْضِ وَلَا فِي السَّمَاءِ إِلَّا اللهُ خَالِقُهُ سُبْحَانَهُ لَا خَالِقَ غَيْرُهُ وَلَا رَبَّ سِوَاهُ، وَمَعَ ذَلِكَ فَقَدْ أَمَرَ الْعِبَادَ بِطَاعَتِهِ وَطَاعَةِ رُسُلِهِ وَنَهَاهُمْ عَنْ مَعْصِيَتِهِ. وَهُوَ سُبْحَانَهُ يُحِبُّ المُتَّقِينَ وَالمُحْسِنِينَ وَالمُقْسِطِينَ وَيَرْضَىٰ عَنِ الَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ.

Cette prédestination découle de Sa science (loin de Lui tout défaut) et a lieu à plusieurs occasions de manière globale ou détaillée. Allah a en effet écrit ce qu'Il a voulu dans la Table bien gardée. Egalement, lorsqu'Il crée le corps de l'embryon et avant qu'Il n'y insuffle l'âme, Il lui envoie un ange qui reçoit l'ordre d'écrire quatre énoncés, à savoir : sa subsistance, son terme de vie, ses œuvres, et s'il sera malheureux ou bienheureux, ainsi que d'autres éléments de ce genre. Autrefois, les extrémistes parmi les qadariyya niaient cette prédestination. Peu de gens la nient aujourd'hui.

Quant au **deuxième degré**, il concerne la volonté d'Allah (*irâda*) à laquelle tout est soumis et Sa puissance absolue. Il s'agit d'avoir pour conviction que tout ce qu'Allah veut a lieu et que tout ce qu'Il ne veut pas n'a pas lieu. C'est également croire qu'il n'y a aucun mouvement, aucune immobilité dans les cieux ou sur terre, qui n'ont lieu si ce n'est par le vouloir (*mashî'a*) d'Allah. Il ne peut se passer dans Son royaume ce qu'Il ne veut pas. C'est également croire qu'Il peut tout faire : ce qui existe comme ce qui n'existe pas. En effet, il n'y a aucune créature sur terre ni dans les cieux qui n'ait été créée par Allah (loin de Lui tout défaut). A part Lui il n'y a ni créateur, ni seigneur. Malgré cela, Il a ordonné aux hommes de Lui obéir et d'obéir à Son messager et Il leur a interdit de Lui désobéir. En outre, Il aime les vertueux, les bienfaisants et les justes, et Il accorde Sa satisfaction à ceux qui croient et qui font de bonnes œuvres. Loin de Lui tout défaut.

وَلَا يُحِبُّ الْكَافِرِينَ وَلَا يَرْضَىٰ عَنِ الْقَوْمِ الْفَاسِقِينَ، وَلَا يَأْمُرُ بِالْفَحْشَاءِ، وَلَا يَرْضَىٰ لِعِبَادِهِ الْكُفْرَ، وَلَا يُحِبُّ الْفَسَادَ. وَالْعِبَادُ فَاعِلُونَ حَقِيقَةً وَاللهُ خَالِقُ أَفْعَالِهِمْ، وَالْعَبْدُ هُوَ الْمُؤْمِنُ وَالْكَافِرُ وَالْبَرُّ وَالْفَاجِرُ وَالْمُصَلِّي وَالصَّائِمُ، وَلِلْعِبَادِ قُدْرَةٌ عَلَىٰ أَعْمَالِهِمْ وَلَهُمْ إِرَادَةٌ، وَاللهُ خَالِقُهُمْ وَخَالِقُ قُدْرَتِهِمْ وَإِرَادَتِهِمْ كَمَا قَالَ تَعَالَىٰ: ﴿لِمَن شَآءَ مِنكُمْ أَن يَسْتَقِيمَ ﴿٢٨﴾ وَمَا تَشَآءُونَ إِلَّآ أَن يَشَآءَ ٱللَّهُ رَبُّ ٱلْعَـٰلَمِينَ﴾ [التكوير: 28-29]. وَهَذِهِ الدَّرَجَةُ مِنَ الْقَدَرِ يُكَذِّبُ بِهَا عَامَّةُ الْقَدَرِيَّةِ الَّذِينَ سَمَّاهُمُ النَّبِيُّ ﷺ مَجُوسَ هَذِهِ الْأُمَّةِ، وَيَغْلُو فِيهَا قَوْمٌ مِنْ أَهْلِ الْإِثْبَاتِ حَتَّىٰ سَلَبُوا الْعَبْدَ قُدْرَتَهُ وَاخْتِيَارَهُ وَيُخْرِجُونَ عَنْ أَفْعَالِ اللهِ وَأَحْكَامِهِ حِكَمَهَا وَمَصَالِحَهَا

فَصْلٌ

وَمِنْ أُصُولِ أَهْلِ السُّنَّةِ وَالْجَمَاعَةِ: أَنَّ الدِّينَ وَالْإِيمَانَ قَوْلٌ وَعَمَلٌ: قَوْلُ الْقَلْبِ وَاللِّسَانِ، وَعَمَلُ الْقَلْبِ وَاللِّسَانِ وَالْجَوَارِحِ. وَأَنَّ الْإِيمَانَ يَزِيدُ بِالطَّاعَةِ وَيَنْقُصُ بِالْمَعْصِيَةِ.

En revanche, Il n'aime pas les incroyants et n'accorde pas Sa satisfaction aux déviants. Il n'ordonne pas la turpitude, Il n'agrée pas l'incroyance pour Ses serviteurs et Il n'aime pas la corruption. Par ailleurs, les serviteurs agissent réellement, et c'est Allah qui crée leurs actes. Par « serviteurs » il faut entendre le croyant, l'incroyant, le vertueux, le déviant, le prieur, le jeûneur, etc. Les hommes ont la capacité d'agir et ils ont une volonté et c'est Allah qui les a créés, eux et leurs capacités et volontés, comme Il le dit dans ce verset : « ***Pour celui d'entre vous qui veut suivre le chemin droit. Mais vous ne pouvez vouloir, que Si Allah veut, [Lui], le Seigneur de l'Univers*** » (S81.V28-29.) Ce degré de prédestination est rejeté par la majorité des qadariyya, ceux-là même que le Prophète (ﷺ) appela « les mages de cette communauté ». En revanche, d'autres –parmi ceux qui affirment la prédestination- ont exagéré, au point de nier que l'homme puisse avoir une capacité ou une volonté, en dénuant les actes d'Allah et Ses décrets de toute sagesse et de tout intérêt.

Chapitre VII : La foi

Un des principes établis chez les gens de la Sunna est que la religion et la croyance sont à la foi parole et acte, c'est-à-dire parole du cœur et de la langue et acte du cœur, de la langue et des membres.

Ils considèrent également que la foi augmente grâce à l'obéissance et diminue à cause de la désobéissance.

وَهُمْ مَعَ ذَلِكَ لَا يُكَفِّرُونَ أَهْلَ الْقِبْلَةِ بِمُطْلَقِ الْمَعَاصِي وَالْكَبَائِرِ كَمَا يَفْعَلُهُ الْخَوَارِجُ؛ بَلِ الْأُخُوَّةُ الْإِيمَانِيَّةُ ثَابِتَةٌ مَعَ الْمَعَاصِي، كَمَا قَالَ سُبْحَانَهُ: ﴿فَمَنْ عُفِىَ لَهُۥ مِنْ أَخِيهِ شَىْءٌ فَٱتِّبَاعٌۢ بِٱلْمَعْرُوفِ﴾ [البقرة: 178]. وَقَالَ: ﴿وَإِن طَآئِفَتَانِ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ٱقْتَتَلُوا۟ فَأَصْلِحُوا۟ بَيْنَهُمَا ۖ فَإِنۢ بَغَتْ إِحْدَىٰهُمَا عَلَى ٱلْأُخْرَىٰ فَقَٰتِلُوا۟ ٱلَّتِى تَبْغِى حَتَّىٰ تَفِىٓءَ إِلَىٰٓ أَمْرِ ٱللَّهِ ۚ فَإِن فَآءَتْ فَأَصْلِحُوا۟ بَيْنَهُمَا بِٱلْعَدْلِ وَأَقْسِطُوٓا۟ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُقْسِطِينَ ۝٩ إِنَّمَا ٱلْمُؤْمِنُونَ إِخْوَةٌ فَأَصْلِحُوا۟ بَيْنَ أَخَوَيْكُمْ﴾ [الحجرات: 9-10]. وَلَا يَسْلُبُونَ الْفَاسِقَ الْمِلِّيَّ الْإِسْلَامَ بِالْكُلِّيَّةِ وَلَا يُخَلِّدُونَهُ فِي النَّارِ كَمَا تَقُولُ الْمُعْتَزِلَةُ بَلِ الْفَاسِقُ يَدْخُلُ فِي اسْمِ الْإِيمَانِ الْمُطْلَقِ، كَمَا فِي قَوْلِهِ: ﴿فَتَحْرِيرُ رَقَبَةٍ مُّؤْمِنَةٍ﴾ [النساء: 92]. وَقَدْ لَا يَدْخُلُ فِي اسْمِ الْإِيمَانِ الْمُطْلَقِ كَمَا فِي قَوْلِهِ تَعَالَى: ﴿إِنَّمَا ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلَّذِينَ إِذَا ذُكِرَ ٱللَّهُ وَجِلَتْ قُلُوبُهُمْ وَإِذَا تُلِيَتْ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتُهُۥ زَادَتْهُمْ إِيمَٰنًا﴾ [الأنفال: 2].

Cependant, ils n'excommunient pas les gens de la *Qibla* (les musulmans) à cause d'une quelconque désobéissance ou péché capital, comme le font les khârijites. Au contraire, la fraternité religieuse demeure en dépit des péchés, comme a dit le Très Haut dans le verset du talion : « ***... Mais celui à qui son frère aura pardonné en quelque façon doit faire Face à une requête convenable...*** » (S2.V178.) Il affirma également : « ***Et si deux groupes de croyants se combattent, réconciliez-les. Si l'un d'eux se rebelle contre l'autre, Combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre d'Allah. Puis, s'il s'y conforme, réconciliez-les avec justice et soyez équitables car Allah aime les équitables. Les croyants ne sont rien d'autres que des frères. Etablissez la concorde entre vos frères*** » (S49.V9.) Les gens de la Sunna ne destituent pas entièrement le déviant de confession musulmane du titre de « croyant » et ils ne soutiennent pas qu'il périra éternellement dans le feu, comme le disent les mutazilites. Bien au contraire, lorsque le terme désignant la croyance est énoncé le déviant est inclus. Tel est le cas dans le verset où Allah dit : « ***... Qu'il affranchisse alors un esclave croyant...*** » (S4.V92.) Et Il est probable qu'il ne soit pas inclus dans le terme désignant la croyance absolue (*al-îmân al-mutlaq*), comme dans le verset où Allah dit : « ***Les vrais croyants sont ceux dont les cœurs frémissent quand on mentionne Allah. Et quand Ses versets leurs sont récités, cela fait augmenter leur foi. ....*** » (S8.V2.)

وَقَوْلِهِ ﷺ: «لَا يَزْنِي الزَّانِي حِينَ يَزْنِي وَهُوَ مُؤْمِنٌ، وَلَا يَسْرِقُ السَّارِقُ حِينَ يَسْرِقُ وَهُوَ مُؤْمِنٌ، وَلَا يَشْرَبُ الخَمْرَ حِينَ يَشْرَبُهَا وَهُوَ مُؤْمِنٌ، وَلَا يَنْتَهِبُ نُهْبَةً ذَاتَ شَرَفٍ يَرْفَعُ النَّاسُ إِلَيْهِ فِيهَا أَبْصَارَهُمْ حِينَ يَنْتَهِبُهَا وَهُوَ مُؤْمِنٌ»(34).

وَنَقُولُ: هُوَ مُؤْمِنٌ نَاقِصُ الْإِيمَانِ، أَوْ مُؤْمِنٌ بِإِيمَانِهِ فَاسِقٌ بِكَبِيرَتِهِ، فَلَا يُعْطَى الاسْمَ الْمُطْلَقَ وَلَا يُسْلَبُ مُطْلَقَ الاسْمِ.

فَصْلٌ

وَمِنْ أُصُولِ أَهْلِ السُّنَّةِ وَالجَمَاعَةِ: سَلَامَةُ قُلُوبِهِمْ وَأَلْسِنَتِهِمْ لِأَصْحَابِ رَسُولِ اللهِ ﷺ كَمَا وَصَفَهُمُ اللهُ بِهِ فِي قَوْلِهِ تَعَالَى: ﴿وَٱلَّذِينَ جَآءُو مِنۢ بَعۡدِهِمۡ يَقُولُونَ رَبَّنَا ٱغۡفِرۡ لَنَا وَلِإِخۡوَٰنِنَا ٱلَّذِينَ سَبَقُونَا بِٱلۡإِيمَٰنِ وَلَا تَجۡعَلۡ فِي قُلُوبِنَا غِلّٗا لِّلَّذِينَ ءَامَنُواْ رَبَّنَآ إِنَّكَ رَءُوفٞ رَّحِيمٌ﴾ [الحشر: 10].

(34) رواه البخاري (6772) ومواضع، ومسلم (57).

Ainsi que dans ce hadith : « *Celui qui commet l'adultère ne le fait pas en étant croyant. Celui qui vole ne le fait pas en étant croyant. Celui qui boit du vin ne le fait pas en étant croyant. Celui qui spolie un bien de valeur qui attire les regards, ne le fait pas en étant croyant* [35]» Nous disons donc que c'est un croyant dont la foi est défaillante ou qu'il est croyant grâce à sa foi et pervers à cause de son péché capital. On ne lui attribue donc pas le terme absolu (*al-ism al-muṯlaq*) de même qu'on ne le destitue pas du terme quelconque (*muṯlaq al-ism*)».

Chapitre IX : Les compagnons

Parmi les principes des gens de la Sunna et de l'union, il y a leur abstention de toute critique et de toute animosité à l'égard des compagnons du Messager d'Allah ﷺ, comme les a décrits le Très Haut dans ce verset : « ***Et [il appartient également] à ceux qui sont venus après eux en disant : ‹Seigneur, pardonne-nous, Ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi et ne mets dans nos cœurs aucune rancœur pour ceux qui ont cru. Seigneur, Tu es Compatissant et Très Miséricordieux›***. » (S59.V10.)

[35] Boukharî (6672) et Muslim (57).

وَطَاعَةُ النَّبِيِّ ﷺ فِي قَوْلِهِ: «لَا تَسُبُّوا أَصْحَابِي، فَوَالَّذِي نَفْسِي بِيَدِهِ لَوْ أَنَّ أَحَدَكُمْ أَنْفَقَ مِثْلَ أُحُدٍ ذَهَبًا مَا بَلَغَ مُدَّ أَحَدِهِمْ وَلَا نَصِيفَهُ»[36]. وَيَقْبَلُونَ مَا جَاءَ بِهِ الْكِتَابُ وَالسُّنَّةُ وَالْإِجْمَاعُ مِنْ فَضَائِلِهِمْ وَمَرَاتِبِهِمْ. وَيُفَضِّلُونَ مَنْ أَنْفَقَ مِنْ قَبْلِ الْفَتْحِ - وَهُوَ صُلْحُ الْحُدَيْبِيَةِ - وَقَاتَلَ عَلَىٰ مَنْ أَنْفَقَ مِنْ بَعْدُ وَقَاتَلَ، وَيُقَدِّمُونَ الْمُهَاجِرِينَ عَلَىٰ الْأَنْصَارِ وَيُؤْمِنُونَ بِأَنَّ اللهَ قَالَ لِأَهْلِ بَدْرٍ - وَكَانُوا ثَلَاثَمِائَةٍ وَبِضْعَةَ عَشَرَ -: «اعْمَلُوا مَا شِئْتُمْ فَقَدْ غَفَرْتُ لَكُمْ»[37]. وَبِأَنَّهُ لَا يَدْخُلُ النَّارَ أَحَدٌ بَايَعَ تَحْتَ الشَّجَرَةِ كَمَا أَخْبَرَ بِهِ النَّبِيُّ ﷺ، بَلْ لَقَدْ رَضِيَ اللهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا عَنْهُ، وَكَانُوا أَكْثَرَ مِنْ أَلْفٍ وَأَرْبَعِمِائَةٍ. وَيَشْهَدُونَ بِالْجَنَّةِ لِمَنْ شَهِدَ لَهُ رَسُولُ اللهِ ﷺ كَالْعَشَرَةِ وَثَابِتِ بْنِ قَيْسِ بْنِ شَمَّاسٍ وَغَيْرِهِمْ مِنَ الصَّحَابَةِ وَيُقِرُّونَ بِمَا تَوَاتَرَ بِهِ النَّقْلُ عَنْ أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ عَلِيِّ بْنِ أَبِي طَالِبٍ رضي الله عنه وَغَيْرِهِ مِنْ أَنَّ خَيْرَ هَذِهِ الْأُمَّةِ بَعْدَ نَبِيِّهَا: أَبُو بَكْرٍ رضي الله عنه ثُمَّ عُمَرُ رضي الله عنه وَيُثَلِّثُونَ بِعُثْمَانَ رضي الله عنه وَيُرَبِّعُونَ بِعَلِيٍّ رضي الله عنه، كَمَا دَلَّتْ عَلَيْهِ الْآثَارُ.

---

(36) رواه البخاري (3673) ومسلم (2540).

(37) رواه البخاري (4274) ومواضع، ومسلم (2494).

Les partisans de la Sunna obéissent au Prophète ﷺ qui a dit : « *N'insultez pas mes compagnons ! Par Celui qui détient mon âme dans Sa main, si l'un d'entre vous dépensait l'équivalent de la montagne de Uhud en or (comme aumône), il n'atteindrait pas ce que l'un d'entre eux tient dans le creux des deux mains ni même sa moitié* [38]». Les partisans de la Sunna acceptent également les mérites et degrés que mentionnent le Coran, la Sunna et le consensus (*ijmâ'*) à leur sujet, et ils considèrent que les compagnons qui ont dépensé et combattu avant la conquête –en l'occurrence le traité d'*al-Hudaybiyya*–, ont plus de mérite que ceux qui ont réalisé cela après. Ils donnent la préférence aux muhâjirûn (émigrés) sur les ansârs. Ils ont également pour doctrine qu'Allah a dit aux gens de Badr – qui étaient quelque trois cents seize : « *Faites, ce que bon vous semble, car Je vous ai pardonné !* [39]». De même « Qu'aucun de ceux qui ont prêté serment sous l'arbre n'entrera au feu », comme l'a soutenu le Prophète ﷺ. Bien plus, Allah est satisfait d'eux et ils le sont également à Son sujet. Ils étaient alors plus de mille quatre cents ».Les adeptes de la Sunna témoignent également que l'accès au Paradis est garanti à ceux en faveur desquels le Prophète ﷺ a témoigné, tels les dix hommes ainsi que Thâbit ibn Qays ibn Shammâs et autres compagnons ». Ils affirment également ce qui fut rapporté de manière abondante d'après l'émir des croyants 'Ali ibn abî Tâlib et autres à savoir que « Le meilleur de cette communauté, après son Prophète ﷺ, reste Abû Bakr puis 'Umar ». Ils attribuent à 'Uthmân le troisième rang et le quatrième à 'Alî, qu'Allah les agrée, comme cela est indiqué dans les paroles rapportées (d'après les Prédécesseurs).

---

[38] Boukharî (3673) et Muslim (2540).
[39] Boukharî (4274) et Muslim (2494).

وَكَمَا أَجْمَعَ الصَّحَابَةُ عَلَىٰ تَقْدِيمِ عُثْمَانَ فِي الْبَيْعَةِ، مَعَ أَنَّ بَعْضَ أَهْلِ السُّنَّةِ كَانُوا قَدِ اخْتَلَفُوا فِي عُثْمَانَ وَعَلِيٍّ - بَعْدَ اتِّفَاقِهِمْ عَلَىٰ تَقْدِيمِ أَبِي بَكْرٍ وَعُمَرَ - أَيُّهُمَا أَفْضَلُ. فَقَدَّمَ قَوْمٌ عُثْمَانَ وَسَكَتُوا أَوْ رَبَّعُوا بِعَلِيٍّ وَقَدَّمَ قَوْمٌ عَلِيًّا وَقَوْمٌ تَوَقَّفُوا. لَكِنِ اسْتَقَرَّ أَمْرُ أَهْلِ السُّنَّةِ عَلَىٰ تَقْدِيمِ عُثْمَانَ ثُمَّ عَلِيٍّ، وَإِنْ كَانَتْ هَذِهِ الْمَسْأَلَةُ - مَسْأَلَةُ عُثْمَانَ وَعَلِيٍّ - لَيْسَتْ مِنَ الْأُصُولِ الَّتِي يُضَلَّلُ الْمُخَالِفُ فِيهَا عِنْدَ جُمْهُورِ أَهْلِ السُّنَّةِ، لَكِنَّ الَّتِي يُضَلَّلُ فِيهَا «مَسْأَلَةُ الْخِلَافَةِ» وَذَلِكَ أَنَّهُمْ يُؤْمِنُونَ أَنَّ الْخَلِيفَةَ بَعْدَ رَسُولِ اللهِ ﷺ: أَبُو بَكْرٍ وَعُمَرُ ثُمَّ عُثْمَانُ ثُمَّ عَلِيٌّ، وَمَنْ طَعَنَ فِي خِلَافَةِ أَحَدٍ مِنْ هَؤُلَاءِ فَهُوَ أَضَلُّ مِنْ حِمَارِ أَهْلِهِ. وَيُحِبُّونَ أَهْلَ بَيْتِ رَسُولِ اللهِ ﷺ وَيَتَوَلَّوْنَهُمْ وَيَحْفَظُونَ فِيهِمْ وَصِيَّةَ رَسُولِ اللهِ حَيْثُ قَالَ يَوْمَ غَدِيرِ خُمٍّ: «**أُذَكِّرُكُمُ اللهَ فِي أَهْلِ بَيْتِي**»[40].

---

(40) رواه مسلم (2408).

Et comme cette priorité donnée à 'Uthmân fut le consensus des compagnons lors du serment d'allégeance. Cependant, après s'être entendus à l'unanimité pour donner la priorité à Abû Bakr et 'Umar (qu'Allah les agréé), certains partisans de la Sunna ont divergé quant à savoir lequel de 'Uthman et de 'Alî était le meilleur? (Qu'Allah les agréé). Certains donnèrent la priorité à 'Uthmân puis gardèrent le silence, d'autres la donnèrent à 'Alî puis ne se prononcèrent pas. Cependant, les gens de la Sunna ont fini par donner la priorité à 'Uthmân, suivi de 'Alî. Il reste que cette question sur la prééminence de 'Uthmân sur 'Alî, ne fait pas partie des principes fondamentaux de la foi qui valent à celui qui le contredit d'être taxé d'égaré. Et ce, chez la majorité des gens de la Sunna. En revanche, la question sur laquelle les contradicteurs sont taxés d'égarés est celle du califat. Et ce, dans la mesure où les partisans de la Sunna ont pour doctrine que le calife après le Prophète ﷺ est Abû Bakr, puis 'Umar, puis 'Uthmân puis 'Alî. Celui qui conteste le califat de l'un d'entre eux est plus perdu que son propre âne ». Ils aiment également les membres de la famille du Prophète ﷺ ; ils sont leurs alliés et observent à leur égard la recommandation de Muhammad ﷺ lorsqu'il dit le jour de *Ghadîr Khum* : « *Je vous rappelle à Allah au sujet de ma famille*[41] ».

[41] Muslim (2408).

وَقَالَ أَيْضًا لِلْعَبَّاسِ عَمِّهِ - وَقَدِ اشْتَكَىٰ إِلَيْهِ أَنَّ بَعْضَ قُرَيْشٍ يَجْفُو بَنِي هَاشِمٍ - ، فَقَالَ: «**وَالَّذِي نَفْسِي بِيَدِهِ لَا يُؤْمِنُونَ حَتَّىٰ يُحِبُّوكُمْ للهِ وَلِقَرَابَتِي**»[42]. وَقَالَ: «**إِنَّ اللهَ اصْطَفَىٰ بَنِي إِسْمَاعِيلَ، وَاصْطَفَىٰ مِنْ بَنِي إِسْمَاعِيلَ كِنَانَةَ، وَاصْطَفَىٰ مِنْ كِنَانَةَ قُرَيْشًا، وَاصْطَفَىٰ مِنْ قُرَيْشٍ بَنِي هَاشِمٍ، وَاصْطَفَانِي مِنْ بَنِي هَاشِمٍ**»[43].

وَيَتَوَلَّوْنَ أَزْوَاجَ رَسُولِ اللهِ ﷺ أُمَّهَاتِ الْمُؤْمِنِينَ، وَيُؤْمِنُونَ بِأَنَّهُنَّ أَزْوَاجُهُ فِي الْآخِرَةِ خُصُوصًا خَدِيجَةَ ل أُمَّ أَكْثَرِ أَوْلَادِهِ، وَأَوَّلُ مَنْ آمَنَ بِهِ وَعَاضَدَهُ عَلَىٰ أَمْرِهِ، وَكَانَ لَهَا مِنْهُ الْمَنْزِلَةُ الْعَالِيَةُ. وَالصِّدِّيقَةُ بِنْتُ الصِّدِّيقِ الَّتِي قَالَ فِيهَا النَّبِيُّ ﷺ: «**فَضْلُ عَائِشَةَ عَلَىٰ النِّسَاءِ كَفَضْلِ الثَّرِيدِ عَلَىٰ سَائِرِ الطَّعَامِ**»[44].

وَيَتَبَرَّءُونَ مِنْ طَرِيقَةِ الرَّوَافِضِ الَّذِينَ يُبْغِضُونَ الصَّحَابَةَ وَيَسُبُّونَهُمْ.

---

(42) رواه أحمد (1777) والبزار في مسنده (2175) وقال الشيخ شعيب الأرنؤوط في تعليقه علىٰ مسند أحمد: إسناده ضعيف.

(43) رواه مسلم (2276).

(44) رواه البخاري (3411) ومواضع، ومسلم (2446).

Il a dit également à son oncle Al-'Abbâs qui était venu se plaindre à lui du comportement hostile de certains quraychites à l'égard des Banû Hâshim : « *Par Celui qui tient mon âme dans Sa main ! Ils ne seront pas croyants tant qu'ils ne vous auront pas aimés pour Allah et pour le lien de parenté qui nous lie !* [45]». Il a dit également : « *Allah a choisi les enfants d'Ismael. Et parmi eux, Il a choisi Kinâna. Et de Kinâna, Quraysh. De quraysh, Banî Hâshim. Et de banî Hâshim, Il m'a choisi.* [46]»

Ils prennent pour alliées les épouses du Prophète ﷺ, les mères des croyants et ils ont pour croyance qu'elles seront ses épouses dans l'au-delà, surtout Khadîja, la mère de la plupart de ses enfants. La première personne à avoir cru en lui et à l'avoir soutenu. Il avait une grande considération pour elle. Ainsi que la véridique fille du véridique au sujet de laquelle le Prophète ﷺ a dit : « *Le mérite de 'Â'isha sur les autres femmes est comme celui du tharîd sur les autres mets* [47]».

Les partisans de la Sunna désavouent également le comportement des rawâfid qui détestent les compagnons et les insultent ainsi que le comportement des nawâsib qui font du tort aux membres de la famille du Prophète ﷺ par leurs paroles ou leurs actes ».

---

[45] Ahmad (1777), al-Bazzâr (2175) et dit faible par Chu'ayb al-Arnâ'ût.
[46] Muslim(2276).
[47] Boukharî (3411) et Muslim (2446).

وَطَرِيقَةِ النَّوَاصِبِ الَّذِينَ يُؤْذُونَ أَهْلَ الْبَيْتِ بِقَوْلٍ أَوْ عَمَلٍ. وَيُمْسِكُونَ عَمَّا شَجَرَ بَيْنَ الصَّحَابَةِ. وَيَقُولُونَ: إِنَّ هَذِهِ الْآثَارَ الْمَرْوِيَّةَ فِي مَسَاوِيهِمْ مِنْهَا مَا هُوَ كَذِبٌ، وَمِنْهَا مَا قَدْ زِيدَ فِيهِ وَنُقِصَ وَغُيِّرَ عَنْ وَجْهِهِ، وَالصَّحِيحُ مِنْهُ هُمْ فِيهِ مَعْذُورُونَ، إِمَّا مُجْتَهِدُونَ مُصِيبُونَ، وَإِمَّا مُجْتَهِدُونَ مُخْطِئُونَ.

وَهُمْ مَعَ ذَلِكَ لَا يَعْتَقِدُونَ أَنَّ كُلَّ وَاحِدٍ مِنَ الصَّحَابَةِ مَعْصُومٌ عَنْ كَبَائِرِ الْإِثْمِ وَصَغَائِرِهِ، بَلْ تَجُوزُ عَلَيْهِمُ الذُّنُوبُ فِي الْجُمْلَةِ وَلَهُمْ مِنَ السَّوَابِقِ وَالْفَضَائِلِ مَا يُوجِبُ مَغْفِرَةَ مَا يَصْدُرُ مِنْهُمْ - إِنْ صَدَرَ - حَتَّىٰ إِنَّهُمْ يُغْفَرُ لَهُمْ مِنَ السَّيِّئَاتِ مَا لَا يُغْفَرُ لِمَنْ بَعْدَهُمْ؛ لِأَنَّ لَهُمْ مِنَ الْحَسَنَاتِ الَّتِي تَمْحُو السَّيِّئَاتِ مَا لَيْسَ لِمَنْ بَعْدَهُمْ.

وَقَدْ ثَبَتَ بِقَوْلِ رَسُولِ اللهِ ﷺ أَنَّهُمْ خَيْرُ الْقُرُونِ، وَأَنَّ الْمُدَّ مِنْ أَحَدِهِمْ إِذَا تَصَدَّقَ بِهِ كَانَ أَفْضَلَ مِنْ جَبَلِ أُحُدٍ ذَهَبًا مِمَّنْ بَعْدَهُمْ، ثُمَّ إِذَا كَانَ قَدْ صَدَرَ مِنْ أَحَدِهِمْ ذَنْبٌ فَيَكُونُ قَدْ تَابَ مِنْهُ أَوْ أَتَىٰ بِحَسَنَاتٍ تَمْحُوهُ أَوْ غُفِرَ لَهُ بِفَضْلِ سَابِقَتِهِ أَوْ بِشَفَاعَةِ مُحَمَّدٍ ﷺ الَّذِي هُمْ أَحَقُّ النَّاسِ بِشَفَاعَتِهِ أَوِ ابْتُلِيَ بِبَلَاءٍ فِي الدُّنْيَا كُفِّرَ بِهِ عَنْهُ.

Les partisans de la Sunna s'abstiennent de mentionner les différends qui opposèrent les compagnons, et ils disent : « On trouve, parmi ces récits qui mentionnent leurs défauts soit du mensonge, soit des ajouts, des diminutions, et des altérations par rapport au fait initial. Concernant la part sahîh de ces récits, les compagnons sont excusés, et ce, dans le cadre d'un effort de réflexion pour lequel ils ont pu, soit avoir vu juste, soit se tromper.

Cependant, les partisans de la Sunna ne considèrent pas que les compagnons soient infaillibles et à l'abri des péchés capitaux ou véniels. Non, ils sont de façon générale, susceptibles de commettre des péchés. Mais ils possèdent comme antécédents et mérites ce qui implique nécessairement le pardon des pêchés si pêchés il y a. Plus que cela, ils ont comme péchés pardonnés ce que n'ont pas les générations postérieures puisqu'ils ont à leur actif des œuvres pieuses (qui effacent leurs pêchés) que n'ont pas ceux qui leur ont succédé.

En outre, il est établi sur la base d'un hadith du Prophète ﷺ que « La meilleure génération est la leur », et que l'aumône qui tient dans le creux des deux mains d'un compagnon est meilleure que l'équivalent de la montagne d'Uhud en or donné par un autre ». Par ailleurs, s'il est arrivé qu'un compagnon commette un péché, il s'en est alors certainement repenti, ou a accompli des œuvres de bien qu'il l'effacent, ou il bénéficie du pardon en vertu de son ancienneté dans l'islam, ou de l'intercession de Muhammad ﷺ, car ils sont les personnes les plus à même de jouir de son intercession ﷺ ou il se peut que ce compagnon ait enduré une épreuve dans ce bas monde qui lui aurait expié son péché.

فَإِذَا كَانَ هَذَا فِي الذُّنُوبِ الْمُحَقَّقَةِ فَكَيْفَ الْأُمُورُ الَّتِي كَانُوا فِيهَا مُجْتَهِدِينَ إِنْ أَصَابُوا فَلَهُمْ أَجْرَانِ، وَإِنْ أَخْطَئُوا فَلَهُمْ أَجْرٌ وَاحِدٌ وَالْخَطَأُ مَغْفُورٌ. ثُمَّ إِنَّ الْقَدْرَ الَّذِي يُنْكَرُ مِنْ فِعْلِ بَعْضِهِمْ قَلِيلٌ نَزْرٌ مَغْفُورٌ فِي جَنْبِ فَضَائِلِ الْقَوْمِ وَمَحَاسِنِهِمْ مِنَ الْإِيمَانِ بِاللهِ وَرَسُولِهِ وَالْجِهَادِ فِي سَبِيلِهِ وَالْهِجْرَةِ وَالنُّصْرَةِ وَالْعِلْمِ النَّافِعِ وَالْعَمَلِ الصَّالِحِ. وَمَنْ نَظَرَ فِي سِيرَةِ الْقَوْمِ بِعِلْمٍ وَبَصِيرَةٍ وَمَا مَنَّ اللهُ عَلَيْهِمْ بِهِ مِنَ الْفَضَائِلِ عَلِمَ يَقِينًا أَنَّهُمْ خَيْرُ الْخَلْقِ بَعْدَ الْأَنْبِيَاءِ، لَا كَانَ وَلَا يَكُونُ مِثْلُهُمْ، وَأَنَّهُمُ الصَّفْوَةُ مِنْ قُرُونِ هَذِهِ الْأُمَّةِ الَّتِي هِيَ خَيْرُ الْأُمَمِ وَأَكْرَمُهَا عَلَى اللهِ.

وَمِنْ أُصُولِ أَهْلِ السُّنَّةِ: التَّصْدِيقُ بِكَرَامَاتِ الْأَوْلِيَاءِ وَمَا يُجْرِي اللهُ عَلَى أَيْدِيهِمْ مِنْ خَوَارِقِ الْعَادَاتِ فِي أَنْوَاعِ الْعُلُومِ وَالْمُكَاشَفَاتِ، وَأَنْوَاعِ الْقُدْرَةِ وَالتَّأْثِيرَاتِ، وَالْمَأْثُورِ عَنْ سَالِفِ الْأُمَمِ فِي سُورَةِ «الْكَهْفِ» وَغَيْرِهَا وَعَنْ صَدْرِ هَذِهِ الْأُمَّةِ مِنَ الصَّحَابَةِ وَالتَّابِعِينَ وَسَائِرِ فِرَقِ الْأُمَّةِ وَهِيَ مَوْجُودَةٌ فِيهَا إِلَى يَوْمِ الْقِيَامَةِ.

Si tel est le cas pour les péchés avérés, que dire alors de ce qui fut sujet aux efforts de réflexion pour lesquels ils auront droit à deux récompenses s'ils ont vu juste, et une s'ils se sont trompés, et qui plus est cette erreur sera pardonnée !? Par ailleurs, ce qui est reproché à certains d'entre eux, est totalement insignifiant et pardonnable en comparaison avec leurs mérites et qualités, tels que la foi en Allah et en Son Messager, le djihad au service d'Allah, l'émigration et l'assistance, la science utile et les bonnes œuvres. Celui qui, avec science et clairvoyance, prend connaissance de la vie de ces hommes et voit les qualités qu'Allah leur a accordées, saura avec certitude qu'ils sont les meilleurs des hommes après les prophètes. Ils n'ont pas et n'auront jamais leurs pareils. Ils constituent l'élite de cette communauté qui est la meilleure des communautés et la plus noble aux yeux d'Allah ».

Chapitre X : Les prodiges des alliés d'Allah (awliyâ')

Parmi les principes fondamentaux des partisans de la Sunna et de l'union citons également la croyance aux prodiges (*karâmât*) des alliés, c'est à dire aux évènements extraordinaires qui se manifestent à travers leurs personnes (par la volonté divine). Ces prodiges peuvent se manifester sous la forme de diverses connaissances et de dévoilement de l'imperceptible ou de plusieurs types de capacité et d'influence, comme ce qui est rapporté au sujet des peuples précédents, dans la sourate al-Kahf et autres, de même qu'au sujet des premiers musulmans : les compagnons, et des générations suivantes. Ces prodiges continueront à exister dans cette communauté jusqu'au Jour de la résurrection.

فَصْلٌ

ثُمَّ مِنْ طَرِيقَةِ أَهْلِ السُّنَّةِ وَالْجَمَاعَةِ: اتِّبَاعُ آثَارِ رَسُولِ اللهِ ﷺ بَاطِنًا وَظَاهِرًا، وَاتِّبَاعُ سَبِيلِ السَّابِقِينَ الأَوَّلِينَ مِنَ الْمُهَاجِرِينَ وَالأَنْصَارِ وَاتِّبَاعُ وَصِيَّةِ رَسُولِ اللهِ حَيْثُ قَالَ: «عَلَيْكُمْ بِسُنَّتِي وَسُنَّةِ الْخُلَفَاءِ الرَّاشِدِينَ الْمَهْدِيِّينَ مِنْ بَعْدِي، تَمَسَّكُوا بِهَا، وَعَضُّوا عَلَيْهَا بِالنَّوَاجِذِ، وَإِيَّاكُمْ وَمُحْدَثَاتِ الأُمُورِ، فَإِنَّ كُلَّ بِدْعَةٍ ضَلَالَةٌ»[48]. وَيَعْلَمُونَ أَنَّ أَصْدَقَ الْكَلَامِ كَلَامُ اللهِ، وَخَيْرَ الْهَدْيِ هَدْيُ مُحَمَّدٍ ﷺ، وَيُؤْثِرُونَ كَلَامَ اللهِ عَلَىٰ غَيْرِهِ مِنْ كَلَامِ أَصْنَافِ النَّاسِ، وَيُقَدِّمُونَ هُدَىٰ مُحَمَّدٍ ﷺ عَلَىٰ هُدَىٰ كُلِّ أَحَدٍ، وَلِهَذَا سُمُّوا أَهْلَ الْكِتَابِ وَالسُّنَّةِ وَسُمُّوا أَهْلَ الْجَمَاعَةِ؛ لِأَنَّ الْجَمَاعَةَ هِيَ الاجْتِمَاعُ، وَضِدُّهَا الْفُرْقَةُ، وَإِنْ كَانَ لَفْظُ الْجَمَاعَةِ قَدْ صَارَ اسْمًا لِنَفْسِ الْقَوْمِ الْمُجْتَمِعِينَ، وَالإِجْمَاعُ: هُوَ الأَصْلُ الثَّالِثُ الَّذِي يُعْتَمَدُ عَلَيْهِ فِي الْعِلْمِ وَالدِّينِ. وَهُمْ يَزِنُونَ بِهَذِهِ الأُصُولِ الثَّلَاثَةِ جَمِيعَ مَا عَلَيْهِ النَّاسُ مِنْ أَقْوَالٍ وَأَعْمَالٍ بَاطِنَةٍ أَوْ ظَاهِرَةٍ مِمَّا لَهُ تَعَلُّقٌ بِالدِّينِ.

---

(48) رواه أبو داود (4607) والترمذي (2676) وابن ماجه (42) وصححه العلامة الألباني رحمه الله تعالىٰ في «صحيح ابن ماجه» (40).

Chapitre XI : Les gens de la Sunna

Parmi les principes de la voie empruntée par les gens de la Sunna, il y a le fait de suivre le Prophète ﷺ à la trace, intérieurement et extérieurement, de même que suivre la voie des premiers musulmans, parmi les muhâjirûn et les an<u>s</u>âr, ainsi que l'observance de la recommandation du Prophète ﷺ qui a dit : « *Je vous recommande ma Sunna et celle des califes orthodoxes, bien guidés, qui viendront après moi. Tenez-y et serrez-la de toutes vos forces. Prenez garde aux innovations, car toute innovation est un égarement* [49]». Ils savent que la plus véridique des paroles est la parole d'Allah et que le meilleur des enseignements est celui de Mu<u>h</u>ammad ﷺ. Aussi, ils font primer son enseignement sur celui de n'importe quel autre individu.

Et c'est pour cette raison qu'on les nomme « Les gens du Livre et de la Sunna » ; ils sont également appelés « les gens de la *jamâ'a* (union)» car la *jamâ'a* signifie l'union, son contraire est la division. Bien que ce terme ait fini par désigner les gens unis eux-mêmes. Le consensus est le troisième principe sur lequel on se base dans la science et la religion. C'est en fonction de ces trois principes que les partisans de la Sunna jugent tout acte ou parole (caché ou manifeste) ayant attrait à la religion.

---

[49] Abû Daoud (4607) Tirmidhî (2676) ibn Mâjah (42) et dit authentique par Albânî dans sahîh al-jâmi'(42).

وَالْإِجْمَاعُ الَّذِي يَنْضَبِطُ: هُوَ مَا كَانَ عَلَيْهِ السَّلَفُ الصَّالِحُ؛ إِذْ بَعْدَهُمْ كَثُرَ الاخْتِلَافُ وَانْتَشَرَ فِي الْأُمَّةِ.

فَصْلٌ

ثُمَّ هُمْ مَعَ هَذِهِ الْأُصُولِ: يَأْمُرُونَ بِالمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنْكَرِ عَلَىٰ مَا تُوجِبُهُ الشَّرِيعَةُ. وَيَرَوْنَ إِقَامَةَ الْحَجِّ وَالْجِهَادِ وَالْجُمَعِ وَالْأَعْيَادِ مَعَ الْأُمَرَاءِ أَبْرَارًا كَانُوا أَوْ فُجَّارًا وَيُحَافِظُونَ عَلَىٰ الْجَمَاعَاتِ. وَيَدِينُونَ بِالنَّصِيحَةِ لِلْأُمَّةِ وَيَعْتَقِدُونَ مَعْنَىٰ قَوْلِهِ ﷺ: «الْمُؤْمِنُ لِلْمُؤْمِنِ كَالْبُنْيَانِ يَشُدُّ بَعْضُهُ بَعْضًا»[50] وَشَبَّكَ بَيْنَ أَصَابِعِهِ. وَقَوْلِهِ ﷺ: «مَثَلُ الْمُؤْمِنِينَ فِي تَوَادِّهِمْ وَتَرَاحُمِهِمْ وَتَعَاطُفِهِمْ كَمَثَلِ الْجَسَدِ إِذَا اشْتَكَىٰ مِنْهُ عُضْوٌ تَدَاعَىٰ لَهُ سَائِرُ الْجَسَدِ بِالْحُمَّىٰ وَالسَّهَرِ»[51].

---

(50) رواه البخاري (2446) ومسلم (2585).

(51) رواه البخاري (6011)، ومسلم (2586).

Par ailleurs, le consensus qui répond aux conditions est celui des pieux Prédécesseurs, car ensuite les divergences se sont accrues et la communauté s'est étendue »

Chapitre XII : Questions d'ordre global

En plus de tous ces principes, les partisans de la Sunna ordonnent le convenable et interdisent le blâmable, d'après ce qui a été imposé par la Charia ». Ils considèrent également qu'on accomplit le pèlerinage, le djihad et la prière du vendredi avec les dirigeants, qu'ils soient vertueux ou pervers ». Ils veillent à la préservation des prières en commun et considèrent que la bienveillance envers la communauté est un acte religieux. Ils ont pour doctrine ce que les hadiths suivants signifient : « *Les croyants sont les uns pour les autres comme un édifice dont les briques se soutiennent mutuellement* [52]». En disant cela, le Prophète ﷺ imbriqua les doigts de ses deux mains. « *Dans leur amour et leur compassion, les croyants sont semblables au corps qui se mobilise entièrement, par la fièvre et l'insomnie, lorsqu'un seul de ses organes souffre* [53]».

[52] Boukharî (2446) et Muslim (2585).
[53] Boukharî (6011) et Muslim (2586).

وَيأْمُرُونَ بِالصَّبْرِ عِنْدَ الْبَلَاءِ وَالشُّكْرِ عِنْدَ الرَّخَاءِ وَالرِّضَا بِمُرِّ الْقَضَاءِ وَيَدْعُونَ إِلَىٰ مَكَارِمِ الْأَخْلَاقِ وَمَحَاسِنِ الْأَعْمَالِ وَيَعْتَقِدُونَ مَعْنَىٰ قَوْلِهِ ﷺ: **«أَكْمَلُ الْمُؤْمِنِينَ إِيمَانًا أَحْسَنُهُمْ خُلُقًا»**[54]. وَيَنْدُبُونَ إِلَىٰ أَنْ تَصِلَ مَنْ قَطَعَكَ، وَتُعْطِيَ مَنْ حَرَمَكَ، وَتَعْفُوَ عَمَّنْ ظَلَمَكَ. وَيَأْمُرُونَ بِبِرِّ الْوَالِدَيْنِ، وَصِلَةِ الْأَرْحَامِ وَحُسْنِ الْجِوَارِ، وَالْإِحْسَانِ إِلَىٰ الْيَتَامَىٰ وَالْمَسَاكِينِ وَابْنِ السَّبِيلِ، وَالرِّفْقِ بِالْمَمْلُوكِ. وَيَنْهَوْنَ عَنِ الْفَخْرِ وَالْخُيَلَاءِ وَالْبَغْيِ وَالاسْتِطَالَةِ عَلَىٰ الْخَلْقِ بِحَقٍّ أَوْ بِغَيْرِ حَقٍّ. وَيَأْمُرُونَ بِمَعَالِي الْأَخْلَاقِ وَيَنْهَوْنَ عَنْ سَفْسَافِهَا. وَكُلُّ مَا يَقُولُونَهُ أَوْ يَفْعَلُونَهُ مِنْ هَذَا وَغَيْرِهِ فَإِنَّمَا هُمْ فِيهِ مُتَّبِعُونَ لِلْكِتَابِ وَالسُّنَّةِ. وَطَرِيقَتُهُمْ هِيَ دِينُ الْإِسْلَامِ الَّذِي بَعَثَ اللهُ بِهِ مُحَمَّدًا ﷺ.

---

(54) رواه أحمد (10436) وأبو داود (4682) وصححه العلامة الألباني رحمه الله تعالىٰ في «صحيح الجامع» (1230).

Ils recommandent en cas de malheur la patience, la reconnaissance dans l'aisance et d'être satisfait lorsque le sort est amer. Ils invitent aux plus belles vertus et aux bonnes œuvres et ils ont pour doctrine le sens du hadith suivant : « *Les croyants dont la foi est la plus parfaite sont ceux qui jouissent des plus belles vertus morales* [55]». Ils recommandent de « Renouer les relations avec celui qui les a coupé, donner à celui qui te prive » et pardonner à celui qui te fait du tort ». Ils ordonnent la bonté envers les parents, l'entretien des liens familiaux, le bon voisinage, la bienfaisance envers les orphelins, les pauvres et les voyageurs et la douceur avec le cerf. Ils interdisent l'orgueil, la vantardise, l'injustice et l'arrogance à tort ou à raison. Ils ordonnent les belles valeurs morales et interdisent à ces sujettes toutes bassesses. Tout ce qu'ils disent ou font, de ce qui a précédé ou autres, est réalisé par pure conformité au Coran et à la Sunna. Leur voie (*tarîqa*) est la religion musulmane dont le Prophète Muhammad ﷺ est l'envoyé.

[55] Ahmad (10436).Abû Daoud(4682). Dit authentique par Albânî dans shîh al-jâmi'(1230).

كِنْ لَـمَّا أَخبَرَ النَّبِيُّ ﷺ أَنَّ أُمَّتَهُ سَتَفتَرِقُ عَلَىٰ ثَلَاثٍ وَسَبْعِينَ فِرْقَةً كُلُّهَا فِي النَّارِ إِلَّا وَاحِدَةً - وَهِيَ الجَمَاعَةُ -[56]، وَفِي حَدِيثٍ عَنْهُ أَنَّهُ قَالَ: «**هُمْ مَنْ كَانَ عَلَىٰ مِثْلِ مَا أَنَا عَلَيْهِ الْيَوْمَ وَأَصْحَابِي**»[57]: صَارَ الْمُتَمَسِّكُونَ بِالْإِسْلَامِ الْمَحْضِ الْخَالِصِ عَنِ الشَّوْبِ: هُمْ أَهْلُ السُّنَّةِ وَالجَمَاعَةِ؛ وَفِيهِمُ الصِّدِّيقُونَ وَالشُّهَدَاءُ وَالصَّالِحُونَ، وَمِنْهُمْ أَعْلَامُ الْهُدَىٰ وَمَصَابِيحُ الدُّجَىٰ، أُولُو الْمَنَاقِبِ الْمَأْثُورَةِ وَالْفَضَائِلِ الْمَذْكُورَةِ؛ وَفِيهِمُ الْأَبْدَالُ، وَفِيهِمْ أَئِمَّةُ الدِّينِ الَّذِينَ أَجْمَعَ الْمُسْلِمُونَ عَلَىٰ هِدَايَتِهِمْ، وَهُمُ الطَّائِفَةُ الْمَنْصُورَةُ الَّذِينَ قَالَ فِيهِمُ النَّبِيُّ ﷺ: «**لَا تَزَالُ طَائِفَةٌ مِنْ أُمَّتِي عَلَىٰ الحَقِّ مَنْصُورَةٌ لَا يَضُرُّهُمْ مَنْ خَالَفَهُمْ وَلَا مَنْ خَذَلَهُمْ حَتَّىٰ تَقُومَ السَّاعَةُ**»[58]. نَسْأَلُ اللهَ أَنْ يَجْعَلَنَا مِنْهُمْ، وَأَلَّا يُزِيغَ قُلُوبَنَا بَعْدَ إِذْ هَدَانَا وَأَنْ يَهَبَ لَنَا مِنْ لَدُنْهُ رَحْمَةً إِنَّهُ هُوَ الْوَهَّابُ، وَاللهُ أَعْلَمُ. وَصَلَّى اللهُ عَلَىٰ مُحَمَّدٍ وَآلِهِ وَصَحْبِهِ وَسَلَّمَ تَسْلِيمًا كَثِيرًا.

•

---

(56) رواه أحمد (16979) وأبو داود (4597) وصححه العلامة الألباني رحمه الله تعالىٰ في «السلسلة الصحيحة» (204).

(57) رواه الترمذي (2641) وقال الشيخ الألباني في «صلاة العيدين في المصلىٰ» (1/ 46): وإسناده حسن لغيره.

(58) رواه البخاري (3641) ومسلم (1037).

Cependant, vu que le messager d'Allah(ﷺ) a informé que sa communauté allait se diviser en soixante-treize groupes, qui seront tous dans le feu, sauf un : celui de l'union[59]. Il est rapporté dans un hadith qu'Il a dit ﷺ : « *il s'agit de tous ceux qui seront sur la voie qui – aujourd'hui – est la mienne et celles de mes compagnons*[60] ». Ceux qui s'attachent à l'islam pur et immaculé sont donc les partisans de la sunna et de l'union. Il y'a parmi eux les véridiques, las martyrs et les vertueux ; ils y'a parmi eux des points de repère, des lampes qui dissipent l'obscurité, des hommes dont les hauts faitssont gardés en mémoire et dont les vertus sont bien connus ; il y'a parmi eux les « *abdâl* » et les guides religieux qui font l'unanimité de la communauté. Ils constituent le groupe victorieux au sujet duquel le Prophète (ﷺ) a dit : « *il restera toujours un groupe parmi ma communauté, attaché à la vérité, victorieux, à qui l'absence de soutien et l'opposition de ses adversaires ne nuira point, jusqu'à ce que l'heure survienne* ».

Nous demandons à Allah de nous compter parmi eux et de ne pas détourner nos cœurs après nous avoir guidés et de nous accorder une miséricorde de Sa part, car c'est lui le Donateur gracieux ». Et qu'Allah prie sur notre Prophète et le salut abondamment, ainsi que sur les membres de sa famille et ses compagnons.

[59]Ahmad(16979).Abû Daoud(4597).Dit authentique par Albânî dans *sahîh al-jâmi'*(204).
[60] Tirmidhî(2641).Sa chaîne est dite bonne par Albânî.

Commentaire du livre

AL 'AQIDA AL WASITIYYA

La profession de foi d'Ibn Taymiyya

شرح العقيدة الواسطية

Commentaire de cheikh 'Abd 'Ar-Rahman As-Sa'di
Avec les annotations de cheikh Ibn Bâz

Chapitre I
Les attributs

Ce chapitre concerne le principe qui vient en tête, ce principe de base qui est de loin le plus important, le socle de tout principe ou doctrine. Il s'agit de la foi en Allah.L'auteur (qu'Allah lui accorde Sa miséricorde) a dit : **« La foi en Allah inclut de croire à toutes les qualités qu'Allah s'est attribuées dans Son livre et à celles que Son messager Muhammad ﷺ lui a attribuées sans déformation (*tahrîf*)[61], ni dépouillement (*ta'tîl*)[62], ni définition du comment (*takyîf*)[63], ni assimilation (*tamthîl*) [64].**

---

[61] Par déformation (*tahrîf*), il faut entendre la modification des signifiants ou des significations des noms et des attributs. Comme le font les jahmites qui disent *istawlâ* (Il a pris possession) au sujet de *istawâ* (Il s'est élevé). Ou comme le font certains innovateurs qui disent que la colère concernant Allah signifie la volonté de vengeance, ou que le sens de la miséricorde signifie la volonté de bienfaisance. Tout cela est une déformation (*tahrîf*). Ainsi, ceux qui, au sujet de « *istawâ* », disent « *istawlâ* » déforment le signifiant et ceux qui affirment que la colère signifie la volonté de vengeance déforment le sens. En vérité « *istiwâ'* » signifie s'élever, être au-dessus, comme cela est clairement le cas en arabe et comme cela est mentionné dans le Coran pour indiquer que la signification est l'élévation au-dessus du Trône (*'arsh*), d'une manière qui sied à la majesté d'Allah et à Sa grandeur. La colère et la miséricorde sont, elles aussi, deux attributs qui conviennent à la majesté d'Allah et à Sa grandeur, comme tous les autres attributs mentionnés dans le Coran et la Sunna. (Cheikh Ibn Bâz).

[62] Par dépouillement (*ta'tîl*), il faut entendre le fait de nier les attributs d'Allah. Cela a pour origine l'expression « Un cou dépouillé (*mu'attal*) » c'est-à-dire dépourvu de tout bijou. En effet, les jahmites et leurs semblables ont dépouillé Allah de Ses attributs, d'où leur appellation de *mu'attila*, or cela est complètement faux, car l'existence d'une essence sans attributs est inconcevable. Or, le Coran et la Sunna concourent à affirmer ces attributs d'une manière qui convient à la majesté d'Allah et à Sa grandeur. (Cheikh Ibn Bâz).

[63] Par définition du comment (*takyîf*), il faut entendre le fait de chercher à connaître la forme sous laquelle se présentent les attributs, en disant par exemple : « Comment (*kayfa*) S'est-il élevé ? » « Comment est Sa main ? » « Comment est Son visage? ». En effet, on s'exprime au sujet des attributs comme on le fait au sujet de l'essence, les deux sujets sont liés par un lien analogique étroit. Ainsi, tout comme Allah a une essence bien qu'on n'en connaisse pas le comment, Il a également des qualités, bien qu'on en ignore le comment. En effet, seul Allah connaît cela. Cependant, nous croyons en leurs significations concrètes. (Cheikh Ibn Bâz)

[64] Quant à l'assimilation (*tamthîl*), elle signifie établir une ressemblance. En effet, on ne doit jamais dire que l'essence d'Allah est comparable aux nôtres ou qu'elle leur ressemble. Pareillement, on ne dira pas que Ses attributs sont comparables ou ressemblent aux notres. Au contraire, le croyant doit s'astreindre à la parole du Très Haut : «Il n'y a rien qui Lui ressemble» et Sa parole : « Lui connais-tu un semblable (*samiyy*) ? » C'est-à-dire que personne ne lui ressemble (*yusâmîh*). N.B : Ibn Taymiyya a dit à ce sujet : « Si quelqu'un te dit : « Nous interprétons le sens de la colère par la volonté de vengeance et la miséricorde par la volonté de bienfaisance », réponds-lui ainsi : « s'agit-il

En effet, les sunnites ont pour croyance que rien n'est comparable à Allah et qu'Il est Celui qui entend tout et qui voit tout. Ils ne nient pas les qualités qu'Il s'est attribuées, ne dénaturent pas les propos, ne déforment pas le sens de Ses superbes noms, de même qu'ils ne définissent pas le comment (*takyîf*) et n'assimilent pas Ses attributs à ceux de Ses créatures, car le Très Haut n'a ni semblable ni égal et on ne peut établir d'analogie entre Lui et Ses créatures. Allah, loin de Lui tout défaut, est celui qui connaît le mieux Sa personne et autrui. Ses paroles sont plus véridiques et plus belles que celles de Ses créatures. En outre, Ses messagers sont véridiques et crédibles, contrairement à ceux qui disent de Lui ce qu'ils ne savent pas. C'est pour cela qu'Allah a dit -loin de Lui tout défaut :

سُبْحَٰنَ رَبِّكَ رَبِّ ٱلْعِزَّةِ عَمَّا يَصِفُونَ ﴿١٨٠﴾

« *Pureté à ton Seigneur, le Seigneur de la puissance. Il est au-dessus de ce qu'ils décrivent !* » **(S37.V180.)**

Il s'est exempté de tout ce que les détracteurs des messagers Lui ont attribué, puis Il a adressé Son salut aux messagers pour la pureté de leurs paroles qui sont dénuées de toute imperfection et défaut. » L'auteur a mentionné ce principe et cette grande règle concernant la foi en Allah, d'une façon globale, avant d'entrer dans les détails. Et ce, afin que ce principe soit la référence à laquelle seront soumis tous les textes (Coran et Sunna) que l'individu sera amené à rencontrer, de façon à ce que sa foi demeure droite et à l'abri des déviations. Il a donc mentionné qu'il est obligatoire de croire à toutes les informations données par Allah (dans Son livre) ou par Son messager (ﷺ), de manière correcte et dépourvue de toute altération ou dépouillement (*ta'ṯîl*), saine de toute définition du comment

---

d'une volonté qui ressemble à celle des créatures ou d'une volonté qui sied à Sa majesté et à Sa grandeur ? » S'il te donne la première réponse, il aura établi une ressemblance, et s'il te répond par la deuxième, réplique-lui : « Et pourquoi ne dis-tu pas : une colère et une miséricorde qui conviennent à Sa majesté et à Sa grandeur ?» Tu pourras ainsi avoir le dernier mot. (Cheikh Ibn Bâz)

(*takyîf*) ou assimilation (*tamthîl*). Bien au contraire, le croyant doit attester tout ce qui a été affirmé par Allah et Son messager, sans rien ajouter ni diminuer. En effet, on s'exprime de la même manière qu'il s'agisse de l'essence ou des attributs. Ainsi donc, tout comme le Créateur a une essence (*dhât*) qui ne ressemble pas à celles des créatures, Il a des attributs (*sifât*) qui ne ressemblent pas aux leurs. De ce fait, celui qui penche vers la négation de ces attributs ou de certains d'entre eux, est un négateur, adepte du dépouillement (*ta'tîl*) et de la déformation (*tahrîf*), et celui qui en définit le comment (*takyîf*) ou les compare à ceux des créatures est un partisan de l'assimilation (*tamthîl, tashbîh*). La différence entre la déformation (*tahrîf*) et le dépouillement (*ta'tîl*), réside dans le fait que le dépouillement est la négation du vrai sens indiqué par le Livre et la Sunna, alors que la déformation consiste à donner aux textes des significations erronées qu'elles ne désignent aucunement. Ainsi donc, déformation (*tahrîf*) et dépouillement (*ta'tîl*) peuvent aller de pair lorsque le sens erroné est affirmé et que la véritable signification est niée. De même, le dépouillement peut avoir lieu sans la déformation, comme cela est le cas des personnes qui nient les attributs cités dans le Coran et la Sunna en disant que leur sens apparent n'est pas celui qui est voulu, sans pour autant désigner un autre sens. Ils se donnent le nom de *mufawwida* (ceux qui remettent [les significations] à Allah) et pensent que c'est la position adoptée par les Prédécesseurs. Or cela est une grave erreur car les pieux Prédécesseurs ont affirmé l'existence des attributs, ce n'est que la connaissance de la forme prise par les attributs qu'ils remettent à Allah. Ils disent ainsi que tel attribut est connu, mais le comment reste inconnu, alors que la foi en cet attribut est une obligation de même que son affirmation, tandis que la question sur ses modalités est une innovation (*bid'a*). Il en est ainsi des propos tenus par l'imam Mâlik[65] et d'autres[66] à propos de l'*istiwâ'*. Quant à l'expression : « **Sans définition du comment (*takyîf*) ni assimilation** », la différence entre ces deux concepts est que : la définition du comment, consiste à déterminer le comment des attributs d'Allah et chercher à en atteindre les profondeurs, alors que l'assimilation est de s'exprimer à leur sujet comme on le ferait à propos des attributs des êtres créés. Nier qu'il puisse avoir un égal, un équivalent ou un semblable revient à nier cette définition du comment (*takyîf*) et cette assimilation (*tamthîl*) Il en est ainsi des noms ou attributs tels que *as-samî'*

---

[65] Rapporté par Lâlakâ'î dans *Sharh Usûl as-Sunna* (n°664), par Abû 'Uthmân as-Sâbûnî dans *'Aqîda as-Salaf Ashâb al-Hadîth* (25) et Abû Nu'aym dans *al-Hilya* (6/325). Qualifié de *sahîh* par Ibn Hajar dans *Fath al-Bârî* (13/407).

[66] Rapporté par Lâlakâ'î dans *as-Sunna* (n°665), par Bayhaqî dans *al-Asmâ' wa as-Sifât* (408) et par Dhahabî dans *al-'Uluww* (p98) par diverses voies, d'après Rabî'a le maître de Mâlik. Qualifié de *sahîh* par Ibn Taymiyya dans la *Hamawiyya* (p27).

(Celui qui entend tout) et *al-basîr* (Celui qui voit tout), entre autres. Leur affirmation est une négation du dépouillement (*ta'tîl*) et de la déformation (*tahrîf*). Ainsi donc, le croyant monothéiste affirme tous les attributs d'une manière qui convient à la grandeur d'Allah et à Son orgueil. Quant au dépouillant, il les nie tous ou certains d'entre eux, contrairement au partisan de l'assimilation (*tamthîl*) qui les atteste d'une manière qui convient aux créatures. Or, les innombrables textes du Coran et de la Sunna ont pour point commun de signifier ce principe, à savoir l'affirmation des attributs d'une manière parfaite, qui ne peut être comparée à aucune autre perfection. Ses attributs sont tout ce qu'il y a de plus évident et de plus clair, au plus haut niveau de la véracité. En effet, trois raisons font que le discours est déficient en matière de clarté et de sens, cela se produit : Soit, en raison de l'ignorance du locuteur, de son peu de connaissance, ou de sa déficience. Soit, en raison de son absence d'éloquence et de son inaptitude à exposer les faits. Soit, en raison de son mensonge et de sa tromperie. Quant aux textes du Coran et de la Sunna, ils sont exempts de ces trois causes, à tous points de vue. En effet, la parole d'Allah et celle de Son messager sont extrêmement claires, elles culminent au summum de la véracité, comme a dit le Très Haut :

وَمَنْ أَصْدَقُ مِنَ ٱللَّهِ قِيلًا ﴿١٢٢﴾

« Et qui est plus véridique qu'Allah en parole ? » (S4.V122.)

Il a également dit :

وَمَنْ أَصْدَقُ مِنَ ٱللَّهِ حَدِيثًا ﴿٨٧﴾

« Et qui est plus véridique qu'Allah en parole ? » (S4.V87.) Ainsi que :

وَلَا يَأْتُونَكَ بِمَثَلٍ إِلَّا جِئْنَٰكَ بِٱلْحَقِّ وَأَحْسَنَ تَفْسِيرًا ﴿٣٣﴾

« Ils ne t'apporteront aucune parabole, sans que nous ne t'apportions la vérité avec la meilleure interprétation » (S25.V33.)

Egalement, le Messager d'Allah (ﷺ) débordait de prévenance et de compassion envers les créatures. Il était le plus savant, le plus sincère et le plus éloquent. Il était aussi le plus soucieux du salut des hommes. Peut-il donc y avoir une quelconque imperfection ou déficience dans ses paroles ? Bien au contraire, ses paroles sont on ne peut plus claires et explicites dans l'énoncé des faits. Cela démontre que la parole d'Allah et la parole de Son messager font parvenir aux

plus hauts degrés de la science et de la certitude. Allah dit la vérité, et c'est Lui qui guide vers la voie de la rectitude. En outre, la vérité utile est celle qui est contenue dans la parole d'Allah et dans la parole de Son messager et ce, dans tous les domaines, surtout dans ce domaine qui constitue le fondement principal de toute chose. C'est là le sens des propos de l'auteur qui -en mentionnant le noble verset :

سُبْحَٰنَ رَبِّكَ رَبِّ ٱلْعِزَّةِ عَمَّا يَصِفُونَ ﴿١٨٠﴾

« *Gloire à Ton Seigneur, le Seigneur de la puissance. Il est au-dessus de ce qu'ils décrivent !* » (S37.V180.)- fait le commentaire suivant :

« Il s'est exempté de tout ce que les détracteurs des messagers Lui ont attribué, puis Il a adressé Son salut aux messagers pour la pureté de leurs paroles qui sont dénuées de toute imperfection et défaut... » C'est-à-dire qu'Il a affirmé : « Louange à Allah, le Maître Souverain de l'univers » car la louange induit la perfection absolue de tous les points de vue. **« Par ailleurs, dans les qualités et les noms qu'Il s'est attribués Allah a joint la négation à l'affirmation –Loin de Lui tout défaut.**[67] **Aussi, les gens de la Sunna n'ont aucune réticence contre ce que les messagers ont apporté, car c'est la voie droite, la voie de ceux à qui Allah a accordé Ses faveurs, à savoir : les prophètes, les véridiques, les martyrs et les vertueux ».** Ces propos de l'auteur sont une règle très utile dans la manière de croire en Allah, en Ses noms superbes et en Ses attributs

---

[67] La méthode du Coran et de la Sunna concernant les noms et les attributs d'Allah consiste à affirmer en détail et à nier en bloc. Allah a ainsi employé, au sujet des qualités et des noms qu'Il s'est attribués, d'une part la négation en bloc comme dans les versets suivants : «Il n'y a rien qui Lui ressemble», « Nul n'est égal à Lui », « Lui connais-tu un semblable ? ». Il en est de même du hadith rapporté par Abû Mûsâ où le Prophète (ﷺ) dit : « Vous n'invoquez pas un sourd ou un absent » (Rapporté par Bukhârî (7/363) et Muslim (2704).). Il est assimilé à une négation globale, car la surdité et l'absence incluent […] (Pour des raisons de cohérence il nous a semblé nécessaire de ne pas prendre en compte le terme [*nafy*] présent dans l'original (p.20). Note du relecteur.) de nombreuses imperfections que ces deux défaut impliquent. En effet, celui qui est sourd n'entend pas et ne mérite pas, de ce fait, d'être une divinité, en raison de cet important défaut qui implique -entre autres- l'incapacité d'entendre ceux qui L'invoquent ou qui sont dans le besoin. De même, être absent impliquerait qu'Il ignore la situation de Ses esclaves et qu'Il ne sache pas comment il convient de les traiter… Etc. (Cheikh Ibn Bâz).

suprêmes. Cette règle est bâtie sur deux principes : le premier est la négation et le deuxième est l'affirmation. Pour ce qui est de la négation, elle exempte Allah de toutes les formes de défaut qui vont à l'encontre de la perfection. Elle affirme également qu'Il est loin d'avoir -dans un de Ses attributs ou dans un de Ses droits spécifiques- un associé, un équivalent ou de ressembler à un autre. On déclare donc Allah bien loin de tout ce qui va à l'encontre des attributs de perfection. La négation n'est pas une fin en soi. Elle est employée afin d'affirmer ce qui, dans les textes (Coran et Sunna), ne fut nié au sujet d'Allah que pour en affirmer le contraire. Ainsi, la négation de l'associé et de l'équivalent concernant Allah a pour but d'affirmer la perfection de Sa grandeur et Son exclusivité dans la perfection ; la négation de la somnolence et du sommeil ainsi que la mort a pour but d'affirmer la perfection de Son existence. Alors que la négation de la négligence de quoi que ce soit de Sa part, a pour but d'affirmer la perfection de Sa science et de Son pouvoir. C'est donc pour cela que la négation concerne des éléments généraux et imprécis. Quant à l'affirmation, elle comporte à la fois celle d'éléments globaux (tels que la louange absolue, la perfection absolue, la gloire absolue, etc...) Et l'affirmation en détail, comme cela est le cas pour la science d'Allah, Son pouvoir, Sa sagesse, Sa miséricorde et autres attributs. Les gens de la Sunna et de l'union ont constamment suivi cette voie, qui est la voie droite, la voie de ceux à qui Allah a accordé ses faveurs et, partant, ils furent comblés, l'état de leur foi demeura excellent et ils accumulèrent les qualités. En revanche, ceux qui empruntent une voie différente sont en fait des personnes dont la doctrine, le caractère et les mœurs sont déviants. **« La description qu'Allah a faite au sujet de Sa personne dans la sourate « La pureté » est incluse dans cet ensemble. Allah dit dans cette sourate qui égale le tiers du Coran[68] :**

[68] La sourate *al-Ikhlâs* équivaut au tiers du Coran en ce sens que le Coran se divise en deux catégories d'énoncés : constatif (*khabar*) et performatif (*inshâ'*). Les énoncés constatifs, dans le Coran, se divisent en deux parties : ceux qui concernent Allah, Ses noms et Ses attributs, et ceux qui concernent Sa création, le paradis, l'enfer, les signes de l'Heure et tout ce que le Livre contient comme promesses et mises en garde, ce qui a eu lieu et ce qui aura lieu. Or, cette sourate est un pur énoncé constatif (*khabar*) au sujet d'Allah et, de ce fait, elle est considérée comme valant le tiers du Coran. En outre, cette sourate contient des principes fondamentaux dont le résultat revient à attribuer à Allah tous les attributs de perfection et à nier ceux de l'imperfection et du défaut. Cette sourate contient également les trois formes d'unicité : l'unicité de l'essence et des attributs, c'est le sens totalement embrassé par les termes (*mutâbaqa*), l'unicité de la seigneurie, qui y est incluse (*tadammun*), et l'unicité de l'adoration par voie de conséquence (*iltizâm*). [...] (Cheikh Ibn Bâz).

قُلْ هُوَ ٱللَّهُ أَحَدٌ ۝١ ٱللَّهُ ٱلصَّمَدُ ۝٢ لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ ۝٣ وَلَمْ يَكُن لَّهُۥ كُفُوًا أَحَدٌۢ ۝٤

1. Dis : ‹Il est Allah, unique. 2. Allah, le seul à être imploré pour ce que nous désirons. 3. Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus. 4. Et Nul n'est égal à Lui›. (S112.V1-4.) »

L'auteur commence maintenant à citer en détail les textes du Coran et de la Sunna relatifs à la foi en Allah et qu'il faut donc affirmer, tout en niant le dépouillement (*ta'ṯîl*), la déformation (*taḫrîf*), la définition du comment (*takyîf*) et l'assimilation (*tamṯhîl*). Il est ainsi établi dans le *Ṣaḫîḫ*[69] que le Prophète (ﷺ) a affirmé que cette sourate valait le tiers du Coran. En effet, les savants ont dit à ce sujet que le Coran contenait de nombreuses sciences extrêmement importantes qui dépendent en fait de trois disciplines : **La première** est celle des sciences relatives aux règles juridiques et aux lois, ce qui inclut l'ensemble de la jurisprudence (les pratiques rituelles, lois civiles et autres éléments annexes). **La deuxième** est celle des sciences relatives à la juste rétribution des actes et des causes suite auxquels les serviteurs seront traités comme ils le méritent. Cette discipline expose en détail la récompense et le châtiment. **La troisième** concerne les sciences de l'unicité (*tawḫîd*) et tout ce que les serviteurs doivent connaître et avoir pour doctrine. Cette discipline est la plus noble des trois. Or, la sourate *al-Ikhlâṣ* contient à elle seule les grands principes de cette dernière discipline. Ainsi donc, lorsque Allah déclare : « ***Allah l'Unique*** », cela signifie qu'Il se distingue par la grandeur et la perfection et qu'Il est unique en terme de majesté, de beauté, de gloire et d'orgueil. Ceci est confirmé lorsqu'Il dit qu'Allah est le « *ṣamad* », c'est-à-dire qu'Il est le Maître Suprême dont la souveraineté, la gloire et la perfection sont au sommet. Il est le Tout Puissant à la perfection, l'Omniscient à la perfection, le Sage à la perfection. Tous Ses qualificatifs, Ses noms et Ses attributs sont parfaits. **Parmi les significations du nom** « *ṣamad* », il y a le fait qu'Allah est celui vers lequel se tournent toutes les créatures qui Le sollicitent pour tous leurs besoins et toutes leurs requêtes. Il est celui vers lequel on converge, le Parfait que l'on vénère. L'affirmation de l'unicité d'Allah et toutes les significations du qualificatif *ṣamad* impliquent l'affirmation détaillée de tous les superbes noms et de tous les attributs

[69] Rapporté par Bukhârî (9/53) d'après Abû Sa'id et par Muslim (811) d'après Abû ad-Dardâ'.

suprêmes. Il s'agit là de l'une des deux catégories de l'unicité, à savoir l'affirmation, elle est la plus importante des deux. La deuxième catégorie consiste à déclarer qu'Allah est loin de toute paternité, qu'Il est loin d'avoir un semblable, un équivalent ou un égal. Cela est inclus dans les versets suivants : « *Qui n'a jamais engendré, qui n'a jamais été engendré, et que nul n'est en mesure d'égaler* ». C'est-à-dire qu'Il n'a ni équivalent, ni égal, ni similaire. Parcourir toutes les étapes citées dans cette sourate, en sanctifiant Allah, en le déclarant loin de toute imperfection, de tout égal, similaire ou équivalent… Témoigner avec son cœur de la singularité du Seigneur concernant l'unicité, la grandeur, l'orgueil et tous les attributs de la perfection qui dépendent tous de ces deux nobles noms, en l'occurrence l'Unique et le *ṣamad*… Se soumettre ensuite à son Seigneur et se tourner vers Lui lors de l'adoration et lors de toutes sortes de besoins… Telle est la concrétisation de l'unicité théorique et doctrinale et de l'unicité pratique. Une sourate contenant toutes ces connaissances mérite bien de valoir le tiers du Coran. [L'auteur a dit :] **«La description qu'Allah a faite au sujet de Sa personne dans le plus important verset coranique est incluse dans cet ensemble. Allah dit en effet :**

ٱللَّهُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ٱلْحَىُّ ٱلْقَيُّومُ ۚ لَا تَأْخُذُهُۥ سِنَةٌ وَلَا نَوْمٌ ۚ لَّهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۗ مَن ذَا ٱلَّذِى يَشْفَعُ عِندَهُۥٓ إِلَّا بِإِذْنِهِۦ ۚ يَعْلَمُ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْ ۖ وَلَا يُحِيطُونَ بِشَىْءٍ مِّنْ عِلْمِهِۦٓ إِلَّا بِمَا شَآءَ ۚ وَسِعَ كُرْسِيُّهُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ ۖ وَلَا يَـُٔودُهُۥ حِفْظُهُمَا ۚ وَهُوَ ٱلْعَلِىُّ ٱلْعَظِيمُ

« *Allah ! Point de divinité à part Lui, le Vivant, celui qui subsiste par lui-même ‹al-Qayyum›. Ni somnolence ni sommeil ne le saisissent. A Lui appartient Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ? Il connaît leur Passé et leur futur. Et, de Sa science, ils n'embrassent que ce qu'Il veut. Son ‹Kursiyy› contient les cieux et la terre, dont la garde ne Lui coûte aucune peine. Et Il est le Très Haut, le Très Grand* ». (S2.V255.)

Pour cette raison « *Toute personne qui lira ce verset, de nuit, bénéficiera de la protection d'Allah et aucun diable ne pourra l'approcher jusqu'au matin* »[70], car ce verset contient la science la plus majestueuse et les attributs les plus vastes. Dans ce verset, Allah nous informe qu'Il est l'Unique en matière de divinité, qu'Il mérite qu'on L'adore purement et qu'Il est pleinement Vivant, dans tous les sens du terme. Ceci implique donc la perfection de Sa puissance et de Son pouvoir, l'amplitude de Sa science, la globalité de Sa sagesse, l'étendue de Sa miséricorde et autres attributs intrinsèques parfaits. Il nous apprend également qu'Il est l'Essentiel (*al-Qayyûm*) qui assure sa propre existence et qui n'a besoin de personne, qu'Il assure l'existence de toutes les créatures ; Il les a donc conçues, ajustées, entretenues et Il leur a fourni tout ce dont elles avaient besoin. Ce nom inclue tous les attributs d'action. Cela explique pourquoi l'on rapporte que l'expression *al-hayyu-l-qayyûm* (le Vivant, l'Essentiel)[71] représente « Le nom majeur », grâce auquel Allah exauce les différentes prières, vu que les termes « *al-hayy* » et « *al-qayyûm* » dénotent respectivement les attributs intrinsèques et d'action, or tous les attributs appartiennent à ces deux catégories. L'essentialité et la vie parfaites d'Allah incluent notamment qu'Il ne puisse être pris de somnolence ou de sommeil. Le Très Haut rappelle ensuite Sa souveraineté absolue sur les mondes céleste et terrestre. Parmi les marques de Sa souveraineté absolue, il y a le fait que l'intercession Lui appartienne entièrement. Ainsi, personne ne peut intercéder auprès de Lui si ce n'est avec Sa permission. L'intercession qui doit être affirmée est donc mentionnée dans ce verset, il s'agit de celle qui survient, sur Sa permission, en faveur des personnes qu'Il agrée. En revanche, l'intercession niée est celle que les polythéistes avaient pour croyance, elle était sollicitée de la part d'autres qu'Allah et sans Sa permission. Aussi, parmi les marques de la parfaite grandeur d'Allah, il y a le fait que personne ne puisse intercéder auprès de Lui sans qu'Il en donne la permission, or Allah n'accorde cette intercession qu'aux personnes dont Il agrée les paroles et les actes. Il a montré, par ailleurs, que les polythéistes ne pourront tirer aucun avantage de l'intervention des intercesseurs. Il a mentionné, ensuite, l'amplitude de Sa science, en disant : **« Il connaît leur passé et leur futur »** C'est-à-dire que Sa science cerne les choses passées et à venir, sans que rien ne puisse Lui échapper. Quant aux

---

[70] Un hadith similaire fut rapporté d'après le prophète de manière sahîh. Bukhârî l'a suspendu (*ta'lîqm*)- (3275) d'après Abû Hurayra, Nasâ'î le rapporta via une chaîne ininterrompue (*wasalahu*) dans *'amal al-yawm* (959) et Bayhaqî dans *ad-Dalâ'il* (7/107) avec une chaîne de rapporteurs sahîh.

[71] Nasâ'î (3/52), Abû Dâwud (985) et Ahmad (4/338) d'après Anas. La chaîne de rapporteurs est *hasan*.

créatures, elles ne cernent absolument rien de la science d'Allah, sauf ce qu'Il a bien voulu leur enseigner par la bouche de Ses messagers ou par des moyens divers et variés. « Son *Kursiyy* contient ». Certains affirmèrent qu'il s'agissait du Trône (*'arsh*), d'autres eurent une opinion différente[72]. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un *Kursiyy* dont la grandeur et l'amplitude sont telles qu'il contient les cieux et la terre. Malgré cela, Il les protège –les mondes céleste et terrestre- sans aucune difficulté, sans aucune peine, car Son pouvoir et Sa puissance sont parfaits. Ce verset montre également l'importance des faveurs qu'Allah fait à Ses esclaves, dans la mesure où Il a créé pour eux les cieux et la terre et tout ce qu'ils contiennent, de même qu'Il les garde et les soutient, en les préservant de la disparition et de l'agitation, dans un ordre parfait et admirable, réunissant d'innombrables avantages. Il est aussi le « Très Haut » (*al-'Aliyy*), qui possède l'élévation absolue à tous points de vue : L'élévation de l'essence, puisqu'Il est au-dessus de toutes les créatures, sur le Trône (*'arsh*). Il a également une haute importance, en ce sens qu'Il possède tout attribut de perfection, et qu'Il possède dans chacun de ces attributs ce qu'il y a de plus élevé et de plus parfait. « Le Très Grand», c'est-à-dire Celui qui possède tous les qualificatifs de la grandeur et de l'orgueil. Ses prophètes, Ses anges et Ses élus donnent également à Allah la plus grande des importances dans leurs coeurs. Sa grandeur et Sa gloire n'ont pas d'équivalents. Un verset qui contient toutes ces belles significations mérite bien d'être le plus grandiose des versets du Coran[73] et, plus que les autres, de protéger celui qui le récite de tout élément nuisible, notamment les démons. Concernant le verset cité :

هُوَ ٱلْأَوَّلُ وَٱلْآخِرُ وَٱلظَّٰهِرُ وَٱلْبَاطِنُ ۖ وَهُوَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴿٣﴾

« *C'est Lui le Premier et le Dernier, Celui qui a le dessus (adh-Dhâhir) et le Pénétrant (al-Bâtin) et il est Omniscient* ». (S57.V3.)

---

[72] Il est rapporté de manière *sahîh* d'après Ibn 'Abbâs que « Le *kursiyy* est la place des deux pieds. Personne ne peut en estimer l'importance». Rapporté par Muhammad ibn 'Uthmân ibn abî Shayba dans al-*'arsh* (n°61), par 'Uthmân ibn Sa'îd ad-Dârimî dans *ar-Radd 'alâ Bishr al-Marîsî,* (p71 et 73) et par Ibn Khuzayma dans *at-Tawhîd,* (p 107-108) avec une chaîne de rapporteurs *hasan*.

[73] Comme cela est rapporté de manière *sahîh* d'après Ubayy Ibn Ka'b, il dit : le Prophète (ﷺ) demanda : «Abû al-Mundhir ! Parmi les versets du Livre d'Allah que tu connais, sais-tu lequel est le plus grandiose ? » J'ai répliqué : « Allah ! Point de divinité à part Lui, le Vivant, l'Essentiel ! » [S2. V255]. Le Prophète (ﷺ) tapa alors ma poitrine et dit : « Je te souhaite tout le bonheur que la science puisse t'apporter, Abû al-Mundhir ! ». Rapporté par Muslim (810).

Le Prophète (ﷺ) a commenté le sens de ces quatre noms avec une explication concise, globale et claire, en disant : « Tu es le Premier, rien ne te précède; Tu es le Dernier, rien ne te succède ; Tu as le dessus, rien n'est au-dessus de Toi ; Tu es le Pénétrant, rien ne te fait obstacle »[74]. Ceci prouve que La grandeur d'Allah est sans défaut ni limite et qu'Il cerne absolument tout, sans exception. En effet, les termes Premier et Dernier, montrent qu'Il cerne le temps, tandis que les termes « *adh-Dhâhir* » et « *al-Bâtin* » montrent qu'Il cerne l'espace. Ensuite, Il a affirmé Sa connaissance de toute chose passée, présente ou à venir, que ce soit dans le monde céleste ou terrestre ; Il connaît les choses apparentes et cachées, ce qui est nécessaire, éventuel ou impossible. Le moindre détail sur terre ou dans le ciel ne saurait échapper à Sa science.

Concernant les versets suivants :

وَتَوَكَّلْ عَلَى ٱلْحَىِّ ٱلَّذِى لَا يَمُوتُ

« Et remets ton sort au Vivant qui ne meurt jamais. » (S25.V58.)

وَهُوَ ٱلْعَلِىُّ ٱلْعَظِيمُ ﴿٤﴾

«...Et il est le Sublime, le Très Grand, » (S42. V4.)

وَهُوَ ٱلْحَكِيمُ ٱلْخَبِيرُ ﴿١﴾ يَعْلَمُ مَا يَلِجُ فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا يَخْرُجُ مِنْهَا وَمَا يَنزِلُ مِنَ
ٱلسَّمَآءِ وَمَا يَعْرُجُ فِيهَا

***« ... Et C'est Lui le Sage, le parfaitement Connaisseur. Il sait ce qui pénètre en terre et ce qui en sort, ce qui descend du ciel et ce qui y remonte.* » (S34.V1-2.)**

---

[74] Il s'agit d'une partie d'un hadith rapporté par Muslim (2713), Tirmidhî (3397), Abû Dâwud (5051), Ahmad (2/381 et 404) et par Bayhaqî dans *al-Asmâ' wa-as-Sifât*, p 34 et 226, d'après un hadith d'Abû Hurayra. Dans *ad-Durr al-Manthûr* (8/48) Suyûtî l'a également attribué à Ibn Abî Shayba et à Ibn Mardawayh.

۞ وَعِندَهُۥ مَفَاتِحُ ٱلْغَيْبِ لَا يَعْلَمُهَآ إِلَّا هُوَ ۚ وَيَعْلَمُ مَا فِى ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ ۚ وَمَا تَسْقُطُ
مِن وَرَقَةٍ إِلَّا يَعْلَمُهَا وَلَا حَبَّةٍ فِى ظُلُمَـٰتِ ٱلْأَرْضِ وَلَا رَطْبٍ وَلَا يَابِسٍ إِلَّا فِى كِتَـٰبٍ

« C'est Lui qui détient les clefs de l'Inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît. Il connaît ce qui est sur la terre ferme ou en mer. Pas une feuille ne tombe sans qu'Il ne le sache. Il n'y a pas une graine dans les ténèbres de la terre, ni rien de frais ou de sec, qui ne soit consigné dans un Livre ». **(S6.V59.)**

وَمَا تَحْمِلُ مِنْ أُنثَىٰ وَلَا تَضَعُ إِلَّا بِعِلْمِهِۦ

« Aucune femelle ne porte ni ne met bas sans qu'Il le sache ». **(S35. V11.)**

لِتَعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ وَأَنَّ ٱللَّهَ قَدْ أَحَاطَ بِكُلِّ شَىْءٍ عِلْمًۢا ﴿١٢﴾

«... Afin que vous sachiez qu'Allah est en vérité Omnipotent et qu'Allah a embrassé toute chose par [Son] savoir. » **(S65.V12.)**

إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلرَّزَّاقُ ذُو ٱلْقُوَّةِ ٱلْمَتِينُ ﴿٥٨﴾

« En vérité, C'est Allah qui est le grand Pourvoyeur, le Détenteur de la force, l'Inébranlable. » **(S51.V58.)**

لَيْسَ كَمِثْلِهِۦ شَىْءٌ ۖ وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْبَصِيرُ ﴿١١﴾

« Il n'y a rien qui Lui ressemble et c'est Lui qui entend tout et voit tout » **(S42.V11.)**

إِنَّ ٱللَّهَ نِعِمَّا يَعِظُكُم بِهِۦٓ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ سَمِيعًۢا بَصِيرًا ﴿٥٨﴾

« Quelle bonne exhortation qu'Allah vous fait ! Allah est, en vérité, celui qui entend tout et qui voit tout. » **(S4.V58.)**

وَلَوْلَآ إِذْ دَخَلْتَ جَنَّتَكَ قُلْتَ مَا شَآءَ ٱللَّهُ لَا قُوَّةَ إِلَّا بِٱللَّهِ

« En entrant dans Ton jardin, que ne dis-tu : ‹Telle est la volonté (Et la grâce) d'Allah ! Il n'y a de puissance que par Allah » **(S18.V39.)**

وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ مَا ٱقْتَتَلُوا۟ وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يَفْعَلُ مَا يُرِيدُ ﴿٢٥٣﴾

« Si Allah avait voulu, ils ne se seraient pas entre-tués, mais Allah fait ce qu'Il veut. » **(S2.V253.)**

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَوْفُوا۟ بِٱلْعُقُودِ ۚ أُحِلَّتْ لَكُم بَهِيمَةُ ٱلْأَنْعَٰمِ إِلَّا مَا يُتْلَىٰ
عَلَيْكُمْ غَيْرَ مُحِلِّى ٱلصَّيْدِ وَأَنتُمْ حُرُمٌ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ يَحْكُمُ مَا يُرِيدُ ﴿١﴾

« Ô les croyants! Remplissez fidèlement vos engagements. Vous est permise la bête du cheptel, sauf ce qui sera énoncé [comme étant interdit]. Ne vous permettez point la chasse alors que vous êtes en état d'ihram. Allah, en vérité, décide ce qu'Il veut. » **(S5.V1)**

فَمَن يُرِدِ ٱللَّهُ أَن يَهْدِيَهُۥ يَشْرَحْ صَدْرَهُۥ لِلْإِسْلَٰمِ ۖ وَمَن يُرِدْ أَن يُضِلَّهُۥ يَجْعَلْ
صَدْرَهُۥ ضَيِّقًا حَرَجًا كَأَنَّمَا يَصَّعَّدُ فِى ٱلسَّمَآءِ

« Celui qu'Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'Islam. Et celui qu'Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et oppressée, comme s'il se hissait au ciel. » **(S6.V125.)**

وَأَحْسِنُوٓاْ ۛ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٩٥﴾

« Et faites le bien. Car Allah aime les bienfaisants. » **(S2.V195.)**

وَأَقْسِطُوٓاْ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُقْسِطِينَ

« Et soyez équitables car Allah aime ceux qui sont équitables. » **(S49.V9)**

فَمَا ٱسْتَقَٰمُواْ لَكُمْ فَٱسْتَقِيمُواْ لَهُمْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُتَّقِينَ

« Tant qu'ils sont droits envers vous, soyez droits envers eux. car Allah aime les pieux. » **(S9.V7.)**

إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلتَّوَّٰبِينَ وَيُحِبُّ ٱلْمُتَطَهِّرِينَ

«... En vérité, Allah aime ceux qui se repentent et ceux qui se purifient. » **(S2.V222.)**

قُلْ إِن كُنتُمْ تُحِبُّونَ ٱللَّهَ فَٱتَّبِعُونِى يُحْبِبْكُمُ ٱللَّهُ

« Dis : ‹Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors » **(S3.V31.)**

فَسَوْفَ يَأْتِى ٱللَّهُ بِقَوْمٍ يُحِبُّهُمْ وَيُحِبُّونَهُۥ

« ... Allah va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime » **(S5.V54.)**

إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلَّذِينَ يُقَٰتِلُونَ فِى سَبِيلِهِۦ صَفًّا كَأَنَّهُم بُنْيَٰنٌ مَّرْصُوصٌ

« Allah aime ceux qui combattent dans son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé. » **(S61.V4.)**

وَهُوَ ٱلْغَفُورُ ٱلْوَدُودُ

« Et c'est Lui le Clément, le Tout Affectueux » **(S85.V14.)**

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

« Par le Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux ». **(S27. V30.)**

رَبَّنَا وَسِعْتَ كُلَّ شَيْءٍ رَّحْمَةً وَعِلْمًا

« Seigneur ! Tu étends sur toute chose Ta miséricorde et Ta science. » **(S40.V7.)**

وَكَانَ بِٱلْمُؤْمِنِينَ رَحِيمًا

« ...et il est Miséricordieux envers les croyants. » **(S33.V43.)**

وَرَحْمَتِي وَسِعَتْ كُلَّ شَيْءٍ

« ...et Ma miséricorde embrasse toute chose. » **(S7.V156.)**

كَتَبَ رَبُّكُمْ عَلَىٰ نَفْسِهِ ٱلرَّحْمَةَ

« ...votre Seigneur s'est prescrit à lui-même la Miséricorde. » **(S6.V54.)**

وَهُوَ ٱلْغَفُورُ ٱلرَّحِيمُ

«...et C'est Lui le Clément, le Miséricordieux. » **(S10.V107.)**

فَٱللَّهُ خَيْرٌ حَـٰفِظًا ۖ وَهُوَ أَرْحَمُ ٱلرَّٰحِمِينَ

«... Mais Allah est le meilleur gardien, et Il est le plus Miséricordieux des miséricordieux ! » **(S12.V64.)**

رَّضِيَ ٱللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا۟ عَنْهُ ۚ ذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ

« ...Allah les a agréés et eux L'ont agréé. Voilà l'énorme succès. » **(S5.V119)**

وَمَن يَقْتُلْ مُؤْمِنًا مُّتَعَمِّدًا فَجَزَآؤُهُۥ جَهَنَّمُ خَـٰلِدًا فِيهَا وَغَضِبَ ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَلَعَنَهُۥ

« Quiconque tue intentionnellement un croyant, sa rétribution alors sera l'Enfer, pour y demeurer éternellement. Allah l'a frappé de Sa colère, l'a maudit ... » **(S4.V93)**

ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمُ ٱتَّبَعُوا۟ مَآ أَسْخَطَ ٱللَّهَ وَكَرِهُوا۟ رِضْوَٰنَهُۥ

« Cela parce qu'ils ont suivi ce qui courrouce Allah, et qu'ils ont de la répulsion pour [ce qui attire] Son agrément. » **(S47.V28.)**

فَلَمَّآ ءَاسَفُونَا ٱنتَقَمْنَا مِنْهُمْ

« Puis lorsqu'ils Nous eurent irrité, Nous Nous vengeâmes d'eux » **(S43.V55.)**

وَلَـٰكِن كَرِهَ ٱللَّهُ ٱنۢبِعَاثَهُمْ فَثَبَّطَهُمْ

« ...mais leur départ répugna à Allah; il les a rendus paresseux. » **(S9.V46.)**

كَبُرَ مَقْتًا عِندَ ٱللَّهِ أَن تَقُولُوا۟ مَا لَا تَفْعَلُونَ

« C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire « ce que vous ne faites pas. » **(S61.V3.)**

هَلۡ يَنظُرُونَ إِلَّآ أَن يَأۡتِيَهُمُ ٱللَّهُ فِي ظُلَلٖ مِّنَ ٱلۡغَمَامِ وَٱلۡمَلَٰٓئِكَةُ

« Qu'attendent-ils sinon qu'Allah leur vienne accompagné de l'ombre des nuées de même que les Anges ...? » **(S2.V210.)**

هَلۡ يَنظُرُونَ إِلَّآ أَن تَأۡتِيَهُمُ ٱلۡمَلَٰٓئِكَةُ أَوۡ يَأۡتِيَ رَبُّكَ

« Qu'attendent-ils ? Que les Anges leur viennent ? Que vienne Ton Seigneur ?» **(S6.V158.)**

كَلَّآ إِذَا دُكَّتِ ٱلۡأَرۡضُ دَكّٗا دَكّٗا ﴿٢١﴾ وَجَآءَ رَبُّكَ وَٱلۡمَلَكُ صَفّٗا صَفّٗا ﴿٢٢﴾

« Prenez garde ! Quand la terre sera complètement pulvérisée, et que Ton Seigneur viendra ainsi que les anges, rang par rang, » **(S89.V21-22)**

وَيَوۡمَ تَشَقَّقُ ٱلسَّمَآءُ بِٱلۡغَمَٰمِ وَنُزِّلَ ٱلۡمَلَٰٓئِكَةُ تَنزِيلًا

« Et le Jour où le ciel sera fendu par les nuages et qu'on fera descendre des anges, » **(S25.V25)**

وَيَبۡقَىٰ وَجۡهُ رَبِّكَ ذُو ٱلۡجَلَٰلِ وَٱلۡإِكۡرَامِ

« [Seule] subsistera la Face [Wajh] de Ton Seigneur, plein de majesté et de noblesse. » **(S55.V27.)** ·

كُلُّ شَيۡءٍ هَالِكٌ إِلَّا وَجۡهَهُۥۚ

« Tout doit périr, sauf son Visage. » **(S28.V88.)**

مَا مَنَعَكَ أَن تَسْجُدَ لِمَا خَلَقْتُ بِيَدَىَّ

« Qu'est ce qui t'a empêché de te prosterner devant ce que J'ai créé de Mes mains? » **(S38.V75.)**

وَقَالَتِ ٱلْيَهُودُ يَدُ ٱللَّهِ مَغْلُولَةٌ ۚ غُلَّتْ أَيْدِيهِمْ وَلُعِنُوا۟ بِمَا قَالُوا۟ ۘ بَلْ يَدَاهُ مَبْسُوطَتَانِ يُنفِقُ كَيْفَ يَشَآءُ ۚ

« Et les Juifs disent: ‹La main d'Allah est fermée !› que leurs propres mains soient fermées, et maudits soient-ils pour l'avoir dit ! Au contraire, Ses deux mains sont largement ouvertes : Il distribue ses dons comme il veut. » **(S5.V64.)**

وَٱصْبِرْ لِحُكْمِ رَبِّكَ فَإِنَّكَ بِأَعْيُنِنَا ۖ

« Et Supporte patiemment la décision de Ton Seigneur car, en vérité, Tu es sous Nos yeux.» **(S52.V48.)**

وَحَمَلْنَٰهُ عَلَىٰ ذَاتِ أَلْوَٰحٍ وَدُسُرٍ ﴿١٣﴾ تَجْرِى بِأَعْيُنِنَا

« Et Nous le portâmes sur une arche faite de planches et de clous voguant sous Nos yeux» **(S54.V13 et 14.)**

وَأَلْقَيْتُ عَلَيْكَ مَحَبَّةً مِّنِّى وَلِتُصْنَعَ عَلَىٰ عَيْنِىٓ

« Et J'ai répandu sur toi une affection de ma part, afin que tu sois élevé sous Mon oeil. » **(S20.V39.)**

لَّقَدْ سَمِعَ ٱللَّهُ قَوْلَ ٱلَّذِينَ قَالُوٓا۟ إِنَّ ٱللَّهَ فَقِيرٌ وَنَحْنُ أَغْنِيَآءُ

« Allah a certainement entendu la parole de ceux qui ont dit : ‹Allah est pauvre et nous somme riches›. » **(S3.V181.)**

قَدْ سَمِعَ ٱللَّهُ قَوْلَ ٱلَّتِى تُجَٰدِلُكَ فِى زَوْجِهَا وَتَشْتَكِىٓ إِلَى ٱللَّهِ وَٱللَّهُ يَسْمَعُ تَحَاوُرَكُمَآ إِنَّ ٱللَّهَ سَمِيعٌۢ بَصِيرٌ

« Allah a bien entendu la parole de celle qui discutait avec toi à propos de son époux et se plaignait à Allah. Et Allah entendait votre conversation, car Allah voit tout et entend tout. » **(S58.V1)**

أَمْ يَحْسَبُونَ أَنَّا لَا نَسْمَعُ سِرَّهُمْ وَنَجْوَىٰهُم ۚ بَلَىٰ وَرُسُلُنَا لَدَيْهِمْ يَكْتُبُونَ ﴿٨٠﴾

« Ou bien pensent-ils que Nous n'entendons pas leur secret ni leurs délibérations ? Mais si ! Et Nos anges prennent note auprès d'eux. » **(S43.V80.)**

إِنَّنِى مَعَكُمَآ أَسْمَعُ وَأَرَىٰ

« ... Je suis avec vous : J'entends et Je vois. » **(S20.V46.)**

أَلَمْ يَعْلَم بِأَنَّ ٱللَّهَ يَرَىٰ

« Ne sait-il pas que, vraiment, Allah voit ? » **(S96.V14)**

ٱلَّذِى يَرَىٰكَ حِينَ تَقُومُ ﴿٢١٨﴾ وَتَقَلُّبَكَ فِى ٱلسَّٰجِدِينَ ﴿٢١٩﴾

« Qui te voit quand tu te lèves, et (voit) tes gestes parmi ceux qui se prosternent. » **(S26.V218-219.).**

وَقُلِ ٱعْمَلُوا۟ فَسَيَرَى ٱللَّهُ عَمَلَكُمْ وَرَسُولُهُۥ وَٱلْمُؤْمِنُونَ

« Et Dis: ‹Oeuvrez, car Allah va voir votre oeuvre, de même que Son messager et les croyants, » **(S9.V105.)**

وَهُوَ شَدِيدُ ٱلْمِحَالِ

« ... Alors que Sa force est redoutable. » **(S13.V13.)**

وَمَكَرُوا۟ وَمَكَرَ ٱللَّهُ ۖ وَٱللَّهُ خَيْرُ ٱلْمَٰكِرِينَ

« Et les mécréants complotèrent. Mais Allah aussi rusa contre eux. Or, d'entre ceux qui emploient la ruse, Allah est le meilleur.» **(S3.V54.)**

وَمَكَرُوا۟ مَكْرًا وَمَكَرْنَا مَكْرًا وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٥٠﴾

« Ils ourdirent une ruse et nous ourdîmes une ruse sans qu'ils s'en rendent compte. » **(S27.V50.)**

وَأَكِيدُ كَيْدًا

« et Je ruse également. » **(S86.V16.)**

إِن تُبْدُوا۟ خَيْرًا أَوْ تُخْفُوهُ أَوْ تَعْفُوا۟ عَن سُوٓءٍ فَإِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَفُوًّا قَدِيرًا

« Que vous fassiez du bien, ouvertement ou en cachette, ou que vous pardonniez un mal... Allah est Clément et Omnipotent. » **(S4.V149.)**

وَلْيَعْفُوا۟ وَلْيَصْفَحُوٓا۟ ۗ أَلَا تُحِبُّونَ أَن يَغْفِرَ ٱللَّهُ لَكُمْ ۗ وَٱللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٢٢﴾

« Qu'ils pardonnent et absolvent. N'aimez-vous pas qu'Allah vous pardonne? Et Allah est Clément et Miséricordieux! » (S24.V22)

وَلِلَّهِ ٱلْعِزَّةُ وَلِرَسُولِهِۦ

« ... Or C'est à Allah qu'appartient la puissance Ainsi qu'à son Messager... » **(S63.V8)**

فَبِعِزَّتِكَ لَأُغْوِيَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ

« « Par Ta puissance ! » -dit [Satan]- Je les séduirai assurément tous » **(S38.V82.)**

تَبَٰرَكَ ٱسْمُ رَبِّكَ ذِى ٱلْجَلَٰلِ وَٱلْإِكْرَامِ ﴿٧٨﴾

« Infinie est la bonté des noms de ton Seigneur, plein de majesté et de Munificence ! » **(S55.V78.)**

فَٱعْبُدْهُ وَٱصْطَبِرْ لِعِبَٰدَتِهِۦ ۚ هَلْ تَعْلَمُ لَهُۥ سَمِيًّا ﴿٦٥﴾

« Adore-Le donc, et sois constant dans l'adoration que tu Lui voue. Lui connais-tu un semblable ? » **(S19.V65.)**

وَلَمْ يَكُن لَّهُۥ كُفُوًا أَحَدٌۢ

« Et Nul n'est égal à Lui » **(S112.V4)**

فَلَا تَجْعَلُوا۟ لِلَّهِ أَندَادًا وَأَنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٢٢﴾

« ... Ne Lui cherchez donc pas des égaux, alors que vous savez (tout cela). » **(S2.V22.)**

وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَن يَتَّخِذُ مِن دُونِ ٱللَّهِ أَندَادًا يُحِبُّونَهُمْ كَحُبِّ ٱللَّهِ ۖ

« Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des égaux à Lui, en les aimant comme on aime Allah... » **(S2.V165.)**

وَقُلِ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِى لَمْ يَتَّخِذْ وَلَدًا وَلَمْ يَكُن لَّهُۥ شَرِيكٌ فِى ٱلْمُلْكِ وَلَمْ يَكُن لَّهُۥ وَلِىٌّ

مِّنَ ٱلذُّلِّ ۖ وَكَبِّرْهُ تَكْبِيرًۢا ﴿١١١﴾

« Et dis : ‹Louange à Allah qui ne s'est jamais attribué d'enfant, qui n'a point d'associé dans la royauté et qui n'a jamais eu de protecteur contre l'humiliation›. Et proclame hautement Sa grandeur. » **(S17.V111.)**

يُسَبِّحُ لِلَّهِ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۖ لَهُ ٱلْمُلْكُ وَلَهُ ٱلْحَمْدُ ۖ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ

قَدِيرٌ

« Ce qui est dans les cieux et ce qui est sur terre affirment la pureté d'Allah. A Lui la royauté et à Lui les louanges. Et Il est Omnipotent. » **(S64. V1.)**

تَبَارَكَ ٱلَّذِى نَزَّلَ ٱلْفُرْقَانَ عَلَىٰ عَبْدِهِۦ لِيَكُونَ لِلْعَٰلَمِينَ نَذِيرًا ﴿١﴾

« Qu'on exalte la Bénédiction de celui qui a fait descendre le Livre de Discernement sur Son Serviteur, afin qu'il soit un avertisseur à l'univers. **(S25. V1.)**

مَا ٱتَّخَذَ ٱللَّهُ مِن وَلَدٍ وَمَا كَانَ مَعَهُۥ مِنْ إِلَٰهٍ ۚ إِذًا لَّذَهَبَ كُلُّ إِلَٰهٍۭ بِمَا خَلَقَ

وَلَعَلَا بَعْضُهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ ۚ سُبْحَٰنَ ٱللَّهِ عَمَّا يَصِفُونَ ﴿٩١﴾

« Allah ne s'est point attribué d'enfant et il n'existe point de divinité avec lui. Sinon, chaque divinité s'en irait avec ce qu'elle a créé et certaines seraient supérieures aux autres. (Gloire et pureté) à Allah! Il est Supérieur à tout ce qu'ils décrivent. » **(S23.V91.)**

فَلَا تَضْرِبُوا لِلَّهِ ٱلْأَمْثَالَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ وَأَنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ

« N'attribuez donc pas à Allah des semblables. Car Allah sait, tandis que vous ne savez pas. » **(S16.V74.)**

قُلْ إِنَّمَا حَرَّمَ رَبِّىَ ٱلْفَوَٰحِشَ مَا ظَهَرَ مِنْهَا وَمَا بَطَنَ وَٱلْإِثْمَ وَٱلْبَغْىَ بِغَيْرِ ٱلْحَقِّ

وَأَن تُشْرِكُوا بِٱللَّهِ مَا لَمْ يُنَزِّلْ بِهِۦ سُلْطَٰنًا وَأَن تَقُولُوا عَلَى ٱللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ

« Dis : ‹Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes (les grands péchés), tant apparentes que secrètes, de même que le péché, l'agression sans droit et d'associer à Allah ce dont il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas›.»[75] **(S7.V33.)**

ٱلرَّحْمَٰنُ عَلَى ٱلْعَرْشِ ٱسْتَوَىٰ ﴿٥﴾

« Le Tout Miséricordieux est monté (istawâ) sur le Trône ('arsh). » **(S20.V5.)**

Et cela s'est répété à sept reprises dans le Coran[76]. Sa parole :

يَٰعِيسَىٰٓ إِنِّى مُتَوَفِّيكَ وَرَافِعُكَ إِلَىَّ

« Ô Jésus, assurément, Je vais mettre fin à ta vie terrestre et t'élever vers Moi...» **(S3.V55.)**

---

[75] Ce verset est introduit parmi ceux où les attributs d'Allah sont affirmés afin de signifier qu'un des pires péchés est de se prononcer au sujet d'Allah sans science. Bien plus, le degré de gravité de ce péché ne dépasse celui du polythéisme (*shirk*), dans la mesure où les interdits sont classés, dans ce verset, par ordre croissant. Se prononcer au sujet d'Allah sans science inclut les propos tenus au sujet de Ses décrets, Sa Loi et Sa religion, ainsi qu'au sujet de Ses noms et attributs, ce qui est plus grave encore. Ce noble verset est donc cité ici afin d'attirer l'attention sur ce point. Allah en sait plus. (Cheikh Ibn Bâz).

[76] Dans l'ordre : *al-A'râf*, 54 ; *Yûnus*, 3 ; *ar-Ra'd*, 2 ; *Tâ-hâ*, 5 ; *al-Furqân*, 59 ; *as-Sajda*, 4 ; *al-Hadîd*, 4.

بَل رَّفَعَهُ ٱللَّهُ إِلَيۡهِۚ

« *Mais Allah l'a élevé vers Lui….*» **(S4.V158.)**

إِلَيۡهِ يَصۡعَدُ ٱلۡكَلِمُ ٱلطَّيِّبُ وَٱلۡعَمَلُ ٱلصَّٰلِحُ يَرۡفَعُهُۥۚ

« *… Vers Lui monte la bonne parole, et Il élève haut la bonne action…* » **(S35.V10.)**

يَٰهَٰمَٰنُ ٱبۡنِ لِي صَرۡحٗا لَّعَلِّيٓ أَبۡلُغُ ٱلۡأَسۡبَٰبَ ٣٦ أَسۡبَٰبَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ فَأَطَّلِعَ إِلَىٰٓ إِلَٰهِ

مُوسَىٰ وَإِنِّي لَأَظُنُّهُۥ كَٰذِبٗاۚ

« *Ô Hâmân, bâtis-moi une tour ! Peut- être atteindrai-je les voies, les voies des cieux, et apercevrai-je le Dieu de Moïse ; mais Je pense qu'il ment* » **(S40.V36-37.)**

أَمۡ أَمِنتُم مَّن فِي ٱلسَّمَآءِ أَن يُرۡسِلَ عَلَيۡكُمۡ حَاصِبٗاۖ فَسَتَعۡلَمُونَ كَيۡفَ نَذِيرِ

« *Où êtes-vous à l'abri que Celui qui au ciel envoie contre vous un ouragan de pierres? Vous saurez ainsi quel fut Mon avertissement.* » **(S67.V17.)**

هُوَ ٱلَّذِي خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضَ فِي سِتَّةِ أَيَّامٖ ثُمَّ ٱسۡتَوَىٰ عَلَى ٱلۡعَرۡشِۚ يَعۡلَمُ مَا

يَلِجُ فِي ٱلۡأَرۡضِ وَمَا يَخۡرُجُ مِنۡهَا وَمَا يَنزِلُ مِنَ ٱلسَّمَآءِ وَمَا يَعۡرُجُ فِيهَاۖ وَهُوَ مَعَكُمۡ أَيۡنَ

مَا كُنتُمۡۚ وَٱللَّهُ بِمَا تَعۡمَلُونَ بَصِيرٞ ٤

« *C'est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours puis Il est monté sur le Trône ('arsh) ; Il sait ce qui pénètre dans la terre et ce qui en sort, et ce qui descend du ciel et ce qui y monte, et Il est*

avec vous où que vous soyez. Et Allah observe parfaitement ce que vous faites. » (S57.V4)

مَا يَكُونُ مِن نَّجْوَىٰ ثَلَٰثَةٍ إِلَّا هُوَ رَابِعُهُمْ وَلَا خَمْسَةٍ إِلَّا هُوَ سَادِسُهُمْ وَلَآ أَدْنَىٰ
مِن ذَٰلِكَ وَلَآ أَكْثَرَ إِلَّا هُوَ مَعَهُمْ أَيْنَ مَا كَانُوا۟ ۖ ثُمَّ يُنَبِّئُهُم بِمَا عَمِلُوا۟ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۚ
إِنَّ ٱللَّهَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ ﴿٧﴾

« *Pas de conversation secrète entre trois sans qu'Il ne soit leur quatrième, ni entre cinq sans qu'Il n'y ne soit leur sixième, ni moins ni plus que cela sans qu'Il ne soit avec eux, là où ils se trouvent. Ensuite, Il les informera, le Jour de la Résurrection, de ce qu'ils faisaient. Allah, vraiment, est Omniscient.* » (S58.V7)

لَا تَحْزَنْ إِنَّ ٱللَّهَ مَعَنَا ۖ

« *‹Ne t'afflige pas, car Allah est avec nous.›* » (S9.V40.)

إِنَّنِى مَعَكُمَآ أَسْمَعُ وَأَرَىٰ ﴿٤٦﴾

« *Je suis avec vous : J'entends et Je vois.* » (S20.V46.)

إِنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلَّذِينَ ٱتَّقَوا۟ وَّٱلَّذِينَ هُم مُّحْسِنُونَ

« *Certes, Allah est avec ceux qui [L'] ont craint avec piété et ceux qui sont bienfaisants.* » (S16.V128.)

وَٱصْبِرُوٓا۟ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلصَّٰبِرِينَ

« *... Et soyez endurants. Vraiment, Allah est avec les endurants.* » (S8.V46)

كَم مِّن فِئَةٍ قَلِيلَةٍ غَلَبَتْ فِئَةً كَثِيرَةً بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۗ وَٱللَّهُ مَعَ ٱلصَّٰبِرِينَ

« ‹Combien de fois une troupe peu nombreuse a, par la grâce d'Allah, vaincu une troupe très nombreuse ! Et Allah est avec les endurants›. » **(S2.V249.)**

وَمَنْ أَصْدَقُ مِنَ ٱللَّهِ حَدِيثًا

« ... Et qui est plus véridique qu'Allah en parole ? » **(S4.V87.)**

وَمَنْ أَصْدَقُ مِنَ ٱللَّهِ قِيلًا

« ... Et qui est plus véridique qu'Allah en parole? » **(S4.V122.)**

قَالَ ٱللَّهُ يَٰعِيسَى ٱبْنَ مَرْيَمَ

« ... Allah dira : ‹Ô Jésus, fils de Marie,... » **(S5.V110.)**

وَتَمَّتْ كَلِمَتُ رَبِّكَ صِدْقًا وَعَدْلًا ۚ

« Et la parole de Ton Seigneur s'est accomplie en toute vérité et équité.» **(S6.V115.)**

وَكَلَّمَ ٱللَّهُ مُوسَىٰ تَكْلِيمًا

«... Et Allah a parlé à Moïse de vive voix » **(S4.V164.)**

مِّنْهُم مَّن كَلَّمَ ٱللَّهُ ۖ ﴿٢٥٣﴾

« .... Il en est à qui Allah a parlé... » **(S2.V253.)**

وَلَمَّا جَآءَ مُوسَىٰ لِمِيقَٰتِنَا وَكَلَّمَهُۥ رَبُّهُۥ

***« Et Lorsque Moïse vint à Notre rendez-vous et que son Seigneur lui eut parlé… »* (S7.V143.)**

وَنَٰدَيْنَٰهُ مِن جَانِبِ ٱلطُّورِ ٱلْأَيْمَنِ وَقَرَّبْنَٰهُ نَجِيًّا

***« Du côté droit du Mont (Sinaï) Nous l'appelâmes et Nous le fîmes approcher tel un confident. »* (S19.V52.)**

وَإِذْ نَادَىٰ رَبُّكَ مُوسَىٰٓ أَنِ ٱئْتِ ٱلْقَوْمَ ٱلظَّٰلِمِينَ

***« Et Lorsque ton Seigneur appela Moïse : ‹Rends-toi auprès du peuple injuste, »* (S26.V10.)**

وَنَادَىٰهُمَا رَبُّهُمَآ أَلَمْ أَنْهَكُمَا عَن تِلْكُمَا ٱلشَّجَرَةِ

***« … Et leur Seigneur les appela : ‹ Ne vous avais-Je pas interdit cet arbre ?… »* (S7.V22.)**

وَيَوْمَ يُنَادِيهِمْ فَيَقُولُ مَاذَآ أَجَبْتُمُ ٱلْمُرْسَلِينَ

***« Et le jour où Il les appellera et qu'Il dira : ‹Que répondiez-vous aux messagers ?› »* (S28.V65.)**

•

وَإِنْ أَحَدٌ مِّنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ٱسْتَجَارَكَ فَأَجِرْهُ حَتَّىٰ يَسْمَعَ كَلَٰمَ ٱللَّهِ

***« Et si l'un des associateurs te demande asile, accorde-le lui, afin qu'il entende la parole d'Allah,… »* (S9.V6.)**

وَقَدْ كَانَ فَرِيقٌ مِّنْهُمْ يَسْمَعُونَ كَلَٰمَ ٱللَّهِ ثُمَّ يُحَرِّفُونَهُۥ مِنۢ بَعْدِ مَا عَقَلُوهُ

« … Alors qu'un groupe d'entre eux, après avoir entendu et compris la parole d'Allah, la falsifièrent » **(S2.V75.)**

يُرِيدُونَ أَن يُبَدِّلُواْ كَلَٰمَ ٱللَّهِ

« …ils voudraient changer la parole d'Allah. » **(S48.V15.)**

قُل لَّن تَتَّبِعُونَا كَذَٰلِكُمْ قَالَ ٱللَّهُ مِن قَبْلُ

« Dis-leur : « Jamais vous ne nous suivrez ! Allah en a décidé ainsi ! ». **(S48. V15.)**

وَٱتْلُ مَآ أُوحِىَ إِلَيْكَ مِن كِتَابِ رَبِّكَ لَا مُبَدِّلَ لِكَلِمَٰتِهِۦ

« Et récite ce qui t'a été révélé : le Livre de Ton Seigneur. Nul ne peut changer Ses paroles… » **(S18.V27.)**

إِنَّ هَٰذَا ٱلْقُرْءَانَ يَقُصُّ عَلَىٰ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ أَكْثَرَ ٱلَّذِى هُمْ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ

« Ce Coran raconte aux enfants d'Israël la plupart des sujets sur lesquels ils divergent, » **(S27.V76.)**

وَهَٰذَا كِتَٰبٌ أَنزَلْنَٰهُ مُبَارَكٌ

« Et Voici un Livre (le Coran) béni que nous avons fait descendre… » **(S6.V155.)**

لَوْ أَنزَلْنَا هَٰذَا ٱلْقُرْءَانَ عَلَىٰ جَبَلٍ لَّرَأَيْتَهُۥ خَٰشِعًا مُّتَصَدِّعًا مِّنْ خَشْيَةِ ٱللَّهِ

« Si nous avions fait descendre ce Coran sur une montage, Tu l'aurais vu s'humilier et se fendre par crainte d'Allah... » **(S59.V21.)**

وَإِذَا بَدَّلْنَآ ءَايَةً مَّكَانَ ءَايَةٍ ۙ وَٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا يُنَزِّلُ قَالُوٓا۟ إِنَّمَآ أَنتَ مُفْتَرٍۭ ۚ بَلْ
أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْلَمُونَ

« Quand nous remplaçons un verset par un autre - et Allah sait mieux ce qu'il fait descendre- ils disent: ‹Tu n'es qu'un menteur›. Mais la plupart d'entre eux ne savent pas. » **(S16.V101.)**

قُلْ نَزَّلَهُۥ رُوحُ ٱلْقُدُسِ مِن رَّبِّكَ بِٱلْحَقِّ لِيُثَبِّتَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَهُدًى وَبُشْرَىٰ
لِلْمُسْلِمِينَ ﴿١٠٢﴾

« Dis: ‹C'est le saint esprit [Gabriel] qui l'a fait descendre de la part de ton Seigneur en toute vérité, afin de raffermir [la foi] de ceux qui croient, ainsi qu'un guide et une bonne annonce pour les musulmans. » **(S16.V102.)**

وَلَقَدْ نَعْلَمُ أَنَّهُمْ يَقُولُونَ إِنَّمَا يُعَلِّمُهُۥ بَشَرٌ ۗ لِّسَانُ ٱلَّذِى يُلْحِدُونَ إِلَيْهِ
أَعْجَمِىٌّ وَهَٰذَا لِسَانٌ عَرَبِىٌّ مُّبِينٌ ﴿١٠٣﴾

« Et Nous savons parfaitement qu'ils disent: ‹Ce n'est qu'un être humain qui lui enseigne (le Coran) ›. Or, la langue de celui auquel ils font allusion est étrangère [non arabe], et celle-ci est une langue arabe bien claire. » **(S16.V103.)**

وُجُوهٌ يَوْمَئِذٍ نَّاضِرَةٌ ﴿٢٢﴾ إِلَىٰ رَبِّهَا نَاظِرَةٌ ﴿٢٣﴾

« Ce jour-là, il y aura des visages resplendissants qui regarderont leur Seigneur» **(S75.V22 et 23.)**

عَلَى ٱلْأَرَآئِكِ يَنظُرُونَ

« Sur les divans, ils regardent. » **(S83.V23.)**

﴿ لِّلَّذِينَ أَحْسَنُوا۟ ٱلْحُسْنَىٰ وَزِيَادَةٌ ﴾

« A ceux qui agissent en bien est réservée la meilleure (récompense) et même davantage. » **(S10.V26.)**

لَهُم مَّا يَشَآءُونَ فِيهَا وَلَدَيْنَا مَزِيدٌ

« Il y aura là pour eux tout ce qu'ils voudront. Et auprès de Nous il y a davantage encore. » **(S50.V35.)**

Les versets de ce genre sont nombreux dans le Livre d'Allah, et la voie de la vérité apparaîtra à toute personne qui médite le Coran, en y cherchant ce qui la guidera »

L'auteur a mentionné, dans ce contexte, plusieurs versets qui concernent, tous, la foi en Allah. Leur sens se clarifie, en général et en particulier, à travers la mention de principes et de règles, que nous explicitons ci-après : Ces textes coraniques sont notamment soumis à **l'application de la règle convenue entre les Prédécesseurs (*salaf*), à savoir qu'il faut croire à tous les superbes noms et à tout ce qu'ils dénotent comme attributs ainsi que tout ce qui en découle comme actes**. Par exemple, concernant la puissance, nous sommes tenus de croire qu'Allah est Omnipotent et que Sa puissance est parfaite ; nous devons également croire que Sa puissance englobe toutes les créatures, et qu'Il est Omniscient et doué d'une science qui cerne tout, de même qu'Il connaît toute chose sans exception. La règle est la même pour les autres superbes noms, comme ceux mentionnés par l'auteur dans les versets précédents. Ils concernent tous la foi en Allah. Les attributs qui y figurent sont également inclus dans la foi en Allah -tels que la puissance d'Allah, Son pouvoir, Sa science, Sa sagesse, Sa volonté (*irâda*), Son vouloir (*mashî'a*), Sa parole, Son ordre, Ses propos, etc.

C'est également le cas des verbes cités avec et sans restrictions, comme dans ce verset « Il connaît ce qui est dans les cieux et sur terre ». C'est également le cas lorsqu'il est dit -au passé au présent et au futur- qu'Il connaît ceci et cela, qu'Il juge et veut, qu'Il entend, voit, dit et parle, ou qu'Il s'est adressé de loin et de près, etc.…Tout cela est inclus dans la foi en Ses actes. Le serviteur est donc tenu de croire en tout cela, dans son ensemble comme dans ses détails, dans l'absolu et avec restriction, de la manière qui sied à la majesté d'Allah et à Sa puissance. Il est également tenu de croire que Ses attributs ne ressemblent aucunement à ceux des créatures, de même que Son essence ne ressemble aucunement aux leurs. Parmi les principes sur lesquels les pieux Prédécesseurs sont d'accord et qui sont dénotés par ces textes, il y a le principe que les attributs du Créateur se divisent en deux catégories : Les attributs intrinsèques inhérents à l'essence : tels que la vie, la science, le pouvoir, la force, la puissance, la royauté, la grandeur, de l'orgueil et autres attributs, comme l'élévation absolue. La deuxième catégorie est celle des attributs d'action : ils sont relatifs à Ses actes qui ont lieu au fil du temps. Ces actes ont leurs effets sur la création et sur l'ordre de ce monde. Le croyant est tenu de croire qu'Allah fait tout ce qu'Il veut, et qu'Il n'a jamais cessé de dire, de parler, de créer et de disposer des choses, de même que Ses actes surviennent au fur et à mesure, suivant Son ordre et Sa volonté (*irâda*). En effet, Ses Lois, Ses ordres et Ses interdits religieux, ne cessent de survenir au fur et à mesure. Ce grand principe est confirmé par ce qui est mentionné dans les textes précédents : « Il a dit » et « Il dit », « Il a entendu » et « Il entend », « Il a parlé à…» et « Il parle à…», « Il a appelé » et « Il a fait une confidence », « Il a su », « Il a écrit » et « Il écrit », « Il est venu » et « Il vient », « Il arrive » et « Il est arrivé », « Il a révélé » et « Il révèle »… Et autres actes divers qui sont restreints aux moments où ils ont lieu, comme tu as pu le voir dans les textes cités plus haut. C'est là un des principes qui ont la plus grande importance. L'auteur a composé à cet effet un ouvrage à part, son titre est *al-Af'âl al-Ikhtiyâriyya*[77]. Le croyant est tenu de croire à tous les actes qu'Allah s'est attribués et qui sont attachés à Son essence, comme le fait qu'Il soit monté sur le Trône (*'arsh*), la venue, l'arrivée, la descente au ciel le plus proche, la parole, etc. Ainsi que les actes attachés à Ses créatures, comme la création, la distribution des subsistances et autres formes de dispositions prises à leur égard. Parmi les principes établis dans le Coran et la Sunna et sur lesquels les pieux Prédécesseurs sont tous d'accord, il y a également la distinction entre le vouloir (*mashî'a*) d'Allah et Sa volonté (*irâda*), d'une part, et entre Son amour d'autre part. En effet, le vouloir (*mashî'a*) d'Allah et Sa volonté

[77] Son disciple Ibn 'Abd al-Hâdî y a fait allusion dans *al-'Uqûd ad-Durriyya*, p52.

universelle (*irâda kawniyya*) concernent toute créature, qu'elle soit aimée d'Allah ou non, comme cela est mentionné dans les versets précédents Allah fait ce qu'Il veut[78] et lorsqu'Il veut une chose Il lui dit : « Soit ! » et elle survient. En revanche, Son amour ne concerne que les personnes et les actes aimés. Comme cela est mentionné dans les précédents versets, Son amour est restreint aux endurants aux vertueux, aux croyants, aux bienfaisants, aux justes, etc. En d'autres termes, Sa volonté (*irâda*) concerne tout ce qui existe, alors que Son amour est particulier, il ne concerne que ce qu'Il aime. De ce principe en découle un autre, à savoir la distinction entre la volonté universelle (*irâda kawniyya*)– qui concorde avec le vouloir (*mashî'a*) – et entre la volonté religieuse (*irâda dîniyya*), qui concorde avec l'amour. Pour la première, l'exemple est le suivant :

﴿ إِنَّ ٱللَّهَ يَفۡعَلُ مَا يُرِيدُ ﴾

---

[78] Un des principes des partisans de la Sunna et de l'union est d'affirmer que le Seigneur a un vouloir (*mashî'a*) général ; ce qu'Il veut a lieu, ce qu'Il ne veut pas n'a pas lieu. Parmi leurs principes intangibles, il y a également l'affirmation de l'attribut de la volonté (*irâda*) qui est de deux sortes :

- Une volonté universelle (*irâda kawniyya*) et prédestinée, comme le vouloir (*mashî'a*). Rien n'échappe à l'objet de cette volonté, comme cela est également le cas du vouloir (*mashî'a*). Les incroyants et les croyants sont tous égaux face à cette volonté universelle, de même que les actes d'obéissance et de désobéissance, les subsistances et les termes de la vie, sont tous soumis au vouloir (*mashî'a*) du Seigneur et à Sa volonté universelle (*irâda kawniyya*).

Le Très Haut a mentionné cette sorte de volonté lorsqu'Il dit : « Allah ouvre à l'Islam le cœur de celui qu'Il veut diriger ; mais celui qu'Il veut égarer, Il lui comprime la poitrine et lui coupe le souffle ». Il dit également : « Lorsqu'Il veut une chose, Il lui dit : « Sois ! » et elle survient ». Ainsi que : « Ton Seigneur fait ce qu'Il veut ».

- La deuxième sorte de volonté est la volonté légale et religieuse (*irâda shar'iyya dîniyya*) ; elle inclut l'amour et la satisfaction du Seigneur à l'égard de l'objet de cette volonté. Cette sorte de volonté n'implique pas forcément l'existence effective de son objet, celui-ci peut effectivement avoir lieu ou pas. En effet, Allah a voulu, en droit, que Ses serviteurs L'adorent et Lui obéissent. Certains l'ont adoré et Lui ont obéi, d'autres pas.

A partir de là, nous pouvons voir que les deux types de volonté (universelle et religieuse) coexistent en la personne obéissante, alors que seule la volonté universelle concerne celui qui désobéit. Et pour cause, Allah n'a pas voulu que ce dernier commette un pêché, au contraire, Il lui a interdit cela. Allah a mentionné cette volonté dans Sa parole : « Allah veut agréer votre repentir », et Sa parole : « Allah veut pour vous la facilité ». Celui qui sait différencier ces deux volontés sera épargné de nombreuses confusions qui en ont perdu plus d'un dans les méandres de l'égarement (Cheikh Ibn Bâz).

« ***...car Allah fait certes ce qu'Il veut.*** » (S22.V14.) Egalement :

فَعَّالٌ لِّمَا يُرِيدُ

« ***Il réalise parfaitement tout ce qu'Il veut.*** » (S85.V16.) Pour la deuxième, l'exemple est le suivant :

يُرِيدُ ٱللَّهُ بِكُمُ ٱلْيُسْرَ وَلَا يُرِيدُ بِكُمُ ٱلْعُسْرَ

« ***Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous...*** ». **(S2. V185.)** Ainsi que :

وَٱللَّهُ يُرِيدُ أَن يَتُوبَ عَلَيْكُمْ

« **Et Allah veut accueillir votre repentir...** » (S4.V27) Etc...

Un autre principe intangible, chez les partisans de la Sunna et de l'union, est d'affirmer qu'Allah est au-dessus de Ses créatures et qu'Il est sur Son Trône (*'arsh*)[79]. C'est l'un des plus grands principes par lesquels les gens de la Sunna

---

79 Affirmer l'élévation d'Allah au-dessus de Ses créatures et de Son Trône (*'arsh*) et le reconnaître par la raison est une chose innée dans la nature des créatures d'Allah. Quant au fait qu'Il soit sur le Trône (*'arsh*), cela est affirmé par les textes du Livre d'Allah et de la Sunna de Son messager (ﷺ). Il n'y a rien dans la raison qui contredit cela.
Etymologiquement le terme « *istiwâ'* » signifie l'élévation, l'ascension. Quant à savoir comment cela a lieu, Allah s'en est réservé l'exclusivité. Par ailleurs, avancer que le terme «*istiwâ'*» signifie prendre possession « *istîlâ'* » est faux à plus d'un titre, notamment parce que cela inclut le fait qu'Allah était vaincu avant de prendre possession du Trône (*'arsh*). Or, ceci est faux dans la mesure où Allah n'a jamais cessé de dominer toute Sa création et d'être en possession de Son Trône (*'arsh*) ainsi que toute autre chose. Quant au vers de poésie d'al-Akhtal[1] auquel ils se réfèrent pour affirmer que « *istawâ* » (monter) signifie prendre possession, il ne peut servir d'argument à ce sujet. Ce vers dit : « *Bishr est monté (istawâ) sur le 'Irâq, sans tirer d'épée ni verser de sang* ». En effet, faire usage du terme « *istawâ* » (monter) en lui donnant le sens de « *istawlâ* » (prendre possession) n'est pas coutumier en arabe et, en supposant que cela soit affirmé, il n'est pas convenable d'en faire usage au sujet d'Allah. En revanche les créatures sont tantôt vaincues tantôt victorieuses, à l'exemple du Bishr en question qui était battu en Irak avant de finir par s'y imposer ! (Cheikh Ibn Bâz).

1 *Il s'agit d'un poète chrétien, mort en l'an 90 de l'Hégire. Voir sa biographie dans ash-Shi'r wa-ash-Shu'arâ' (189) d'Ibn Qutayba.*

Remarque précieuse : Les noms et attributs d'Allah mentionnés dans le Coran et la Sunna sont de plusieurs sortes : Certains sont exprimés par un nom qu'Allah s'est donné, tels que le Tout Puissant, le Sage, le Clément et autres. Ces noms sont attribués à Allah, on les emploie pour Le

se sont démarqués des jahmites, des mutazilites et des acharites. En effet, la mention de l'élévation d'Allah contenue dans ces versets, celle de Ses noms « le Très Haut » et « le Plus Haut », de la montée des choses vers Lui, de leur ascension et de leur descente venant de Lui, tout cela prouve qu'Il est élevé. En outre, le fait qu'Allah ait clairement dit qu'Il était monté sur le Trône (*'arsh*) prouve formellement que cela a eu lieu. On rapporte que l'imam Mâlik fut interrogé : « Le Miséricordieux est monté (*istawâ*) sur le Trône (*'arsh*) ». Comment est-Il monté ? ». Il répliqua : « nous savons ce que monter veut dire, le comment reste méconnu, croire en cela est une obligation, et interroger à ce sujet (le comment) est une hérésie (*bid'a*) »[80]. Par ailleurs, parmi les principes admis par les partisans de la Sunna et de l'union, il y a l'affirmation de la compagnie (*ma'iyya*) d'Allah[81], comme dans le verset où Il dit :

---

nommer, on Lui attribue également les verbes et noms d'action qui en sont dérivés, comme la puissance, la sagesse et le pardon. La deuxième catégorie est exprimée par des noms annexés. On les emploie au sujet d'Allah en s'exprimant avec des noms annexés et avec des verbes, mais sans que l'on en fasse dériver de nom. Il en est ainsi du verset où Il dit qu'« Ils cherchent à tromper Allah, mais c'est Lui qui les trompe ». Il est permis de dire, en effet, qu'Allah est « celui qui trompe les hypocrites » et qu'Il trompe ceux qui cherchent à Le tromper. En revanche, il n'est pas permis de considérer que « le trompeur » est un de Ses noms, car on ne le rencontre pas dans les textes, et parce que, dans l'absolu, le terme de « trompeur » laisse aussi bien entendre la réprobation que l'éloge. Il n'est donc pas permis d'attribuer à Allah ce terme non annexé. La troisième catégorie est exprimée par des verbes uniquement, comme le fait d'employer le stratagème et la ruse. On emploiera uniquement les verbes pour s'exprimer au sujet d'Allah lorsqu'il s'agit de cette catégorie, comme dans le verset où Il dit : « Ils usent de stratagème et Moi aussi J'use de stratagème ». Et Sa parole : « Ils ont fait preuve de ruse et Allah a fait preuve de ruse ». En revanche, il n'est pas permis de considérer que « le rusé », par exemple, est un de Ses noms pour les raisons citées plus haut. Il est en fait permis de décrire le Seigneur comme usant de stratagème, de ruse et de tromperie, dans les versets précités, car Il rend la pareille à Ses ennemis, or cela est louable et juste et cela mérite toutes les éloges. **Autre remarque utile citée, entre autres, par le cheikh de l'islam** : A savoir que les attributs d'Allah liés à la parole et aux actes, sont d'un genre prééternel, mais leurs réalisations une à une sont accidentelles (*hâdithatu-l-âhâd*), comme la parole, la création, l'attribution des subsistances, la descente et autres. Le genre de la parole, de la création, de l'attribution des subsistances et de la descente, est donc éternel, mais ses espèces surviennent au fur et à mesure, conformément à la sagesse du Seigneur (loin de Lui tout défaut), comme Il l'a dit dans ce verset : « A chaque fois qu'une révélation nouvelle leur vient de leur Seigneur ». Il en est ainsi de la création d'Adam après qu'il ait été inexistant. Il en est de même pour l'attribution des subsistances et pour la parole. En revanche, les attributs inhérents à l'essence, tels que la main, le pied, l'ouïe et la vue sont éternels comme l'essence (Cheikh Ibn Bâz).

[80] Rapporté par Lâlakâ'î dans *Sharh Usûl as-Sunna* (n°664), par Abû 'Uthmân as-Sâbûnî dans *'Aqîda as-Salaf Ashâb al-Hadîth* (25) et Abû Nu'aym dans *al-Hilya* (6/325). Qualifié de *sahîh* par Ibn Hajar dans *Fath al-Bârî* (13/407).

[81] La compagnie est un attribut d'Allah. Elle est de deux sortes : une compagnie particulière dont seul Allah connaît la manière, comme pour tous Ses attributs. Elle implique le fait de cerner toute

مَا يَكُونُ مِن نَّجْوَىٰ ثَلَٰثَةٍ إِلَّا هُوَ رَابِعُهُمْ وَلَا خَمْسَةٍ إِلَّا هُوَ سَادِسُهُمْ وَلَآ أَدْنَىٰ مِن ذَٰلِكَ وَلَآ أَكْثَرَ إِلَّا هُوَ مَعَهُمْ

« ... ***Pas de conversation secrète entre trois sans qu'Il ne soit leur quatrième, ni entre cinq sans qu'Il ne soit leur sixième, ni moins ni plus que cela sans qu'Il ne soit avec eux*** ... » (S58.V7.)

Cette compagnie prouve que La science d'Allah cerne tout le monde, et qu'Il rétribuera chacun selon ses actes. La compagnie particulière est également citée, comme dans les versets suivants :

أَنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلْمُتَّقِينَ

« ... ***qu'Allah est avec les pieux.*** »(S2.V194.)

إِنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلصَّٰبِرِينَ

« ... ***Allah est avec ceux qui sont endurants.*** » (S2.V153.)

إِنَّنِى مَعَكُمَآ أَسْمَعُ وَأَرَىٰ ﴿٤٦﴾

« ***Je suis avec vous : J'entends et Je vois.*** » (S20.V46.)

لَا تَحْزَنْ إِنَّ ٱللَّهَ مَعَنَا

« ...‹***Ne t'afflige pas, car Allah est avec nous.***› ... » (S9.V40.)

En plus du fait qu'ils prouvent l'omniscience, ces versets montrent l'attention portée à ceux qui jouissent de cette compagnie, à savoir qu'Allah est avec eux

---

chose, l'assistance, le succès et la protection contre les malheurs. Il existe également une compagnie d'ordre général incluant qu'Allah soit au fait des situations vécues par Ses esclaves, de tous leurs actes manifestes et cachés, sans que cela n'implique ni mélange, ni confusion avec sa créature. Car on ne peut établir d'analogie entre Allah et Ses créatures. Son élévation au-dessus de Ses créatures bien qu'Il soit en compagnie de Ses serviteurs n'est donc pas incompatible, contrairement à la créature qui, lorsqu'elle se trouve dans un endroit particulier, ignore ce qui se passe ailleurs. Or, rien n'est comparable au Seigneur, en raison de la perfection de Sa science et de Son pouvoir (Cheikh Ibn Bâz).

par Son assistance, Sa protection et Son attention, ainsi que par le succès qu'Il leur accorde. Pour savoir laquelle des deux compagnies est concernée, regarde le contexte des versets. S'il s'agit d'un contexte évoquant l'intimidation, le jugement des serviteurs pour leurs actes et l'incitation à la vigilance, alors cette compagnie est d'ordre général, comme lorsque Allah dit : « *Il n'est point de conversation secrète à trois...* ». En revanche, lorsque le contexte évoque la délicatesse et l'attention qu'Allah manifeste envers Ses prophètes et Ses privilégiés, et que cette compagnie dépend de la concrétisation de qualités louables, elle est alors d'ordre particulier. Cette sorte de compagnie est celle qui revient le plus souvent dans le Coran : « ***Allah est avec les vertueux*** », « ***Allah est avec ceux qui font preuve de patience*** », « ***Allah est avec nous*** », etc. **Un autre principe fondamental** est d'affirmer qu'Allah est le seul à avoir tous les attributs de la perfection, et qu'en cela Il n'a ni associé ni semblable. Les textes mentionnés qui contiennent la négation, vis-à-vis d'Allah, de tout équivalent, être similaire, égal ou semblable démontrent cela, de même qu'ils démontrent qu'Il est exempt de tout défaut, imperfection ou tare. Un autre principe intangible des partisans de la Sunna et de l'union consiste à affirmer que les croyants verront leur Seigneur dans la demeure éternelle, et qu'ils auront le plaisir de le voir, d'être proche de Lui et d'obtenir son agrément. Parmi les versets qui prouvent cela, et qui ont été mentionnés par l'auteur, citons celui où le Très Haut dit : « ***Ce jour-là, il y aura des visages qui brilleront d'un vif éclat et qui seront absorbés dans la contemplation de leur Seigneur*** ». Ceci montre explicitement qu'ils verront leur Seigneur. Il en est ainsi du verset : « ***Etendus sur des divans somptueux, promenant leurs regards en tous sens*** ». C'est-à-dire vers ce qu'Il leur a donné comme délices, dont le plus grand et le plus majestueux est de regarder leur Seigneur. Il en est ainsi du verset suivant : « ***A ceux qui auront fait le bien sera réservée la plus belle récompense*** », c'est-à-dire le paradis, « ***et davantage encore*** », c'est-à-dire le regard vers la noble Face d'Allah[82]. Il en est ainsi de Sa parole :

لَهُم مَّا يَشَآءُونَ فِيهَا وَلَدَيْنَا مَزِيدٌ

« ***Il y aura là pour eux tout ce qu'ils voudront. Et auprès de Nous il y a davantage encore.*** » (S.50V35.)

[82] Ceci est affirmé dans la Sunna prophétique. Muslim l'a rapporté (181) ainsi que Tirmidhî (2555) d'après Suhayb.

Chapitre II
Les gens de la Sunna et ceux de l'innovation

Sache que les gens de la Sunna et de l'union, en l'occurrence les compagnons et ceux qui les ont bien suivis -les meilleures générations- sont tous d'accord pour affirmer tous les attributs d'Allah mentionnés dans le Coran et la Sunna, sans faire de distinction entre les attributs intrinsèques comme la science, la puissance, la volonté (*irâda*), la vie, l'ouïe, la vue et autres, et les attributs d'action comme la satisfaction, la colère, l'amour et la haine. De même, ils ne font aucune distinction entre l'affirmation de l'existence de la Face et des deux Mains -par exemple- et entre le fait d'être monté sur le Trône (*'arsh*), de descendre vers le premier ciel chaque nuit, etc. Ils affirment tous ces attributs sans aucune négation, ni interprétation, ni déformation (*tahrîf*), ni assimilation (*tamthîl*). Cela est la vérité, la voie droite, le chemin qui met à l'abri du châtiment d'Allah, cela est la lumière et le repère. Deux groupes d'innovateurs se sont différenciés des gens de la Sunna sur ce point. **Le premier groupe** est celui des jahmites et des mutazilites, toutes tendances confondues. Ces deux groupes ont nié tous les attributs, en n'attestant que les noms et les effets[83]. Or, tous les versets cités plus haut, infirment leurs paroles et les rendent caduques. En outre, leurs thèses se contredisent les unes les autres. En effet, l'affirmation des noms et des effets, sans attributs inhérents à Allah, est impossible rationnellement de même qu'elle est fausse au vu des textes. **Le deuxième groupe** est celui des acharites et ceux qui les ont suivis. Les thèses de ce groupe sont moins graves que celles des mutazilites, car les acharites ont approuvé les gens de la Sunna sur certains points, et ont approuvé les mutazilites sur d'autres. Ils ont approuvé les partisans de la Sunna dans l'affirmation des sept attributs, à savoir la vie, la parole, la science, l'ouïe, la vue, la volonté (*irâda*) et le pouvoir, et ils ont approuvé les mutazilites dans le reste des autres attributs. Or, tous sont contredits par les arguments du Livre, de la Sunna et par le consensus des compagnons et des meilleures générations au sujet de l'affirmation générale. En revanche, nier tous les attributs ou être incohérent est contraire au Coran et à la Sunna et s'oppose à la raison saine. L'individu ne sera

---

83 Avancer que les jahmites affirment les noms se discute. Ce qui est connu au sujet des jahmites c'est qu'ils nient aussi bien les noms que les attributs. Leur profession de foi est donc pire que celle des mu'tazila comme de nombreux imams l'ont stipulé, par exemple Shaykh al-Islâm Ibn Taymiyya et son élève Ibn al-Qayyim, qu'Allah les prenne en pitié. (Cheikh Ibn Bâz).

donc croyant qu'à condition d'avoir une foi pure et d'appliquer ce que le prophète a apporté, sans conditions ni réserves, tout en se conformant aux textes religieux dans ce qu'ils affirment ou nient.

Chapitre III
La Sunna du Prophète (ﷺ)[84]

« La Sunna explique le Coran et le clarifie, elle mène vers Lui et en exprime le sens. Aussi, les hadiths *sahîh* transmis et acceptés par les gens de connaissance, dans lesquels le Prophète ﷺ a décrit son Seigneur, doivent être acceptés avec foi de la même manière. » C'est-à-dire sans dépouillement (*ta'ṯîl*), ni déformation (*taḥrîf*), ni définition du comment (*takyîf*), ni assimilation (*tamṯhîl*). Au contraire, cette foi doit être une affirmation de ces attributs, tel que cela convient à la grandeur du Seigneur. La Sunna a le même statut que le Coran lorsqu'il s'agit d'établir une vérité, une certitude, un point doctrinal ou une pratique religieuse, car la Sunna clarifie le Coran, elle en détaille les généralités et en restreint les expressions absolues. Le Très Haut a dit :

وَأَنزَلَ ٱللَّهُ عَلَيْكَ ٱلْكِتَـٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ

« ...Allah a fait descendre sur Toi le Livre et la Sagesse... » (S4.113.) C'est-à-dire la Sunna. Il a également dit:

وَمَآ ءَاتَىٰكُمُ ٱلرَّسُولُ فَخُذُوهُ وَمَا نَهَىٰكُمْ عَنْهُ فَٱنتَهُوا۟

« ... Prenez ce que le Messager vous donne. Et ce qu'il vous interdit, absentez-vous en... » (S59.V7.)

---

[84] La Sunna constitue la deuxième révélation et le deuxième fondement de l'Islam. Elle confirme et explique ce qui est indiqué dans le Coran comme noms et attributs d'Allah, et elle les affirme au sens propre et comme cela sied à la majesté d'Allah et Sa grandeur. La Sunna mentionne de nombreux attributs comme la descente, le sourire, le pied, la joie et autres dont le sens propre doit être reconnu et affirmé, tout comme nous devons y accorder foi, tel que cela sied à la majesté d'Allah –Très Haut, comme cela est le cas pour tous les attributs. (Cheikh Ibn Bâz)

« Un exemple est le hadith où le Prophète ﷺ dit : « *Lorsque le dernier tiers de la nuit commence, notre Seigneur descend au ciel le plus proche et dit : « Qui veut M'invoquer afin que Je l'exauce, Qui veut Me demander afin que Je lui donne ? Qui veut solliciter Mon pardon afin que Je lui pardonne ?* ». Hadith accepté à l'unanimité[85] **».**

Ce hadith est abondamment rapporté dans les Sahîh (recueils de hadiths sahîh), les *Sunan* et les *Musnad*. Tous les gens de la Sunna et de l'union, et même tous les musulmans non influencés par les innovations l'ont accepté et approuvé, en y voyant la grandeur de la miséricorde de leur Seigneur, l'ampleur de Sa générosité, Son attention envers Ses serviteurs et Sa disponibilité à satisfaire leurs besoins terrestres et spirituels. Ils savent également qu'Il descend concrètement, comme Il veut. Ils affirment donc cette descente comme ils affirment tous les attributs qui sont affirmés dans le Coran et la Sunna, puis ils s'en tiennent à cela. Ils ne désignent donc pas de comment (*takyîf*), ne font pas d'assimilation (*tamthîl*), ils ne nient pas ni ne dépouillent. Ils disent : « Le Prophète (ﷺ) nous a informés qu'Allah descend, il ne nous a pas dit comment. Or, nous savons pertinemment qu'Allah fait ce qu'il veut et qu'Il est Omnipotent ». C'est pour cela que l'élite parmi les croyants s'expose, durant ce laps de temps sublime et majestueux, aux bontés et aux grâces de leur Seigneur. Ils L'adorent ainsi comme il se doit, avec soumission et humilité, ils Le prient, Le supplient en espérant obtenir la satisfaction de leurs requêtes, comme Il le leur a promis par la bouche de Son messager (ﷺ). Ils savent donc que Sa promesse est une vérité et ils craignent que leurs invocations soient rejetées en raison de leurs péchés et de leurs désobéissances. Ils joignent donc la crainte à l'espérance, en reconnaissant que les faveurs de leur Seigneur à leur égard sont parfaites. Leurs cœurs deviennent ainsi pleins de foi et de révérence envers leur Seigneur. **Concernant le hadith suivant : « *Je jure que la joie d'Allah quand un de Ses esclaves se repent est plus grande que celle que vous***

[85] Rapporté par Bukhârî (1145) et Muslim (758) d'après Abû Hurayra. L'imam Dâraqutnî a un livre consacré à la compilation des hadiths relatifs à la descente, intitulé *Kitâb an-Nuzûl*, vérifié par Dr 'Alî ibn Nâsir al-Faqîhî.

ressentez en retrouvant votre monture »[86] Hadith accepté à l'unanimité. Cette joie est due à la générosité et à la bienfaisance, car le Très Haut varie les formes de générosité et de dons envers Ses serviteurs. Il aime également que Ses serviteurs empruntent tous les chemins qui peuvent les mener vers la miséricorde d'Allah et Sa bienfaisance, de même qu'Il déteste tout ce qui est contraire à cela. En effet, le Très Haut a lié l'obtention de Sa miséricorde et de Sa générosité à des causes qu'Il a montrées à Ses serviteurs. Il les incita à les réaliser, les aida à le faire et les mit en garde contre ce qui les contredit et leur fait obstacle. S'ils Lui désobéissent et Le défient en commettant des péchés, ils s'exposent alors à un châtiment de Sa part, châtiment auquel Il ne veut pas qu'ils s'exposent. Et lorsqu'ils renouent avec le repentir et le dévouement pour Allah cela Lui cause la plus grande des joies que l'on puisse supposer. En effet, aucune joie dans ce bas monde ne saurait être comparable à celle de cet homme qui s'est risqué à traverser un lieu complètement désert et à qui sa monture a faussé compagnie alors qu'elle était pour lui vitale puisqu'elle le transportait ainsi que sa nourriture et sa boisson… Ayant désespéré de revoir sa monture, il resta assis à attendre la mort… Et voilà qu'il la vit debout devant lui ! Il empoigna alors sa bride, complètement fou de joie au point d'en perdre la tête et de dire « *Mon Dieu, Tu es mon serviteur et je suis Ton maître* ! »[87]. Inépuisable est la bénédiction du Seigneur Généreux et Bienfaisant dont les serviteurs ne sauraient dénombrer les éloges. Il est élogieusement tel que Lui-même a dit et bien au-dessus des éloges formulés par Ses esclaves. Cette joie est du même registre que les autres attributs, comme nous avons pu le voir plus haut : le discours au sujet des attributs dépend du discours au sujet de l'essence. Par conséquent, cette joie -de par son essence, ses causes et ses finalités- ne ressemble à celle d'aucune de Ses créatures. Ses causes sont la miséricorde et la bienfaisance et sa finalité consiste à accomplir la faveur d'Allah à l'égard des repentants dévoués. **Concernant le hadith : *« Allah rit à deux hommes dont l'un tue l'autre et qui entreront au paradis »*[88].** Accepté à l'unanimité. C'est là aussi une preuve de Sa sublime bienfaisance et de Sa large miséricorde. En effet, le musulman lutte dans la voie d'Allah et est tué par l'incroyant, Allah honore alors ce musulman par le martyre, puis Il fait à cet incroyant le don de la foi et le guide vers l'islam, si bien qu'ils entreront tous deux au paradis. Ceci est un élément parmi les multiples largesses d'Allah qui ne cessent de se déverser sur Ses serviteurs. Le rire est causé par tout ce qui

---

[86] Rapporté par Bukhârî (6308) et Muslim (2744) d'après Ibn Mas'ûd (dans un long hadith).
[87] C'est une version de Bukhârî (2392) et de Muslim (2747) d'après Anas.
[88] Rapporté par Bukhârî (2826) et par Muslim (1890) d'après Abû Hurayra.

est étonnant et sort de l'ordinaire, comme cela est le cas dans ce hadith. En effet, le fait qu'un mécréant parvienne à tuer un croyant n'est pas une chose appréciable au début. De plus, ce qui vient à l'esprit de beaucoup de gens, c'est que cet homme qui a osé tuer un croyant restera dans son égarement et sera châtié en ce bas monde et dans l'autre. Or, la miséricorde d'Allah et Sa bienfaisance dépassent tout cela, elles dépassent de loin toute imagination. Ainsi, lorsque le Prophète (ﷺ) invoqua contre certains chefs polythéistes afin qu'ils soient chassés de la miséricorde d'Allah, en raison de leur entêtement et du mal qu'ils ont fait subir, Allah fit descendre le verset suivant :

لَيْسَ لَكَ مِنَ ٱلْأَمْرِ شَىْءٌ أَوْ يَتُوبَ عَلَيْهِمْ أَوْ يُعَذِّبَهُمْ فَإِنَّهُمْ ظَٰلِمُونَ

« Tu n'as (Muhammad) aucune part dans l'ordre (divin) - qu'Il (Allah) accepte leur repentir (suite à leur conversion) ou qu'Il les châtie, car ils sont bien des injustes. » (S3.V128.) Et Allah guida, par la suite, beaucoup d'entre eux, qui furent de bons musulmans[89].

Et sa parole ﷺ : « *Notre Seigneur s'étonne de Ses serviteurs qui perdent espoir alors que leur situation est sur le point de s'améliorer. Il vous regarde lorsque vous êtes complètement désespérés et ne cesse de rire, Il sait que votre délivrance est proche* ». Hadith *hasan*[90].

Cet étonnement que le Prophète (ﷺ) attribue à son Seigneur est un des effets de la miséricorde d'Allah. C'est une marque de Sa perfection (qu'Il soit exalté), et rien ne ressemble à Allah dans tous Ses qualificatifs. Par exemple, lorsque la pluie tarde à tomber, alors que le besoin et la nécessité sont à leur comble, le désespoir s'empare des esprits, et les gens ont alors une conception qui se limite aux causes visibles, ne pensant plus qu'une délivrance venant du Proche qui

---

[89] Rapporté par Bukhârî (7/281) et (8/226), par Tirmidhî (3007) et Nasâ'î (2/203) d'après Ibn 'Umar en des termes proches. Rapporté également par Ahmad (5674) et Tabarî (7819). Voir *ad-Durr al-Manthûr* de Suyûtî (2/312).

[90] Rapporté par Ibn Mâjah (181), Ahmad (4/11), Âjurrî dans *ash-Sharî'a* (279-280), 'Abd Allah ibn Ahmad dans *as-Sunna* (4/11), Ibn abî 'Âsim (554), Dâraqutnî dans *as-Sifât* (30), Daylamî (3890) et Tayâlisî (1092). Bûsayrî a dit dans *Misbâh az-Zujâja* (1/68) : « Cette chaîne de rapporteurs est sujette à discussion. [...] ». Cependant, il y a lieu de préciser que l'attribut du rire a été affirmé dans plusieurs autres versions que ce hadith. Voir à ce sujet *at-Tawhîd* d'Ibn Khuzayma et *ash-Sharî'a* de Âjurrî et autres.

répond toujours puisse y faire suite. Allah s'étonne donc de leur comportement. Il y a lieu de s'étonner ! Comment peuvent-ils désespérer, alors que la miséricorde d'Allah englobe toute chose ? Alors que les moyens d'obtenir Sa miséricorde sont si nombreux ? En effet, le besoin et la contrainte dans lesquels se trouvent les esclaves sont des raisons pour lesquelles Allah a pitié d'eux. Demander la pluie et avoir espoir en Lui en sont deux autres. Dès lors, la tombée de la pluie, après une si longue attente et un si grand besoin, implique que la grâce d'Allah produise un grand effet et une influence étonnante sur les esprits des gens, comme a dit le Très Haut :

فَإِذَآ أَصَابَ بِهِۦ مَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦٓ إِذَا هُمْ يَسْتَبْشِرُونَ ﴿٤٨﴾ وَإِن كَانُوا۟ مِن قَبْلِ أَن يُنَزَّلَ عَلَيْهِم مِّن قَبْلِهِۦ لَمُبْلِسِينَ ﴿٤٩﴾

« Puis, Lorsqu'Il atteint avec elle qui Il veut Parmi Ses serviteurs, les voilà qui se réjouissent, alors qu'ils étaient auparavant, avant qu'On ne l'ait fait descendre sur eux, désespérés. » (S30.V48-49.)

Par ailleurs, Allah a prédestiné que la délivrance accompagnera l'affliction, que la facilité et la difficulté iront de pair et que la contrainte ne durera pas. Cela fait partie de la finesse de Ses soins et du bel ordre auquel Il a soumis les choses. Si -de surcroît- il y a de la part des esclaves un recours à Allah fortement sollicité, en convoitant Ses faveurs et en L'invoquant. Il déverse alors sur eux d'insoupçonnables trésors de générosité. L'expression « *qurb khayrih* » (la proximité de Sa bonté) fut rapportée dans certains hadiths de la manière suivante « *ghiyarih* » ([la proximité] du changement de situation), à savoir qu'Il fait passer de la difficulté à l'aisance. **Concernant le hadith où le prophète ﷺ déclare que : « *Les gens seront continuellement jetés les uns après les autres dans une Géhenne qui répétera « Encore, encore ! », jusqu'à ce que le Tout Puissant y mette Son Pied (rijl). Et dans une autre version : « pose Son pied (qadam) dessus ». Elle se contractera alors entièrement en disant : « Cela suffit ! Cela suffit ! »*.** Hadith accepté à l'unanimité[91]. Cet attribut doit être considéré comme les autres et affirmé réellement au sujet d'Allah, selon la manière qui sied à Sa grandeur. En effet, Allah a promis de remplir la géhenne, comme Il le dit dans Sa parole : « ***Je remplirai l'Enfer de djinns et d'hommes réunis.*** » Or,

---

[91] Rapporté par Bukhârî (7384) et Muslim (2848) d'après Anas.

dans la mesure où Sa miséricorde implique qu'Il ne châtie personne sans raison, et dans la mesure où les dimensions de l'enfer sont extraordinaires, Allah réalisera Sa promesse et posera Son Pied dessus. Ses deux extrémités se rejoindront alors et, hormis celle de ses habitants, il n'y restera plus de place. Quant au paradis, il y restera toujours de la place bien que ses habitants soient en grand nombre. « Allah dira ensuite : « *Adam !* ». Celui-ci répondra : « *Je suis à Toi, je suis à Ta disposition* ! ». Il l'appellera alors avec une voix et dira « *Allah t'ordonne de faire sortir, de ta descendance, un groupe destiné au feu* ». Accepté à l'unanimité[92]. Dans ce hadith, il y a l'affirmation des dires (*qawl*) d'Allah et de l'appel qu'Il lança à Adam, un appel réel avec une voix. Et ceci, par la grâce d'Allah, ne cause aucune difficulté de compréhension aux croyants. En effet, l'appel et les dires, sont des genres de parole. Or, Celle-ci est un des attributs d'Allah, et le qualificatif dépend du qualifié. Il y est également relaté que les dires et l'appel auront lieu le Jour de la résurrection. Ceci prouve que certaines actions sont liées à la volonté (*irâda*). Il y a d'ailleurs d'innombrables arguments dans le Coran et la Sunna qui le démontrent. **Concernant le hadith ﷺ : « Allah adressera bel et bien la parole à chacun d'entre vous, sans intermédiaire »[93].** Ceci affirme encore une fois qu'Allah adressera la parole à tous, sans intermédiaire. A ce propos, Allah adresse la parole à Ses esclaves de deux façons : **La première** a lieu sans intermédiaire, comme il est dit dans ce hadith. Ici Il s'adresse à eux afin de leur demander des comptes, cela concerne tous les gens, qu'ils soient bons ou pas. Quant au verset où le Très Haut dit : « ***Allah ne leur adressera pas la parole*** », il s'agit là d'une parole bien précise, c'est-à-dire celle qui fait plaisir à entendre. **La deuxième** a lieu avec intermédiaire : c'est lorsque Allah adresse Ses différents ordres et transmet Ses informations à Ses messagers anges qu'Il destine à Ses envoyés hommes. **Concernant la formule d'incantation prophétique suivante, destinée à guérir le malade : « *Seigneur ! Toi Allah qui est au ciel (fî as-samâ')* ! *Pur est Ton nom. Ton ordre se trouve dans le ciel et sur terre. Tout comme Ta miséricorde est dans le ciel fais en sorte qu'elle ait lieu sur terre. Pardonne-nous tous nos péchés, Tu es le Seigneur des bonnes gens ! Fais descendre une partie de Ta***

[92] Rapporté par Bukhârî (11/377) et Muslim (1/201).
[93] Rapporté par Bukhârî (11/400) et Muslim (2/703).

miséricorde et de Ta guérison sur ce mal afin qu'il guérisse ! ». Hadith considéré comme bon et rapporté par Abû Dâwud[94].

Ainsi que les hadiths suivants : « Comment pourriez-vous ne pas m'accorder votre confiance alors que celui qui est au ciel (*fî as-samâ'*) me l'a accordée ? ». Hadith <u>s</u>a<u>h</u>î<u>h</u>[95]. « Et le Trône (*'ar<u>sh</u>*) est au-dessus de cela, et Allah est au-dessus du Trône, et Il sait ce que vous faites ». Hadith considéré comme *<u>h</u>asan*, rapporté par Abû Dâwud et autres[96]. Le prophète demanda également à la servante : « Où est Allah ? ». Elle lui a répondu : « Au ciel (*fî as-samâ'*) ». « Qui suis-je ? » Ajouta-t-il, « Tu es le Messager d'Allah » répliqua-t-elle. Le prophète dit alors au maître de la jeune fille : « Affranchis-la, car c'est une croyante ! ». Rapporté par Muslim[97]. Ces textes -et autres- qui stipulent qu'Allah est au ciel *(fî as-samâ')* sont une réalité et au sens propre. En outre, d'après de nombreuses personnes versées dans la science et la langue arabe, le terme *fî* signifie « sur ». A de nombreuses reprises ce terme est mentionné dans ce sens, le Très Haut dit en effet : « Je vous ferai crucifier *fî* des troncs de palmier », c'est-à-dire sur des troncs de palmier. Pour un autre groupe de savants l'expression « *fî as-samâ'* » signifie « en haut ». Dans les deux cas de figure, cela stipule qu'Allah est au-dessus de Ses créatures. Par ailleurs, dans le hadith de l'incantation cité plus haut, le prophète a imploré Allah par le biais des éloges relatives à Sa seigneurie, Sa divinité, Sa sainteté, Son élévation et à la globalité de Ses ordres législatifs et universels. En effet, Allah détient l'ordre universel duquel découlent toutes les choses existantes, tous les événements et toutes les dispositions universelles, comme dans le verset où Il dit :

إِنَّمَآ أَمْرُهُۥٓ إِذَآ أَرَادَ شَيْـًٔا أَن يَقُولَ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ

---

[94] Il se trouve dans ses *Sunan* (N° 3892). Il y a dans sa chaîne de rapporteurs Ziyâd ibn Mu<u>h</u>ammad al-An<u>s</u>ârî dont les hadiths sont *munkar*. J'en ai cité les références dans mon commentaire du livre *Na<u>s</u>î<u>h</u>a al-I<u>kh</u>wân* (p45) d'Ibn <u>Sh</u>ay<u>kh</u> al-<u>H</u>azzâmîn.

[95] Rapporté par Bu<u>kh</u>ârî (8/67) et Muslim (2/742).

[96] Rapporté par Bayhaqî dans *al-Asmâ' wa-as-<u>S</u>ifât* (401), <u>T</u>abarânî dans *al-Kabîr* (9/228) et Ibn <u>Kh</u>uzayma (p105). Sa chaîne de rapporteurs est *<u>h</u>asan* en raison de 'Â<u>s</u>im ibn Bahdala. Voir également *Mu<u>kh</u>ta<u>s</u>ar al-'Uluww* (p103).

[97] (1/382).

« *Quand Il veut une chose, son commandement consiste à dire : ‹Sois›, et cela est.* » (S36.V82.) Egalement :

وَمَآ أَمْرُنَآ إِلَّا وَٰحِدَةٌ كَلَمْحٍۭ بِٱلْبَصَرِ

« *Et Notre ordre est une seule [parole], [il est prompt] comme un clin d'oeil.* » (S54.V50.)

Il détient également l'ordre législatif qui englobe les lois qu'Il a édictées à l'intention de Ses serviteurs par l'intermédiaire de Ses messagers. Le Prophète (ﷺ) a donc imploré Allah par ce biais, puis Il le fit en évoquant Sa miséricorde qui englobe tous les habitants du ciel, afin qu'Il en accorde une part importante aux habitants de la terre. Ensuite, comme moyen d'invoquer Allah, il implora le pardon de l'ensemble des péchés, puis évoqua Sa seigneurie spécifique aux hommes bons. Il s'agit des prophètes et de leurs disciples qu'Il a comblés de faveurs religieuses et matérielles, apparentes et cachées. Lorsque ces différents moyens sont employés lors de l'invocation, celle-ci est rarement insatisfaite. C'est pour cela que le prophète (ﷺ) a ensuite prié Allah d'éradiquer la maladie. Le témoignage du Prophète (ﷺ) au sujet de la foi de cette servante qui reconnaît qu'Allah est en haut et que le messager est envoyé par Lui montre qu'un des plus grands qualificatifs qui doivent être reconnus au Créateur est Son élévation au-dessus de Ses créatures. Cela montre également qu'il y a une distinction entre Lui et Sa créature, qu'Il est monté sur le Trône (*'arsh*), que ce point est le fondement de la foi et que les personnes qui nient l'élévation absolue et totale d'Allah sont privées de cette foi. **« Le Trône (*'arsh*) se trouve au-dessus de cela, et Allah est au-dessus du Trône, et Il sait tout ce que vous faites ».** L'expression suivante associe la croyance en Son élévation sur Son Trône et sur Ses créatures à la foi en Sa science qui englobe toute chose. Allah a associé ces deux points dans maints passages de Son Livre. **Au sujet du hadith : « *Le meilleur de la foi est de savoir qu'Allah est avec toi où que tu sois* ».** Hadith considéré comme *hasan*[98]. **Et sa parole ﷺ : « *Quand vous vous tenez debout pour prier, ne crachez pas en face de vous, car Allah est en face de vous, ni sur***

---

[98] Cité par Haythamî dans *al-Majma'* (1/60) en disant qu'il a été rapporté par Tabarânî dans *al-Awsat* et *al-Kabîr* en ajoutant qu'il a été rapporté exclusivement par 'Uthmân Ibn Kathir [...] Ce hadith a également été rapporté par al-Hâfidh Abû Nu'aym al-Isfahânî, dans *al-Hilya* (6/124) d'après son maître Tabarânî, via Nu'aym Ibn Hammâd [...]. Ce dernier est faible.

votre droite. En revanche, vous pouvez le faire sur votre gauche ou sous vos pieds ». Accepté à l'unanimité[99]. Ces deux hadiths indiquent que le meilleur de la foi est le degré de la perfection, et de la vigilance, c'est-à-dire d'adorer Allah comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas, Lui te voit. C'est également savoir qu'Allah est avec toi, tu ne parles pas, tu n'agis pas et tu ne fais aucun acte sans qu'Allah ne te voie, ne t'observe et ne connaisse tes actes en privé comme en public. C'est également respecter la bienséance avec Allah, surtout lorsque tu es en prière, le plus grand lien entre Allah et Son serviteur et leur plus importante conversation en aparté. Par conséquent, tu fais preuve d'humilité et de soumission et tu sais que tu te trouves devant Allah. Dès lors, tu diminues le nombre de tes mouvements, et tu ne franchis pas les limites de la bienséance, en crachant devant toi ou sur ta droite. Lorsque le serviteur parvient à prendre conscience de cette compagnie dans toutes les circonstances de sa vie, surtout dans ses moments d'adoration, cela devient pour lui l'aide la plus précieuse pour rester vigilant, ce degré de la foi étant le plus haut. Le serviteur joint donc la foi en l'élévation d'Allah au sentiment de Sa proximité. Or, il n'y a aucune contradiction entre ces deux éléments, comme cela sera expliqué plus loin, si Allah le veut. **Concernant le hadith suivant : « Vous verrez votre Seigneur, comme vous voyez la pleine lune sans aucune gêne. Tant que vous en aurez la force, accomplissez assidûment les deux prières d'avant le lever et le coucher du soleil ».** Accepté à l'unanimité[100]. Les habitants du paradis verront leur Seigneur et prendront du plaisir à le contempler, les textes à ce sujet sont récurrents. Ces textes démontrent **deux points** : Allah est au-dessus de Ses créatures, car il est explicitement stipulé que les habitants du paradis Le verront au-dessus d'eux. **Le deuxième point** est que le plus exquis des plaisirs sera la contemplation de la noble Face d'Allah. Par ailleurs, dans ce hadith le prophète (ﷺ) incite particulièrement à accomplir les prières de l'après-midi et de l'aube, cela montre que le faire avec assiduité permet d'accéder à ce plaisir total qui éclipse tous les autres. Ceci confirme l'importance de ces deux prières, comme l'indique cet autre hadith : *« Des anges de jour et des anges de nuit se relayent auprès de vous, ils se rencontrent durant la prière de l'aube et celle de l'après-midi… »*. Hadith accepté à l'unanimité[101].

---

[99] Rapporté par Bukhârî (1/509) et Muslim (4/2303).
[100] Rapporté par Bukhârî (2/33) et Muslim (1/439).
[101] Rapporté par Bukhârî (2/28) et Muslim (632).

... Et bien d'autres hadiths où le Prophète ﷺ relate toutes sortes de faits au sujet de son Seigneur. La faction saine et sauve que sont les partisans de la Sunna et de l'union y accordent foi, de même qu'ils croient aux faits qu'Allah a affirmés dans Son Livre, sans aucune déformation (*tahrîf*) ni dépouillement (*ta'tîl*), et sans aucune définition du comment (*takyîf*) ni assimilation (*tamthîl*). Au contraire, ils constituent la voie du juste milieu entre les sectes de la communauté, de même que la communauté (musulmane) constitue la voie du juste milieu entre toutes les autres communautés. Ils sont au juste milieu, c'est-à-dire qu'ils sont justes et sont des personnes de mérite[102]qui ont réuni tout ce qui est juste d'entre ce qui se dit, de même qu'ils rejetèrent tout ce qui est fallacieux. Le Très Haut a dit :

وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَٰكُمْ أُمَّةً وَسَطًا لِّتَكُونُوا۟ شُهَدَآءَ عَلَى ٱلنَّاسِ وَيَكُونَ ٱلرَّسُولُ عَلَيْكُمْ شَهِيدًا

« Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messager sera témoin à vous. » (S2.V143)

Ainsi, cette communauté est le juste milieu entre celles qui sont tombés dans l'excès et l'extrémisme et celles qui ont succombé à la négligence. En effet, certaines communautés ont exagéré dans la vénération d'individus en leur donnant des attributs et des droits propres au Créateur, tandis que d'autres manifestèrent une antipathie envers les prophètes et leurs partisans, allant jusqu'au meurtre et au rejet de leurs messages. Or, cette communauté a cru en tout messager envoyé par Allah et a ajouter foi à leurs messages en reconnaissant à chacun le degré éminent par lequel Allah l'a favorisé, sans exagérer en quoi que ce soit au sujet de l'un d'entre eux. Egalement, certaines communautés ont déclaré licite toute chose, bonne ou mauvaise. D'autres se sont interdit les choses bonnes, par excès de zèle et par extrémisme. En revanche, Allah a permis à cette communauté les choses bonnes et lui a interdit les mauvaises. On pourrait citer d'autres exemples montrant les faveurs

---

[102] Cela est attribué au prophète de manière *sahîh* (ﷺ) d'après Abû Sa'îd al-Khudrî. Egalement rapporté par Tirmidhî (2965), Nasâ'i dans *al-Kubrâ* -comme il est mentionné dans *Tuhfa al-Ashrâf* » (3/345), par Ibn Jarîr (6165) et Ahmad (3/3) via *al-A'mash* selon Abû Sâlih selon [Abû Sa'îd]. Sa chaîne de rapporteurs est *sahîh*. [...]

qu'Allah a faites à cette communauté en matière de juste milieu. Il en est ainsi des partisans de la Sunna et de l'union, qui représentent le juste milieu dans cette communauté entre les groupes hérétiques qui ont dévié de la voie droite. « Comme cela fut précédemment cité : les sunnites, au sujet des attributs d'Allah -Très Haut, constituent le juste milieu[103], entre les jahmites, partisans

---

[103] **Les gens de la Sunna et de l'union se distinguent des autres groupes de l'égarement et de l'innovation** par le fait qu'ils constituent **le juste milieu** et qu'ils sont conformes à la Vérité dans tous les domaines de la science et de la religion. Ils n'ont fait preuve ni d'extrémisme ni de laxisme, contrairement aux groupes innovateurs. **Ils forment le juste milieu dans le domaine des attributs d'Allah** entre les jahmites, partisans du dépouillement (*ta'ṯîl*), et les *mus̲habbiha*. Les jahmites ont nié les attributs du Créateur alors que les *mus̲habbiha* les ont affirmés mais ont fait du zèle au point d'affirmer une ressemblance entre Allah et Sa création. **Quant aux gens de la Sunna, ils ont affirmé ces attributs de la manière qui sied à la majesté d'Allah, sans affirmer ni ressemblance (*tas̲hbîh*) ni assimilation (*tamt̲hîl*). Ils constituent le juste milieu**, dans le domaine des actes d'Allah, entre les jabriyya et les qadariyya, car les jabriyya ont fait preuve de zèle dans l'affirmation de la prédestination en prétendant que l'homme n'a aucun libre arbitre et qu'il est pareil à un arbre que le vent fait pencher à droite et à gauche. Quant aux qadariyya, ils ont sous-estimé la puissance d'Allah en disant que l'homme créé ses actes sans le vouloir (*mas̲hî'a*) ni la volonté (*irâda*) d'Allah. **Les gens de la Sunna, eux, ont emprunté la voie médiane, en disant que l'homme possède le choix de ses actes, mais qu'il ne les crée pas, car c'est Allah qui l'a créé ainsi que ses actes**. Ils disent également que le vouloir (*mas̲hî'a*) et la volonté (*irâda*) de l'homme viennent après ceux d'Allah, comme le dit le Très Haut : « pour celui d'entre vous qui veut suivre le chemin droit. Mais vous ne pouvez vouloir que si Allah veut, [Lui] le Seigneur de l'Univers » Au sujet des menaces adressées par Allah les sunnites représentent également le juste milieu entre les murjites et les partisans de l'inexorabilité de la mise à exécution des menaces (*wa'îdiyya*), notamment parmi les qadariyya. Les murjites disent que les péchés ne nuisent en rien à la foi, en prétendant que le pécheur ne peut entrer au feu, alors que les *wa'îdiyya* parmi les qadariyya et autres groupes similaires affirment la mise à exécution de la menace divine au sujet des pêcheurs, ils soutiennent ainsi que le voleur, le fornicateur et autres désobéissants s'éterniseront en enfer s'ils ne se repentent pas. Quant aux partisans de la Sunna, ils ont emprunté une voie médiane, en disant que les péchés affaiblissent la foi et que leur auteur reste à la merci du vouloir d'Allah. Il se peut que ce pécheur entre en enfer, mais il ne s'y éternisera pas, comme le rapportent les hadiths du Prophète (ﷺ). Dans le domaine des appellations relatives à la foi ou la religion, ils constituent également le juste milieu, entre les h̲arûriyya et les mutazilites d'une part et les murjites et les jahmites d'autre part. Car les h̲arûriyya et les mutazilites disent que la religion et la foi sont constituées de paroles, d'actes et de croyances mais que la foi ne varie pas. De ce fait, celui qui fornique ou commet un autre péché tombe dans la mécréance -selon les h̲arûriyya - et il devient un déviant qui restera éternellement en enfer –selon les mu'tazilites. Ils disent également que dans ce bas monde, il n'est considéré ni comme croyant ni comme incroyant, et ils lui donnent un statut intermédiaire qui est celui de déviant (*fisq*). Quant aux murjites, c'est-à-dire ceux qui estiment que la foi est uniquement la parole ou la parole et l'affirmation du cœur, ils estiment que les péchés ne diminuent pas la foi et, par conséquent, que leur auteur ne mérite pas le feu tant qu'il ne considère pas que ces péchés sont permis. Les jahmites sont comme les murjites, puisqu'ils soutiennent que la foi est uniquement la connaissance. Les gens de la Sunna ont donc emprunté une voie médiane entre ces quatre groupes, en disant que la foi est parole, actes et conviction, et qu'elle augmente grâce aux actes d'obéissance et diminue à cause des péchés. Ils disent aussi que le pécheur ne peut être considéré incroyant pour

du dépouillement (*ta'ṯîl*), et les *mu<u>sh</u>abbiha*, partisans de l'assimilation (*tam<u>th</u>îl*). En outre, les partisans de la Sunna affirment tous les attributs d'Allah, cités dans les textes, au sens propre qui sied à la grandeur du Créateur. Ils constituent le juste milieu, au sujet des actes d'Allah, entre les jabrites et les qadarites. En effet, les jabrites prétendent que l'homme est contraint et forcé dans ses actes, qu'il ne possède aucun libre arbitre, et que ses actes sont à l'image des mouvements des arbres. Tout cela est un excès de zèle de leur part dans l'affirmation de la prédestination. Les qadarites sont à l'opposé ; ils excluent que les actes humains puissent dépendre du pouvoir d'Allah, et ce - soit disant- afin d'exempter Allah de tout défaut. Ainsi, pour eux, les actes humains ne sont pas soumis à la volonté (*irâda*) d'Allah ni à Son vouloir (*ma<u>sh</u>î'a*). Chacun de ces deux groupes a rejeté un grand nombre de textes du Coran et de la Sunna. Allah a permis aux partisans de la Sunna et de l'union de se placer entre les deux groupes déviants ; ils ont ajouté foi aux décrets et à la prédestination d'Allah, sachant que ces deux éléments englobent les corps, les milieux et les actes, y compris ceux des personnes religieusement responsables et des autres. Les sunnites ont également pour foi que ce qu'Allah veut advient et ce qu'Il ne veut pas n'advient pas. En plus de cela, ils ont pour doctrine qu'Allah a donné aux êtres une capacité et une volonté (*irâda*) conformément auxquelles leurs paroles et leurs actes ont lieu. Ils croient donc en tout texte spécifiant le caractère absolu du pouvoir d'Allah et de Son vouloir (*ma<u>sh</u>î'a*), et en tout texte attestant que les êtres œuvrent et agissent grâce à leurs volontés et à leurs capacités, quelle que soit l'importance de leurs actes. Ils savent que ces deux éléments ne sont pas contradictoires, comme cela sera expliqué par la suite. **« En outre, sur la question des menaces adressées par Allah, les gens de la Sunna et de l'union se placent au juste milieu entre les murjites et les *wa'îdiyya* parmi les qadarites et autres. »** En effet, les murjites prétendent que la foi se limite à la seule conviction du cœur, en excluant de cette foi tous les actes qu'ils soient secrets ou manifestes. Ils affirment également l'éventualité du châtiment des obéissants

---

le simple fait d'avoir péché, et qu'il ne s'éternisera pas en enfer contrairement à ce que disent les <u>kh</u>ârijites (<u>h</u>arûriyya) et les mutazilites. Ils ajoutent que les péchés diminuent la foi et leur auteur mérite le feu, à moins qu'Allah lui pardonne, et ce, contrairement aux jahmites et aux murjites. En outre, Les sunnites représentent le juste milieu au sujet des compagnons du Prophète (ﷺ), entre les râfi<u>d</u>a et les <u>kh</u>ârijites, car les râfida ont exagéré au sujet de 'Ali et des membres de la famille du Prophète (ﷺ), alors que les <u>kh</u>ârijites ont déclaré certains compagnons mécréants et ont qualifié d'autres de déviants. Quant aux gens de la Sunna, ils contredisent toutes ces prises de position en aimant et en prenant la défense de tous les compagnons sans excès de zèle en faveur de l'un d'entre eux. (Cheikh Ibn Bâz).

et de la récompense des désobéissants par Allah. Quant aux *wa'îdiyya* parmi les qadarites, ils soutiennent que tous ceux qui meurent sans s'être repenti des péchés capitaux autres que le polythéisme (*shirk*) s'éterniseront dans le feu. De ce fait, les deux groupes ont dévié de la voie droite, en rejetant à cause de cela ce qu'ils ont rejeté comme textes. Et Allah a guidé les partisans de la Sunna et de l'union, qui ont emprunté la voie médiane en disant : « La foi englobe toutes les doctrines religieuses ainsi que les actes du cœur et du corps. En outre, la foi devient imparfaite lorsque le croyant a l'audace de commettre le péché sans se repentir. Par ailleurs, Allah ne lèse aucun de Ses serviteurs ; Il ne châtie pas les obéissants s'ils n'ont commis aucun crime ou péché et Il ne laisse pas s'éterniser en enfer ceux qui ont dans le cœur un gramme de foi, même s'ils commettent des péchés capitaux, comme cela est mentionné de manière abondante dans les textes du Livre et de la Sunna. »

« Ils constituent également le juste milieu entre les harûriyya et les mutazilites d'une part et les jahmites et les murjites d'autre part, concernant les qualificatifs relatifs à la foi » Nous avons vu cela plus haut. Cependant, la différence entre les harûriyya et les mutazilites réside dans le fait que les harûriyya, autrement dit les khârijites, taxent d'impiété les croyants désobéissants et soutiennent qu'ils resteront éternellement en enfer. Les mutazilites quant à eux ne les taxent pas d'impiété, ils estiment que les croyants pécheurs ne sont ni musulmans ni incroyants. Mais ils considèrent -comme les khârijites- qu'ils resteront éternellement en enfer. Or, les textes infirment les thèses des uns et des autres.

« Concernant les compagnons du Prophète ﷺ, les gens de la Sunna se trouvent entre les râfida et les khârijites» En effet, les râfida insultent les compagnons et les maudissent et, souvent, ils les excommunient tous ou en partie. Quant aux râfida extrémistes, en plus de leurs insultes à l'encontre de certains compagnons et des trois califes bien guidés, ils tombent dans l'excès au sujet de 'Alî en prétendant qu'il est un dieu. Ce sont les personnes que 'Alî ibn abî Tâlib avait brûlées[104]. A l'opposé, les khârijites ont combattu 'Alî et les compagnons, en les excommuniant et en déclarant licite de verser leur sang et celui des musulmans. Allah a guidé les partisans de la Sunna et de l'union qui ont reconnu les mérites des compagnons, sans exception, en estimant qu'ils sont, dans tous les domaines, les meilleurs de cette

[104] Comme il est rapporté dans le *Sahîh* de Bukhârî (N°3017).

communauté. Malgré cela, ils ne tombèrent pas dans l'excès à leur sujet et ne les considérèrent pas infaillibles. Bien au contraire, les sunnites se sont acquittés de leurs devoirs vis-à-vis des compagnons et les ont aimés vu l'énorme dette que l'ensemble de la communauté a envers eux, comme nous le verrons.

Chapitre IV
L'élévation (Al-'uluww wa-al-fawqiyya)

L'auteur a dit (qu'Allah l'agrée) : « **La foi en Allah, que nous venons de citer, inclut un point affirmé par Allah dans Son Livre et rapporté de façon abondante d'après Son messager ﷺ. Il est également accepté à l'unanimité par les Prédécesseurs de cette communauté, à savoir qu'Allah est au-dessus de Ses cieux, sur Son Trône ('*arsh*), au-dessus de Ses créatures. Il est également avec eux, où qu'ils soient, et sait ce qu'ils font. Le Très Haut a réuni ces deux points, dans le verset où Il dit :**

هُوَ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ فِى سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى ٱلْعَرْشِ ۚ يَعْلَمُ مَا يَلِجُ فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا يَخْرُجُ مِنْهَا وَمَا يَنزِلُ مِنَ ٱلسَّمَآءِ وَمَا يَعْرُجُ فِيهَا ۖ وَهُوَ مَعَكُمْ أَيْنَ مَا كُنتُمْ ۚ وَٱللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿٤﴾

« C'est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours puis Il est monté sur le Trône ('arsh) ; Il sait ce qui pénètre dans la terre et ce qui en sort, et ce qui descend du ciel et ce qui y monte, et Il est avec vous où que vous soyez. Et Allah observe parfaitement ce que vous faites. » **(S57.V4.)**

Le sens de l'expression « Il est avec vous » ne veut pas dire qu'Il est mélangé aux créatures, car la langue arabe ne l'implique pas

forcément[105]. En outre, ceci est contraire à ce que les Prédécesseurs de cette communauté affirment à l'unanimité, cela va également à l'encontre de la nature innée dans laquelle Allah a moulé Ses créatures. En effet, la lune est un des signes d'Allah, une de Ses plus petites créatures. Elle se trouve dans le ciel et avec le voyageur ainsi que le sédentaire, où qu'ils soient. Allah est le Seigneur absolu : Il est sur le Trône (*'arsh*), observant Ses créatures, les dominant et sachant tout ce qu'elles font...Etc. Tout ce qui a été mentionné par Allah, à savoir qu'Il est sur le Trône (*'arsh*) et qu'Il se trouve avec nous, est une réalité concrète qui n'a pas besoin d'être déformée. Cependant, cette vérité doit être préservée des présomptions mensongères, comme de penser par exemple que le sens prépondérant de l'expression « Au ciel » est que ce dernier soutient Allah ou le surplombe. Cela est faux comme l'affirment, à l'unanimité, les gens de science et de foi. En effet, Son *Kursiyy* « *contient les cieux et la terre* ». (S2. V255.) C'est également Lui qui « *maintient les cieux et la terre pour les empêcher de s'affaisser* ». (S35. V41.) Et « *qui retient le ciel pour l'empêcher de tomber, sauf par Sa permission* ». (S22. V65.) « *Et parmi Ses signes : le ciel et la terre sont maintenus par Son ordre*». (S30. V25.)

Dans cette partie l'auteur explique le fait qu'Allah est élevé et qu'Il est monté sur le Trône (*'arsh*), il affirme que cela fait partie de la foi en Allah, dans la mesure où cette question a soulevé de nombreuses divergences et polémiques entre les partisans de la Sunna et de l'union et entre les groupes jahmites et mutazilites, et ceux qui les ont suivis sur ce point comme les acharites par exemple. En effet, la question de l'élévation a été le sujet de nombreux ouvrages spécifiques et les gens de la Sunna et de l'union ont cité à ce sujet des textes du Coran et de la Sunna qu'il est absolument impossible de rejeter. En outre, ils ont affirmé que cela était conforme à la raison saine et ont dit que la nature innée et la raison de l'homme reconnaissent, et sont même

---

[105] Compare ceci avec ce qu'a écrit le disciple du cheikh de l'islam, l'érudit ibn al-Qayyim, dans son livre *aṣ-Ṣawâ'iq al-Mursala 'alâ al-Jahmiyya wa-al-Mu'aṯṯila* (2/265-résumé).

contraints de croire qu'Allah est élevé, sauf pour ceux dont la nature innée a été modifiée par les fausses croyances. Sur ce point l'auteur a montré qu'il fallait avoir pour foi qu'Allah est élevé et, en même temps, affirmer Sa compagnie et Sa science qui cerne tout. Il a confirmé cela dans des propos limpides et illustrés par des exemples on ne peut plus clairs.

Chapitre V
La proximité

L'auteur (qu'Allah lui accorde Sa miséricorde) a dit : « **Cela inclut également de croire qu'Il est Proche et qu'Il répond aux invocations. Le Très Haut a cité ces deux notions ensemble en disant :**

وَإِذَا سَأَلَكَ عِبَادِي عَنِّي فَإِنِّي قَرِيبٌ أُجِيبُ دَعْوَةَ الدَّاعِ إِذَا دَعَانِ

« ***Si Mes serviteurs t'interrogent à Mon sujet, qu'ils sachent que Je suis tout près d'eux, toujours disposé à exaucer les vœux de celui qui M'invoque*** ». **(S2. V186.) Le Prophète ﷺ dit également :** « ***Celui que vous invoquez est plus proche de vous que le cou de votre monture*** »[106] **Ainsi, ce qui a été rapporté dans le Livre et la Sunna au sujet de Sa proximité et de Sa compagnie, ne contredit nullement ce qui a été mentionné concernant Son élévation et le fait qu'Il soit en haut, car rien ne Lui est semblable dans tous Ses qualificatifs (loin de Lui tout défaut). Il est Elevé dans Sa proximité et Proche dans Son élévation** »

L'auteur a consacré ce chapitre à ces deux notions, vu la nécessité de croire en la proximité d'Allah et au fait qu'Il exauce les invocations, afin que le serviteur ait constamment à l'esprit qu'Allah l'observe. Cela a lieu lorsque le serviteur croit parfaitement en la proximité d'Allah, et se tourne entièrement vers Lui, sachant qu'Il exauce l'invocation et récompense l'obéissance. Ensuite,

[106] Déjà cité.

l'auteur a mentionné que la foi en l'élévation d'Allah et en Sa proximité et Sa compagnie allaient de pair, afin que personne n'aille s'imaginer que ces attributs sont pareils à ceux des créatures. A l'éventuelle question suivante : « S'Il est au-dessus de Ses créatures, comment peut-Il être avec elles, proche d'elles ? » L'auteur répond selon ce qu'implique le fondement suivant -établi dans le Coran, la Sunna et le consensus de la communauté : rien n'est semblable à Allah, quels que soient Ses attributs. Or, parmi Ses attributs permanents, il y a l'élévation absolue et la proximité générale et spécifique. L'auteur mentionna également que, concernant Allah, la proximité et l'élévation ont lieu en même temps, vu Son importance, Sa grandeur et le fait qu'Il cerne absolument tout. Il est le Très Haut dans Sa proximité, le Proche dans Son élévation. Ainsi cette règle te sera utile dans tout ce qui t'est rapporté de manière fiable au sujet des attributs d'Allah. Affirme-les donc sans hésiter, car ceux qui les ont affirmés ne sont autres qu'Allah qui connaît le mieux Sa personne et Son messager qui est le plus savant, le plus scrupuleux et le plus bienveillant envers autrui. Et si jamais une similitude ou une ressemblance (*tamthîl* ou *tashbîh*) vient à effleurer ton esprit, garde en tête cette parole : **« Il n'y a rien qui Lui ressemble ».** Par ailleurs, ce qui s'applique à l'essence s'applique aussi aux attributs. Et tout comme rien ne Lui est similaire ou équivalent dans Son essence, rien ne Lui est similaire ou équivalent dans Ses attributs.

Chapitre VI
Le Coran est la Parole d'Allah

L'auteur a dit : **« La foi en Allah et en Ses Livres inclut de croire que le Coran est Sa parole, descendue et increéée. C'est de Lui qu'il est venu, et c'est à Lui qu'il revient. Cela inclut également de croire qu'Allah l'a réellement dit, et que ce Coran descendu vers Muhammad ﷺ est la parole réelle d'Allah, et non celle d'un autre. En outre, il n'est pas permis de dire que le Coran rapporte ou exprime la parole d'Allah. Même si le Coran est récité ou écrit dans les *mushaf* (exemplaires du Coran) il n'en demeure pas moins la parole d'Allah au sens propre. En effet, la parole est attribuée réellement à celui qui la dit à l'origine et non à celui qui la prononce pour la transmettre ou la rapporter. Le Coran est la parole d'Allah dans ses lettres et ses**

significations ; Sa parole ne se résume pas aux lettres en dehors de ses significations ni aux significations en dehors de ses lettres »

Ce point de croyance fait partie de la foi en Allah et en Ses Livres, en ce sens que la foi en la parole d'Allah doit avoir lieu tel que l'auteur l'a décrit, cela fait partie de la foi en Allah car la parole est un de Ses qualificatifs. En effet, la parole est l'attribut du locuteur. Or, Allah a pour qualité de dire ce qu'Il veut quand Il veut. Il n'a cessé de parler et ne cesse de parler, puisque Ses paroles ne s'épuisent pas et n'ont pas de limites. En outre, Sa parole est d'un genre éternel (*azalî abadî*) et ses unités ne cessent de survenir au fur et à mesure, conformément à la sagesse d'Allah –Très Haut. Allah a annexé la parole à Sa propre personne en disant : « La parole d'Allah » comme on annexe le qualificatif à ce qu'il qualifie. Ce qui prouve qu'il s'agit de Sa parole (signifiants et signifiés) et de Son attribut. Cette parole n'est donc pas créée. Ceux qui ont affirmé que le Coran est créé, les mutazilites en l'occurrence, mentent de manière éhontée au sujet d'Allah. Ils nient que la parole puisse être une qualité d'Allah et attribuent celle-ci aux créatures. En outre, celui qui prétend, comme les Kullâbiyya et les acharites, que le Coran qui se trouve parmi nous exprime ou rapporte la parole d'Allah aura -à moitié- soutenu la thèse des mutaziltes. Le Coran, dans tous les cas, est la parole d'Allah ; qu'il soit mémorisé dans les cœurs, récité par les langues ou écrit dans les *mushaf*. Il n'en demeure pas moins la parole d'Allah, comme l'a soutenu l'auteur, dans la mesure où la parole est attribuée à celui qui l'a prononcée à l'origine, et non à celui qui l'a rapportée ou transmise. L'expression des pieux Prédécesseurs disant que « la parole d'Allah vient de Lui », veut dire que c'est Allah qui l'a dite et non un autre. Quant à leur expression : « Et à Lui elle retourne », c'est à dire qu'elle Lui appartient, autrement dit elle Lui est attribuée. D'autres donnèrent à cette citation le sens du hadith disant que, parmi les signes de l'Heure, il y aura le fait que le Coran soit retiré des cœurs et des livres. Mais le premier avis est à privilégier. Beaucoup de gens, toutes tendances confondues, se sont prononcés sur cette grave question de la parole. Cependant, dans ce chapitre, l'auteur a cerné le sujet en y tenant des propos synthétiques et bénéfiques, basés sur des arguments religieux, rationnels et scripturaires. Croire aux livres d'Allah inclut ce point dans la mesure où cette croyance aux livres, notamment le Coran, implique d'ajouter foi à tous leurs signifiants et signifiés, ainsi qu'à tout dogme et toute importante notion qu'ils dénotent. Celui qui ne croit pas en tout cela n'aura pas une foi complète. Sache, par ailleurs, que ceux qui croient au Coran,

sont de deux sortes : les parfaits et les imparfaits. Les parfaits se sont adonnés au Coran, ils cherchent à en comprendre les significations, puis ils y ajoutent foi et en font leur doctrine, sans exceptions. Ils s'imprègnent de ses règles morales, agissent conformément à ses indications en obéissant aux ordres et en s'éloignant des interdits. Ils ne font pas de distinction entre ses différents passages, contrairement aux innovateurs qui croient en certains et en rejettent d'autres. Quant aux imparfaits, ils se divisent en deux : un groupe d'innovateurs et un groupe de déviants injustes. Pour ce qui est du premier groupe, toute personne qui commet une innovation abandonnera à cause de cela certains textes du Livre d'Allah ou de la Sunna de Son messager (ﷺ). Ces gens-là, sont des innovateurs de divers degrés en fonction des points qu'ils auront contredits. Quant aux déviants, ce sont ceux qui savent qu'ils sont tenus de croire au Coran et de le mettre en pratique. Ils le reconnaissent bien mais leurs actes contredisent leurs paroles : ils ont osé désobéir au Coran en délaissant de nombreuses obligations et en transgressant de nombreux interdits, sans renier pour autant. Ce sont en fait leurs âmes incitant au mal qui ont pris le dessus sur leurs personnes et qui se sont emparées d'eux. Nous prions Allah de nous compter parmi ceux qui croient correctement en Son Livre, afin qu'à tous ses textes foi nous ajoutions, et qu'à ses injonctions et interdits nous nous soumettions, Il est Généreux et Noble.

Chapitre VII
Au-delà de la mort

L'auteur (qu'Allah lui accorde sa miséricorde) a dit : « **La foi au Jour de la résurrection englobe la foi en tout ce que le Prophète ﷺ a rapporté au sujet de ce qui suit la mort** ». Cette règle est exhaustive et inclut la croyance en l'ensemble des textes rapportés au sujet de l'agonie, de la tombe, de la résurrection, du paradis, de la géhenne, et en tous les détails que ces textes recèlent et au sujet desquels de nombreux ouvrages, volumineux ou concis, ont été composés. Tous ces textes entrent dans le cadre de la foi au Jour dernier. L'auteur fit ensuite allusion à quelques-uns en disant : « **Les partisans de la Sunna croient en l'épreuve de la tombe, en son châtiment et en sa félicité. Pour ce qui est de l'épreuve, les gens la subiront dans leurs tombes où on leur demandera : « Qui est ton Seigneur ? Quelle est ta religion ? Qui est ton Prophète ? ».**

Les croyants seront affermis par Allah par la parole de fermeté, en ce bas monde et dans l'autre, le croyant dira donc : « Allah est mon Seigneur, l'islam est ma religion, et Mu<u>h</u>ammad ﷺ est mon Prophète ! ».Quant au sceptique, il dira : « Euh ! Euh ! Je ne sais pas ! J'ai entendu les gens dire des choses que j'ai répétées ! ». Il sera alors frappé avec une barre de fer, et il poussera un cri qui sera entendu par toutes les créatures, sauf l'être humain. Et s'il l'entendait, il serait foudroyé[107]. Cette épreuve et cet examen concernent tout le monde. Allah affermira les personnes dont la foi aura été correcte, Il leur suggérera la bonne réponse[108] à donner aux deux anges, comme a dit le Très Haut :

يُثَبِّتُ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ بِٱلْقَوْلِ ٱلثَّابِتِ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَفِى ٱلْءَاخِرَةِ

« Allah affermit les croyants par une parole ferme, dans la vie présente et dans l'au-delà. » (S14.V27.)

Il mentionna donc que cet affermissement qu'Il leur a accordé était une récompense pour la foi dont ils avaient fait preuve ici-bas. Les croyants donneront donc la bonne réponse, même s'ils ne sont pas instruits ou ne sont pas arabes. En revanche, concernant l'incroyant et l'hypocrite, les mots manqueront à ceux qui, dans ce bas monde, ne croyaient pas au Prophète (ﷺ) et en son message, même s'ils étaient des personnes parmi les plus savantes et les plus éloquentes, comme dit le Très Haut : « Et Allah égare les injustes ». Il est de la sagesse d'Allah que la félicité ou le châtiment du monde intermédiaire *(barza<u>kh</u>)* entre ici-bas et le Jour de la résurrection ne peuvent être ressentis par les humains et les djinns car Allah a rendu cela imperceptible. S'Il avait dévoilé cette félicité ou ce châtiment, l'intérêt adroitement visé n'aurait pas été atteint. **« Ensuite, après cette épreuve, il y aura soit une félicité soit un châtiment, jusqu'au Jour de la grande résurrection. Les âmes**

---

107 Comme il est rapporté dans le long hadith d'al-Barâ ibn 'Âzib rapporté par Abû Dâwud (4727), par <u>T</u>ayâlisî (753), A<u>h</u>mad (4/287-288), <u>H</u>âkim (1/37-40), Râfi'î dans *at-Tadwîn* (1/61), 'Abd ar-Razzâq (6737) et <u>T</u>abarânî dans *al-A<u>h</u>âdî<u>th</u> a<u>t</u>-<u>T</u>iwâl* (n°25). Sa chaîne de rapporteurs est *<u>sah</u>î<u>h</u>* comme l'a déclaré, entre autres, Ibn al-Qayyim dans *Tah<u>dh</u>îb as-Sunan* (4/337).

108 Voici donc la manière correcte, divine et religieusement conforme, de suggérer la réponse (*talqîn*). La pratique populaire qui a lieu dans certains pays ne repose quant à elle sur aucun argument fiable !

réintégreront leurs corps, et le Jour de la résurrection surviendra, comme l'avait annoncé le Très Haut dans Son Livre et par la bouche de Son messager, et comme il est convenu parmi tous les musulmans. Les gens se lèveront alors vers le Maître de l'univers et sortiront de leurs tombes, pieds nus, dévêtus et non circoncis. Le soleil se rapprochera d'eux et ils baigneront dans la sueur jusqu'aux bouches. Les balances seront établies et on y pèsera les œuvres des gens[109].

فَمَن ثَقُلَتْ مَوَٰزِينُهُۥ فَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ ﴿١٠٢﴾ وَمَنْ خَفَّتْ مَوَٰزِينُهُۥ فَأُوْلَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ خَسِرُوٓاْ أَنفُسَهُمْ فِى جَهَنَّمَ خَٰلِدُونَ ﴿١٠٣﴾

« Ceux dont la balance est lourde seront les bienheureux. Et ceux dont la balance est légère seront ceux qui ont ruiné leurs propres âmes et ils demeureront éternellement en Enfer. » **(S23.V102-103)**

Les registres –les feuillets contenant les œuvres- seront déployés, certains prendront leurs registres avec la main droite et d'autres prendront les leurs avec la main gauche ou derrière leur dos. Le Très Haut a dit :

وَكُلَّ إِنسَٰنٍ أَلْزَمْنَٰهُ طَٰٓئِرَهُۥ فِى عُنُقِهِۦ ۖ وَنُخْرِجُ لَهُۥ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ كِتَٰبًا يَلْقَىٰهُ مَنشُورًا ﴿١٣﴾ ٱقْرَأْ كِتَٰبَكَ كَفَىٰ بِنَفْسِكَ ٱلْيَوْمَ عَلَيْكَ حَسِيبًا ﴿١٤﴾

« Et Au cou de chaque homme, nous avons attaché son oeuvre. Et au Jour de la résurrection, Nous lui sortirons un écrit qu'il trouvera déroulé : « ‹Lis ton écrit, aujourd'hui tu te suffis d'être ton propre comptable› » **(S17.V13-14.)**

[109] On fait concorder les textes relatifs à la pesée des œuvres, des acteurs et des feuillets en disant qu'ils ne sont pas incompatibles. Tous seront donc pesés, mais le critère qui détermine l'importance du poids sera l'acte en question et non par l'acteur lui-même ni le feuillet. (Cheikh Ibn Bâz).

Allah jugera alors les gens et Il s'isolera avec Son serviteur croyant et lui fera reconnaître ses péchés, comme cela est décrit dans le Coran et la Sunna[110]. Quant aux incroyants, ils ne seront pas jugés en pesant leurs bonnes et mauvaises actions, puisqu'ils n'en ont pas de bonnes. En revanche, leurs oeuvres seront énumérées et leurs seront montrées, ils les reconnaîtront et seront rétribués en conséquence. Le Jour de la résurrection, un lieu contiendra le « Bassin » (*hawd*) du Prophète ﷺ, dont l'eau est plus blanche que le lait et plus sucrée que le miel. Ses coupes sont au nombre des étoiles du ciel, sa longueur est équivalente à un mois de marche, de même que sa largeur. Celui qui en boira une gorgée, ne ressentira plus la soif[111]. Le chemin (*sirât*) sera établi sur le dos de la Géhenne, il s'agit du pont qui se trouve entre le paradis et l'enfer. Les gens le franchiront en fonction de leurs œuvres. Certains le traverseront à la vitesse des chevaux, d'autres à la vitesse de l'éclair, d'autres à la vitesse du vent, d'autres en un clin d'œil, d'autres à la vitesse des chameaux, d'autres le traverseront au pas de course, d'autres en marchant, d'autres encore en rampant, alors que d'autres seront happés et jetés dans la Géhenne[112]. En effet, il y aura sur ce pont des harpons qui happeront les gens selon leurs œuvres. Aussi, ceux qui le traverseront entreront au paradis. Une fois qu'ils l'auront franchi, ils s'arrêteront sur une passerelle entre le paradis et l'enfer où la justice sera rendue à chacun selon la loi du talion. Une fois épurés et lavés ils pourront entrer au paradis[113]. Le premier à demander que les portes du paradis s'ouvrent sera le Prophète ﷺ[114]. La première communauté à entrer au paradis sera la sienne[115]. Le Prophète ﷺ aura droit à trois

---

[110] Comme l'a rapporté Bukhârî (13/475) et Muslim (2768) d'après Ibn 'Umar.
[111] Comme l'a rapporté Bukhârî (1/463) et Muslim (4/1798).
[112] Rapporté par Bukhârî (7439).
[113] Rapporté par Bukhârî (6535).
[114] Comme l'a rapporté Muslim (1/188) d'après Anas.
[115] Rapporté par Bukhârî (6/318) et Muslim (4/2180) d'après Abû Hurayra.

intercessions[116]. Pour ce qui est de la première, il intercédera en faveur des gens qui attendent le jugement afin qu'il leur soit rendu. Et ce, après que les prophètes Adam, Noé, Abraham et Jésus fils de Marie se soient refusés à le faire, et c'est lui qui s'en chargera en fin de compte. Pour ce qui est de la deuxième intercession, elle concernera les habitants du paradis en faveur desquels il intercédera afin qu'ils puissent y entrer. Ces deux intercessions sont spécifiqnes au Prophète ﷺ. Quant à la troisième, il la réalisera en faveur de ceux qui auront mérité l'enfer afin qu'ils n'y entrent pas, et en faveur de ceux qui y entreront afin qu'ils puissent en sortir. Ce troisième type d'intercession sera réalisé par Muhammad ﷺ ainsi que tous les prophètes, véridiques et d'autres encore[117]. Il intercédera ainsi en faveur de ceux qui auront mérité l'enfer afin qu'ils en soient épargnés et en faveur de ceux qui y seront entrés, afin qu'ils en

---

[116] Pour les intercessions, voir Kitâb *ash-Shafâ'a* de l'éminent cheikh Muqbil ibn Hâdî al-Wâdi'î, qu'Allah le protège. Voir également le livre *Sharh al-'Aqîda at-Tahâwiyya* (229-238) d'Ibn abî al-'Izz al-Hanafî.

[117] Le nombre des intercessions qui auront lieu le jour de la résurrection est de six, elles sont connues par le biais des arguments religieux. Trois d'entre elles sont spécifiques au Prophète (ﷺ).

1).L'intercession majeure en faveur des gens qui attendent le Jugement, afin que celui-ci soit rendu.

2).L'intercession en faveur des habitants du paradis, afin qu'ils puissent y entrer.

3).Son intercession (ﷺ) en faveur de son oncle Abû Tâlib, afin que son châtiment soit allégé, si bien qu'il sera laissé dans un marais de feu (*Rapporté par Bukhârî (3885) et Muslim (209) d'après Abû Sa'id.*) Cette intercession ne concerne que le Prophète (ﷺ) et son oncle Abû Tâlib. Les autres mécréants ne bénéficieront quant à eux d'aucune médiation, car le Très Haut a déclaré que « L'intervention des intercesseurs ne leur sera d'aucune utilité ».

4, 5).La quatrième et la cinquième intercession seront réalisées en faveur des personnes qui ont mérité le feu afin qu'elles n'y entrent pas, et de celles qui y seront entrés, afin qu'elles en sortent.

6).La sixième est son intercession pour que les degrés des habitants du paradis soient plus élevés. Cette dernière intercession est globale : elle concerne notre Prophète (ﷺ), ainsi que les autres prophètes, vertueux, anges et -parmi les enfants des musulmans- ceux qui sont morts en bas âge. Cette intercession sera entièrement réservée aux monothéistes. Quant aux incroyants, ils s'éterniseront en enfer sans goûter à la mort, comme le dit le Très Haut : ***« Il ne sera pas mis un terme à leur vie, ce qui leur aurait permis de mourir »***. Quant aux pécheurs monothéistes qui y entreront, ils ne s'y éterniseront pas, ils en sortiront après avoir été purifiés et décrassés. Il est rapporté dans le Sahih(*Rapporté par Bukhârî (N°22) et Muslim (182).*) d'après le Prophète (ﷺ) que les pécheurs mourront dans le feu puis en sortiront semblables à des morceaux de charbon, puis ils pousseront [dans des rivières du Paradis] comme une graine dans du limon drainé par un torrent » (Cheikh Ibn Bâz).

sortent. De plus, Allah fera sortir des gens du feu sans intercession, uniquement par Sa grâce et Sa miséricorde. Il restera des places au paradis, en plus de celles occupées par les terriens. Allah créera alors des gens destinés au paradis et les y fera entrer[118]. Tout ce qui concerne l'au-delà, comme la reddition des comptes, la récompense, le châtiment, le paradis et l'enfer, ainsi que les détails à ce sujet, sont mentionnés dans les Livres descendus du ciel et dans les récits que comporte la science héritée des prophètes. Cependant, les récits contenus dans la science héritée de Muhammad ﷺ sont amplement suffisants pour quiconque désire s'y référer »

L'auteur a rapporté ces propos précieux, ayant attrait au Jour dernier, tirés des textes du Livre et de la Sunna. Ce sont des propos clairs et exhaustifs. Pour les autres détails relatifs au Jour dernier, notre auteur invite à consulter le Livre et la Sunna. D'ailleurs, les savants de l'Islam ont écrit de nombreux textes basés sur le Coran et la Sunna, en ce qui concerne le Jour dernier, le paradis et l'enfer, ainsi que tous les détails se rapportant à cela. Ils ont composé, dans ce domaine, des ouvrages plus ou moins volumineux. Le plus important à savoir est que tous ces points sont compris dans la foi au Jour dernier. Sache par ailleurs que le principe de la rétribution des œuvres qu'elles soient bonnes ou mauvaises, est affirmé par la raison et demeure manifestement présent dans les textes religieux. En effet, Allah a attiré l'attention des intellects sur cela, dans de nombreux passages du Coran. De même qu'Il a rappelé ce qui est établi chez les gens sains d'esprit, à savoir qu'il ne sied pas à Sa sagesse et à Sa louange de laisser les gens livrés à eux-mêmes ou de les créer vainement, sans leur prescrire des injonctions et des interdits, sans les récompenser ou les punir… La raison saine trouve cela complètement inadmissible. Cette vérité est constatable et perceptible, elle se transmet de génération en génération de manière si répandue que le doute n'est plus possible à son sujet. De plus, Allah ne cesse de montrer à Ses serviteurs, aux quatre coins de Sa création et en leurs propres personnes, des signes grâce auxquels les gens sensés et doués d'intelligence voient la vérité. Quant aux détails de la rétribution ainsi que ses circonstances, ils ne peuvent être perçus que grâce aux textes *sahîh* rapportés d'après le Prophète (ﷺ) qui ne parle jamais sous l'emprise de la passion mais ne fait que

[118] Rapporté par Muslim (2849) d'après Anas.

transmettre la révélation qui lui est faite. Parmi les éléments montrant qu'Allah fait bien les choses au moment où les actes de chacun seront rétribués, il y a le fait qu'ils soient pesés et qu'ils apparaissent dans les feuillets bien qu'Allah soit au courant de tout cela. Ceci afin de montrer aux hommes Sa parfaite louange, Sa justice sans faille, Sa large miséricorde et Sa majestueuse royauté. C'est pour cela qu'Il a dit : « Le Souverain du Jour de la résurrection », bien que sa royauté soit totale et comprenne ce jour particulier aussi bien que les autres. L'auteur dit également :

« Le groupe sauvé, à savoir les partisans de la Sunna et de l'union, croit également au destin, qu'il soit bon ou mauvais. Or, la foi au destin comporte deux degrés. Chacun des deux degrés comprend deux points[119]. Le premier degré est de croire qu'Allah sait ce que font les créatures. Et ce, par Sa science éternelle qui est, depuis toujours et à jamais, un de Ses attributs. Il connaît toutes les circonstances de leurs vies, que ce soit leur obéissance, leurs péchés, les moyens de leur subsistance ainsi que le terme de leurs vies. Ensuite, Il a écrit la destinée des créatures dans la Table bien gardée (*Lawh̲ Mah̲fûd̲h*). « La première chose qu'Allah créa fut le calame, « Ecris ! » Lui dit-Il.

---

[119] Les degrés de la prédestination (*Ibn al-Qayyim est l'auteur d'un précieux ouvrage sur les questions de la prédestination et ses degrés, intitulé S̲hifâ al-'Alîl. Ce livre a été imprimé et publié. A lire donc.*)sont au nombre de quatre, on peut également -comme l'auteur l'a fait- les nommer « points » au lieu de « degrés » : **Le premier** est qu'Allah connaît tout, sans exception, il connaît tous les actes des serviteurs ; obéissance, désobéissance, etc. En effet, Il a pour attribut la science illimitée dans le temps, et rien n'échappe à Sa science. Il a dit: « Allah est omniscient ». **Le deuxième** est qu'Allah a tout écrit. En effet, tout ce qui est survenu et tout ce qui surviendra, est inscrit auprès de Lui, comme Il l'a dit : « Allah connaît tout ce qui se trouve dans les cieux et sur terre ; tout ceci se trouve dans un Livre. Cela est facile pour Allah ». Et : « Chaque malheur qui vous atteint… ». **Le troisième** est que le vouloir (*mas̲hî'a*) d'Allah s'étend à toute chose et que Son pouvoir s'applique à tout. Ce qu'Il veut a lieu, et ce qu'Il ne veut pas n'a pas lieu, comme Il le dit dans ce verset : « Si Allah l'avait voulu, ils ne l'auraient pas fait ». Ainsi que : « Pour celui d'entre vous qui veut suivre le chemin droit. Mais vous ne pouvez vouloir, que si Allah veut, [Lui], le Seigneur de l'Univers ». Et : « Allah est Omnipotent ». **Le quatrième** est de croire qu'Allah est le Créateur de toute chose et qu'Il est Celui qui a causé leur existence. Il n'y a aucun autre créateur ni seigneur à part Lui, Il dit en effet : « Allah est le Créateur de toute chose ». Et aussi : « Louange à Allah, Seigneur des univers ». Par univers, il faut entendre toutes les créatures. Le Très Haut a dit : « "Et qu'est-ce que le Seigneur de l'univers ? " dit Pharaon. "Le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui existe entre eux -dit [Moïse]- si seulement vous pouviez en être convaincus ! " » (Cheikh Ibn Bâz).

« Que dois-je écrire ? » A répondu le calame. « Ecris tout ce qui aura lieu jusqu'au Jour de la résurrection ! »[120]. Aussi, ce qui a atteint l'homme ne saurait le manquer, et ce qui l'a manqué n'aurait pu l'atteindre. Les calames se sont asséchés et les feuillets ont été pliés[121], comme a dit le Très Haut :

أَلَمْ تَعْلَمْ أَنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ مَا فِى ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ ۗ إِنَّ ذَٰلِكَ فِى كِتَٰبٍ ۚ إِنَّ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرٌ ﴿٧٠﴾

« Ne sais-tu pas qu'Allah sait ce qu'il y a dans le ciel et sur terre ? Tout cela est dans un Livre, et cela pour Allah est bien facile. » (S22.V70.) Il a également dit:

مَآ أَصَابَ مِن مُّصِيبَةٍ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَا فِىٓ أَنفُسِكُمْ إِلَّا فِى كِتَٰبٍ مِّن قَبْلِ أَن نَّبْرَأَهَآ ۚ إِنَّ ذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرٌ ﴿٢٢﴾

« Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes, qui ne soit enregistré dans un Livre avant que nous ne l'ayons créé(e) ; et cela est certes facile à Allah » (S57.V22.)

Cette prédestination découle de Sa science (loin de Lui tout défaut) et a lieu à plusieurs occasions de manière globale ou détaillée. Allah a en effet écrit ce qu'Il a voulu dans la Table bien gardée. Egalement, lorsqu'Il crée le corps de l'embryon et

---

120 Rapporté par Ibn abî 'Âsim dans *as-Sunna* (n°103) et dans *al-Awâ'il* (n°1), de même que par Ahmad dans le Musnad (5/317) via Ibn abî Lahî'a [...] Ce hadith a également été rapporté, avec une autre chaîne par Ahmad (5/317), Ibn abî Shayba (14/114), Ibn abî 'Âsim (107) et Âjurrî dans *ash-Sharî'a,* p177 [...].

121 Comme il est dit dans le hadith rapporté par Ahmad (2669), Tirmidhî (2516) et Abû Ya'lâ (2556) via Qays ibn al-Hajjâj, d'après Hanash as-San'ânî, d'après Ibn 'Abbâs. Sa chaîne est *hasan* [...]. Ce hadith possède d'autres voies dont notre frère Muhammad ibn Nâsir al-'Ajmî a exhaustivement cité les références dans ses annotations en marge de l'épître intitulée : « *Nûr al-Iqtibâs min Mishkât an-Nabiyy li-bni 'Abbâs* » (la flamme d'ibn 'Abbâs, émanant des lumières du prophète ﷺ) p31-34.

avant qu'Il n'y insuffle l'âme, Il lui envoie un ange qui reçoit l'ordre d'écrire quatre énoncés, à savoir : sa subsistance, son terme de vie, ses œuvres, et s'il sera malheureux ou bienheureux[122], ainsi que d'autres éléments de ce genre. Autrefois, les extrémistes parmi les qadariyya niaient cette prédestination. Peu de gens la nient aujourd'hui. Quant au deuxième degré, il concerne la volonté d'Allah (*irâda*) à laquelle tout est soumis et Sa puissance absolue. Il s'agit d'avoir pour conviction que tout ce qu'Allah veut a lieu et que tout ce qu'Il ne veut pas n'a pas lieu. C'est également croire qu'il n'y a aucun mouvement, aucune immobilité dans les cieux ou sur terre, qui n'ont lieu si ce n'est par le vouloir (*mashî'a*) d'Allah. Il ne peut se passer dans Son royaume ce qu'Il ne veut pas. C'est également croire qu'Il peut tout faire : ce qui existe comme ce qui n'existe pas. En effet, il n'y a aucune créature sur terre ni dans les cieux qui n'ait été créée par Allah (loin de Lui tout défaut). A part Lui il n'y a ni créateur, ni seigneur. Malgré cela, Il a ordonné aux hommes de Lui obéir et d'obéir à Son messager et Il leur a interdit de Lui désobéir. En outre, Il aime les vertueux, les bienfaisants et les justes, et Il accorde Sa satisfaction à ceux qui croient et qui font de bonnes œuvres. Loin de Lui tout défaut. En revanche, Il n'aime pas les incroyants et n'accorde pas Sa satisfaction aux déviants. Il n'ordonne pas la turpitude, Il n'agrée pas l'incroyance pour Ses serviteurs et Il n'aime pas la corruption. Par ailleurs, les serviteurs agissent réellement, et c'est Allah qui crée leurs actes. Par « serviteurs » il faut entendre le croyant, l'incroyant, le vertueux, le déviant, le prieur, le jeûneur, etc. Les hommes ont la capacité d'agir et ils ont une volonté et c'est Allah qui les a créés, eux et leurs capacités et volontés, comme Il le dit dans ce verset :

[122] Comme l'a rapporté Bukhârî (6594) de même que Muslim (2643) d'après Abû Sa'îd.

لِمَن شَآءَ مِنكُمْ أَن يَسْتَقِيمَ ﴿٢٨﴾ وَمَا تَشَآءُونَ إِلَّآ أَن يَشَآءَ ٱللَّهُ رَبُّ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٢٩﴾

***« Pour celui d'entre vous qui veut suivre le chemin droit. Mais vous ne pouvez vouloir, que Si Allah veut, [Lui], le Seigneur de l'Univers »* (S81.V28-29.)**

Ce degré de prédestination est rejeté par la majorité des qadariyya, ceux-là même que le Prophète ﷺ appela « les mages de cette communauté »[123]. En revanche, d'autres –parmi ceux qui affirment la prédestination- ont exagéré, au point de nier que l'homme puisse avoir une capacité ou une volonté, en dénuant les actes d'Allah et Ses décrets de toute sagesse et de tout intérêt[124] »

---

[123] Rapporté par Abû Dâwud (4691), Ibn abî 'Âsim (338) et Hâkim (1/85) via abû Hâzim, d'après Ibn 'Umar. Tous ses narrateurs sont des hommes crédibles, mais ce hadith est interrompu dans sa chaîne de rapporteurs. Ce hadith a d'autres voies citées par Ibn abî 'Âsim dans *as-Sunna* (382), (329), (339), (340), (341) et (342). Notre maître l'érudit Albânî s'est prononcé au sujet de ces voies et conclut qu'elles étaient sahîh […].

[124] Le destin se divise en quatre catégories :

La première concerne la prédestination d'ordre général, c'est-à-dire la prédestination de toute chose par le Seigneur, en d'autres termes le fait qu'Il connaisse ces choses, qu'Il les ait écrites, qu'Il ait voulu et créé celles qui ont lieu. De nombreux versets affirment cette forme de prédestination, comme la parole du Très Haut : « Ne sais-tu pas qu'Allah connaît ce qui est dans les cieux et sur terre. Ceci est consigné dans un Livre… ». Sa parole : « Pour que vous sachiez qu'Allah est Omnipotent et qu'Il cerne toute chose de Sa science ». Sa parole : « Si Allah l'avait voulu, ils ne se seraient pas entre-tués ». Sa parole : « Allah fait ce qu'Il veut ». Et Sa parole : « Allah est le Créateur de toute chose ». En outre, dans le Sahîh de Muslim *(4/2044)*.il est rapporté d'après 'Abd Allah ibn 'Amr ibn al-'Âs que le Prophète (ﷺ) a dit : « Allah a déterminé les destins des créatures cinquante mille ans avant qu'Il ne crée le ciel et la terre. Son Trône (*'arsh*) se trouvait sur l'eau ».

La deuxième partie est la prédestination à vie, c'est-à-dire ce qui concerne le serviteur dans sa vie jusqu'à l'avènement de son terme, ainsi que son sort heureux ou malheureux. Ceci est attesté par le hadith d'Ibn Mas'ûd cité dans les deux Sahîh *(déjà cité)* et qui remonte directement au Prophète (ﷺ). Ce hadith dit : « La création de tout individu prend forme durant quarante jours dans le ventre de sa mère, puis il devient une sangsue pendant la même durée, puis il devient un morceau de chair pendant la même durée, puis l'ange est envoyé vers lui et il lui insuffle l'âme. Quatre énoncés à

Sache que la croyance au destin est d'une extrême importance ; elle fait partie des six piliers de la foi. Or, certains groupes tombés dans l'innovation et l'égarement ont dévié à ce sujet, en plus de certains contestataires parmi les athées et autres. Le cheikh a traité cette question en détail dans ce chapitre, avec ces propos recherchés et exhaustifs qui n'ont pas d'équivalent dans leur exactitude, leurs détails, leur clarté et leur synthèse. Ces propos sont compilés à partir des textes du Coran, de la Sunna et de la pure doctrine salafite. L'auteur a rappelé que la croyance au destin ne peut se concrétiser qu'à travers ces quatre éléments, dont chacune est dépendante des autres. Elles sont très fortement liées, leur lien ne se dénoue qu'en suivant les thèses déviationnistes. En effet, il est établi dans les textes du Coran et de la Sunna, qu'Allah cerne par Sa science toutes les choses existantes, qu'elles soient anciennes, présentes ou futures, que ce soit leurs natures, leurs attributs et leurs actes, aussi bien pour les personnes religieusement responsables que pour les autres. Il est établi également à

écrire sont alors dictés : ses ressources, le terme de sa vie, ses œuvres et s'il sera heureux ou malheureux ».

La troisième est la prédestination annuelle, cela a lieu durant la nuit de la prédestination (*layla al-qadr*). Cette catégorie est affirmée par la parole du Très Haut : « Durant laquelle est décidé tout ordre sage ». Et Sa parole : « Durant celle-ci descendent les Anges ainsi que l'Esprit, avec la permission de leur Seigneur pour tout ordre. Elle est paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube ». Il est dit que, durant cette nuit, tout ce qui surviendra au cours de l'année comme mort, honneur et humiliation est écrit. Ceci a été rapporté de la part d'Ibn 'Umar, Mujâhid, Abû Mâlik, Dahhâk et autres pieux anciens (*Ces propos mot pour mot sont ceux d'Ibn Kathîr. Voir Tafsîr al-Qur'ân al-'Adhîm (3/210)*.

La quatrième est la prédestination quotidienne. Celle-ci est affirmée par la parole du Très Haut : « Chaque jour, Il accomplit une œuvre nouvelle ». En outre, il est rapporté qu'Ibn 'Abbâs a dit : « *Allah possède une Table bien gardée (Lawh Mahfûdh) en perle blanche ; ses deux bords sont faits de hyacinthe rouge, son calame est lumière, son écriture est lumière, et sa largeur équivaut à la distance qui sépare le ciel et la terre. Chaque jour, Il le regarde tel et tel nombre de fois. A chaque regard Il crée, donne la vie, fait mourir, honore ou humilie qui Il veut* ». Rapporté par Ibn Jarîr (*Dans son exégèse (27/135). Voir aussi ad-Durr al-Manthûr (7/699).* Dans sa chaîne de rapporteurs, il y a Abû Hamza ath-Thumâlî qui est faible et accusé d'être un *râfidî* (*Voir sa biographie dans at-Tahdhîb (2/7-8)*. On ne peut donc pas se fier à lui.Egalement, Ibn Jarîr a rapporté d'après Munîb ibn 'Abd Allâh al-Azdî, d'après son père (*Rapporté par Ibn Jarîr (27/135), Bazzâr (6/226) et Tabarânî dans al-Kabîr comme l'a mentionné al-Haythamî dans al-Majma' » (7/117) [...]* ... Et, par ailleurs, Ibn abî Hâtim d'après Abû ad-Dardâ' (*Rapporté par Ibn Mâjah (202), Ibn Hibbân (1763) et Ibn abî 'Âsim (301) via Hishâm ibn 'Ammâr d'après al-Wazîr ibn Sabîh, d'après Yûnus ibn Maysara ibn Halbas, d'après Umm ad-Dardâ', d'après Abû ad-Dardâ'. [...]Voir à ce sujet as-Sunna (1/130-131) d'Ibn Nasr et le commentaire fait par notre maître.*) Que le Prophète (ﷺ) a commenté le verset « Chaque jour, Il accomplit une oeuvre nouvelle.» en disant : « Tel que pardonner des péchés, soulager des afflictions, élever des peuples et en abaisser d'autres ». Bukhârî (*Fath al-Bârî (8/478).*) l'a suspendu au niveau d'Abû ad-Dardâ' (Cheikh Ibn Bâz).

travers d'innombrables textes qu'Allah a consigné dans la Table bien gardée Sa science concernant les créatures et les choses existantes, qu'elles soient minimes ou considérables. De même, il est établi dans les textes que le vouloir (*mashî'a*) d'Allah est général et que Sa volonté (*irâda*) concernant le destin englobe chaque chose. Aucun événement, grand ou petit, d'aucune nature, aucun acte ni aucun attribut ne lui échappe. Ce qu'Il veut a lieu, et ce qu'Il ne veut pas n'a pas lieu. Les textes qui affirment que la puissance d'Allah et son vouloir (*mashî'a*) englobent tout événement sont innombrables. Il est également établi dans les textes que l'homme possède un libre arbitre et n'est pas contraint dans ses actes et que ceux-ci, bons ou mauvais, émanent de sa volonté (*irâda*) et de sa capacité qui sont toutes deux créées par Allah. Or, celui qui crée la cause dans sa totalité crée l'effet de cette cause. C'est grâce à cette explication que l'ambiguïté est levée. Le cœur ainsi épanoui peut alors en même temps affirmer le caractère absolu du vouloir (*mashî'a*) d'Allah et de Son pouvoir qui englobent tous deux les actes des hommes et que ces actes ont lieu parce qu'ils ont choisi de les accomplir, comme cela est attesté par la religion, les sens et la raison. Lorsque le croyant cumule ces quatre degrés et y croit de façon correcte, il est alors une personne qui croit véritablement au destin, qui sait qu'Allah est Omniscient, qu'Il consigna ce qu'Il sait concernant les événements dans la Table bien gardée, que tous les événements se déroulent selon ce qu'Allah a su et écrit et selon des causes que le Tout Puissant et Sage lie à leurs effets. Ces causes et effets font partie du décret d'Allah et de Sa prédestination. C'est pour cela que le Prophète (ﷺ) a dit à ses compagnons : « *La place de chacun d'entre vous au paradis ou en enfer a déjà été déterminée ». Ils lui répondirent : « Messager d'Allah ! Pourquoi ne pas s'en remettre à ce qui a été écrit à notre sujet et ne plus agir ? » « Œuvrez ! Chacun sera amené à suivre sa vocation : les bienheureux seront amenés à accomplir les actes des bienheureux, quant aux malheureux ils seront amenés à commettre les actes des malheureux* » répliqua le Prophète (ﷺ) avant de réciter ces versets :

فَأَمَّا مَنْ أَعْطَىٰ وَاتَّقَىٰ ﴿٥﴾ وَصَدَّقَ بِالْحُسْنَىٰ ﴿٦﴾ فَسَنُيَسِّرُهُ لِلْيُسْرَىٰ ﴿٧﴾ وَأَمَّا مَنْ بَخِلَ وَاسْتَغْنَىٰ
﴿٨﴾ وَكَذَّبَ بِالْحُسْنَىٰ ﴿٩﴾ فَسَنُيَسِّرُهُ لِلْعُسْرَىٰ ﴿١٠﴾ وَمَا يُغْنِي عَنْهُ مَالُهُ إِذَا تَرَدَّىٰ ﴿١١﴾

« Celui qui donne et se prémunit. Et déclare véridique la plus belle récompense. Nous Lui faciliterons la voie Au plus grand bonheur. Et quand à celui qui est avare, se dispense (de l'adoration d'Allah), et traite de mensonge la plus belle récompense, nous Lui faciliterons la voie à la plus grande difficulté, et à rien ne Lui serviront ses richesses quand il sera jeté (au Feu). » (S92.V5-11.) Hadith

accepté à l'unanimité.[125] Disons également, pour expliciter cela, que le serviteur lorsqu'il prie, jeûne et fait de bonnes ou de mauvaises œuvres, c'est lui-même qui est l'auteur de ces œuvres bonnes ou mauvaises. Sans aucun doute ces actes surviennent parce qu'il en a fait le choix et l'homme ressent nécessairement qu'il n'est pas contraint d'accomplir une œuvre ou de la délaisser, et que, s'il l'avait voulu, il n'aurait pas agi. De même que ce fait est une réalité, cela est également mentionné par Allah dans Son livre et par le Prophète également. Il a en effet attribué les actes, bons ou mauvais, aux serviteurs. Il nous informe également qu'ils en sont les auteurs et que, s'il s'agit de bonnes œuvres, ils sont loués et seront récompensés en conséquence et, s'il s'agit de mauvaises œuvres, ils sont blâmés et seront châtiés en conséquence. De ce qui précède, il nous apparaît clairement que les actes des hommes surviennent de leur propre volonté et qu'ils sont libres de les faire ou pas. Et c'est un fait avéré conformément à la raison, à la perception et à la religion. C'est un constat. Si, en plus, tu souhaites t'assurer que les actes émanent bien des hommes et qu'on vienne à dire : « Comment ces actes peuvent-ils être soumis à la prédestination et comment le vouloir peut-il les englober ? », la réponse est : « grâce à quoi ces actes provenant des hommes, qu'ils soient bons ou mauvais, sont-ils survenus, si ce n'est par leur capacité, leur vouloir (*mashî'a*) et leur volonté (*irâda*) ? Ceci est admis par tout un chacun ». On peut également ajouter que « C'est Allah qui a créé leur capacité, leur vouloir (*mashî'a*) et leur volonté (*irâda*) ! ». La réponse à cela est également admise par tout un chacun, à savoir que c'est Allah qui a créé la capacité et la volonté des hommes, de même que c'est Lui qui a créé les causes par lesquelles surviennent les actes, tout comme Il a créé ces actes. C'est ainsi que se résout la problématique et que le serviteur parvient à concevoir avec son cœur que le décret, la prédestination et le choix ont lieu ensemble. Cependant, le Très Haut soutient les croyants par Sa bienveillance, Il les assiste et leur porte secours par divers moyens, en éloignant d'eux les obstacles, comme a dit le Prophète (ﷺ) : « Les bienheureux seront amenés à accomplir les actes des bienheureux » C'est ainsi qu'Il laisse les déviants dans le désappointement, livrés à eux-mêmes, Il ne les assiste pas, parce qu'ils n'ont pas cru en Lui et ne s'en remettent pas à Lui. Il les a donc laissés au sort qu'ils ont eux-mêmes choisi. Vu que, pour beaucoup de gens, la concrétisation de cette notion n'a pu trouver le chemin du coeur, deux tendances déviantes se sont dégagées :

---

[125] Rapporté par Bukhârî (7/544) et Muslim (2647).

• La première tendance est appelée du nom des jabriyya. Ses partisans ont affirmé la prédestination de façon démesurée et ont fini par penser que l'homme n'agissait pas réellement, qu'il est impossible d'affirmer sans réserves que l'homme agit librement et que ses actes sont le fruit de son choix.

- La deuxième tendance est celle des qadariyya qui est à l'opposé de la première. Ses partisans, ayant retenu que leurs actes surviennent grâce à leurs capacités et choix, ont fini par penser que leurs actes ne peuvent être en même temps inclus dans le décret et la prédestination d'Allah. Or, ni les jabriyya ni les qadariyya n'ont eu le cœur disposé à concilier ces deux points. Par conséquent, les uns comme les autres ont rejeté un grand nombre de textes du Coran et de la Sunna qui confirment la position correcte. En revanche, Allah a guidé les gens de la Sunna et de l'union qui croient à la totalité des textes du Coran et de la Sunna et croient en Son décret, en Sa prédestination et au fait qu'ils englobent toute chose. De même qu'ils croient en Sa Loi et en Ses ordres et au fait que les êtres accomplissent réellement leurs actes et qu'ils sont libres de choisir. Par conséquent, leur foi au destin de façon générale leur impose de demander l'assistance de leur Seigneur, en sachant que ce qu'Il veut a lieu, et que ce qu'Il ne veut pas n'a pas lieu. En outre, ils savent que le Seigneur accorde à Ses serviteurs croyants bienveillance et faveurs qu'ils ne peuvent acquérir qu'avec la force de la foi et de la confiance. De même, leur foi aux Lois, aux ordres et interdits ainsi qu'aux causes et au lien qui relie celle-ci aux effets - conformément à la religion et au destin- cette croyance les pousse à fournir des efforts et à faire preuve de sérieux dans l'accomplissement des causes qui leurs sont utiles et avantageuses. De ce qui précède, il ressort que la foi correcte est la source de tout bienfait. Parmi les avantages de la foi au décret et à la prédestination d'Allah, il y a le fait que cette foi procure au cœur du croyant une sérénité, une quiétude, une force et un courage, car il sait que tout ce qui l'a atteint n'aurait pu l'épargner et que ce qui l'a épargné n'aurait pu l'atteindre. En outre, cette foi console le serviteur en cas de malheur et font de lui une personne patiente, résignée, qui se contente de ce qu'Allah lui a accordée. Le Très Haut a dit : « ***Allah guide le cœur de quiconque croit en Lui*** ». (S64. V11.) Certains pieux Prédécesseurs[126] ont dit qu'« il s'agit de l'homme qui est atteint d'un malheur, qui sait que cela provient d'Allah et qui accepte et se résigne ». Un autre avantage de cette croyance est qu'elle impose au serviteur de reconnaître les dons qu'Allah lui accorde quand Il lui permet d'accomplir des

[126] Rapporté par Ibn Jarîr (28/123) d'après 'Alqama. Sa chaîne de rapporteurs est sahîh. Rapporté également par Ibn abî Hâtim comme cela est mentionné dans l'exégèse d'Ibn Kathîr (4/587).

œuvres de bien et de faire preuve d'obéissance. Par conséquent, il n'est pas imbu de sa personne et ne prétend pas que ses actes lui donnent un quelconque droit. Il sait en effet que c'est Allah qui lui a fait la faveur de Son assistance et de Son secours et qui lui a épargné maintes embûches et que s'Il l'avait laissé à son propre sort, il aurait été faible et incapable d'agir. De même, cette foi a pour conséquence de rendre grâce aux bienfaits religieux et matériels qu'Allah nous accorde, car le serviteur sait que chaque faveur dont il profite provient d'Allah et que c'est Lui qui repousse tout désagrément et toute calamité.

Chapitre VIII
La foi

L'auteur (qu'Allah lui accorde Sa miséricorde) a dit : « **Un des principes établis chez les gens de la Sunna est que la religion et la croyance sont à la foi parole et acte, c'est-à-dire parole du cœur et de la langue et acte du cœur, de la langue et des membres. Ils considèrent également que la foi augmente grâce à l'obéissance et diminue à cause de la désobéissance. Cependant, ils n'excommunient pas les gens de la *Qibla* (les musulmans) à cause d'une quelconque désobéissance ou péché capital, comme le font les kharijites. Au contraire, la fraternité religieuse demeure en dépit des péchés, comme a dit le Très Haut dans le verset du talion :**

فَمَنْ عُفِيَ لَهُۥ مِنْ أَخِيهِ شَيْءٌ فَٱتِّبَاعٌۢ بِٱلْمَعْرُوفِ

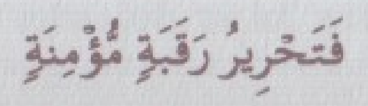
« ***... Mais celui à qui son frère aura pardonné en quelque façon doit faire Face à une requête convenable...*** » **(S2.V178.) Il affirma également :**

وَإِن طَآئِفَتَانِ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ٱقْتَتَلُوا۟ فَأَصْلِحُوا۟ بَيْنَهُمَا ۖ فَإِنۢ بَغَتْ إِحْدَىٰهُمَا عَلَى ٱلْأُخْرَىٰ فَقَـٰتِلُوا۟ ٱلَّتِى تَبْغِى حَتَّىٰ تَفِىٓءَ إِلَىٰٓ أَمْرِ ٱللَّهِ ۚ فَإِن فَآءَتْ فَأَصْلِحُوا۟ بَيْنَهُمَا بِٱلْعَدْلِ وَأَقْسِطُوٓا۟ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ يُحِبُّ ٱلْمُقْسِطِينَ ﴿٩﴾

« Et si deux groupes de croyants se combattent, réconciliez-les. Si l'un d'eux se rebelle contre l'autre, Combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre d'Allah. Puis, s'il s'y conforme, réconciliez-les avec justice et soyez équitables car Allah aime les équitables. » **(S49.V9.)**

Le Coran et la Sunna indiquent ce que le cheikh a soutenu et les Prédécesseurs de la communauté (*salaf*) sont unanimes à ce sujet. En effet, ô combien de versets coraniques et de Hadiths prophétiques ont employé le terme « foi » pour désigner de nombreux actes et paroles ? La foi absolue englobe toute la religion dans tous ses aspects, apparents ou cachés et ses fondements et ramifications. Elle englobe également les points doctrinaux auxquels il faut croire, dans tous leurs détails, et que ce livre contient. Elle englobe également les actes du cœur, comme l'amour d'Allah et de Son messager. La différence qui existe entre les paroles du cœur et ses actes réside dans le fait que les paroles sont les points doctrinaux que le cœur acquiesce, alors que les actes du cœur sont les mouvements qu'il accomplit et qui sont aimés d'Allah et de Son messager. La règle qui détermine cela est l'amour du bien et la volonté de le faire, ainsi que l'aversion pour le mal et la ferme résolution à le délaisser. De ces actes du cœur, découlent ceux des membres. En effet, la prière, le jeûne, la Zakat, le pèlerinage et le djihad font partie de la foi, de même que la piété filiale, le respect des liens de parenté, l'acquittement des droits d'Allah et des différents droits de Ses créatures. Il en est ainsi des paroles ; la récitation du Coran, l'évocation d'Allah, Ses éloges, l'exhortation, la bienveillance envers Ses esclaves, acquérir des savoirs utiles, tout cela entre dans le cadre de la foi. Ainsi donc, dans la mesure où la foi désigne tout cela, il en résulte qu'elle augmente et diminue, comme cela est explicite dans les textes du Coran et de la Sunna, et comme cela est manifeste et constaté dans les différences qui existent entre les musulmans au niveau de leur foi et des actes de leurs cœurs et de leurs membres. La variation de la foi se manifeste également par le fait qu'elle classe

les croyants en trois groupes : Ceux qui surpassent les autres par leurs bonnes actions : il s'agit de ceux qui s'acquittent des obligations et des actes facultatifs (*mustahabb*) et qui abandonnent les interdits et les actes détestés (*makrûh*). Ces gens-là sont les proches d'Allah (*muqarrabûn*). Les modérés : il s'agit de ceux qui s'acquittent des obligations et abandonnent les interdits. Ceux qui se font du tort à eux-mêmes : il s'agit des gens qui ont osé commettre certains interdits et qui négligent certaines obligations, tout en gardant un embryon de foi. C'est là une des plus grandes preuves que la foi augmente et diminue. La différence entre ces trois catégories de croyants est ô combien grande. Parmi les autres preuves de l'accroissement et de la diminution de la foi, il y a le fait que les croyants soient différents dans leurs connaissances de la foi et de ce qu'elle contient. Il y a, en effet, ceux qui ont pu obtenir de nombreux détails et ont pu avoir connaissance de nombreux points doctrinaux, ce qui a fait grandir leur foi et parfaire leur certitude. D'autres occupent différents degrés moins importants… Jusqu'à trouver des croyants qui ont une foi globale, mais qui n'ont pas eu accès à une connaissance détaillée de la foi et, en dépit de cela, ce sont des croyants ! La différence entre ces catégories de croyants est bien connue. De même, ce qui prouve cet accroissement et cette diminution, c'est le fait que les croyants soient très différents dans les actes du cœur et des membres et dans le nombre des bonnes œuvres. Et ceci est constatable. Une autre preuve est qu'il y a des croyants dont la foi n'a pas été entachée par les actes de désobéissance et, lorsqu'il leur arrive d'en commettre, ils se hâtent de se repentir et de revenir vers Allah. En revanche, il y a d'autres croyants qui osent commettre de nombreux péchés. Il est clair qu'ils sont différents. Un autre élément attestant de l'accroissement et de la diminution de la foi est que certains croyants ressentent la saveur de la foi qu'ils ont goûtée, ils trouvent agréables les actes d'obéissance, leurs cœurs se sont imprégnés de foi. D'autres, en revanche, ne sont pas parvenus à ce niveau. Et c'est pour cela que l'auteur a dit : **« Les gens de la Sunna ne destituent pas entièrement le déviant de confession musulmane du titre de « croyant » et ils ne soutiennent pas qu'il périra éternellement dans le feu, comme le disent les mutazilites. Bien au contraire, lorsque le terme désignant la croyance est énoncé le déviant est inclus. Tel est le cas dans le verset où Allah dit :**



« ... *Qu'il affranchisse alors un esclave croyant...* » (S4.V92.) Et Il est probable qu'il ne soit pas inclus dans le terme désignant la croyance absolue (*al-îmân al-mutlaq*), comme dans le verset où Allah dit :

إِنَّمَا ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلَّذِينَ إِذَا ذُكِرَ ٱللَّهُ وَجِلَتْ قُلُوبُهُمْ

« *Les vrais croyants sont ceux dont les coeurs frémissent quand on mentionne Allah....* » (S8.V2.) Ainsi que dans ce hadith : « *Celui qui commet l'adultère ne le fait pas en étant croyant. Celui qui vole ne le fait pas en étant croyant. Celui qui boit du vin ne le fait pas en étant croyant. Celui qui spolie un bien de valeur qui attire les regards, ne le fait pas en étant croyant* »[127] Nous disons donc que c'est un croyant dont la foi est défaillante ou qu'il est croyant grâce à sa foi et pervers à cause de son péché capital. On ne lui attribue donc pas le terme absolu (*al-ism al-mutlaq*) de même qu'on ne le destitue pas du terme quelconque (*mutlaq al-ism*)».

Ceci est l'authentique croyance des pieux Prédécesseurs par laquelle ils se différencient des khârijites déviants qui destituent les pêcheurs du titre de la foi et les considèrent éternellement voués à l'enfer[128]. Cette croyance se distingue également des mutazilites qui sont en accord avec les khârijites dans le fond, mais diffère dans la formulation. Quant au Coran et à la Sunna, ils démontrent, par diverses voies, que l'homme est susceptible de receler en lui du bien et du mal, de la foi et des caractéristiques d'incroyance et d'hypocrisie, qui ne l'excluent pas complètement de la foi. Les textes démontrent également que la

[127] Rapporté par Bukhârî (10/30) et Muslim (1/76).

[128] Les germes de cette secte ont repoussé. Elle revoit le jour ! Les personnes de science et les étudiants religieux ont donc le devoir de s'opposer à ces gens-là en déployant les arguments et les preuves jusqu'à ce qu'ils abandonnent leur égarement et se repentent à leur créateur, loin de Lui tout défaut.

foi absolue (*al-iman al-muṯlaq*), ne désigne que la foi complète et louée, à l'instar de celle qui est mentionnée dans le verset suivant :

إِنَّمَا ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلَّذِينَ إِذَا ذُكِرَ ٱللَّهُ وَجِلَتْ قُلُوبُهُمْ وَإِذَا تُلِيَتْ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتُهُۥ زَادَتْهُمْ إِيمَٰنًا وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ ۝ ٱلَّذِينَ يُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَمِمَّا رَزَقْنَٰهُمْ يُنفِقُونَ ۝

« ***Les vrais croyants sont ceux dont les coeurs frémissent quand on mentionne Allah. Et quand Ses versets leur sont récités, cela accroit leur foi. Et ils s'en remettent à leur Seigneur. Ceux qui accomplissent la Salat et qui dépensent [dans le sentier d'Allah] une partie de ce que Nous leur avons attribué.*** » (S8.V2-3) En revanche, il est attesté dans le Livre et la Sunna que la foi quelconque (*muṯlaq al-îman*) -qui inclut la foi complète et incomplète- est employée au sujet des croyants pêcheurs. Les pieux Prédécesseurs et les imams de la communauté sont unanimes à ce sujet. Le Très Haut a dit : **« … Qu'il affranchisse alors un esclave croyant… »** Or on sait bien que tout esclave croyant est concerné par ce texte. Il en est ainsi de Sa parole : « Réconciliez donc vos frères ! ». Il les a donc appelés frères après leur confrontation armée. On peut également dire pour clarifier cette question, que la foi complimentée qui est citée dans un contexte élogieux en faveur de ceux qui la possèdent ne concerne que la foi complète. Alors que la foi au sujet de laquelle on dit du détenteur qu'il fait partie des croyants, celle-ci englobe la foi complète et incomplète. On dit également : la foi qui empêche d'oser commettre la fornication, de boire du vin, de voler et autres péchés est une foi complète. En revanche, la foi qui n'empêche pas cela est une foi incomplète. C'est là l'explication du hadith cité par l'auteur : « Celui qui commet l'adultère … »[129]. On dit aussi que la foi qui empêche l'entrée en enfer est une foi complète, alors que la foi qui empêche seulement de s'éterniser en enfer est une foi incomplète. Les hadiths indiquant que toute personne ayant dans le cœur un grain de moutarde de foi sortira de l'enfer sont d'ailleurs abondants[130]. On dit aussi que les statuts concernant les fondements de l'islam et ses ramifications dépendent de leurs causes et de leurs raisons justifiantes (*'ilal*). Ainsi, lorsqu'une personne réunit des causes contradictoires, chaque cause produira son effet. Les actes d'obéissance sont donc la cause de l'entrée au paradis et de la récompense, alors que les péchés sont la cause de l'entrée au feu et du châtiment. Attribue donc à chaque cause ce qu'elle implique. Cependant, dans la mesure où la miséricorde d'Allah a

---

129 Déjà cité.

130 Voir le *Sahîh* de Bukhârî (4581) et le *Sahîh* de Muslim (50).

précédée Sa colère[131], et que Ses faveurs -nombreuses et variées- submergent les serviteurs, Allah a fait en sorte que la particule de foi la plus infime ait un effet durable qui éradique ce qui lui est opposé. Ainsi, La destination finale et éternelle de tous ceux qui possèdent une part de foi sera le pays du plaisir.

Chapitre IX
Les compagnons

« Parmi les principes des gens de la Sunna et de l'union, il y a leur abstention de toute critique et de toute animosité à l'égard des compagnons du Messager d'Allah ﷺ, comme les a décrits le Très Haut dans ce verset :

وَٱلَّذِينَ جَآءُو مِنۢ بَعۡدِهِمۡ يَقُولُونَ رَبَّنَا ٱغۡفِرۡ لَنَا وَلِإِخۡوَٰنِنَا ٱلَّذِينَ سَبَقُونَا
بِٱلۡإِيمَٰنِ وَلَا تَجۡعَلۡ فِي قُلُوبِنَا غِلࣰّا لِّلَّذِينَ ءَامَنُواْ رَبَّنَآ إِنَّكَ رَءُوفࣱ رَّحِيمٌ ١٠

« Et [il appartient également] à ceux qui sont venus après eux en disant : ‹Seigneur, pardonne-nous, Ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi et ne mets dans nos coeurs aucune rancoeur pour ceux qui ont cru. Seigneur, Tu es Compatissant et Très Miséricordieux›. » (S59.V10.)[132] Cette invocation qui émane de ceux

---

[131] Comme l'a rapporté Bukhârî (6/287) et Muslim (4/2107) d'après Abû Hurayra.

[132] En définitive, la doctrine des gens de la Sunna et de l'union au sujet des compagnons et de leurs différends est la suivante : ils préservent leurs cœurs et leurs langues de toute haine ou critique à leur encontre. Ils les aiment tous et implorent Allah d'être satisfaits d'eux ; ils mettent en avant leurs qualités et dissimulent leurs défauts, c'est-à-dire les défauts qui ont été attribués à certains parmi eux ; ils s'abstiennent de se prononcer au sujet des différends qui les ont opposés et considèrent qu'ils étaient, en cela, entre deux positions : soit des gens qui ont fait un effort de compréhension et qui ont vu juste, soit des gens qui ont fait cet effort et se sont trompés. Or, celui qui voit juste a deux récompenses, et celui qui se trompe en a une pour l'effort fourni. Quant à son erreur, elle lui sera pardonnée. Et à supposer que l'un d'eux ait commis des erreurs en dehors du cadre de l'effort de réflexion, il a comme bonnes actions ce qui les submergera et les fera disparaître. Par ailleurs, montrer l'erreur de celui parmi eux qui s'est trompé en rendant un jugement quelconque ne veut nullement dire faire apparaître ses défauts. Au contraire, cela fait

qui ont suivi les muhâjirûn et les ansârs[133], dans la voie de la bienfaisance, prouve que leur amour pour les compagnons du Prophète (ﷺ) et leurs éloges à leur égard sont à leur comble. En effet, celui qui œuvre pour l'obtention d'une chose, agit en vue de la concrétiser. Il fait donc des efforts pour ce faire, en demandant à son Seigneur de l'aider à obtenir cela. Or, les premiers à être concernés par cette invocation sont les compagnons qui nous ont précédés dans la foi, qui l'ont concrétisée, et qui ont obtenu comme preuves et dons, dans cette voie, ce que d'autres n'ont pu obtenir. En outre, le rejet de toute rancœur quelle qu'elle soit, implique la perfection de l'amour éprouvé à leur sujet. Les partisans de la Sunna aiment ainsi les compagnons pour leurs mérites, pour leur foi de la première heure, pour le privilège d'avoir été en compagnie du Prophète (ﷺ) ainsi que pour leur bienfaisance envers toute la communauté. Ils sont en effet ceux qui ont transmis tout ce qui a été rapporté du Prophète (ﷺ). Ainsi, aucun savoir ni aucun bienfait n'est parvenu si ce n'est par leur intermédiaire.

« Les partisans de la Sunna obéissent au Prophète ﷺ qui a dit : « N'insultez pas mes compagnons ! Par Celui qui détient mon âme dans Sa main, si l'un d'entre vous dépensait l'équivalent de la montagne de *Uhud* en or (comme aumône), il n'atteindrait pas ce que l'un d'entre eux tient dans le creux des deux mains ni même sa moitié »[134]. La communauté est donc tenue d'obéir au Prophète (ﷺ) dans tout, surtout dans ce point particulier, et d'avoir pour les compagnons la plus grande des estimes. Ils les respectent et ont pour doctrine que des œuvres modestes venant de l'un d'eux valent des œuvres importantes venant d'autrui, comme il est dit dans ce hadith. C'est là une des plus grandes preuves de leur supériorité.

•

---

partie de ce qui nous est obligatoirement imposé de même que nous l'impose la bienveillance envers la communauté (Cheikh Ibn Bâz).

133 Al-muhâjirûn sont les musulmans qui ont émigré vers Médine, la ville du prophète ﷺ. Al-Ansâr sont les musulmans de Médine qui ont accueilli et soutenu le prophète ﷺ et al-muhâjirûn. Note du relecteur.

134 Rapporté par Bukhârî (7/21) et Muslim (4/1964) d'après Abû Sa'îd.

N.B : Al-Hâfidh ibn Hajar a mentionné les références de ce hadith et en a commenté les expressions, les voies et les chaînes de rapporteurs dans un livre. Ce dernier a bénéficié de la révision et des soins de notre honorable frère Mashhûr Hasan, son impression est en cours à Dâr 'Ammâr à Ammân.

« Les partisans de la Sunna acceptent également les mérites et degrés que mentionnent le Coran, la Sunna et le consensus (*ijmâ'*) à leur sujet, et ils considèrent que les compagnons qui ont dépensé et combattu avant la conquête –en l'occurrence le traité d'*al-Hudaybiyya*[135]–, ont plus de mérite que ceux qui ont réalisé cela après. » Le Très Haut ainsi que Son messager (ﷺ) ont attribué aux compagnons de nombreuses qualités[136] par lesquelles ils surpassent les autres membres de la communauté. Aussi, ces derniers sont tenus d'y croire et d'aimer les compagnons pour ces mérites. En outre, le traité d'*al-Hudaybiyya* a été appelé conquête car il fut à l'origine de nombreux avantages et bienfaits ainsi que de nombreuses conversions à l'islam. C'est pour cela que les gens qui se sont convertis avant ce traité et qui ont dépensé et combattu sont considérés comme meilleurs que ceux qui ont fait cela après ce traité. Ce mérite est dû à leur islam de la première heure, au moment où les musulmans étaient faibles et leurs ennemis nombreux, de même qu'existaient de nombreux obstacles et difficultés dans la voie de l'islam. L'auteur a dit ensuite : **« Ils donnent la préférence aux muhâjirûn (émigrés) sur les ansârs ».** La raison est que les muhâjirûn ont réuni les deux qualités de la lutte au service de l'Islam et de l'émigration. Et c'est pour cela que les califes bien guidés et le reste des dix élus du paradis font partie des muhâjirûn. Au demeurant, Allah a mentionné les muhâjirûn avant les ansârs, dans la sourate *at-Tawba* et dans la sourate *El-Hashr*[137]. Il va de soi que cette préférence est collective et ne signifie pas que tout muhâjir est meilleur que tout ânsarî. **« Ils ont également pour doctrine qu'Allah a dit aux gens de Badr – qui étaient quelque trois cents seize : « Faites, ce que bon vous semble, car Je vous ai pardonné ! »[138]. De même « Qu'aucun de ceux qui ont prêté serment sous l'arbre n'entrera au feu »[139], comme l'a soutenu le Prophète ﷺ. Bien plus, Allah est satisfait d'eux et ils le sont également à Son sujet. Ils étaient alors plus de mille quatre cents ».** C'est-à-dire qu'Allah les a agréés en disant : « Allah a très

---

[135] Voir *Fath al-Bârî* (7/441) d'al-Hâfidh Ibn Hajar.

[136] L'imam Ahmad est l'auteur d'un livre volumineux intitulé *Fadâ'il as-Sahâba*, publié en deux tomes avec la révision du cheikh Wasiyy Allah 'Abbâs.

[137] La sourate *at-Tawba*, versets 100 et 117, et la sourate *al-Hashr*, verset 8.

[138] Comme il est rapporté dans le Sahîh de Bukhârî (7/305) et dans le Sahîh de Muslim (4/1941).

[139] Rapporté par Muslim (4/1942).

certainement agréé les croyants quand ils t'ont prêté le serment d'allégeance sous l'arbre » Leur nombre était alors compris entre mille quatre cents et mille cinq cents. Aussi, on témoigne que les gens de Badr et les gens du serment d'allégeance « de la satisfaction » iront au paradis et seront épargnés du feu. Ce témoignage est plus particulier que celui qui est affirmé dans ce verset au sujet de tous les compagnons : « Et à tous, Allah a promis la plus belle récompense ». C'est pour cela que l'auteur a dit : **« Les adeptes de la Sunna témoignent également que l'accès au Paradis est garanti à ceux en faveur desquels le Prophète ﷺ a témoigné, tels les dix hommes ainsi que Thâbit ibn Qays ibn Shammâs[140] et autres compagnons ».** C'est là, très certainement, une des plus grandes faveurs, à savoir que le Prophète (ﷺ) les a spécifié en témoignant de leur entrée au paradis. Ce témoignage fait partie des preuves de la véracité de sa mission (ﷺ), car tous les compagnons que le Prophète a désigné en témoignant de leur entrée au paradis sont restés dans la voie de la foi et de la rectitude, jusqu'à ce qu'ils aient atteint ce qui leur fut promis. Qu'Allah les agrée.

« Ils affirment également ce qui fut rapporté de manière abondante d'après l'émir des croyants 'Ali ibn abî Tâlib[141] et autres[142] à savoir que « Le meilleur de cette communauté, après son Prophète ﷺ, reste Abû Bakr puis 'Umar ». Ils attribuent à 'Uthmân le troisième rang et le quatrième à 'Alî, qu'Allah les agrée, comme cela est indiqué dans les paroles rapportées (d'après les Prédécesseurs) et comme cette priorité donnée à 'Uthmân fut le consensus des compagnons lors du serment d'allégeance ».

•

... Et du califat, veut dire l'auteur. En effet, le califat n'a pu être accordé à l'un de ces deux hommes ('Uthmân et 'Alî) qu'après la consultation de tous les

---

[140] Comme l'ont rapporté Bukhârî (6/456) et Muslim (1/110) d'après Anas.

[141] Rapporté par Bukhârî (3671) d'après Muhammad ibn al-Hanafiyya qui a dit : « J'ai demandé à mon père – il s'agit de 'Ali (qu'Allah l'agréé) - : « Quel est le meilleur homme après le Prophète (ﷺ) ? ». Il répondit : « Abû Bakr ». J'ai dit : « Et ensuite ? ». « 'Umar » répliqua-t-il. J'ai eu peur qu'il ne dise : « 'Uthmân ». Je lui ai dit alors : « Et ensuite, c'est toi ? ». Il m'a répondu : « Je ne suis qu'un musulman parmi tant d'autres » [...]

[142] Comme il est rapporté dans le *Sahîh* de Bukhârî (3655) d'après Ibn 'Umar.

musulmans, toutes classes confondues. Ce récit est célèbre dans les livres d'histoire[143]. **« Cependant, après s'être entendus à l'unanimité pour donner la priorité à Abû Bakr et 'Umar (qu'Allah les agréé), certains partisans de la Sunna ont divergé quant à savoir lequel de 'Uthman et de 'Alî était le meilleur ? (Qu'Allah les agréé). Certains donnèrent la priorité à 'Uthmân puis gardèrent le silence, d'autres la donnèrent à 'Alî puis ne se prononcèrent pas. Cependant, les gens de la Sunna ont fini par donner la priorité à 'Uthmân, suivi de 'Alî. Il reste que cette question sur la prééminence de 'Uthmân sur 'Alî, ne fait pas partie des principes fondamentaux de la foi qui valent à celui qui le contredit d'être taxé d'égaré. Et ce, chez la majorité des gens de la Sunna. En revanche, la question sur laquelle les contradicteurs sont taxés d'égarés est celle du califat. Et ce, dans la mesure où les partisans de la Sunna ont pour doctrine que le calife après le Prophète ﷺ est Abû Bakr, puis 'Umar, puis 'Uthmân puis 'Alî. Celui qui conteste le califat de l'un d'entre eux est plus perdu que son propre âne ».**

L'auteur entend que les divergences qui existent au sein de la communauté sont de deux sortes :

- La première concerne les divergences au niveau des ramifications et des questions qui relèvent de l'effort de réflexion (*ijtihâd*). Questions pour lesquelles la personne qui émet un jugement (les juges, muftis, auteurs ou enseignants) est récompensée deux fois si elle produit un effort de réflexion et voit juste. Et, lorsqu'elle fait cet effort et se trompe, elle a une seule récompense[144].

---

143 Voir *al-Bidâya wa-an-Nihâya* (7/18) d'Ibn Kathîr.

144 Comme il a été rapporté de façon sahîh de la part du Prophète (ﷺ) qui a dit : « Lorsque celui qui rend un jugement après avoir fait un effort de réflexion voit juste, il aura droit à deux récompenses, et s'il se trompe, il aura droit à une récompense ». Rapporté par Bukhârî (7352) et Muslim (1716) d'après 'Amr ibn al-'Âs.

- La deuxième concerne les divergences dans les questions relatives aux principes fondamentaux comme la question des attributs du Créateur, de la prédestination, de la foi, et autres. Là, on taxe d'égarés ceux qui contredisent ce qui est indiqué par le Coran et la Sunna et la voie des Prédécesseurs (les compagnons et ceux qui les ont convenablement suivis).

Ainsi donc, considérer que 'Alî avait la priorité sur 'Uthmân concernant le califat compte parmi les innovations. Ceux qui intègrent cette innovation à leur croyance sont pour le plus souvent chiites (*mutashayyi'*). Les partisans d'une telle doctrine ont jeté le discrédit sur tous les muhâjirûn et tous les ansârs, comme l'a dit plus d'un parmi les Prédécesseurs. Quant à la préférence pour l'un ou l'autre, elle reste une question de moindre importance qui appartient au genre de points qui sont sujets aux divergences dues aux efforts d'interprétation. **« Ils aiment également les membres de la famille du Prophète ﷺ; ils sont leurs alliés et observent à leur égard la recommandation de Muhammad ﷺ lorsqu'il dit le jour de *Ghadîr Khum* : « Je vous rappelle à Allah au sujet de ma famille »[145]. Il a dit également à son oncle al-'Abbâs qui était venu se plaindre à lui du comportement hostile de certains quraychites à l'égard des Banû Hâshim : « Par Celui qui tient mon âme dans Sa main ! Ils ne seront pas croyants tant qu'ils ne vous auront pas aimés pour Allah et pour le lien de parenté qui nous lie ! »[146].** Aussi, l'amour des membres de la famille du Prophète (ﷺ) est obligatoire, et ce pour diverses raisons : En premier lieu, pour leur islam, leurs mérites et leurs antécédents. Ensuite parce qu'ils se distinguent en tant que proche famille du Prophète ﷺ et pour la filiation qu'ils ont en commun. Et parce que le Prophète nous a sollicités et encouragés en ce sens. Egalement car cela est une preuve d'amour envers le Prophète (ﷺ) qui a dit : « *Parmi les enfants d'Ismaël Allah a choisi les Kinâna ; parmi les Kinâna Il a choisi les Quraychites. Parmi les Quraychites Il a choisi les Banû Hâshim ; et Il m'a choisi parmi les Banû Hâshim* »[147]. Il est donc (ﷺ) l'élite de l'élite de l'élite. Allah lui a réuni toutes sortes de marques de

---

145 Rapporté par Muslim (4/1873) d'après Zayd ibn Arqam.

146 Rapporté –en ces termes– par Ibn abî Shayba (12/109) et Ahmad dans *Fadâ'il as-Sahâba* (1756) via Sufyân d'après son père d'après Abû ad-Duha d'après al-Abbâs. [...]

147 Rapporté par Muslim (4/1782).

noblesse. **« Ils prennent pour alliées les épouses du Prophète ﷺ, les mères des croyants et ils ont pour croyance qu'elles seront ses épouses dans l'au-delà, surtout Khadîja, la mère de la plupart de ses enfants… »**. En effet, elle est la mère de tous ses enfants, garçons et filles, à part Ibrahim qu'il a eu avec Maria la copte, sa serve. **« … La première personne à avoir cru en lui et à l'avoir soutenu. Il avait une grande considération pour elle. Ainsi que la véridique fille du véridique au sujet de laquelle le Prophète ﷺ a dit : « Le mérite de 'Â'isha sur les autres femmes est comme celui du *tharîd*[148] sur les autres mets »[149].** 'Â'isha et Khadîja (qu'Allah les agrée) sont les meilleures parmi les épouses du Prophète (ﷺ). Les savants ont divergé quant à désigner la meilleure des deux, mais ce qui est le plus juste est que chacune possède des mérites et des caractéristiques que l'autre ne possède pas. En effet, Khadîja possède l'ancienneté de la conversion, l'assistance et l'encouragement du Prophète (ﷺ) dans les débuts de sa mission, elle est également la mère de la plupart de ses enfants, qualités que 'Â'isha ne possède pas. Mais cette dernière a pour elle le mérite de la science, de l'enseignement et le service rendu à la communauté, ce que ne possède pas Khadîja. **« Les partisans de la Sunna désavouent également le comportement des rawâfid qui détestent les compagnons et les insultent ainsi que le comportement des nawâsib qui font du tort aux membres de la famille du Prophète ﷺ par leurs paroles ou leurs actes ».** Le premier à avoir appelé les rawâfid par ce nom est Zayd ibn 'Alî qui s'est révolté au début du règne des Abbasides et reçut l'allégeance de nombreux chiites. Mais lorsqu'ils eurent une discussion avec lui au sujet d'Abû Bakr et 'Umar et qu'ils lui demandèrent de les désavouer, ce qu'il refusa, ils se séparèrent de lui. Il leur dit alors : « Vous me contestez ? » –qu'Allah l'agrée-. Ils furent appelés, dès lors, les « Contestataires » (rawâfid)[150]. Ils formaient de nombreuses sectes ; il y avait les extrémistes et ceux qui étaient plus modérés. Ces sectes sont connues. Quant aux nawâsib, il s'agit des gens qui ont exprimé leur animosité et leur haine aux membres de la famille du Prophète (ﷺ). Ils avaient une existence dans cette communauté lors des débuts pour des raisons politiques bien connues,

---

[148] Plat à base de pain et de viande. Note du relecteur.

[149] Rapporté par Bukhârî (7/106) et Muslim (4/1895).

[150] Voir *al-Bidâya wa-an-Nihâya* (9/327) d'Ibn Kathîr.

mais, grâce à Allah, ils ont disparu depuis longtemps. L'auteur a dit ensuite : **« Les partisans de la Sunna s'abstiennent de mentionner les différends qui opposèrent les compagnons, et ils disent : « On trouve, parmi ces récits qui mentionnent leurs défauts soit du mensonge, soit des ajouts, des diminutions, et des altérations par rapport au fait initial. Concernant la part *sahîh* de ces récits, les compagnons sont excusés, et ce, dans le cadre d'un effort de réflexion pour lequel ils ont pu, soit avoir vu juste, soit se tromper. Cependant, les partisans de la Sunna ne considèrent pas que les compagnons soient infaillibles et à l'abri des péchés capitaux ou véniels. Non, ils sont de façon générale susceptible de commettre des péchés. Mais ils possèdent comme antécédents et mérites ce qui implique nécessairement le pardon des pêchés si pêchés il y a. Plus que cela, ils ont comme péchés pardonnés ce que n'ont pas les générations postérieures puisqu'ils ont à leur actif des œuvres pieuses (qui effacent leurs pêchés) que n'ont pas ceux qui leur ont succédé. En outre, il est établi sur la base d'un hadith du Prophète ﷺ que « La meilleure génération est la leur »[151], et que l'aumône qui tient dans le creux des deux mains d'un compagnon est meilleure que l'équivalent de la montagne d'Uhud en or donné par un autre[152] ».** En d'autres termes, ces mérites, s'ils sont comparés aux défauts – si défauts il y a – les font disparaître, et personne ne pourra atteindre le mérite qu'ils ont en cela (qu'Allah les agrée). **« Par ailleurs, s'il est arrivé qu'un compagnon commette un péché, il s'en est alors çertainement repenti, ou a accompli des œuvres de bien qu'il l'effacent, ou il bénéficie du pardon en vertu de son ancienneté dans l'islam, ou de l'intercession de Muhammad ﷺ, car il sont les personnes les plus à même de jouir de son intercession ﷺ ou il se peut que ce compagnon ait enduré une épreuve dans ce bas monde qui lui aurait expié son péché. Si tel est le cas pour les péchés avérés,**

---

[151] Rapporté par Bukhârî (5/190) et Muslim (2535) d'après 'Imrân ibn Husayn. [...]
[152] Déjà cité.

que dire alors de ce qui fut sujet aux efforts de réflexion pour lesquels ils auront droit à deux récompenses s'ils ont vu juste, et une s'ils se sont trompés, et qui plus est cette erreur sera pardonnée !? Par ailleurs, ce qui est reproché à certains d'entre eux, est totalement insignifiant et pardonnable en comparaison avec leurs mérites et qualités, tels que la foi en Allah et en Son Messager, le djihad au service d'Allah, l'émigration et l'assistance, la science utile et les bonnes œuvres. Celui qui, avec science et clairvoyance, prend connaissance de la vie de ces hommes et voit les qualités qu'Allah leur a accordées, saura avec certitude qu'ils sont les meilleurs des hommes après les Prophètes. Ils n'ont pas et n'auront jamais leurs pareils. Ils constituent l'élite de cette communauté qui est la meilleure des communautés et la plus noble aux yeux d'Allah ». Ces propos sont inestimables, ils sont un chef d'œuvre de précision. Il n'est pas nécessaire d'y ajouter quoique ce soit pour prouver la perfection des mérites des compagnons (qu'Allah les agrée). Ces paroles n'ont nul besoin d'être commentées ou expliquées.

Chapitre X
Les prodiges des alliés d'Allah (*awliyâ'*)

L'auteur (qu'Allah lui accorde Sa miséricorde) a dit : « **Parmi les principes fondamentaux des partisans de la Sunna et de l'union citons également la croyance aux prodiges (*karâmât*) des alliés, c'est à dire aux évènements extraordinaires qui se manifestent à travers leurs personnes (par la volonté divine). Ces prodiges peuvent se manifester sous la forme de diverses connaissances et de dévoilement de l'imperceptible ou de plusieurs types de capacité et d'influence, comme ce qui est rapporté au sujet des peuples précédents, dans la sourate al-Kahf et autres[153], de même qu'au sujet des premiers musulmans : les compagnons, et**

[153] L'auteur fait allusion au récit de Dhû al-Qarnayn et autres.

des générations suivantes[154]. Ces prodiges continueront à exister dans cette communauté jusqu'au Jour de la résurrection[155]. »

---

[154] Ce que font les charlatans parmi les soufis qui –par exemple- se frappent le corps à l'arme blanche ou se brûlent ne fait pas partie des prodiges (*karâmât*). Voir à ce sujet : *Risâla Maftûha ilâ Du'ât at-Tasawwûf wa-Ad'iyâ al-Karâma* de 'Abd ar-Razzâk ibn Murshid al-Yâfi.

[155] La différence entre le miracle (*mu'jiza*) et le prodige (*karâmât*), d'une part, et entre les états diaboliques extraordinaires qui caractérisent les magiciens et les charlatans, d'autre part, réside dans ceci : Les miracles sont les éléments extraordinaires et surnaturels qu'Allah fait manifester par le biais des messagers et prophètes, et avec lesquelles ils défient les hommes et les mettent à l'épreuve et portent à leur connaissance que ces miracles sont d'origines divines et ce, pour prouver la véracité de leur mission. Allah les assiste donc avec ces miracles, comme la lune qui s'est fendue et la révélation du Coran. Le Coran est en effet le plus grand miracle jamais accordé à un prophète. Il en est ainsi des lamentations du tronc d'arbre et de l'eau qui a jailli à travers ses doigts *(Ces miracles sont rapportés avec des chaînes de rapporteurs sahîh, dans de nombreux livres de hadith. Voir, entre autres, Dalâ'il an-Nubuwwa de Bayhaqi)*, et d'autres nombreux miracles. Pour ce qui est des prodiges (*karâmât*), il s'agit des phénomènes hors du commun qu'Allah fait survenir par le biais de Ses alliés (*awliyyâ*) croyants, comme la connaissance, le pouvoir et autres, à l'image du nuage qui est descendu sur Usayd ibn al-Hudayr alors qu'il récitait le Coran*(Rapporté par Muslim (796).)* et comme la lumière qui a accompagné 'Abbâd ibn Bishr et Usayd ibn al-Hudayr lorsqu'ils avaient quitté la maison du Prophète (ﷺ) de nuit. Quand ils se séparèrent, le bout de leurs cravaches respectives leur illumina la route*(Il se trouve dans le Sahîh de Bukhârî (3805). Rapporté aussi par Ahmad (3/138), Hâkim (3/288) et Ibn al-Athîr dans Usd al-Ghâba (3/151).[…])*. Le prodige est considéré comme tel à condition que la personne concernée soit en conformité avec la foi et la religion. Sinon ces choses extraordinaires font partie des états diaboliques. En outre, il faut savoir que le fait que ces miracles ne se produisent pas pour certains musulmans ne signifie pas que leur foi est défaillante, car le prodige survient pour des causes précises : Par exemple, pour fortifier la foi du croyant et affermir ses pas. C'est pour cela que beaucoup de compagnons n'ont pas vu de prodiges du tout, en raison de la force de leur foi et de la perfection de leur certitude. Ou encore pour confondre un ennemi, comme cela est arrivé à Khâlid ibn al-Walîd lorsqu'il a avalé du poison, après que les hommes qu'il assiégeait dans une forteresse, lui eurent exigé cela pour se rendre. Il l'absorba donc et prit le contrôle de la forteresse (*Cité par Haythamî dans al-Majma' (9/350) en disant « Il a été rapporté par Abû Ya'lâ et Tabarânî en des termes proches. L'une des deux chaînes de transmission de Tabarânî est composée des rapporteurs cités dans le Sahîh ». […]*). Il en est ainsi d'Abû Muslim El-Khurâsâni qui fut jeté par al-Aswad al-'Ansi dans le feu, mais Allah l'épargna, car Abû Muslim avait besoin de ce prodige *(Rapporté par Ibn 'Asâkir (492 et suite- chapitre de 'Abd Allah) par diverses voies […]. Ibn Kathîr (6/267) a dit : « cette version confirme que s'il a obtenu cela, c'est bien par la bénédiction de son attachement à la Charia mohammédienne pure et sacrée ».)*. Il en est ainsi du récit d'Umm Ayman qui, en émigrant à Médine, eut terriblement soif, elle entendit alors un bruit et, en levant la tête, elle vit une gourde d'eau de laquelle elle but. Cette gourde fut ensuite levée *(Rapporté par Ibn Sa'd et Ibn as-Sakan via deux voies. Il est sahîh comme cela est indiqué dans al-Isâba (13/178).)*. Par ailleurs, le prodige peut être une épreuve et donc réjouir certains et rendre malheureux d'autres. Il se peut également que la personne concernée par le prodige en tire profit s'il se montre reconnaissant où périr s'il enfle d'orgueil et ne se conforme pas aux prescriptions divines (Cheikh Ibn Bâz).

De manière abondante, les textes du Coran, de la Sunna et les faits anciens et actuels affirment l'existence des prodiges qu'Allah accorde à Ses bien-aimés qui suivent Ses Prophètes. En vérité, leurs prodiges nous enseignent trois points : Le plus important, est que cela prouve la puissance absolue d'Allah et que Son vouloir (*mashî'a*) s'exécute. En effet, de la même manière qu'Allah a des lois et des causes qui impliquent les effets qui en dépendent en matière de religion et de prédestination, Il a également d'autres lois qui ne sont pas soumises à la science des hommes et qui échappent à leurs actes ou leurs causes. Les miracles des Prophètes, les prodiges des alliés, bien plus : Ses retournements de situation et Ses châtiments extraordinaires à l'encontre de Ses ennemis prouvent tous, d'une manière catégorique, que tout appartient à Allah : le commandement, la prédestination et l'administration des mondes appartiennent exclusivement à Allah. En outre, ils prouvent qu'Allah a des lois naturelles qu'aucun humain ou ange ne connaît. Il en est ainsi du récit des gens de la caverne et du sommeil qu'Allah leur a imposé durant cette longue période, tout en établissant des causes diverses afin de protéger leur religion et leurs corps, comme l'a mentionné Allah dans leur récit. Il en est ainsi du prodige accordé à Marie fille de 'Imrân, à savoir qu'à…

كُلَّمَا دَخَلَ عَلَيْهَا زَكَرِيَّا ٱلْمِحْرَابَ وَجَدَ عِندَهَا رِزْقًا ۖ قَالَ يَٰمَرْيَمُ أَنَّىٰ لَكِ هَٰذَا ۖ قَالَتْ هُوَ مِنْ عِندِ ٱللَّهِ ۖ إِنَّ ٱللَّهَ يَرْزُقُ مَن يَشَآءُ بِغَيْرِ حِسَابٍ ﴿٣٧﴾

…Chaque fois que Zakariyya entrait auprès d'elle dans le Sanctuaire, il trouvait près d'elle de la nourriture. Il dit: ‹Ô Marie, d'où te vient cette nourriture? › - elle dit: ‹Cela me vient d'Allah›. Il donne certes la nourriture à qui Il veut sans compter. » (S3.V37.) De même qu'elle porta et accoucha de Jésus dans les circonstances décrites par Allah. Le fait que Jésus parla dans le berceau est un prodige pour Marie et un miracle pour Jésus (ﷺ). De même qu'Allah accorda à Abraham (ﷺ), malgré son âge avancé, un enfant venant de son épouse Sarah qui était âgée et stérile, comme Il fit don de Jean à Zacharie (ﷺ) bien qu'il fut âgé et son épouse stérile. Cela est un miracle pour le Prophète et un prodige pour son épouse. L'auteur s'est montré disert sur la question en y consacrant tout un ouvrage intitulé *al-Furqân bayn awliyâ' ar-Rahmân wa-Awliyâ' ash-Shaytân* (la distinction entre les alliés du Miséricordieux et les alliés de Satan)[156]. Il y a relaté de nombreux récits attestant le bien-fondé de ce point. Le deuxième est qu'en vérité la survenance des prodiges pour les bien-aimés fait partie des miracles des Prophètes, dans la mesure où ces prodiges n'ont lieu

---

[156] Ce livre a été édité. Il est largement diffusé.

que grâce à la bénédiction de leur conformité à leur Prophète. Ce dernier fut donc pour eux une source de bienfaits, notamment les prodiges. Le troisième point est que les prodiges sont une part de la bonne nouvelle anticipée dans la vie ici-bas, comme a dit le Très Haut : « Ils ont la bonne nouvelle ici-bas ». Selon certains exégètes il s'agit de tout ce qui montre qu'ils sont des alliés et que le sort qui les attend est heureux, notamment les prodiges. Ces prodiges n'ont jamais cessé d'exister de tous temps et en tous lieux. Les gens ont vu à ce propos de nombreuses merveilles, les hérétiques parmi les philosophes *(falâsifa)* sont les seuls à les nier. Ceci n'est pas étonnant de leur part, au demeurant, car cette négation découle de leur négation du Seigneur des univers, de Son décret et de Sa prédestination. Certains logiciens (*ahl al kalâm*) ont nié, eux aussi, ces prodiges, pensant que les affirmer revient à destituer de leur crédibilité les miracles des Prophètes. Or, c'est là une thèse qui ne repose sur aucun argument valable et que l'auteur a infirmée dans son livre intitulé *an-Nubuwwât*[157] ainsi que dans d'autres ouvrages. Ainsi donc, les partisans de la Sunna et de l'union reconnaissent les prodiges accordés par Allah à Ses alliés[158], sans réserves. Ils affirment cela de manière détaillée comme cela est rapporté d'après le Prophète ﷺ et comme cela s'est réellement passé dans les faits. Cependant, les gens ont ajouté aux prodiges de nombreux éléments qu'ils ont purement forgés. Ils ont ainsi trompé les naïfs et la masse en leur faisant croire qu'il s'agissait de prodiges alors qu'il ne s'agit, en vérité, que de superstitions et de charlatanisme. Il n'y a pas plus distant que les gens de la Sunna face à la croyance aux superstitions et aux mensonges forgés, ils savent mieux que quiconque les voies grâce auxquelles on découvre les mensonges et les affabulations.

Chapitre XI
Les gens de la Sunna

L'auteur (qu'Allah lui accorde Sa miséricorde) a dit : **« Parmi les principes de la voie empruntée par les gens de la Sunna, il y a le fait de suivre le Prophète ﷺ à la trace[159], intérieurement et**

---

[157] Ce livre a également été édité.

[158] Comme a dit l'auteur de ces vers :

« Affirme que les prodiges des alliés existent et celui qui les nie, rejette ses propos ».

[159] Le but de l'auteur est de rappeler que les gens de la Sunna suivent les traces laissées par le Prophète (ﷺ). C'est-à-dire ses paroles, actes et approbations. C'est là le vrai attachement à la Sunna.

extérieurement, de même que suivre la voie des premiers musulmans, parmi les muhâjirûn et les ansâr, ainsi que l'observance de la recommandation du Prophète ﷺ qui a dit : « Je vous recommande ma Sunna et celle des califes orthodoxes, bien guidés, qui viendront après moi. Tenez-y et serrez-la de toutes vos forces. Prenez garde aux innovations, car toute innovation est un égarement »[160]. Ils savent que la plus

---

Celle-ci se présente sous trois formes : paroles, actes et approbations. Quant aux traces concrètes, comme les endroits où le prophète (ﷺ) s'asseyait ou sur lesquels il se trouvait, ou que ses nobles pieds ont foulés, ou les endroits sur lesquels il s'est appuyé ou allongé, il n'est pas demandé de l'imiter dans ce cas. Au contraire, se mettre en quête de ces endroits amène à l'excès de zèle envers le prophète (ﷺ). C'est ainsi que certains compagnons ont exprimé à Ibn 'Umar leur désapprobation sur ce point. 'Umar coupa l'arbre sous lequel le Prophète (ﷺ) avait reçu le serment d'allégeance. Le calife agit ainsi lorsqu'il apprit que les gens s'y rendaient. Il avait peur que l'arbre ne devienne une tentation (*Rapporté par Ibn Waddâh (p42) […]. Voir Ighâtha al-Lahfân (1/205-207) d'Ibn al-Qayyim.*). En outre, en apprenant que des gens visitaient un endroit où le Prophète (ﷺ) avait prié sur son chemin, il leur reprocha cela et leur dit : « Ceux qui vous ont précédé ont péri en faisant cela ; ils se mettaient en quêtes des reliques de leurs prophètes. Celui qui se trouve au moment des prières dans ces endroits qu'il y prie… Sinon, qu'il continue son chemin »(*Rapporté par Ibn Waddâh dans al-Bida' wa-an-Nahy 'anhâ (p41-42) et par Sa'îd ibn Mansûr dans son ouvrage as-Sunan comme il est dit dans Iqtidâ' as-Sirât al-Mustaqim, p386, via Jarîr d'après al-A'mash, d'après al-Ma'rûr ibn Suwayd. Sa chaîne de rapporteurs est sahîh.)* En revanche, il est demandé de prier dans les mosquées où le Prophète (ﷺ) avait accompli les prières afin d'en instaurer la pratique, à l'exemple de sa mosquée (ﷺ), de la *Ka'ba*, de la mosquée de *Qubâ'* et de l'endroit dans lequel il (ﷺ) a prié dans la maison de 'Uthmân sur la demande de ce dernier afin qu'il en fasse un lieu de prière, ce qu'il (ﷺ) accepta de faire (*Rapporté par Bukhârî (425) et Muslim (N°33).* Il en est ainsi de l'utilisation de ses cheveux, de sa salive et de sa sueur et de tout ce qui a touché son corps, comme objet de bénédiction (*tabarruk*), car la Sunna a affirmé cela de manière sahîh. C'est ainsi que le jour du pèlerinage de l'adieu, il (ﷺ) a distribué ses cheveux aux gens (*Rapporté par Muslim (1305) (324).*), vu la bénédiction qu'ils véhiculent grâce à Allah. Cela ne saurait être considéré comme du zèle interdit ; le zèle qui est interdit est d'avoir à son sujet une doctrine non permise ou de lui consacrer quelque adoration. Quant au fait de tirer bénédiction d'un autre que lui (ﷺ), le plus juste est que cela doit être interdit, pour deux raisons : **La première** est que personne ne peut être comparé au prophète (ﷺ), vu ce qu'Allah a placé en lui comme bien et bénédiction, contrairement à autrui. **La deuxième** est que ceci entraîne souvent dans le zèle outrancier et dans le polythéisme. Aussi, il est obligatoire d'empêcher cela en l'interdisant. C'est uniquement parce qu'il y a des textes qui le stipulent que cela est permis pour la personne du Prophète (ﷺ). **Il y a également une troisième raison**, à savoir que les compagnons n'ont pas fait cela avec une personne autre que le Prophète (ﷺ). Ils ne l'ont fait ni avec Abû Bakr, ni avec 'Umar ni avec un autre. Or, si cela était permis ou était un moyen de se rapprocher d'Allah ils nous auraient précédés en ce sens et n'auraient pas unanimement délaissé cet acte. Par conséquent, le fait qu'ils aient délaissé cela nous enseigne que la voie de la vérité est d'en faire autant et de n'assimiler personne au prophète (ﷺ) dans ce domaine. (Cheikh Ibn Bâz).

[160] Hadith sahîh rapporté entre autres par Ahmad (4/126). J'en ai cité les références détaillées dans mes annotations en marge de *Juz' Ittibâ' as-Sunan* […] (n°2) d'ad-Diyâ' al-Maqdisî.

véridique des paroles est la parole d'Allah et que le meilleur des enseignements est celui de Muhammad ﷺ. Aussi, ils font primer son enseignement sur celui de n'importe quel autre individu. Et c'est pour cette raison qu'on les nomme « Les gens du Livre et de la Sunna » ; ils sont également appelés « les gens de la *jamâ'a* (union)» car la *jamâ'a* signifie l'union, son contraire est la division. Bien que ce terme ait fini par désigner les gens unis eux-mêmes. Le consensus est le troisième principe sur lequel on se base dans la science et la religion. C'est en fonction de ces trois principes que les partisans de la Sunna jugent tout acte ou parole (caché ou manifeste) ayant attrait à la religion. Par ailleurs, le consensus qui répond aux conditions est celui des pieux Prédécesseurs, car ensuite les divergences se sont accrues et la communauté s'est étendue » Après avoir mentionné la méthode des partisans de la Sunna dans l'étude de certaines questions fondamentales en particulier, l'auteur a mentionné leur méthodologie générale dans l'approche de la religion, que ce soit dans ses principes ou ses ramifications. Il a montré qu'ils ont emprunté la voie droite et l'immunité utile du Livre et de la Sunna, et ils ont suivi les meilleurs personnes en terme de science, de connaissance et de conformité au Coran et à la Sunna, à savoir les compagnons, en général, et les califes bien guidés, en particulier. Ils ont emprunté donc cette voie vers Allah, accompagnés de ces nobles principes. Et lorsque leur parviennent des propos tenus ou des thèses adoptées par autrui, ils les mettent sur la balance du Livre, de la Sunna et de l'union des compagnons et des meilleurs siècles. C'est ainsi que leur voie demeura droite et qu'ils furent à l'abri des innovations verbales contraires à la voie du Prophète (ﷺ) et de ses compagnons relative à la doctrine. De même qu'ils purent éviter les innovations relatives aux actes. Ainsi, ils n'ont pratiqué ni instauré que ce qu'Allah et Son messager (ﷺ) ont instauré.

Chapitre XII
Questions d'ordre global

L'auteur a dit ensuite : **« En plus de tous ces principes, les partisans de la Sunna ordonnent le convenable et interdisent le blâmable, d'après ce qui a été imposé par la Charia ».** C'est-à-dire avec la main

puis la langue, puis le cœur, en fonction de la capacité et de l'intérêt. En outre, ils utilisent la voie la plus courte pour atteindre le but, avec douceur et facilité, en se rapprochant d'Allah par leur bienveillance envers les gens, avec l'intention d'être utiles à autrui, de les mener vers tout bien et de les éloigner de tout mal, en agissant selon leurs possibilités. **« Ils considèrent également qu'on accomplit le pèlerinage, le djihad et la prière du vendredi avec les dirigeants, qu'ils soient vertueux ou pervers ».** Parce que leur but principal est de produire les actions utiles et de les parachever et de se débarrasser des inconvénients et de les diminuer. Par conséquent, ils ne s'empêchent pas d'assister le dirigeant injuste dans ce qui est bénéfique pour la communauté et de l'encourager dans ce sens par les paroles et les actes. Ils participent donc avec les dirigeants politiques injustes dans ce qui est bénéfique pour la communauté, et ils ne coopèrent pas lorsqu'il s'agit du mal. Ils veillent à ce que l'entente ait lieu et mettent en garde contre la division. **« Ils veillent à la préservation des prières en commun et considèrent que la bienveillance envers la communauté est un acte religieux ». « Ils ont pour doctrine ce que les hadiths suivants signifient : « Les croyants sont les uns pour les autres comme un édifice dont les briques se soutiennent mutuellement »[161]. En disant cela, le Prophète ﷺ imbriqua les doigts de ses deux mains. « Dans leur amour et leur compassion, les croyants sont semblables au corps qui se mobilise entièrement, par la fièvre et l'insomnie, lorsqu'un seul de ses organes souffre »[162]. Ils recommandent en cas de malheur la patience, la reconnaissance dans l'aisance et d'être satisfait lorsque le sort est amer. Ils invitent aux plus belles vertus et aux bonnes œuvres et ils ont pour doctrine le sens du hadith suivant : « Les croyants dont la foi est la plus parfaite sont ceux qui jouissent des plus belles vertus morales »[163]. Ils recommandent de « Renouer les relations avec**

---

[161]Rapporté par Bukhârî (5/99) et Muslim (4/1999).

[162] Rapporté par Bukhârî (10/438) et Muslim (4/1999).

[163] Rapporté par Tirmidhî (1172), Abû Dâwud (4682), Ahmad (2/250_470), Ibn abî Shayba (8/515), Ibn Hibbân (1311), Tabarânî dans *Makârim al-Akhlâq* (9), Abû Nu'aym (9/248) et Hâkim (1/3) […] d'après Abû Hurayra.

celui qui les a coupé, donner à celui qui te prive »[164] et pardonner à celui qui te fait du tort ». Ils ordonnent la bonté envers les parents, l'entretien des liens familiaux, le bon voisinage, la bienfaisance envers les orphelins, les pauvres et les voyageurs et la douceur avec le cerf. Ils interdisent l'orgueil, la vantardise, l'injustice et l'arrogance à tort ou à raison ; ils ordonnent les belles valeurs morales et interdisent à ce sujet toute bassesse[165].Tout ce qu'ils disent ou font, de ce qui a précédé ou autres, est réalisé par pure conformité au Coran et à la Sunna ; leur voie (*t̲arîqa*) est la religion musulmane dont le Prophète Muh̲ammad ﷺ est l'envoyé. Cependant, vu que le Messager d'Allah ﷺ a informé que sa communauté allait se diviser en soixante-treize groupes, qui seront tous dans le feu, sauf un : celui de l'union. Il est rapporté dans un hadith qu'il a dit ﷺ : « Il s'agit de tous ceux qui seront sur la voie qui -aujourd'hui- est la mienne et celle de mes compagnons»[166]. Ceux qui s'attachent à l'Islam pur et immaculé sont donc les partisans de la Sunna et de l'union. Il y a parmi eux les véridiques, les martyrs et les vertueux ; il y a parmi eux des points de repère, des lampes qui dissipent l'obscurité, des hommes dont les haut faits sont gardés en mémoire et dont les vertus sont bien connues ; il y a parmi eux les « *abdâl* »[167] et les guides religieux qui font l'unanimité de la communauté. Ils constituent le

---

[164] A ce sujet le prophète a donné un ordre *s̲ah̲îh̲* et confirmé. Voir la mention détaillée des référence du hadith dans le livre « *al-Arba'în fî ad-Da'wa wa-ad-Du'ât* » (n°32).

[165] Comme l'a rapporté H̲âkim (1/48) et Abû Nu'aym (3/255) d'après Sahl ibn Sa'd. Sa chaîne de rapporteurs est *s̲ah̲îh̲*.

[166] C'est un hadith dont les deux expressions sont *s̲ah̲îh̲* et qui possède plusieurs voies et témoignages. Je lui ai consacré un commentaire exhaustif -grâce à Allah- dans un livre distinct que j'ai appelé « *Kas̲h̲f al-G̲h̲umma 'an H̲adît̲h̲ Iftirâq al-Umma* » [...] Voir aussi « *Juz' Ittibâ' as-Sunan* » (n°9) et « *al-Arba'în al-Âjurriyya* » (n°13) avec ma révision.

[167] C'est une expression qui désigne - chez les partisans de la Sunna - les pieux et dévots ; en revanche, chez les soufis et les innovateurs, ils ont à son sujet diverses spéculations, notamment le fait qu'à chaque fois qu'un « *badal* » (litté : substitut) disparaît, un autre substitut prend sa place. Or, il n'y a aucun hadith *s̲ah̲îh̲* concernant les *abdâl*, comme l'a affirmé Ibn al-Qayyim dans *al-Manâr al-Munîf*, p136, et comme l'a indiqué notre maître dans *ad̲-D̲a'îfa* (3/669).

groupe victorieux au sujet duquel le Prophète ﷺ a dit : « Il restera toujours un groupe parmi ma communauté, attaché à la vérité, victorieux, à qui l'absence de soutien et l'opposition de ses adversaires ne nuira point, jusqu'à ce que l'Heure survienne »[168]. Nous demandons à Allah de nous compter parmi eux et de ne pas détourner nos cœurs après nous avoir guidés et de nous accorder une miséricorde de Sa part, car c'est Lui le Donateur gracieux ». Ce sont là des propos concis, clairs et précieux, que l'auteur a réunis dans un seul chapitre, et qui ne nécessitent ni explication ni surplus de clarification.

Louange au Seigneur des univers et prière et salut à Muhammad (ﷺ) ainsi qu'à sa famille et ses compagnons. Ces mots ont été écrits par le commentateur 'Abd Ar-Rahmân ibn Nâsir ibn Sa'dî, qu'Allah lui pardonne, ainsi qu'à ses parents et à tous les musulmans. Ce travail a été terminé le 8 *Jumâda al-Ûlâ* de l'année 1369[169] de l'Hégire[170].

[168] Il s'agit d'un hadith abondamment rapporté comme l'a affirmé Suyûtî dans son livre *Qatf al-Azhâr al-Mutanâthira* » (n°81) et comme l'a confirmé Kattânî dans *Nadhm al-Mutanâthir* (n°145).

[169] Correspondant au 25/02/1950 du calendrier grégorien. Note du relecteur d'après le logiciel Hijri-Cal.

[170] La fin de la mise au point de ce texte, de son commentaire et la mention des références de ses hadiths a pu avoir lieu, après avoir fait de mon mieux, en plusieurs et nombreuses fois durant de nombreux mois (donc de manière discontinue) la dernière touche eut lieu la matinée du samedi 21 Ramadân de l'année 1408 de l'Hégire du Prophète (ﷺ). Enoncé verbalement et rédigé de sa plume par Abû Al-Hârith Al-Halabî Al-Atharî (qu'Allah lui pardonne ses péchés et le préserve du mal de sa propre personne).

Sommaire

Préface de l'éditeur 3
La traduction 4
Texte original bilingue 5
COMMENTAIRE DU LIVRE 89
Chapitre 1 : Les attributs 92
Chapitre 2 : Les gens de la sunna et ceux de l'innovation 127
Chapitre 3 : De la sunna du Prophète ﷺ 128
Chapitre 4 : L'élévation et le dessus 141
Chapitre 5 : La proximité 143
Chapitre 6 : Le Coran est la parole d'Allah 144
Chapitre 7 : Au-delà de la mort 146
Chapitre 8 : La foi 160
Chapitre 9 : Les Compagnons 165
Chapitre 10 : Les prodiges des alliés d'Allah 173
Chapitre 11 : Les partisans de la sunna 176
Chapitre 12 : Questions d'ordre global 178

Livres déjà parus chez Dar Al-Muslim 183
Sommaire 191
Notes 192